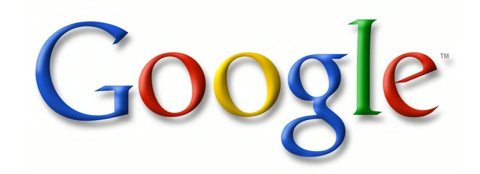


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

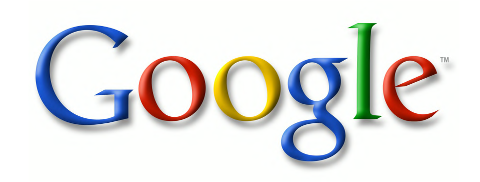
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

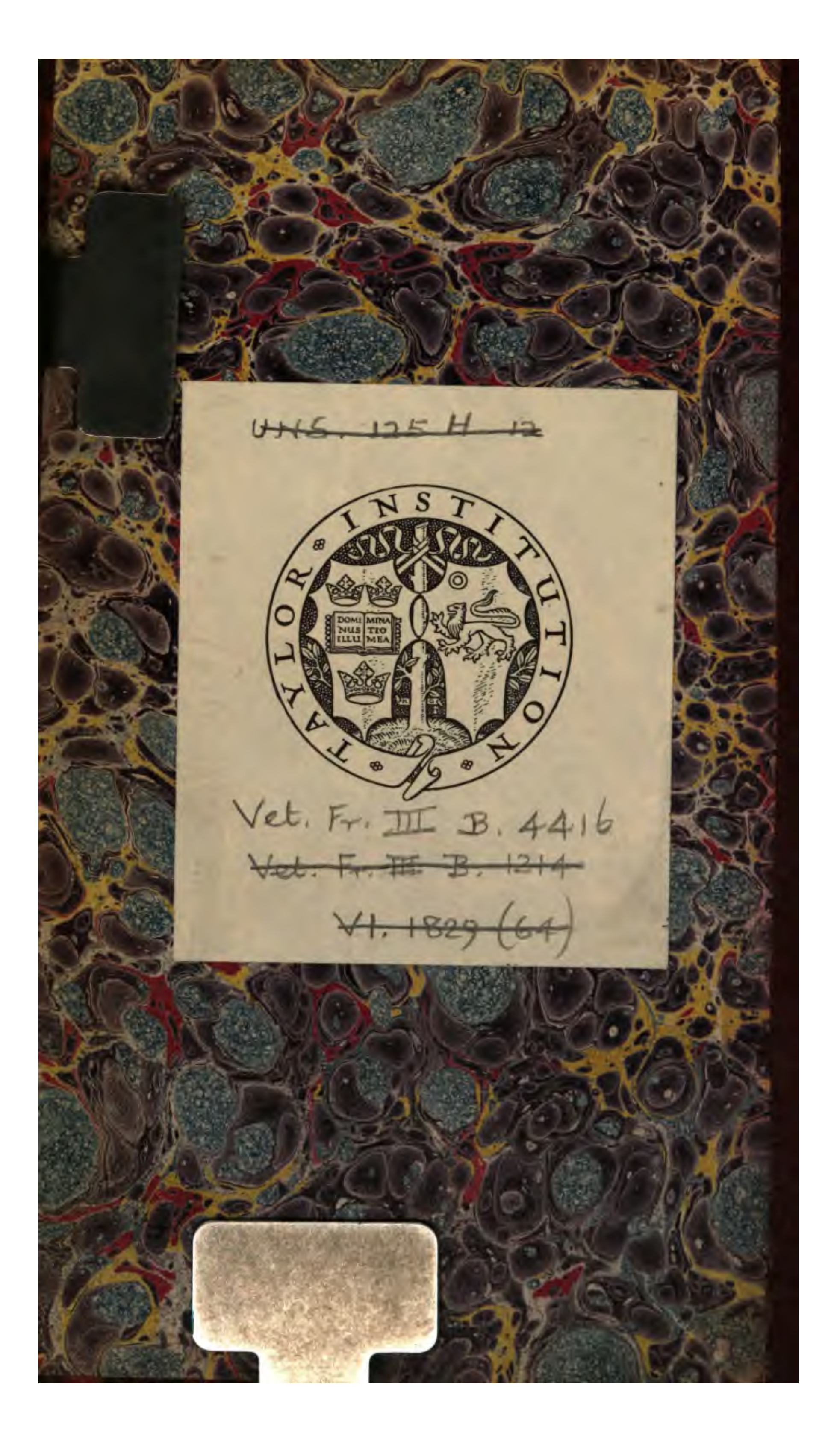
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

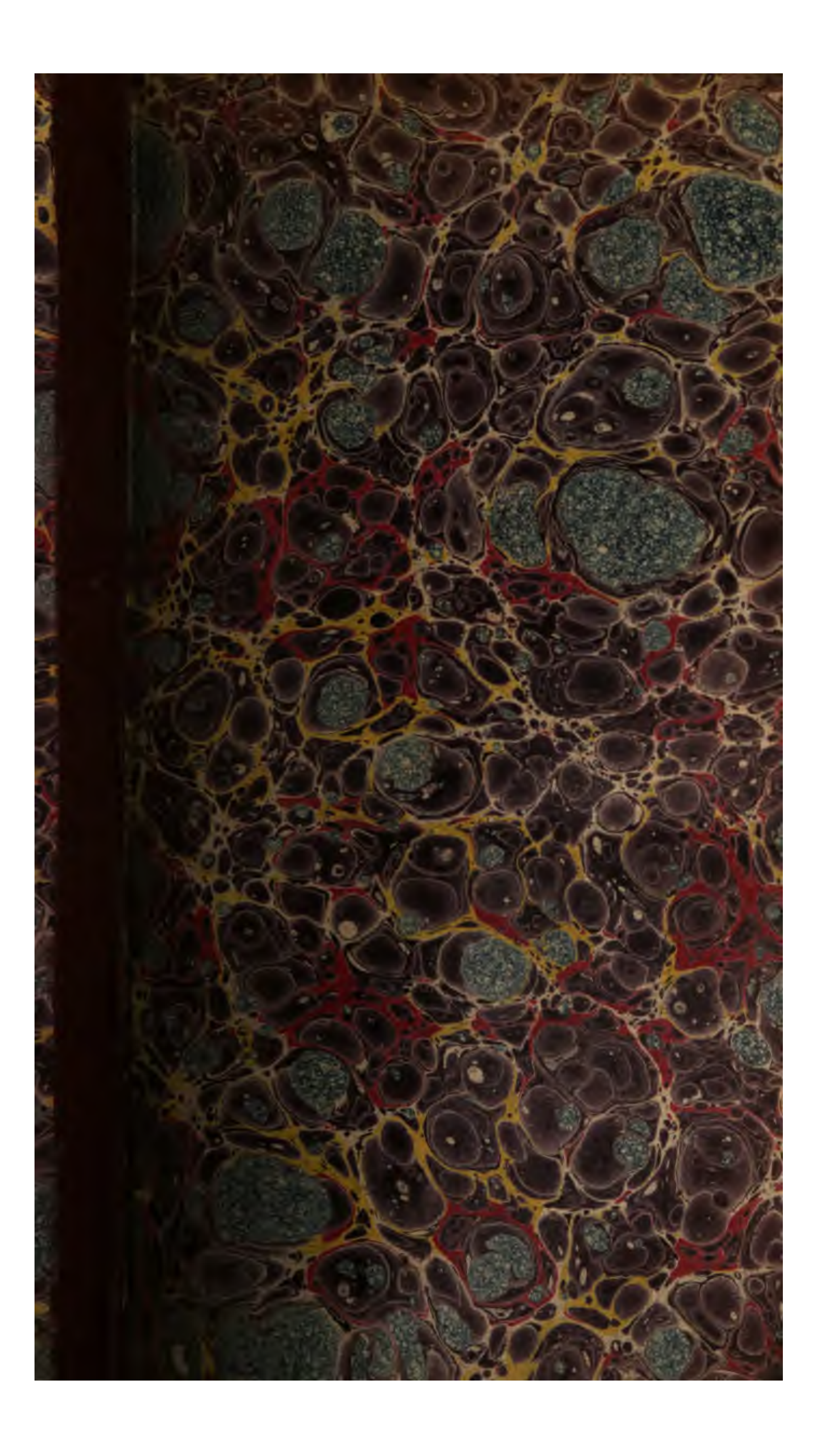
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





UNS. 125 H. 12
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Vet. Fr. III B. 4416
Vet. Fr. III B. 1214
VI. 1829 (64)



ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXIV.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXIV.

CORRESPONDANCE. — TOME XIV.

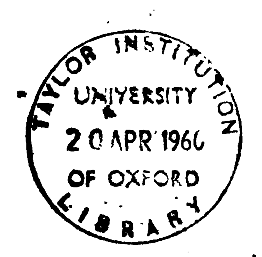


A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXIII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
20 APR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

CORRESPONDANCE.

4936. A M. LE RICHE.

2 février.

Quand trente pieds de neige le permettront, monsieur, et qu'on sera sûr de tromper les argus, ce paquet, qu'on attend depuis si long-temps, partira. Puisque vous avez sauvé Fantet[1], je me flatte que vous le sauverez encore: votre ouvrage ne restera pas imparfait. L'aventure de Le Clerc[2] me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée!

L'affaire dont vous avez été instruit[3] était cent fois plus épineuse que celle de Le Clerc; mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent; ils seront punis pour avoir fait leur infame devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me flatte que Le Clerc aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée.

[1] Voyez tome LXII, page 307. B.

[2] C'était un libraire de Nanci qu'on était allé arrêter en janvier 1767, et qu'on amena à la Bastille. Il était en correspondance avec Cramer de Genève, Grasset de Lausanne, etc. On saisit cette correspondance, et une grande quantité de livres. B.

[3] Voyez lettre 4885, tome LXIII, page 508. B.

J'emploie, monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps pour vous dire combien je vous aime, et combien je desire de vous voir.

4937. A M. CHARDON.

A Ferney, 2 février.

Monsieur, le mémoire sur Sainte-Lucie[1] ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand desir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue, je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

Voilà comme les mémoires des intendants[2], en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie: ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une Didon.

Je serai très affligé si le mémoire pour les Sirven n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien

[1] *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie, par un ancien intendant de cette île*; imprimé en 1779, in-8°. Cet ouvrage est de Chardon. B.

[2] Voyez ce que Voltaire en dit tome XX, page 262. B.

plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les Sirven, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les Calas. Il me semble que les juges des Calas pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les Sirven. Un grand roi[1] m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'état du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, monsieur; je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentiments que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

[1] Le roi de Prusse; voyez lettre 4821. B.

4938. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

2 février.

Je reçois un billet bien consolant de Mehemet-Saïd-Effendi[1], dont le rosier soit toujours fleuri, et dont Dieu perpétue les félicités! Ce petit rayon de lumière a dissipé beaucoup de brouillards. Nous ne savons point encore de détails, mais nous sommes tranquilles, et nous ne l'étions point. Ce Turc est un habile homme; il est expéditif. Le mufti devrait bien employer des hommes de son espèce, il y en a peu. Nous l'embrassons tendrement.

J'ai reçu une lettre très sage et très bien écrite de ce jeune infortuné Morival[2]. Il est cadet, il est vrai, mais il est engagé. Les cadets n'ont pas plus de liberté que les soldats. Je ferai ce que je pourrai auprès de son maître; mais je connais le terrain, rien n'est plus difficile que d'obtenir une distinction; et il est impossible d'obtenir un congé.

Le père est un homme bien odieux, dans toutes les règles; c'était lui qu'on devait punir; ce sont les vices du cœur, et non des étourderies de jeunesse, qui méritent l'exécration publique. Mon indignation est aussi forte que les premiers jours. Heureusement le maître[3] de ce jeune homme pense comme moi sur cet article. Nous verrons ce qu'on en pourra tirer. Ce maître, comme vous savez, m'écrit depuis quelque temps les lettres les plus tendres; vous voyez

[1] Cette expression désigne l'abbé Mignot; voyez lettre 4911. B.
[2] Voyez n° 4907. B.
[3] Frédéric II. B.

qu'il ne faut ni compter sur rien, ni désespérer de rien.

Nous avons toujours la guerre et la neige, mais nous sommes délivrés de la famine. Mes paquets étaient faits, mais je reste dans mon lit.

P. S. Voyez, pour l'intelligence de cette lettre, la note dans mon petit commentaire [1] sur l'aventure de la sœur du capitaine Thurot.

4939. A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, voilà donc mademoiselle Calas mariée [2] à un homme d'une très grande considération dans son espèce; c'est le fruit de vos soins: ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de Sirven! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. Chardon est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie l'est de fanatiques.

L'affaire de la Doiret, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie [3] d'une manière plus heureuse que

[1] Je ne sais quel est ce petit commentaire; mais l'aventure est racontée dans la lettre 4885. B.

[2] Elle avait épousé M. Duvoisin. B.

[3] Le commis de la douane de Colonges, avec lequel on s'était entendu, s'appelait Dumesrel fils (voyez lettre 5024). Il avait promis de laisser passer la voiture, moyennant cinquante louis qui lui avaient été comptés, n'avait pas tenu sa parole, et saisit le carrosse de Voltaire, qui était rempli de livres. Cette affaire, qui inquiéta long-temps Voltaire (voy. la lettre 4885 et beaucoup de celles qui la suivent), fut étouffée. On vint à bout de faire regarder la chose comme une indiscrétion commise par madame Denis, à l'insu de

je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'Hémeri est venu enlever à Nanci un libraire nommé Le Clerc [1], accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste?

Mon neveu, conseiller au grand-conseil [2], s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville [3] est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est *le Triumvirat*. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Écr. l'inf....*

4940. A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI.

A Ferney, 3 février.

Sire, ma respectueuse reconnaissance n'a osé passer les bornes de deux lignes [4], quand j'ai remercié votre majesté de ses bienfaits envers la famille des Sirven, qui lui devra bientôt son honneur et sa for-

son oncle. Le commis fut destitué, et forcé de rendre les cinquante louis qu'il avait reçus. B.

[1] Voyez ma note sur la lettre 4936. B.

[2] D'Hornoy, mort en 1828; voyez tome LVI, page 662. B.

[3] D'Étallonde; voyez lettre 4907. B.

[4] Les *deux lignes* de remerciements au roi de Pologne manquent. B.

tune; mais le bien que vous faites à l'humanité entière, en établissant une sage tolérance en Pologne, me donne un peu plus de hardiesse. Il s'agit ici du genre humain : vous en êtes le bienfaiteur, sire. Vous pardonnerez donc au bon vieillard Siméon de s'écrier : « Je mourrai en paix, puisque j'ai vu les jours du « salut [1]. » Le vrai salut est la bienfesance.

J'ai lu deux discours de votre majesté à la diète, qui sont de cette éloquence qui n'appartient qu'aux grandes ames. Madame de Geoffrin est bien heureuse [2]. Les vieillards de Saba en feraient autant que leur reine, s'ils n'avaient que leur vieillesse à surmonter; mais la caducité, jointe à la maladie, ne laisse de libre que le cœur. Permettez, sire, que ce cœur, pénétré de vos vertus et de votre sagesse, se mette à vos pieds pour sa consolation. Je suis avec le plus profond respect, etc.

4941. A M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARK.

4 février.

Monsieur, la famille Sirven, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de sa majesté, a dû remercier aujourd'hui votre excellence de ces mêmes bienfaits, dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, monsieur, de la lettre du roi, dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos

[1] Saint Luc, II, 29-30. B.
[2] Elle était à Varsovie. B.

principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfesance est assise sur le trône de Danemark. Heureux le pays ainsi gouverné!

Permettez, monsieur, qu'avec mes très humbles remerciements, je vous adresse ceux que je dois à sa majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, de votre excellence, etc.

4942. A CHRISTIAN VII,

ROI DE DANEMARK.

Le 4 février.

Sire, la lettre dont votre majesté m'a honoré m'a fait répandre des larmes de tendresse et de joie. Votre majesté donne de bonne heure de grands exemples. Ses bienfaits pénètrent dans des pays presque ignorés du reste du monde. Elle se fait de nouveaux sujets de tous ceux qui entendent parler de sa générosité bienfesante. C'est désormais dans le Nord qu'il faudra voyager pour apprendre à penser et à sentir; si ma caducité et mes maladies me permettaient de suivre les mouvements de mon cœur, j'irais me jeter aux pieds de votre majesté.

Du temps que j'avais de l'imagination, sire, je n'aurais fait que trop de vers pour répondre à votre charmante prose. Pardonnez aux efforts mourants d'un homme qui ne peut plus exprimer l'étendue des sentiments que vos bontés font naître en lui. Je souhaite à votre majesté autant de bonheur qu'elle aura de véritable gloire.

Pourquoi, généreux prince, ame tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime[1]?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes états.

Tes vertus ont franchi par ce bienfait auguste
Les bornes des pays gouvernés par tes mains;
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux, et tu veux qu'on soit juste.

Hélas! assez de rois que l'histoire a faits grands
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes;
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes:
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants.

4943. A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Le discours de M. Thomas[2], mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand-conseil[3]; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des Sirven. Le roi de Danemark m'écrit une lettre charmante, de sa main[4], sans que je l'aie prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être

[1] Les Sirven. K.
[2] Voyez lettre 4876. B.
[3] L'abbé Mignot. B.
[4] On n'a pas trouvé cette lettre du roi. K.

tolérants? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou[1], pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez point si tôt *les Scythes*; il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de La Harpe vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que *les Scythes*.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

4944. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 février.

Il y a environ cinquante ans, mon chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec monsieur le vice-chancelier[2]; mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait surtout un certain évêque de..... [3], grand philosophe et très savant, qui m'honorait de la plus sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots[4]; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de latte à

[1] Voyez tome LXII, page 411. B.

[2] René-Charles de Maupeou; voyez tome XXII, page 364. B.

[3] Le nom était sans doute en blanc dans la lettre de Voltaire. Je pense qu'il faut lire *Lombez*. Charles-Guillaume de Maupeou était évêque de cette ville en 1720. B.

[4] Cette lettre à Maupeou manque. B.

ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon chevalier, si j'en croyais mon cœur, qui est bavard de son naturel; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande si vous avez entendu la musique de *Pandore* [1], de M. de La Borde.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

4945. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je suis en Sibérie, on fait la guerre près de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai

[1] Opéra de Voltaire; voyez tome IV. On en avait, le 14 mars, fait sur le théâtre des Menus-Plaisirs une répétition avec la musique de La Borde. B.

fait une pièce fort médiocre, intitulée *les Scythes*[1]; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même; il a fallu céder aux desirs de mes amis, dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de *Pandore?* Confiez-moi ce que vous en pensez; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très agréables; mais on dit qu'en général la musique n'est pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien; mais je ne vous en aime pas moins.

4946. A M. HENNIN.

A Ferney, 7 février.

Je ne sais comment faire, monsieur, pour faire parvenir franc de port (cette lettre) à son adresse; et on a volontiers recours à vous, quand on ne sait comment faire. C'est un pauvre diable de mes amis de Paris que je veux obliger. Je vous supplie de m'aider. Vous connaissez sans doute le résident de Hambourg. Voulez-vous bien lui envoyer le paquet, le prier de l'affranchir de Hambourg à Pétersbourg, et

[1] Elle fut jouée le 26 mars. B.

me permettre de vous rembourser les frais? cela doit être sans cérémonie.

Je commence à détester ce climat-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me le faire supporter. Il n'y a que la vue d'agréable dans le pays de Gex, et je perds les yeux.

Toute notre maison vous fait les plus tendres compliments. V.

4947. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 9 février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher Cicéron, de votre dernier mémoire sur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit.* Je serai bien trompé si Cicéron ne gagne pas son procès *pro domo sua*[1]; et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec madame de Beaumont : vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de Sirven, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. Chardon, qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est sûrement celui des Sirven. Le père et les filles partiront, s'il le faut; et si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur-le-champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à monsieur et à madame de Beaumont; nous vou-

[1] Titre d'une des oraisons de Cicéron. B.

drions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

4948. A M. DAMILAVILLE.

9 février.

Vous avez dû recevoir une lettre[1] pour M. Lembertad, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela est bien désagréable; mais actuellement personne ne sait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de Beaumont. J'exécute fidèlement ce que vous m'avez prescrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraisse avant que les parties soient mortes de vieillesse.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois[2], il n'y en ait pas un du Midi[3]?

Un hasard singulier m'a fait connaître ce La Combe, d'abord comme un homme de lettres, ensuite comme libraire. Chose promise, chose due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte; il faut que j'écrive[4] aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. Daguesseau. On dit que ce

[1] Elle manque. B.

[2] Les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et l'impératrice de Russie. B.

[3] Cet alinéa se retrouve quelquefois dans la lettre du 17 février. B.

[4] Ces lettres manquent. B.

pauvre Le Clerc[1] est un homme d'esprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs? *Écr. l'inf....*

4949. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une ame plus forte que la mienne, logée dans un corps très faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédants et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événements à-la-fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette ame aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne: cependant mon ame, encore tout ébouriffée, demande très tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parceque vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de Wurtemberg, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangements. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter Louis XIV. Mais venons au plus vite aux *Scythes*.

[1] Voyez lettre 4936. B.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins ici deux exemplaires de cette nouvelle correction, que vous pourrez aisément faire porter sur les anciennes éditions que vous avez, et surtout sur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de Praslin.

Cette scène du père et de la fille est de moitié plus courte qu'elle n'était; ni Sozame, ni les Scythes, ne se doutent de la résolution d'Obéide. Les imprécations feront toujours un très grand effet, à moins qu'elles ne soient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile, mais enfin je crois être parvenu à faire à peu près tout ce que vous vouliez, et j'ose espérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce sera à M. de Thibouville à arranger les rôles, les décorations, et les habits avec Lekain; c'est de toutes les pièces celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'Obéide demande d'autant plus d'art, qu'elle pense presque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne sais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle, qui est tout l'opposé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je pense, mais je le dis avec tant de plaisir quand je m'étends sur les sentiments qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impossible qu'on pût penser à Lekain dans cette édition du *Triumvirat*. Vous savez

qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je sais ce que c'est que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront sans doute, car elles ne sont que ridicules; elles ne méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose [1] pour vous faire rire, et pour faire rire MM. les ducs de Choiseul et de Praslin; mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire.

Respect et tendresse.

4950. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, le 9 février.

Vous connaissez, monseigneur, la main qui vous écrit [2], et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure [3] dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave Thurot tué en Irlande [4] qui serait envoyée,

[1] Voyez lettre 4906; et, tome XII, le poëme de la *Guerre civile de Genève*. B.

[2] Cette lettre devait être de la main de Galien, protégé de Richelieu; voyez lettre 4800. B.

[3] Voyez lettre 4885. B.

[4] Voyez ma note, tome LVIII, page 339. B.

à cent cinquante lieues, à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service? L'affaire a été extrêmement grave, elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser, et la renvoyer au parlement. C'est principalement monsieur le vice-chancelier dont les bontés et la justice ont détourné ce coup. Cette funeste affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le seul convenable; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement résolu; car il faut prendre son parti sans pusillanimité dans toutes les occasions de la vie, tant que l'ame bat dans le corps. On risquait, à la vérité, de perdre tout son bien en France; on jouait gros jeu; mais, après tout, on avait brelan de roi quatrième[1]. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai seulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la personne à laquelle vous daignez vous intéresser ne jouera de sa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été aussi ruineuse qu'inquiétante; et la personne en question vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de Blet.

On aura l'honneur, monseigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à

[1] Voltaire serait allé chercher asile chez l'un des quatre rois protecteurs des Sirven; voyez lettre 4948. B.

vos amusements du carnaval [1] ou du carême; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante-dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée [2].

Voici une requête d'une autre espèce que le griffonneur de la lettre vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire; et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume.

Voici à présent d'une autre écriture. Vous voyez, monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de Trudaine déplace un homme qui est dans son poste depuis long-temps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

L'aventure de la sœur de Thurot n'est plus bonne qu'à oublier.

Il y a à Voiron, village de Graisivaudan en Dau-

[1] La tragédie des *Scythes*; voyez lettre 4905. B.

[2] Voyez ma note, tome LV, page 417. B.

phiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitants de l'endroit; cependant une personne qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de Trudaine est le maître d'accorder ce petit appui au sieur Claude Galien, natif de Voiron [1]. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très long-temps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de Claude Galien ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt, étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné; c'était l'aîné de la famille.

Claude Galien demande très humblement la protection de M. de Trudaine.

4951. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 9 février.

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu attendre que je fusse un peu ressuscité, pour remercier votre éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à-dire les belles-lettres, et même les vers, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière

> Œbaliæ sub *montibus altis.*
>
> Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 125.

[1] Dans ses lettres à Hennin, des 4 et 13 janvier 1768, Voltaire dit que Galien était natif de Salmoran; voyez, sur ce personnage, ma note, lettre 4800. B.

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.
VIRG., ecl. III, v. 111.

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas? Son prédécesseur, Hardion [1], n'en aurait point autant fait.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin, mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis; il a fait un *Discours sur la guerre et sur la paix* [2], qui a remporté le prix d'une voix unanime. Si votre éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour; nous fesons une guerre plus heureuse que la dernière; le quartier-général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible; et comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi, nous avons été à la veille de mourir de faim.

Ayez la bonté de faire dire quelques prières dans vos diocèses pour le succès de nos armes, car nous

[1] Voyez tome LI, page 251. B.
[2] Voyez lettre 4874. B.

combattons les hérétiques, et je hais ces maudits enfants de Calvin, qui prétendent, avec les jansénistes, que les bonnes œuvres ne valent pas un clou à soufflet. Je ne suis point du tout de cet avis; je voudrais qu'on eût envoyé contre ces parpaillots un régiment d'ex-jésuites au lieu de dragons.

Tout ce que dit votre éminence sur les prétentions est d'un homme qui connaît bien son siècle et le ridicule des prétendants. Cela mériterait une bonne épître en vers; et si vous ne la faites pas, il faudra bien que quelque inconnu la fasse, et la dédie à un homme titré et illustre, sans le nommer. Mais faudra-t-il dans cette épître passer sous silence ceux de vos confrères[1] qui font des mandements dans le goût des *Femmes savantes* de Molière, et qui, au nom du Saint-Esprit, examinent si un poëte doit écrire dans plusieurs genres ou dans un seul, et si La Motte et Fontenelle étaient autorisés à trouver des défauts dans Homère? Les femmes petits-maîtres pourraient bien aussi trouver leur place dans cette petite diatribe; on remettrait tout doucement les choses à leur place. J'avoue que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent. Je finis en renouvelant à votre éminence mon très tendre et profond respect pour le reste de ma vie.

[1] Le Franc de Pompignan, évêque du Puy. B.

4952. A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 février.

Dans la situation où vous êtes, monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard; mais il me parut, l'année passée, si touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges; il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert, en dernier lieu, de ce qui vous regarde. Il sait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes dans le pays des singes, et les singes vous ont déchiré. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans quelque province; mais, puisque vous avez pris le parti de servir un grand roi philosophe, il faut espérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves sont longues dans le service où vous êtes; la discipline, sévère; la fortune, médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en considération de votre malheur et de votre jeunesse, il vous encourageât par quelque

grade. Je lui ai mandé [1] que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raison, que vous avez de l'esprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure servira à vous rendre plus circonspect et plus attaché à vos devoirs.

Vous saurez sans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous sera pas inutile. Il y aura mille occasions où le roi pourra vous employer, en conséquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poste à votre convenance, quelque place que vous puissiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adresse, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier dessein était de vous faire entrer dans un établissement qu'on projetait à Clèves [2], mais il est survenu des obstacles; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous servez me paraissent à présent d'une grande ressource.

Celui qui vous écrit desire passionnément de vous servir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfants avec tant d'inhumanité.

4953. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 10 février.

L'accident qui vous est arrivé [3] attriste tous ceux qui l'ont

[1] Cette lettre de Voltaire à Frédéric manque. B.

[2] La colonie de philosophes dont il a été question dans le volume précédent. B.

[3] L'attaque d'apoplexie dont Voltaire parle dans la lettre 4893. B.

appris. Nous nous flattons cependant que ce sera sans suite: vous n'avez presque point de corps, vous n'êtes qu'esprit, et cet esprit triomphe des maladies et des infirmités de la nature qu'il vivifie.

Je vous félicite des avantages qu'a remportés le peuple de Genève sur le conseil des deux cents et sur les médiateurs. Cependant il paraît que ce succès passager ne sera pas de longue durée. Le canton de Berne et le roi très chrétien sont des ogres qui avalent de petites républiques en se jouant. On ne les offense pas impunément; et si ces ogres se mettent de mauvaise humeur, c'en est fait à tout jamais de notre Rome calviniste. Les causes secondes en décideront. Je souhaite qu'elles tournent les choses à l'avantage des bourgeois, qui me paraissent avoir le droit pour eux. Au cas de malheur, ils trouveront l'asile qu'ils ont demandé, et les avantages qu'ils desirent.

Je vous remercie des corrections de mes vers[1]; j'en ferai bon usage. La poésie est un délassement pour moi. Je sais que le talent que j'ai est des plus bornés; mais c'est un plaisir d'habitude dont je me priverais avec peine, qui ne porte préjudice à personne, d'autant plus que les pièces que je compose n'ennuieront jamais le public, qui ne les verra pas.

Je vous envoie encore deux contes[2]. C'est un genre différent que j'ai essayé pour varier la monotonie des sujets graves par des matières légères et badines. Je crois que vous devez avoir reçu des *Abrégés* de Fleury, autant qu'on en a pu trouver chez le libraire.

Voilà les jésuites qui pourraient bien se faire chasser d'Espagne. Ils se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas, et la cour prétend savoir qu'ils ont excité les peuples à la sédition.

Ici, dans mon voisinage, l'impératrice de Russie se déclare protectrice des dissidents; les évêques polonais en sont furieux. Quel malheureux siècle pour la cour de Rome! on

[1] Voyez tome LXIII, page 521. B.
[2] Ceux dont Voltaire parle dans la lettre 4992. B.

l'attaque ouvertement en Pologne, on a chassé ses gardes-du-corps de France et de Portugal. Il paraît qu'on en fera autant en Espagne.

Les philosophes sapent ouvertement les fondements du trône apostolique : on persifle le grimoire du magicien; on éclabousse l'auteur de sa secte[1]; on prêche la tolérance; tout est perdu. Il faut un miracle pour relever l'Église. C'est elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie terrible; et vous aurez encore la consolation de l'enterrer et de lui faire son épitaphe, comme vous fîtes autrefois pour la Sorbonne[2].

L'Anglais Woolston prolonge la durée de l'*inf...*, selon son calcul, à deux cents ans; il n'a pu calculer ce qui est arrivé tout récemment. Il s'agit de détruire le préjugé qui sert de fondement à cet édifice. Il s'écroule de lui-même, et sa chute n'en devient que plus rapide.

Voilà ce que Bayle a commencé de faire : il a été suivi par nombre d'Anglais, et vous avez été réservé pour l'accomplir.

Jouissez long-temps en paix de toutes les sortes de lauriers dont vous êtes couvert; jouissez de votre gloire, et du rare bonheur de voir qu'à votre couchant vos productions sont aussi brillantes qu'à votre aurore.

Je souhaite que ce couchant dure long-temps, et je vous assure que je suis un de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

FRÉDÉRIC.

4954. A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 10 février.

Monsieur, certainement j'irai rendre à votre excellence les visites dont elle m'a honoré, quand elle voulait mettre la paix chez des gens qui ne méritent pas d'avoir la paix.

[1] « On persifle le grimoire; on éclabousse la secte. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] *Le tombeau de la Sorbonne;* voyez tome XXXIX, page 530. B.

M. le duc de Choiseul m'a donné à la vérité toutes les facilités possibles; mais, quelques bontés qu'il ait, la gêne et le fardeau retombent toujours sur nous. Quel pays que celui-ci ! Je n'ai pu trouver dans Paris une lettre de change sur Genève ; il faut faire venir l'argent par la poste. Les coches de Lyon et de Suisse n'arrivent plus, et je peux vous assurer qu'on trompe beaucoup M. le duc de Choiseul, si on lui écrit que les Genevois souffrent ; il n'y a réellement que nous qui souffrons. On croit se venger d'eux, et on nous accable. Si on voulait effectivement rendre la vengeance utile, il faudrait établir un port au *pays de Gex*, ouvrir une grande route avec la Franche-Comté, commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoix, attirer à soi tout le commerçe de Genève, entretenir seulement un corps-de-garde perpétuel dans trois villages entre Genève et le pays de Gex; cela coûterait beaucoup, mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebande par an, serait anéantie dans peu d'années. Si on se borne à saisir quelques pintes de lait[1] à nos paysannes, et à les empêcher d'acheter des souliers à Genève, on n'aura pas fait une campagne bien glorieuse.

Pardonnez-moi la liberté que je prends en faveur de la confiance que vous m'avez inspirée, et de l'intérêt très réel que j'ai à tous ces mouvements.

La petite affaire de la sœur du brave Thurot est finie[2] de la manière dont je l'aurais finie moi-même si j'avais été juge. Je n'en ai point importuné M. le

[1] Voyez lettres 4914 et 4951. B.
[2] Voyez lettres 4885 et 4939. B.

duc de Choiseul; j'ai la principale obligation de tout à monsieur le vice-chancelier.

Je vous conseille de jeter *les Scythes* dans le feu, car je les ai bien changés; et je vais m'amuser à en faire une meilleure édition.

Permettez que M. le chevalier de Taulès trouve ici les assurances des sentiments que j'aurai pour lui toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, et la plus tendre reconnaissance de toutes vos bontés, monsieur, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4955. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies; car elles poursuivent l'ame le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde, c'est de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire[1];

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci:

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets[2] qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci

[1] Je ne sais à quelle scène ce vers appartient; voyez tome VIII, page 274. B.

[2] S'ils étaient accompagnés de lettres, elles sont perdues. B.

qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout; personne ne peut travailler que suivant ses forces.

Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue *la Jeune Indienne*[1] avec *les Scythes;* je serai bien aise de donner cette marque d'attention à M. de Chamfort, qui est, dit-on, très aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié.

Si mademoiselle Durancy entend, comme je le crois, le grand art des silences; si elle sait dire de ces *non* qui veulent dire *oui;* si elle sait accompagner une cruauté d'un soupir, et démentir quelquefois ses paroles, je réponds du succès; sinon je réponds des sifflets. J'avoue qu'un grand succès serait nécessaire pour faire enrager les ennemis de la raison, sans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvements, au cinquième acte, parmi les malintentionnés du parterre; mais j'espère que le receveur de la comédie sera content de la pièce. Laissons dire Fréron et l'avocat Coqueley[2], son approbateur, et les soldats de Corbulon[3], s'il y en a encore, et qu'on sonne le boute-selle.

[1] Voyez tome LXI, pages 302, 444. B.
[2] Voyez la lettre 5013. B.
[3] Voyez ma note, tome LVI, page 67. B.

4956. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX[1].

11 février.

Je vous devais déjà, monsieur, beaucoup de reconnaissance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme respectable qui, cette fois, a été seul de son avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je suis encore plus reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des sentiments que vous y témoignez. Il y a si peu de personnes qui cherchent à s'instruire de ce qui mérite le plus l'attention de tous les hommes; les préjugés sont si forts, la faiblesse si grande, l'ignorance si commune, le fanatisme si aveugle et si insolent, qu'on ne peut trop estimer ceux qui ont assez de courage pour secouer un joug si odieux, et si déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philosophie, qu'on cherche à décrier, élève le courage, et rend le cœur compatissant. J'ai trouvé souvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je suis persuadé qu'un conseil de guerre aurait mis en prison pour un an le chevalier de La Barre, coupable d'une très grande indécence; mais que ceux qui hasardent leur vie pour le service du roi et de l'état n'auraient point fait donner la question à un enfant, et ne l'auraient point condamné à

[1] François-Jean, chevalier puis marquis de Chastellux, né en 1734, mort en 1788, auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres d'un traité *De la félicité publique*, sur la seconde édition duquel Voltaire fournit un extrait dans le *Journal de politique et de littérature;* voyez tome L, le troisième des morceaux *Extraits* de ce journal. B.

un supplice horrible. La jurisprudence du fanatisme est quelque chose d'exécrable : c'est une fureur monstrueuse. Tandis que d'un côté la raison adoucit les mœurs, et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaississent de l'autre, et la superstition endurcit les ames.

Continuez, monsieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'espérer de longues années; je mourrai consolé en laissant au monde des hommes tels que vous. Je vous supplie d'agréer mon sincère et respectueux attachement.

4957. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

11 février.

J'aime tout-à-fait, monsieur, à m'entendre avec vous. Je vous passe l'émétique [1], comme vous me passez *la saignée*. Sans doute les deux vers dont vous me parlez sont un peu ridicules, et en général Cornélie vise au plus sublime galimatias; mais aussi il y a de bien beaux éclairs, des traits de génie, des morceaux même de sentiment qui enlèvent. Le peu de remarques que j'ai pu faire sur vos remarques sont sur un petit cahier séparé; j'ai respecté votre ouvrage. Ce que j'ai écrit ne consiste que dans des notes abrégées pour aider ma mémoire lorsque je travaillerai sérieusement à en faire une espèce de poétique de théâtre qui puisse être utile aux jeunes

[1] *Amour médecin*, acte III, scène 1. B.

gens. Je pense qu'il y faut mettre beaucoup d'objets de comparaison, tant des anciens que des modernes, et que le tout doit être nourri d'un grand fonds de littérature. Je me livrerai à cet ouvrage avec un très grand plaisir, lorsque vous m'aurez envoyé le reste de vos remarques. Je ne puis rien faire sans ce préalable. Il ne faut pas que vous abandonniez une entreprise qui peut être très avantageuse aux lettres, très honorable pour vous, et me procurer avant ma mort l'honneur de vous avoir pour confrère; mais dépêchez-vous, je me porte fort mal, et j'entre dans ma soixante-quatorzième année. Je conserverai jusqu'à mon dernier moment les sentiments qui m'attachent à vous.

4958. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

Comme je dictais, monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle [1] qui suspend entièrement mon travail, et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je serai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite, et si j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait

[1] Voyez la lettre du 16 mars, n° 5005. B.

été que pour une autre solitude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau paysage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver; et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent dans la confusion où elles sont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs, déjà découragés, ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique; car vous savez que nous sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibilité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Genevois sans que nous en sentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect.

4959. A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 février.

Mon très cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes desirs. Ayez pitié de madame Denis et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu Justinien et Théodora bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame Geoffrin si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérants, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame Geoffrin voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de Marmontels et de Thomas que nous pourrons. M. de La Harpe sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*[1]. Il a l'esprit très juste, il est l'ennemi

[1] *Malade imaginaire*, troisième intermède. B.

du phébus, son goût est très épuré et ses mœurs très honnêtes; il a paru vous combattre un peu au sujet de Lucain[1], mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidèle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une[2] qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des *Scythes*, parcequ'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des Cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur.

4960. A M. PALISSOT.

A Ferney, 13 février.

Votre lettre du 3 février, monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais

[1] Dans le *Mercure* de juillet (1 et 2), août, et novembre 1766, La Harpe avait donné quatre articles sur la traduction, par Marmontel, de la *Pharsale de Lucain*. B.

[2] Le *Siége de Calais*, par De Belloy. B.

pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes se sont-ils divisés? et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais: elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaîté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards: mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Eh! monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand

je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

4961. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 février.

Mes chers anges, par excès de précaution, et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de Praslin, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés, et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'Obéide à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie[1]; car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent*[2] veut dire évidemment *je suis très sensible*.

Ce rôle, joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très grand effet; et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de La Harpe donnera quelque chose de meilleur que *les Scythes*. Il s'est trompé dans son *Gustave*, mais il n'en vaudra que mieux; et il est, en vérité, le seul qui ait un style raisonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de si prodigieux succès? Cela est horriblement welche, et les Welches ne se corrigeront jamais. Vous, qui êtes Français, tenez toujours pour le bon goût.

[1] Saint Paul, IIe épître aux Corinthiens, III, 6. B.
[2] *Les Scythes*, acte II, scène I. B.

Je recommande mes corrections à vos bontés angéliques. Je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de Lekain et sur les autres. Après cette importunité, je vous demande une autre grace : c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de Florian, qui n'en fera pas mauvais usage, et qui ne le laissera pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle fît une répétition; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime *les Scythes*. Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé. Si la pièce est bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au *tripot*, et donner du plaisir à mes anges; mais, pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis pas de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

4962. A M. LEKAIN.

14 février.

Probablement mon grand peintre tragique commencera les répétitions des *Scythes* dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de Praslin, un exemplaire marqué A B, dans lequel vous trouverez encore quelques petits changements fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour Athamare, parceque c'est vous qui le jouez.

Le rôle d'Obéide ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. Molé sera en état de jouer

lidatire, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement, au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter; mais, quand on est soutenu par vos talents, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'Obéide à mademoiselle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir.

4963. A M. SERVAN.

14 février.

Je ne peux, monsieur, vous remercier assez du discours que vous avez bien voulu m'envoyer. Si l'éloquence peut servir au bonheur des hommes, ils seront heureux par vous. Les cinquante dernières pages surtout m'ont ravi en admiration, et m'ont fait répandre des larmes d'attendrissement : sept à huit personnes qui étaient à Ferney ont éprouvé les mêmes transports.

Il me semble, monsieur, que vous êtes le premier homme public qui ait joint l'éloquence touchante à l'instructive; c'est, ce me semble, ce qui manquait à M. le chancelier Daguesseau; il n'a jamais parlé au cœur; il peut avoir défendu des lois, mais a-t-il jamais défendu l'humanité? Vous en avez été le protecteur dans un discours qui n'a jamais eu de mo-

dèle; vous faites bien sentir à quel point nos lois ont besoin de réforme. Elles seraient intolérables, s'il ne se trouvait pas tous les jours dans les tribunaux des ames éclairées et honnêtes qui en expliquent favorablement les contradictions, et qui en adoucissent la barbarie. Ce M. Pussort, qui rédigea l'ordonnance criminelle, était une ame bien dure; voyez comme il insulta M. Fouquet dans sa prison, et avec quel acharnement il voulait le perdre! Le premier président de Lamoignon ne fut jamais de son avis dans la rédaction de l'ordonnance.

Je ne sais, monsieur, si vous avez lu un petit *Commentaire sur les délits et les peines, par un avocat de province* [1]; il y a quelques faits curieux. Une seule page de votre discours vaut mieux que tout ce livre; je ne vous l'envoie qu'à cause de deux ou trois historiettes qui sont la confirmation de tous les sentiments que vous avez si bien exprimés.

J'ai toujours peur pour Grenoble, monsieur, qu'on ne vous demande à la capitale et au conseil. Partout où vous serez vous ferez du bien, et vous jouirez de la véritable gloire qui est la récompense des belles ames.

Je compte, parmi les consolations qui embellissent la fin de ma carrière, le souvenir que vous voulez bien conserver des moments que vous m'avez donnés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

[1] L'ouvrage est de Voltaire; voyez tome XLII, page 417. B.

4964. A M. HENNIN.

A Ferney, 15 février.

Vous savez, monsieur, que le pauvre Sirven est à Genève, et qu'il n'est représentant que contre le parlement de Toulouse. Son affaire va être plaidée au conseil des parties, après en avoir obtenu permission au conseil du roi.

J'ai reçu de son avocat des instructions qu'il faut que je lui communique. Je vous supplie de vouloir bien lui accorder un passe-port pour venir chez moi. Je crois qu'il vous en demandera bientôt un autre pour aller à Paris faire triompher une seconde fois l'innocence du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4965. A M. MARMONTEL.

16 février.

Bélisaire arrive; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force; car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit, et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des *Scythes*. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais comme il essuyait une espèce de petite persécution [1], il a cru devoir imiter Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre humain. Dieu vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très cher confrère.

4966. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 16 février.

Mon cher Cicéron, vous venez de faire pleurer le bon homme Sirven de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remerciements; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. Target [2], votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de Sirven. Je vous réponds que ce bon homme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les Calas étaient conduits par cinq ou six protestants du Languedoc, et Sirven n'a d'appui que moi; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un in-

[1] Voyez lettre 4885. B.

[2] Gui-Jean-Baptiste Target, né le 17 décembre 1733, mort le 7 septembre 1807. Il avait été membre de l'assemblée constituante. B.

stant à perdre. M. Chardon m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Caïenne [1], qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge; je compte sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme; et les protestants, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de La Roque, ne seront plus fâchés contre madame de Beaumont, à qui je présente mes très tendres respects.

N. B. Vous ferez très bien d'avertir, par une note, que ces longs délais ne doivent être imputés ni aux Sirven ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

4967. A M. DAMILAVILLE.

16 février.

L'article de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. Cassen [2]; j'étais fort content de M. Mariette, et je vous prie instamment de le lui dire: mais il faut laisser faire M. de Beaumont,

[1] Voltaire reparle de cette affaire dans la lettre 5023. B.

[2] Pierre Cassen, avocat au conseil du roi, est mort à Paris le 23 décembre 1767, âgé de quarante ans. C'est sous son nom que Voltaire fit, en 1768, imprimer sa *Relation de la mort de La Barre*; voyez tome XLII, page 361. B.

et ne le pas décourager. Il est actif, sa gloire est intéressée au succès; il est ami de M. Cassen; il fait encore travailler M. Target[1], qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles de Sirven.

Je vous demande deux graces, mon cher ami: c'est de voir Mariette pour le consoler, et Target et Cassen pour les remercier. J'ai très bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. Chardon; et il y a près d'un mois que M. Chardon m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des Sirven à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire[2] sur l'île de Sainte-Lucie, dont il a été intendant: ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des Sirven, les applaudissements des ames qui sont sensibles au mérite.

Nous avons reçu, maman Denis et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre de *la tolérance*, qui est le quinzième chapitre; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez Merlin, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. Mar-

[1] Voyez une des notes sur la lettre 4966. B.
[2] Voyez lettre 4937. B.

montel. Voici un petit mot pour lui[1], et l'autre pour M. de Beaumont[2]. Pardon, mon très cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

4968. A M. DAMILAVILLE.

17 février.

Sur votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les Sirven, et de l'envoyer à M. de Courteilles, pour le rendre à M. de Beaumont.

Nous avons jugé, madame Denis et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de Beaumont pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux. C'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence, et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de Courteilles qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de Beaumont qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire*, dans lequel il y a un si beau morceau sur *la tolérance*.

4969. A M. LEKAIN.

17 février.

Mon cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des *Scythes*, que j'ai envoyé pour vous à M. d'Ar-

[1] Lettre 4965. B.
[2] Lettre 4966. B.

gental, j'en adresse un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans *Tancrède*, où mademoiselle Clairon faillit à faire tomber la pièce, en y insérant ou en y fesant insérer des vers ridicules, tels que ceux-ci:

Voyant tomber leur chef, les Maures *furieux*
L'ont accablé de traits, dans leur *rage cruelle.*

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles; mais il n'y en a point pour Athamare, parceque vous le jouez: c'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles: je vous prie de faire mes très tendres compliments à mademoiselle Durancy, et de dire à M. Molé combien je m'intéresse à son rétablissement[1].

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

4970. DE M. LINGUET[2].

A Paris, le 19 février.

Je me conforme volontiers, monsieur, à une coutume très juste que je vois assez généralement établie: c'est que les

[1] On retrouvait ici le troisième alinéa de la lettre 4948. B.

[2] La réponse de Voltaire est du 15 mars; voyez n° 5004. Simon-Nicolas-Henri Linguet, avocat au parlement de Paris, né à Reims le 14 juillet 1736, a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 27 juin 1794. B.

jeunes auteurs vous adressent un exemplaire de leurs ouvrages, et qu'ils briguent pour leurs productions une place dans votre bibliothèque. Il est bien naturel que les premiers fruits d'un arbre soient cueillis par la main qui a le plus contribué à en affermir les racines. Les progrès de la raison et du goût parmi nous vous sont dus pour la plus grande partie. Ceux qui en profitent ne sauraient se dispenser de vous en marquer leur reconnaissance. La protection donnée par nos chanceliers à la littérature leur vaut un livre de chaque espèce : le même hommage vous est dû au même titre.

Le dieu du goût, ce dieu sensible et délicat,
Dont vous avez si bien fait connaître l'empire,
Vous a remis les sceaux de cet état.
Malgré les cris de la satire,
Il vous en a nommé le premier magistrat.
Ce poste-là pour la finance
Ne vaut pas tant, comme je crois,
Que la garde des sceaux de France;
Et ce n'est pas la seule différence
Qui distingue ces deux emplois.
Chacun peut se croire capable
De bien garder ces derniers sceaux.
Aussi voit-on à ce poste honorable
Prétendre à chaque instant des concurrents nouveaux.
Mais ici le cas est tout autre :
Vous n'aurez jamais de rivaux
Assez hardis pour demander le vôtre.

Il est bien vrai qu'il vous expose à recevoir de temps en temps des envois fâcheux, et à des lectures ennuyeuses. Mais vous usez sans doute du privilége des autres chanceliers, vous vous gardez bien de lire tous les placets qu'on vous adresse; et quand vous vous y croiriez obligé en conscience, ce ne serait, après tout, qu'un des inconvénients de votre place. Il n'y en a point, comme vous savez, qui n'ait des amertumes. Ce n'est que dans l'Église qu'on trouve des bénéfices sans charge.

Si vous dérogez pour moi aux prérogatives de la vôtre, si vous daignez jeter un coup d'œil sur la *Théorie des lois ci-*

viles[1], vous y trouverez peut-être bien des choses nouvelles; mais il y en aura beaucoup aussi que vous avez sûrement pensées avant moi. Je vous ai assez lu, je vous ai assez bien compris, pour être certain que vous ne me blâmerez pas d'avoir combattu les opinions de M. de Montesquieu. J'ai rendu justice à son grand génie en attaquant ses erreurs. C'est un esprit brillant qui est sujet à de fréquentes éclipses. Je n'en dis pas à beaucoup près tout ce que j'en aurais pu dire: il me reste des matériaux pour plus d'un volume. J'aurai occasion de les placer dans la suite de mon ouvrage, si je remplis jamais le grand projet que j'ai formé, celui d'attaquer dans sa source la multiplicité des lois, des tribunaux, des coutumes, etc.; de prouver que la simplicité, l'uniformité, sont ou doivent être les vrais ressorts de la politique, et que la complication ne fait que des monstres en tout genre. Vous sentez qu'en développant de pareils principes, il faudra souvent réfuter M. de Montesquieu, et c'est ce qui paraît aussi facile que nécessaire.

Je pense comme vous, monsieur, que la littérature, les arts, et tout ce qui y a rapport, sont des inventions très utiles pour les riches, des ressources très bonnes pour les hommes oisifs qui ont du superflu; ce sont des hochets qui les amusent dans l'état d'enfance perpétuelle où les retient l'opulence. Leur vivacité s'exerce sur ces bagatelles qui les occupent. L'attention qu'ils y donnent les empêche de faire du développement de leurs forces un usage plus dangereux.

Mais je crois fermement qu'il n'en est pas ainsi de l'autre portion infiniment plus nombreuse de l'humanité que l'on appelle peuple. Ces hochets spirituels deviennent pour lui des amulettes empoisonnés qui le gâtent et le corrompent sans retour. L'état actuel de la société le condamne à n'avoir que des bras. Tout est perdu dès qu'on le met dans le cas de s'apercevoir qu'il a aussi un esprit.

Si l'on pouvait n'illuminer qu'une de ces deux divisions du genre humain; s'il était possible d'intercepter tous les rayons

[1] Ouvrage de Linguet, 1767, in-12; 1774, trois volumes in-12. B.

qui vont de la petite à la grande, et d'entretenir une nuit éternelle sur celle des deux seulement qui n'est utile et soumise qu'autant qu'elle y reste, j'applaudirais volontiers aux travaux des philosophes et de leurs partisans. Mais songez-y, monsieur, le soleil ne saurait se lever pour la première que le crépuscule ne s'étende jusqu'à la seconde, quelque éloignée qu'elle en soit. Celle-ci, dès qu'elle est éclairée, tend nécessairement à apprécier l'autre, ou à se confondre avec elle. Il s'ensuit de là que le jour leur est funeste à toutes deux, et qu'une obscurité où elles vivent tranquilles, chacune dans leurs limites respectives, est infiniment préférable à des lumières qui ne leur apprennent qu'à se dédaigner, ou à se détester réciproquement.

Voilà, monsieur, ma petite profession de foi littéraire, à laquelle je serai toujours attaché, jusqu'au martyre exclusivement, etc.

4971. A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Les aveugles, mon cher ami, sont sujets à faire d'énormes méprises. Lorsque le paquet contenant le mémoire des Sirven arriva, nous ne songeâmes pas seulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes dessus avec avidité : il fut lu sur-le-champ, à haute et intelligible voix, par M. de La Harpe. Nous pleurions tous, nous disions tous : Ce M. de Beaumont s'est surpassé; le mémoire des Sirven est bien supérieur au mémoire des Calas; le conseil du roi fondra en larmes. Aussitôt nous envoyons le mémoire aux Sirven pour le signer; ils le signent; le mémoire part à l'adresse de M. de Courteilles. Quand tout cela est fait, on lit votre lettre; on voit que le mémoire est de vous, qu'il n'est point juridique, que Sirven ne devait point le signer : alors

nous nous promettons le secret. Je vous écris un mot à la hâte; je vous dis que votre mémoire est chez M. de Courteilles. Si on ne vous l'a pas remis, courez vite chez lui, reprenez votre excellent ouvrage; et, si vous voulez qu'il soit imprimé, renvoyez-le-moi; il fera un grand effet dans les pays étrangers : mais, surtout, que M. de Beaumont donne le sien; il nous fait périr par ses lenteurs.

Il y a six ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de Beaumont devrait avoir fini ses peines : il ne sait donc pas combien la vie est courte.

Bonsoir, mon très cher ami; mon corps et mes yeux vont bien mal; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Écr. l'inf....*

4972. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 février.

Monseigneur, j'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps, parceque vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le *Discours*[1] de M. de La Harpe, qui a remporté le prix à l'académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint:

[1] Voyez ma note sur la lettre 4874. B.

permettez-moi la liberté de vous le présenter; comptez qu'il est exact et fidèle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour *les Scythes;* je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copistes; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en serez content.

Je serais bien flatté si vous pouviez honorer la première représentation de votre présence.

J'ai bien des querelles avec M. d'Argental pour *les Scythes*, sur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous.

Je suis pénétré de vos bontés, elles font ma consolation dans mes misères. M. le chevalier de Jaucourt ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, si je ne m'étais pas égayé aux dépens de Jean-Jacques, de la demoiselle Levasseur, et de Catherine[1].

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaissance et le plus profond respect.

4973. A M. DORAT.

Le 20 février.

Il est vrai, monsieur, que j'avais été flatté de la promesse que vous m'aviez faite, lorsqu'une lettre que j'avais écrite à M. de Pezay[2] m'en attira une très

[1] Catherine Ferbot, qui joue un rôle dans le poëme de la *Guerre civile de Genève;* voyez tome XII, et aussi les *Questions sur les miracles*, tome XLII, page 220. B.

[2] Lettre 4895. B.

obligeante de vous. Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne sont pas faites pour lui.

Les procédés de J.-J. Rousseau ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste, personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public, s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux Desfontaines, aux Fréron, l'infame métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil Fréron, qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des Chaulieu et des La Fare, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de Pezay, votre ami.

Je vous répéterai[1] encore que j'ai été très touché

[1] Il l'avait déjà dit dans la lettre 4898. B.

des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être votre, etc.

4974. À M. COLINI.

Ferney, 20 février.

Êtes-vous actuellement à Paris, mon cher ami? Je vous écris à l'adresse que vous m'avez donnée. J'ignore l'objet de vos voyages; mais, quel qu'il soit, je vous en félicite, puisque vous ne les avez entrepris sans doute que pour le service de votre aimable souverain. Le rude hiver que nous avons essuyé a achevé de ruiner mon faible tempérament; j'éprouve tous les maux de la décrépitude; consolez-moi par le récit de vos plaisirs, et par les assurances de votre amitié.

Les tracasseries de Genève ont fait un peu de tort au petit pays que j'habite; elles ne nous ôteront pas le bel aspect dont nous commençons à jouir. Si notre climat est cruel l'hiver, il est charmant dans les autres saisons. La jouissance de la campagne et de la liberté est le plaisir de la vieillesse. L'idée d'être toujours aimé de vous redouble ce plaisir et adoucit tous mes maux.

4975. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 20 février.

Je suis bien aise que ce livre[1] qu'on a eu tant de peine à trouver ici vous soit parvenu, puisque vous le souhaitiez. Ce pauvre abbé Fleury, qui en est l'auteur, a eu le chagrin de l'avoir vu mettre à l'*index* à la cour de Rome. Il faut avouer que l'*Histoire de l'Église* est plutôt un sujet de scandale que d'édification.

L'auteur de la préface[2] a raison, en ce qu'il soutient que l'ouvrage des hommes se décèle dans toute la conduite des prêtres qui altèrent cette religion (sainte en elle-même[3]) de concile en concile, la surchargent d'articles de foi, et puis la tournent toute en pratiques extérieures, et finissent enfin par saper les mœurs avec leurs indulgences et leurs dispenses, qui ne semblent inventées que pour soulager les hommes du poids de la vertu; comme si la vertu n'était pas d'une nécessité absolue pour toute société, comme si quelque religion pouvait être tolérée sitôt qu'elle devient contraire aux bonnes mœurs.

Il y aurait de quoi composer des volumes sur cette matière; et les petits ruisseaux que je pourrais fournir se perdraient dans les immenses réservoirs et les vastes mers de votre seigneurie de Ferney. Vous écrire sur ce sujet, ce serait porter des corneilles à Athènes.

J'en viens à vos pauvres Genevois. Selon ce que disent les papiers publics, il paraît que votre ministère de Versailles s'est radouci sur ce sujet. Je le souhaite pour le bien de l'humanité. Pourquoi changer les lois d'un peuple qui veut les conserver? Pourquoi tracasser? Certainement il n'en reviendra pas une grande gloire à la France d'avoir pu opprimer

[1] L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, etc.; voyez tome XLIV, page 460; et LXIII, 50. B.

[2] Frédéric lui-même. B.

[3] « Simple en elle-même. » (*Édit. de Berlin.*)

une pauvre république voisine. Ce sont les Anglais qu'il faut vaincre, c'est contre eux qu'il y a de la réputation à gagner; car ces gens sont fiers et savent se défendre. Je ne sais si on réussira en France à établir leur banque. L'idée en est bonne; mais moi qui vois ces choses de loin, et qui peux me tromper, je ne crois pas qu'on ait bien pris son temps pour l'établir. Il faut avoir du crédit pour en former une; et, selon les bruits populaires, le gouvernement en manque.

Je vous fais mes remerciements de la façon dont vous avez défendu mes barbarismes et mes solécismes envers l'abbé d'Olivet[1]. Vous, et les grands orateurs, rendez toutes les causes bonnes. Si vous vous le proposiez, vous me donneriez assez d'amour-propre pour me croire infaillible comme un des quarante, tant l'art de persuader est un don précieux!

Je voudrais l'avoir pour persuader aux Polonais la tolérance. Je voudrais que les dissidents fussent heureux, mais sans enthousiasme, et de façon que la république fût contente. Je ne sais point ce que pense le roi de Pologne; mais je crois que tout cela pourra s'ajuster doucement, en modérant les prétentions des uns, et en portant les autres à se relâcher sur quelque chose.

Le Saint-Père a envoyé un bref dans ce pays-là: il n'y est question que de la gloire du martyre, de l'assistance miraculeuse de Dieu, du fer, du feu, de l'obstination[2], de zèle, etc., etc. Le Saint-Esprit l'inspire bien mal, et lui a fait faire, depuis son pontificat, toutes choses à contre-sens. A quoi bon donc être inspiré?

Il y a ici une comtesse polonaise; elle se nomme Crazinsca: c'est une espèce de phénomène. Cette femme a un amour décidé pour les lettres; elle a appris le latin, le grec, le français, l'italien, et l'anglais; elle a lu tous les auteurs classiques de chaque langue, et les possède bien. L'ame d'un bénédictin réside dans son corps: avec cela, elle a beaucoup d'esprit, et n'a contre elle que la difficulté de s'exprimer en français,

[1] Voyez la lettre 4894, tome LXIII, page 531. B.
[2] « De l'obstination de défense de la foi... » (*Édit. de Berlin.*)

langue dont l'usage ne lui est pas encore aussi familier que l'intelligence. Avec pareille recommandation vous jugerez si elle a été bien accueillie. Elle a de la suite dans la conversation, de la liaison dans les idées, et aucune des frivolités de son sexe. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle s'est formée elle-même, sans aucun secours. Voilà trois hivers qu'elle passe à Berlin avec les gens de lettres, en suivant ce penchant irrésistible qui l'entraîne.

Je prêche son exemple à toutes nos femmes, qui auraient bien une autre facilité que cette Polonaise à se former; mais elles ne connaissent pas la félicité de ceux qui cultivent les lettres; et parceque cette volupté n'est pas vive, elles ne la reconnaissent pas pour telle. Vous, quoique dans un âge avancé, vous leur devez encore les plus heureux moments de votre vie. Quand tous les autres plaisirs passent, celui-là reste; c'est le fidèle compagnon de tous les âges et de toutes les fortunes.

Puissiez-vous encore en jouir long-temps pour le bien de ces lettres mêmes, pour éclairer les aveugles, et pour défendre mes barbarismes! Je le souhaite de tout mon cœur. *Vale.*

Fédéric.

4976. A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

A Ferney, 21 février.

Il est vrai, monsieur le duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître persan avec des paysans scythes, et une demoiselle de qualité qui raccommode ses chemises et celles de son père, supposé qu'on eût des chemises en Scythie. Comme vous ne haïssez pas les choses bizarres, j'aurais pris sans doute la liberté de vous envoyer cette facétie, si je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *soupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli

le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante et quatorzième année, quoi qu'en disent mes mauvaises estampes. Vous voyez que ma tragédie n'est pas un jeu d'enfant, mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me souviens très bien que je vous ai remercié de votre beau certificat[1] en faveur d'Urcéus Codrus. Celui qui écrit sous ma dictée (parceque je suis aveugle tout l'hiver) se souvient très bien de vous avoir remercié de votre témoignage sur Urcéus. Nous sommes exacts, nous autres solitaires, parceque nous ne sommes point distraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Jansen. Je m'en rapporte bien à vous, surtout si vous avez autant d'argent que de goût.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi! cela n'est pas philosophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conservez-moi vos bontés; j'ai besoin de cette consolation, après avoir été vingt ans sans vous faire ma cour; car, si vous vous en souvenez, je me suis enfui de France au *Catilina* de Crébillon : c'était, pardieu! un détestable ouvrage, c'était le tombeau du sens commun; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous suis attaché pour le reste de ma vie avec bien du respect, et avec toute la vivacité des sentiments d'un jeune homme.

[1] C'est celui qui est tome XLII, page 482. B.

4977. A M. LEKAIN.

21 février.

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi avec la tragédie des *Scythes*, que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage; je vous demande en grace de me dire si vous pouvez la faire jouer le mercredi des Cendres, parceque si elle ne peut être jouée dans ce temps-là, il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup plus avantageux pour vous que la pièce fût jouée le mercredi des Cendres, parceque alors je serai plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire: d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je vous prie très instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour le reste de ma vie. V.

Corrections à la scène deuxième du cinquième acte, entre SOZAME *et* OBÉIDE.

OBÉIDE.

Avez-vous bien connu mes sentiments secrets?
Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire?

SOZAME.

Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sein d'Indatire;
Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel :
J'abhorre tes serments.

OBÉIDE.

Vous voyez cet autel,
Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare;
Vous savez quels tourments mon refus lui prépare.
Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter.

M. Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

4978. DE STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI,

ROI DE POLOGNE.

Varsovie, le 21 février.

Monsieur de Voltaire, tout contemporain d'un homme tel que vous, qui sait lire, qui a voyagé, et ne vous a pas connu, doit se trouver malheureux. Si le roi mon prédécesseur[1] eût vécu un an de plus, j'aurais vu Rome et vous. J'allais partir pour l'Italie lorsqu'il est mort, et je comptais revenir par chez vous. C'est un des plaisirs que me coûte ma couronne, et dont elle ne m'ôtera jamais le regret. Vous l'augmentez par votre lettre du 3 de ce mois; vous m'y tenez compte de faits qui ne sont malheureusement que des intentions. Plusieurs des miennes ont leur source dans vos écrits. Il vous serait souvent permis de dire : « Les nations feront des vœux pour que les « rois me lisent. »

Continuez, monsieur, à jouir de votre gloire, et à prouver au monde qu'il est des esprits qui ne s'épuisent point. Je suis bien véritablement, monsieur de Voltaire, votre très affectionné, STANISLAS-AUGUSTE, roi.

[1] Frédéric-Auguste II, mort à Dresde le 5 octobre 1763. B.

4979. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 février.

Je suis partagé, monsieur, entre la reconnaissance que je vous dois et l'admiration où je suis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos dissipations, vous ayez pu faire un plan si rempli de génie et de ressources. Nous convenons qu'il est l'ouvrage d'un esprit supérieur. Vous me direz : Pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? Vous en verrez les raisons dans le petit mémoire que nous envoyons à monsieur et à madame d'Argental.

Madame Denis, monsieur et madame de La Harpe, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire; nous sommes tous d'un avis unanime; nous osons même nous flatter que, quand vous verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables? Il en sera toujours d'une tragédie comme de

toutes les affaires de ce monde; il faut choisir entre les inconvénients les moins grands. Il y aura sans doute des critiques; *Zaïre*, *Mérope*, *Tancrède*, etc., en ont essuyé beaucoup, et *le Siége de Calais* a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes: mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang-froid.

Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'*Olympie*, que cette Olympie se jettera dans le bûcher de sa mère; et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire, que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous : mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment; comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience : on est sûr alors de travailler très mal; l'enthousiasme est entièrement éteint, l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez.

Agréez, monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour madame de Chauvelin, et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

4980. A M. LEKAIN.

A Ferney, 23 février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *Je ne puis*, substitué à ce terrible *Je l'accepte*[1].

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *Je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute, et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'Obéide, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de son cœur ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvénients, et ce qui nous paraît des beautés; nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner Athamare à la torture et aux supplices, et que si dans ce moment Obéide prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grace; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de

[1] Les *Scythes*, acte V, scène 1. B.

se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'Argental; nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaisseurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde; mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers:

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

Il faut mettre à la place [1]:

Vous savez quel tourment un refus lui prépare.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'Obéide.

Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral; je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bon homme Hermodan, avec une pitié noble:

Vieillard, ton fils n'est plus.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper,

[1] La correction a été faite acte V, scène 2; voyez t. VIII, p. 261. B.

madame Denis, madame de La Harpe, madame Dupuits, M. de La Harpe, M. Dupuits, M. Cramer, et moi; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue : croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de *Tancrède*, qu'on voulait me faire changer.

4981. A M. LEKAIN.

25 février.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public égaré semble ne vouloir que des événements incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardi. Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changements, et je me flatte que vous en avez fait usage. En voici encore un au quatrième acte [1], dans lequel Indatire a nécessairement trop raison contre Athamare. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet; c'est après ce vers d'Indatire :

A servir sous un maître on me verrait descendre!

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république
Insensible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que si, dans la scène entre Obéide et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'Obéide :

Une invincible loi me tient sous son empire [2], etc.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret. Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

[1] Scène 2. B.
[2] Ils n'ont pas été retranchés; voyez tome VIII, page 262. B.

4982. A M. CHRISTIN.

25 février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de si tôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre Fantet; je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du *Commentaire*[1]. Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. Servan, avocat général de Grenoble, a fait un discours très pathétique sur le même sujet[2]; il est imprimé, et vous l'avez peut-être vu. La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots[3]: *Malheur aux persécuteurs ! ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais tandis que la raison parle, le fanatisme hurle; on poursuit Fantet; on en poursuit bien d'autres. M. Le Riche se signale en faveur de Fantet. J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune, si je pouvais agir, je ne laisserais pas accabler ainsi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'est fort peu de chose.

[1] *Sur le traité des Délits et des peines;* voyez tome XLII, page 417. B.
[2] *Discours sur l'administration de la justice criminelle,* 1767, in-8°. B.
[3] Voyez lettre 4903.

Madame Denis vous fait bien ses compliments : je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

4983. A M. MARIOTT,

AVOCAT GÉNÉRAL D'ANGLETERRE.

26 février.

Monsieur, je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parceque, dans le commerce des hommes comme dans la physique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il est vrai que j'ai passé près de trois mois sans vous répondre; mais c'est que je suis plus vieux que Milton, et que je suis presque aussi aveugle que lui. Comme on envie toujours son prochain, je suis jaloux de milord Chesterfield, qui est sourd[1]. La lecture me paraît plus nécessaire dans la retraite que la conversation. Il est certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au hasard. Il me semble que celui qui veut s'instruire doit préférer ses yeux à ses oreilles; mais, pour celui qui ne veut que s'amuser, je consens de tout mon cœur qu'il soit aveugle, et qu'il puisse écouter des bagatelles toute la journée.

Je conçois que votre belle imagination est quelquefois très ennuyée des tristes détails de votre charge. Si on n'était pas soutenu par l'estime publique et par l'espérance, il n'y a personne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'aussi beaux vers que vous, pour s'appesantir

[1] Voltaire a publié, en 1775, *Les oreilles du comte de Chesterfield et le chapelain Goudman;* voyez tome XXXIV, page 423. B.

sur des matières contentieuses, et pour deviner l'esprit d'un testateur et l'esprit de la loi.

Ma mauvaise santé ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde; c'est un grand service que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille; je suis entouré du plus beau paysage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux, qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainsi j'ai le plaisir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté son pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le sien, ou du moins pour le voisinage. Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune. Sa sacrée majesté le Hasard décide de tout.

Le cardinal Bentivoglio, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suisses, et même ne traite pas trop bien leurs personnes; mais c'est qu'il passa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit est le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais surtout celui de Gex, que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suisse est l'enfer, et l'autre moitié est le paradis.

Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui lui convient: mais il ne faudrait pas juger des bords charmants de la Tamise par les rochers de Derbyshire. Je crois la querelle de M. Hume et de J.-J. Rousseau

terminée, par le mépris public que Rousseau s'est attiré, et par l'estime que M. Hume mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de Jean-Jacques, qui s'est efforcé de prouver que M. Hume n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté : il pousse contre lui trois arguments qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur*[1]. Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour sa majesté. Cet homme me paraît complètement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre ; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage peut prendre ce parti ; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si vous voyez M. Francklin[2], je vous supplie, monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

4984. A CATHERINE II.

A Ferney, 27 février.

Madame, votre majesté impériale daigne donc[3] me faire juge de la magnanimité avec laquelle elle prend

[1] Dans la lettre de J.-J. Rousseau à Hume, du 10 juillet 1766, il y a *troisième soufflet sur la joue de mon patron*. B.

[2] Benjamin Francklin, né en 1706, mort en 1790. B.

[3] Dans la lettre 4903. B.

le parti du genre humain. Ce juge est trop corrompu et trop persuadé qu'on ne peut répondre que des sottises tyranniques à votre excellent mémoire. Ne pouvoir jouir des droits de citoyen, parcequ'on croit que le Saint-Esprit ne procède que du Père, me paraît si fou et si sot, que je ne croirais pas cette bêtise, si celles de mon pays ne m'y avaient préparé. Je ne suis pas fait pour pénétrer dans vos secrets d'état; mais je serais bien attrapé si votre majesté n'était pas d'accord avec le roi de Pologne; il est philosophe, il est tolérant par principe; j'imagine que vous vous entendez tous deux comme larrons en foire pour le bien du genre humain, et pour vous moquer des prêtres intolérants.

Un temps viendra, madame, je le dis toujours, où toute la lumière nous viendra du Nord[1]: votre majesté impériale a beau dire[2], je vous fais étoile, et vous demeurerez étoile. Les ténèbres cimmériennes resteront en Espagne; et à la fin même, elles se dissiperont. Vous ne serez ni ognon, ni chatte, ni veau d'or, ni bœuf Apis; vous ne serez point de ces dieux qu'on mange, vous êtes de ceux qui donnent à manger. Vous faites tout le bien que vous pouvez au dedans et au dehors. Les sages feront votre apothéose de votre vivant; mais vivez long-temps, madame,

[1] Dans sa lettre du 22 décembre 1766, n° 4879, Voltaire avait dit à Catherine qu'elle était *l'astre le plus brillant du Nord*. Dans l'*Épître* qu'il lui adressa en 1771 (voyez tome XIII), il dit:

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. B.

[2] Dans sa lettre n° 4903, Catherine refuse la place que Voltaire lui donne parmi les astres. B.

cela vaut cent fois mieux que la divinité; si vous voulez faire des miracles, tâchez seulement de rendre votre climat un peu plus chaud. A voir tout ce que votre majesté fait, je croirai que c'est pure malice à elle si elle n'entreprend pas ce changement: j'y suis un peu intéressé; car, dès que vous aurez mis la Russie au trentième degré, au lieu des environs du soixantième, je vous demanderai la permission d'y venir achever ma vie; mais, en quelque endroit que je végète, je vous admirerai malgré vous, et je serai avec le plus profond respect, madame, de votre majesté impériale, etc.

4985. A M. DAMILAVILLE.

27 février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses *parents*[1] d'une manière très forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infame. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit: c'est un Protée né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux

[1] Cette lettre manque. B.

en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardents sur leur tête; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. Dieu et la raison savent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. Lembertad finie; ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de Choiseul, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très content de la conversation du curé et du marguillier[1], dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique*, qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays.

Je suis, pour *les Scythes*, à peu près dans le même cas où Beaumont est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours si j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous n'avez point eu *les Scythes*. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de Chastellux est une belle ame.

[1] *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains; par M. Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine*, 1767, in-8°. B.

Il a des parents qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de Platon[1] sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance*[2] : « L'apothéose n'est pas si fort à desirer « qu'on le pense ; on la partage avec des veaux, des « chats, des ognons, etc., etc., etc. Malheur aux per- « sécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divi- « nités-là. » Elle m'ajoute que « les suffrages de « MM. Diderot et Dalembert l'encouragent beaucoup « à bien faire. »

Voici le premier chant de *la Guerre de Genève*, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

4986. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 février.

Votre souvenir m'a bien touché, monsieur, et votre ouvrage[3] a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parents ou les amis qui fesaient les

[1] Diderot. B.
[2] Du 9 de janvier 1767. K.
[3] *Portrait historique de Stanislas-le-Bienfesant*, 1767, in-8°. B.

oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle a toujours l'air charlatan; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où sont les courtisans dignes de louer un bon roi? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue; les lettres de Brutus sont peut-être plus belles que celles de Cicéron; César écrivait comme Salluste: il n'en est pas ainsi parmi nous autres Welches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles; je ne vous ai jamais oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti, dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que Newton se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si Dieu, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire: on aurait seulement à leur dire que leur feu élémentaire n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher Panpan[1]; c'est une ame digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser: ces belles semences ne produiront plus rien, c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

Notre lac de Genève fait bien ses compliments à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons à la vérité des dragons, mais ils sont aussi tranquilles que les Genevois.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

4987. A M. MARMONTEL.

28 février.

Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas Bélisaire qui est aveugle, c'est la Sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre[2] de l'impératrice de Russie, en

[1] M. De Vaux. K.
[2] Voyez n° 4903. B.

m'envoyant son édit *sur la tolérance* : « L'apothéose « n'est pas si fort à desirer que l'on pense; on la « partage avec des veaux, des chats, des ognons, « etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs! ils méri- « tent d'être rangés avec ces divinités-là. »

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de cartons. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour madame Geoffrin, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé.

Bon soir, mon cher confrère; jouissez de votre gloire et du ridicule des docteurs.

4988. A M. PANCKOUCKE.

28 février.

J'ai reçu de vous, monsieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucrèce*[1], et votre *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*[2]. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de Buffon, et non pas de Catherin Fréron. Vous nous rappelez ces beaux jours

[1] La *Traduction libre de Lucrèce* (par Panckoucke) porte le millésime 1768, et est en deux volumes in-12. B.

[2] Le *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*, dont parle ici Voltaire, est peut-être celui qui porte absolument le même titre, et qui est dans le *Journal encyclopédique*, second cahier de décembre 1765, et premier de janvier 1766. B.

où les Estienne honoraient la typographie par la science.

Je doute fort que M. de La Harpe, que je crois très supérieur au Tassoni, veuille s'abaisser à traduire le *Tassoni*. La *Secchia rapita* est un très plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit, et sans graces. Il n'a eu cours en Italie que parceque l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. Si on voulait faire un poëme burlesque, il faudrait choisir pour sujet les querelles de Genève[1], et surtout être plus plaisant que Tassoni, qui ne l'est point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous suis très obligé, monsieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'estime le plus[2]. Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de Buffon, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de *l'Année littéraire*, auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de Buffon, n'est pas fait pour imprimer des sottises du Pont-Neuf.

Au reste, monsieur, je voudrais pouvoir vous prou-

[1] Voyez lettre 4906. B.

[2] L'*Encyclopédie*. K.

ver l'estime que vous m'avez inspirée, quand j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

4989. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 28 février.

Je félicite l'Europe des productions dont vous l'avez enrichie pendant plus de cinquante années, et je souhaite que vous en ajoutiez encore autant que les Fontenelle, les Fleury et les Nestor en ont vécu. Avec vous finit le siècle de Louis XIV. De cette époque si féconde en grands hommes, vous êtes le dernier qui nous reste. Le dégoût des lettres, la satiété des chefs-d'œuvre que l'esprit humain a produits, un esprit de calcul, voilà le goût du temps présent.

Parmi la foule de gens d'esprit dont la France abonde, je ne trouve pas de ces esprits créateurs, de ces vrais génies qui s'annoncent par de grandes beautés, des traits brillants, et des écarts même. On se plaît à analyser tout. Les Français se piquent à présent d'être profonds. Leurs livres semblent faits par de froids raisonneurs; et ces graces qui leur étaient si naturelles, ils les négligent.

Un des meilleurs ouvrages que j'aie lus de long-temps est ce *factum* pour les Calas, fait par un avocat [1] dont le nom ne me revient pas. Ce *factum* est plein de traits de véritable éloquence, et je crois l'auteur digne de marcher sur les traces de Bossuet, etc., non comme théologien, mais comme orateur.

Vous êtes environné d'orateurs qui haranguent à coups de baïonnettes et de cartouches : c'est un voisinage désagréable pour un philosophe qui vit en retraite, plus encore pour les Genevois.

[1] J'hésite entre le *Mémoire* de Sudre et celui d'Élie de Beaumont, mentionnés dans ma note, tome XL, page 500, sous les n°s II et IV. B.

Cela me rappelle le conte du Suisse qui mangeait une omelette au lard un jour maigre, et qui, entendant tonner, s'écria : Grand Dieu ! voilà bien du bruit pour une omelette au lard [1]. Les Genevois pourraient faire cette exclamation en s'adressant à Louis XV. La fin de ce blocus ne tournera pas à l'avantage du peuple. Ce qu'ils pourraient faire de plus judicieux serait de céder aux conjonctures, et de s'accommoder. Si l'obstination et l'animosité les en empêchent, leur dernière ressource est l'asile que je leur prépare, et qui se trouve dans un lieu que vous jugez très bien qui leur sera convenable [2].

Je ne sais quel est le jeune homme dont vous me parlez [3]. Je m'informerai s'il se trouve à Vesel quelqu'un de ce nom. En cas qu'il y soit, votre recommandation ne lui sera pas inutile.

Voici de suite trois jugements bien honteux pour les parlements de France. Les Calas, les Sirven et La Barre devraient ouvrir les yeux au gouvernement, et le porter à la réforme des procédures criminelles : mais on ne corrige les abus que quand ils sont parvenus à leur comble. Quand ces cours de justice auront fait rouer quelque duc et pair par distraction, les grandes maisons crieront, les courtisans mèneront grand bruit, et les calamités publiques parviendront au trône.

Pendant la guerre, il y avait une contagion à Breslau : on enterrait cent vingt personnes par jour; une comtesse dit : « Dieu merci, la grande noblesse est épargnée ; ce n'est que le « peuple qui meurt. » Voilà l'image de ce que pensent les gens en place, qui se croient pétris de molécules plus précieuses que ce qui fait la composition du peuple qu'ils oppriment. Cela a été ainsi presque de tout temps. L'allure des grandes monarchies est la même. Il n'y a guère que ceux qui ont souffert l'oppression qui la connaissent et la détestent. Ces enfants

[1] Beaucoup d'auteurs, et Voltaire lui-même (voyez tome XLIII, page 511), attribuent ce mot à Desbarreaux. B.

[2] A Clèves; voyez lettres 4697 *bis*, 4724, 4727, 4735, 4740. B.

[3] La lettre où Voltaire parle, pour la première fois, à Frédéric du malheureux d'Étallonde de Morival paraît perdue. B.

de la fortune, qu'elle a engourdis dans la prospérité, pensent que les maux du peuple sont exagération, que des injustices sont des méprises; et pourvu que le premier ressort aille, il importe peu du reste.

Je souhaite, puisque la destinée du monde est d'être mené ainsi, que la guerre s'écarte de votre habitation, et que vous jouissiez paisiblement dans votre retraite d'un repos qui vous est dû, sous les ombrages des lauriers d'Apollon : je souhaite encore que, dans cette douce retraite, vous ayez autant de plaisir que vos ouvrages en ont donné à vos lecteurs. A moins d'être au troisième ciel [1], vous ne sauriez être plus heureux.

FÉDÉRIC.

4990. A M. LA COMBE.

A Ferney, février.

Non, monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis [2], et qui voulez bien vous charger de donner une édition correcte des *Scythes*, dès que je pourrai vous faire connaître l'original.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, monsieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à vos judicieuses lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach [3], ni le lire. Les neiges, dans lesquelles

[1] « Au premier ciel. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] La tragédie du *Triumvirat*, que Voltaire voulait qu'on attribuât à un jésuite. B.

[3] *Almanach philosophique en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine en quatre classes; à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savants, et du vulgaire des curieux,*

je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de Virgile; je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni son talent ni la faveur d'Auguste, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de Laverdi, comme Virgile avec Mécène.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, *les Scythes*, que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra-comique, et c'est ce qu'il faut à nos belles dames.

J'ai préparé un *Avis*[1] au public, dans lequel je dis que le sieur Duchesne, qui demeurait au *Temple du Goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentiments de l'amitié, sans formules inutiles.

4991. A M. LEKAIN.

2 mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous *les Scythes* du

par un auteur très philosophe. A Goa, chez Dominique Ferox, imprimeur du grand-inquisiteur, à l'*Auto-da-fé*, rue des Fous; pour l'an de grace 1767, in-12. B.

[1] C'est l'*Avis au lecteur* qui est tome VIII, page 275. B.

monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue *les Scythes* devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parcequ'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de Cramer ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez; mais, puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une pièce déjà imprimée que pour une qui serait toute neuve.

Je vous prie de vous amuser, pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles tous les changements que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande : c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à Sozame à parler avant sa fille, et qu'Obéide devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler Athamare. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré[1]:
Je respecte un usage en ces lieux consacré;
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'Obéide qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu sans doute l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ses sentiments se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès.

Madame Denis vous fait mille compliments; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus; mais M. de La Harpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon ame.

4992. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Du 3 mars.

Sire, j'entends très bien l'aventure des *Deux chiens*[2], et je l'entends d'autant mieux que je suis un peu mordu. Mes petites possessions touchent aux portes de Genève. Tout commerce est interrompu par cette

[1] Voyez tome VIII, page 273. B.

[2] Voyez, dans les *OEuvres posthumes de Frédéric*, la fable intitulée *les deux Chiens et l'Homme*. B.

ridicule guerre; elle n'ensanglante pas encore la terre, mais elle la ruine. Vos chiens répondent très pertinemment à nos héros français et bernois. Il est certain que si les animaux raisonnaient avec les hommes, ils auraient toujours raison, car ils suivent la nature, et nous l'avons corrompue.

A l'égard du *Violon*[1], je crains de n'entendre pas le mot de l'énigme. Est-ce le roi de Pologne, qui, ne pouvant pas lui-même venir à bout de ses évêques, s'est voulu secrètement appuyer de votre majesté, de la Russie, de l'Angleterre, et du Danemark, et qui n'est actuellement appuyé que de la Russie? Est-ce l'impératrice de Russie, qui soutient seule à présent le fardeau qu'elle avait voulu partager avec trois puissances?

Il me paraît que je tourne autour du mot de l'énigme[2]; mais je peux me tromper; vous savez que je ne suis pas grand politique.

Votre alliée l'impératrice a eu la bonté de m'envoyer son mémoire justificatif[3], qui m'a semblé bien fait. C'est une chose assez plaisante, et qui a l'air de la contradiction, de soutenir l'indulgence et la tolérance les armes à la main; mais aussi l'intolérance est si odieuse, qu'elle mérite qu'on lui donne sur les oreilles. Si la superstition a fait si long-temps la guerre, pourquoi ne la ferait-on pas à la superstition? Hercule allait combattre les brigands, et Bellérophon les Chimères; je ne serais pas fâché de voir des Her-

[1] Voyez, dans les *OEuvres posthumes de Frédéric*, le conte du *Violon*. B.
[2] Voyez lettre 5020. B.
[3] *Manifeste sur les dissensions de Pologne*. B.

cule et des Bellérophon délivrer la terre des brigands et des Chimères catholiques.

Quoi qu'il en soit, vos deux contes sont bien plaisants; votre génie est toujours le même, votre raison supérieure est toujours ingénieuse et gaie. J'espère que votre majesté daignera m'envoyer quelque nouveau conte sur la folie de ne vouloir pas qu'un prince afferme son bien[1], lorsqu'il est permis au dernier paysan d'affermer le sien: cela ne me paraît pas juste, et mérite assurément un troisième conte.

J'ai eu l'honneur de vous parler, dans ma dernière lettre[2], du nommé Morival, cadet dans un de vos régiments à Vesel; c'est un jeune homme très bien né, et dont on rend de fort bons témoignages. Est-il convenable qu'il ait été condamné à être brûlé vif chez des Picards, pour n'avoir pas salué une procession de capucins, et pour avoir chanté deux chansons? L'inquisition elle-même ne commettrait pas de pareilles horreurs. Pour peu qu'on jette les yeux sur la scène de ce monde, on passe la moitié de sa vie à rire, et l'autre moitié à frémir.

Conservez-moi, sire, vos bontés, pour le peu de temps que j'ai encore à végéter et à ramper sur ce malheureux et ridicule tas de boue.

4993. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 4 mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher

[1] Voyez lettre 4810. B.
[2] Elle paraît perdue. B.

Cicéron; je n'ai pas actuellement auprès de moi celui[1] qui vous fait d'ordinaire mes remerciements; mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes seront de bronze, ou les Sirven seront justifiés comme les Calas. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestants et les catholiques vous béniront également, et personne assurément ne vous enviera la terre de Canon[2]. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. Damilaville. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne; le second sera signé par Sirven et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parcequ'ils ont promis de continuer aux Sirven la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai Sirven et une de ses filles, aussitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remerciements. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

[1] Wagnière. B.

[2] Voyez tome LXIII, page 366. B.

4994. A M. DAMILAVILLE.

4 mars.

Mon cher ami, le mémoire des Sirven réussira. Les traits du premier mémoire, conservés dans le second, feront un très grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau.

Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez. Vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte, quand je les ferai partir. Il faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul: nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle que l'on fait à mon cher Marmontel n'est qu'une farce, en comparaison de la tragédie des Sirven et des Calas. Cette farce sera sifflée. Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon [1], sur la bêtise de la sacrée faculté:

Vénérables sorboniqueurs,
De l'enfer savants chroniqueurs,
Vous prétendez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu:
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle!

Vous voyez que les provinces se forment.

Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des *Scythes*. Je vous dirai seulement qu'un serment de punir de mort les gens convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait

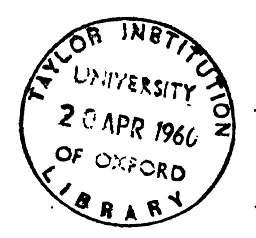
[1] C'est-à-dire de Voltaire lui-même. B.

le mémoire de M. de Beaumont; il faudrait avoir une ame de bronze pour ne pas accorder une évocation aux Sirven. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu d'une accusation de parricide. Mon cher grand-écuyer y est surtout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux *Scythes*: je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Genevois, qui y sont un peu houspillés. Monsieur et madame de La Harpe la jouent très bien; elle nous fait un très grand effet. Les changements que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables : ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts; mais il ne la faut donner que quand mademoiselle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce *tripot* que dans celui de Nicolet.

Si le grand-écuyer et le grand-turc veulent se donner le plaisir des répétitions, ils feront un grand plaisir au Scythe, qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment *la Guerre de Genève* [1], dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques moments ceux qui connaissent les masques.

[1] Voyez ce poëme, tome XII. B.



4996. A M. LEKAIN.

4 mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé, quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas Dauberval, et que Grandval conviendrait mieux : c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiselle Durancy, surtout dans les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante :

> Si la Perse a pour toi des charmes si puissants,
> Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
> J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie,
> Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie:
> Mais je serais barbare en t'osant proposer
> De *supporter un joug* qui commence à peser, etc.[1].

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle, sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non* de la manière dont on dit *oui*? Si

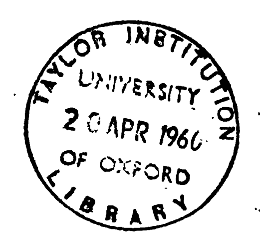
[1] Voyez tome VIII, page 271. B.

le mémoire de M. de Beaumont; il faudrait avoir une ame de bronze pour ne pas accorder une évocation aux Sirven. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu d'une accusation de parricide. Mon cher grand-écuyer y est surtout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux *Scythes*: je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Genevois, qui y sont un peu houspillés. Monsieur et madame de La Harpe la jouent très bien; elle nous fait un très grand effet. Les changements que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables : ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts; mais il ne la faut donner que quand mademoiselle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce *tripot* que dans celui de Nicolet.

Si le grand-écuyer et le grand-turc veulent se donner le plaisir des répétitions, ils feront un grand plaisir au Scythe, qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment *la Guerre de Genève* [1], dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques moments ceux qui connaissent les masques.

[1] Voyez ce poëme, tome XII. B.



4996. A M. LEKAIN.

4 mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé, quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas Dauberval, et que Grandval conviendrait mieux : c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiselle Durancy, surtout dans les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante :

Si la Perse a pour toi des charmes si puissants,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie,
Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie:
Mais je serais barbare en t'osant proposer
De *supporter un joug* qui commence à peser, etc.[1].

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle, sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non* de la manière dont on dit *oui*? Si

[1] Voyez tome VIII, page 271. B.

elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissants. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien; je vous embrasse de tout mon cœur.

4997. A M. DORAT.

4 mars.

Je ne sais, monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement; mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers; ils sont, à mon gré, plus remplis de graces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure, sur mon honneur, que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises couvertes par d'autres sottises tombent dans un éternel oubli au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire de Sirven, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi; il m'intéresse beaucoup plus que *les Scythes*, dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre; mais on imprime tout : on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront

probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à mademoiselle Durancy, à qui j'en avais promis un depuis très long-temps. Je ne connaissais point mademoiselle Dubois; je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plus tôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble desirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne pendant trois actes entiers; c'est une fille d'un petit canton suisse qui épouse un Suisse; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié; c'est là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, monsieur, de compter sur les sentiments très sincères de votre très humble, etc.

4998. A M. LEKAIN.

Mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars.

Il m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des *Scythes*, quelques fondements de la loi qui fait le sujet du cinquième acte; mais il n'est pas naturel qu'on parle dans un mariage de venger la mort d'un époux dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans *Tancrède* et dans *Brutus*, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie; on peut commencer dans *OEdipe*

par la proscription du meurtrier de Laïus : cet artifice serait grossier et impraticable dans *les Scythes.* Cependant il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a, en effet, existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte; voici le couplet qu'Indatire doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : *En ce temple si simple.*

Cet autel me rappelle à ces forêts si chères;
Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :
Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix,
Que ton heureux époux est nommé par ton choix.
L'hymen est parmi nous le nœud que la nature
Forme entre deux amants, de sa main libre et pure.
Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,
Les folles vanités, l'orgueil ambitieux,
De cent bizarres lois la contrainte importune,
Soumettent tristement l'amour à la fortune :
Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi;
D'un mercenaire hymen on ignore la loi;
On fait sa destinée. Une fille guerrière
De son guerrier chéri court la noble carrière,
Se plaît à partager ses travaux et son sort,
L'accompagne aux combats, et sait venger sa mort.
Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire?
La sincère Obéide aime-t-elle Indatire?

OBÉIDE.

Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc.

Non-seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte, mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères compliments. Je persiste toujours à croire qu'il ne faut donner que cinq ou six représentations avant Pâques. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce

cas, l'approbation du public pourra produire quelque avantage aux acteurs après Pâques.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

........C'est assez, seigneur, j'ai tout prévu :
J'ai pesé mon destin, et tout est résolu.
Une invincible loi me tient sous son empire ;
La victime est promise au père d'Indatire ;
Je tiendrai ma parole, allez, il vous attend :
Qu'il me garde la sienne ; il sera trop content.

SOZAME.

Tu me glaces d'horreur !

OBÉIDE.

Hélas ! je la partage.
Seigneur, le temps est cher, achevez votre ouvrage,
Laissez-moi m'affermir ; mais surtout obtenez
Un traité nécessaire à ces infortunés, etc.

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner *sénat agreste?* Ils n'ont pas vu les conseils généraux des petits cantons suisses. Le mot *agreste* est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques Frérons peuvent s'en effaroucher au parterre ; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

4999. A M. DAMILAVILLE.

6 mars.

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. Lembertad[1]. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser, au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si

[1] Ce petit mot pour Dalembert manque. B.

on aura le temps de jouer cette rapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lembertad[1], mais comment faire? Bonsoir, mon cher ami.

5000. A M. L'ABBÉ BÉRAULT[2].

Le 11 mars.

Non seulement, monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *la Terre-Promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé: il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poétique sans doute que les conquêtes de Josué, et tout ce qui les a précédées et suivies. Aucune fiction grecque n'en approche; chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable, qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui fesaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de Dieu partout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. Josué pouvait aisément passer à gué le Jourdain, qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits; mais Dieu fait remonter le fleuve vers sa source, pour manifester sa puissance.

[1] Voyez page 89. B.

[2] Antoine-Henri Bérault de Bercastel, né près de Metz vers 1720, mort vers 1800, est auteur de *La conquête de la Terre-Promise*, poëme, 1766, deux volumes in-8°, et d'autres ouvrages. B.

Il n'était pas nécessaire que Jéricho tombât au son des cornemuses, puisque Josué avait des intelligences dans la ville par le moyen de Rahab la prostituée. Dieu fait tomber les murs, pour faire voir qu'il est le maître de tous les événements. Les Amorrhéens étaient déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel; il n'était pas nécessaire que Dieu arrêtât le soleil et la lune à midi, pour que Josué triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si Dieu arrête le soleil et la lune, c'est pour faire voir aux *Juifs* que le soleil et la lune dépendent de lui.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poésie, c'est que le sujet est petit, et les moyens grands. Josué ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après; mais la nature entière est en convulsion pour la petite tribu d'Éphraïm. C'est ainsi qu'Énée, dans Virgile, s'établit dans un village d'Italie avec le secours des dieux. Le grand avantage que vous avez sur Virgile, c'est que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le mensonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui est encore un avantage. Il est vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à Josué, mais elles sont sacrées, ce qui est bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir osé résister à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne saurait pendre, pour la bonne cause, trop de princes hérétiques.

Jugez, monsieur, quel est mon regret de n'avoir

pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

5001. A M. LEKAIN.

A Ferney, 11 mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des *Scythes*. Le cinquième acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'Athamare quand il encourage Obéide à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux, et terrible, qu'Obéide y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvénients; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées pour tout fruit de mes travaux m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à

Fréron et Coqueley, son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les changements faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend surtout de la santé de madame la dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement.

N. B. Mademoiselle Dubois s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'Obéide; je l'ai détrompée comme je le devais.

5002. A M. LE RICHE.

14 mars.

Le parlement de Besançon doit être très flatté, monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général[1], agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

M. l'avocat Arnoult est l'homme le plus propre à bien servir Fantet. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat, à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que Fantet est

[1] Doroz; voyez tome LXIII, page 334. B.

à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à monsieur le premier président[1]. Ma recommandation auprès du président De Brosses ne serait pas bien reçue; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tournay à vie[2], que de mériter mon amitié par des procédés généreux; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour Fantet redoublent, monsieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite?

5003. A M. CHRISTIN.

14 mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami; et quand on n'est pas aussi fort que l'archange Michel, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis; il faut attendre qu'il y ait une trêve, pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que Fantet[3]

[1] Cette lettre est perdue. B.

[2] Voyez tome LX, page 17. B.

[3] Libraire de Besançon, poursuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philosophiques. K.

y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense; avertissez-moi quand Fantet sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des Sirven prend le train le plus favorable; et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison et l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne! L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs états; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentiments. Ma patrie ne va pas encore jusque là; mais la dernière aventure du bureau de Colonges[1] prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *Honnêtetés*[2] à M. Le Riche, et quelques *Questions*[3].

Mille tendres amitiés.

5004. A M. LINGUET[4].

15 mars.

. . . .

. . . .

Je crois, comme vous, monsieur, qu'il y a plus

[1] Voyez lettres 5023 et 5024. B.

[2] Les *Honnêtetés littéraires;* voyez tome XLII, page 632. B.

[3] Les *Questions de Zapata;* voyez tome XLIII, page 7. B.

[4] Réponse au n° 4970. B.

d'une inadvertance dans l'*Esprit des Lois*[1]. Très peu de lecteurs sont attentifs; on ne s'est point aperçu que presque toutes les citations de Montesquieu sont fausses. Il cite le prétendu *Testament du cardinal de Richelieu*, et il lui fait dire au chapitre v, dans le livre III, que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Ce testament, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit précisément le contraire; et ce n'est point au sixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à Plutarque que les femmes n'ont aucune part au véritable amour[2]. Il ne songe pas que c'est un des interlocuteurs qui parle ainsi, et que ce Grec, trop grec, est vivement réprimandé par le philosophe Daphneüs, pour lequel Plutarque décide. Ce dialogue est tout consacré à l'honneur des femmes; mais Montesquieu lisait superficiellement, et jugeait trop vite.

C'est la même négligence qui lui a fait dire que le grand-seigneur n'était point obligé par la loi de tenir sa parole[3]; que tout le bas commerce était infame chez les Grecs[4]; qu'il déplore l'aveuglement de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb[5], qui lui proposait les Indes, etc. Vous remarquerez que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique avant que François Ier fût né.

[1] On trouve dans divers ouvrages de Voltaire des critiques de l'*Esprit des Lois;* voyez ma note, tome XXXI, page 86. B.

[2] Livre II, chapitre IX, note 2. B.

[3] Livre III, chapitre IX. B.

[4] Livre IV, chapitre VIII. B.

[5] Livre XXI, chapitre XXII. B.

La vivacité de son esprit lui fait dire au même endroit, livre XXI, chapitre XXII, que le conseil d'Espagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure. Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les états de Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Espagnols n'avaient point de manufactures; qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle qui croît dans leurs domaines.

Presque tous les exemples qu'il apporte sont tirés des peuples inconnus du fond de l'Asie, sur la foi de quelques voyageurs mal instruits ou menteurs.

Il affirme [1] qu'il n'y a de fleuve navigable en Perse que le Cyrus: il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, et le Phase, l'Indus même, qui a coulé longtemps sous les lois des rois de Perse. Chardin nous assure, dans son troisième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverse Ispahan, est aussi large que la Seine à Paris, et qu'il submerge souvent des maisons sur les quais de la ville.

Malheureusement le système de l'*Esprit des Lois* a pour fondement une antithèse qui se trouve fausse. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu; et, pour soutenir ce prétendu bon mot: La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préfé-

[1] Il y a dans Montesquieu, livre XXIV, chapitre XXVI: « M. Chardin « dit qu'il n'y a point de fleuve navigable en Perse, si ce n'est le fleuve « Kur. » B.

rences, des distinctions; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes, et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnements solides; et cependant il y a tant d'esprit et de génie, qu'on le préférera toujours à Grotius et à Puffendorf. Leur malheur est d'être ennuyeux; ils sont plus pesants que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la Religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savants. C'est là qu'il dit, au chapitre XXII de son I[er] livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans Hystaspe et dans les Sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'Ovide et de Lucain; il cite Lycophron pour prouver l'histoire de Jonas.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de Grotius, lisez sa harangue à la reine Anne d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la Juive Anne, qui eut des enfants étant vieille; il dit que les dauphins, en fesant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, par la même raison, le petit dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége dans Grotius, qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais Grotius et Puffendorf; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Esprit des Lois,* qui sont à portée de tous les esprits, parcequ'ils sont très naturels et très agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez peuple, les professions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'-messe et au cabaret, parcequ'on y chante, et qu'elle y chante elle-même; mais, pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leurs professions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère, à Paris, les Suisses que par ceux qui sont aux portes des grands seigneurs, ou par ceux à qui Molière fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces[1]; mais les Parisiens seraient étonnés s'ils voyaient dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures, passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, monsieur, tout n'est point perdu

[1] Dans les *Fourberies de Scapin* et dans *Monsieur de Pourceaugnac.* B.

quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu au contraire quand on le traite comme une troupe de taureaux; car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la rose rouge et de la rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr Charles I[er] sur un échafaud, dans les horreurs des Armagnacs et des Bourguignons, dans celles mêmes de la Ligue? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient: Tuez tout, au nom de Dieu. Je défierais aujourd'hui Cromwell de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène; Jean de Leyde, de se faire roi de Munster; et le cardinal de Retz, de faire des barricades à Paris. Enfin, monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, etc.

5005. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 mars.

Votre lettre du 2 de mars, monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bienséances réunies, ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de madame la duchesse de Fronsac. Je vous écrivis[1], et je vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je vous envoie. Il se sera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous

[1] C'est la lettre 4958. B.

laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence.

M. de Thibouville va faire jouer à Paris *les Scythes;* c'est une obligation que je lui ai; car c'est une peine très grande, et souvent désagréable, que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de La Harpe et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de La Harpe est un homme de très grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre académie, par deux ouvrages excellents[1]. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme mademoiselle Clairon, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite Durancy est mon élève. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la Comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'Obéide. Je ne connais point mademoiselle Dubois; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la Comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les Fréron me chassèrent de Paris, où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre font mon amusement; j'en fais présent aux

[1] Voyez tome LXIII, pages 340 et 493. B.

comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remerciements, et non des tracasseries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce *tripot* que j'avais fait imprimer la pièce, que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainsi que je le dis dans la préface. Enfin la voici avec tous les changements que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne sais si vous serez en état de vous en amuser, mais vous le serez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes font l'agrément de ma vieillesse. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce sur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puisse servir de passe-port.

Je me doutais bien que Galien [1], qui, dans ma tragédie, joue le rôle d'un jeune Scythe, ne jouerait pas dans votre réponse celui d'un futur inspecteur des toiles; mais vous êtes assez puissant pour lui procurer autre chose. L'histoire et la bibliographie sont son fait; mais on risque avec cela de mourir de faim, si on n'a pas quelque chose d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà plusieurs portefeuilles remplis de bons matériaux sur le Dauphiné, où il voudrait bien aller faire un tour pour voir ses parents près Grenoble, qui n'est pas loin d'ici.

Comme il se connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir; mais comme ce sont de ces

[1] Voyez tome LXIII, page 371. B.

livres sur lesquels on n'entend pas raillerie en France, je ne suis point du tout d'avis qu'il vous les envoie; il y aurait du danger, et les conséquences en pourraient être fâcheuses: il vaut mieux qu'il les garde jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles.

Agréez, monseigneur, les sentiments inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

5006. A M. DE CHABANON.

16 mars.

Non seulement je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très docile, et quelquefois très opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan; vous aurez sans doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres *Scythes* m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi; la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais; car, en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs, sur la nouvelle

du triste état où était madame la dauphine[1]; nous sommes bons Français, quoique nous ne soyons que des Suisses.

M. de La Borde m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son *Péché originel*[2]. Je n'eus d'abord que des choses très flatteuses à lui faire savoir; mais depuis il m'est revenu qu'on fesait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique; les oreilles, que Cicéron appelle *superbes*, sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur, c'est un juge infaillible; et, quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit La Harpe a fait une réponse à l'abbé de Rancé [3]. Cet abbé de Rancé avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines; M. de La Harpe fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'aie vus; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle Sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle?

Si vous avez l'*Histoire de la Philosophie* par Des Landes, vous y verrez, tome III, page 299 : « La

[1] Marie-Joséphine de Saxe, mère de Louis XVI, de Louis XVIII, et de l'ex-roi Charles X, était morte le 13 mars 1767. B.

[2] *Pandore;* voyez lettre 4944. B.

[3] Voyez tome XLIII, page 618. B.

« Faculté de théologie est le corps le plus méprisable « qui soit dans le royaume. » Je serais bien fâché de penser comme M. Des Landes; à Dieu ne plaise! personne ne respecte plus que moi la sacrée Faculté; mais je vous aime encore davantage.

5007. A M. PALISSOT.

A Ferney, 16 mars.

Vous avez touché, monsieur, la véritable corde. J'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot, enlevés et mis à la Bastille; presque tous les autres, persécutés; l'abbé de Prades, traité comme Arius par les Athanasiens; Helvétius, opprimé non moins cruellement; Tercier, dépouillé de son emploi; Marmontel, privé de sa petite fortune [1]; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs chaînes [2]. Je n'ai pu jouir de cette consolation; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques, qui pouvait être utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la

[1] Ce ne fut pas à l'occasion du *Bélisaire*, comme quelques personnes l'ont dit, que Marmontel fut privé du privilége du *Mercure*, mais en 1759, c'est-à-dire huit ans plus tôt, à l'occasion d'une *Parodie d'une scène de Cinna*, qui était l'ouvrage de Curis; voyez ma note, t. LV, p. 291. B.

[2] Voltaire avait dit dans les derniers vers de la troisième partie de *La loi naturelle*, poëme (voyez tome XII):

> Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
> Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
> Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés. B.

honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc.

5008. A M. LE COMTE DE BOISGELIN,

MAÎTRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, mars.

Ce que vous m'avez envoyé, monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nanci, qu'on dit fourré à la Bastille, sur la dénonciation d'un jésuite : il s'appelle, je crois, Le Clerc [1]; il avait la protection de madame la marquise de Boufflers, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

J'étais impotent et aveugle quand madame de Boufflers a passé par Lyon. Je suis encore à peu-près dans le même état; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête; et, à l'égard de ma pauvre ame, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés, dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

5009. A M. MARMONTEL.

16 mars.

Je prie le secrétaire de Bélisaire de dire à madame

[1] Voyez ma note sur la lettre 4936. B.

Geoffrin que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de Trajan ou de Julien [1]. Il faudrait la graver dans les écoles de Sorbonne, et y graver surtout ce grand mot de l'impératrice de Russie : *Malheur aux persécuteurs !*

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation ? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute.

Non lasciar la magnanima impresa.

PÉTRARQUE, son. VII.

5010. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 18 mars.

Je doute fort, mon cher Cicéron, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux Sirven ; c'est beaucoup s'il la continue. M. Seigneux de Correvon, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun secours ; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président [2] avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable ; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'état et les

[1] Lettre 4978. B.

[2] Bastard ; voyez tome LXIII, page 147. B.

maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur; il a consolé ce pauvre Sirven. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête; il ne répondra peut-être qu'en pleurant; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. Seigneux de Correvon voulait l'engager à faire travailler M. Loyseau; vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez.

Bien des respects à madame de Canon.

5011. A M. DAMILAVILLE.

18 mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de Beaumont. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel épiphonème : *Vous n'avez point d'enfants!* il aurait réussi davantage; mais, tel qu'il est, il inspire la conviction.

Voici la réponse tout ouverte que je vous envoie pour M. Linguet[1].

Et voici une réponse d'un moine à une héroïde de l'abbé de Rancé[2]. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'est, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira,

[1] C'est la lettre 5004. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 618. B.

et ensuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. Barthe, secrétaire de l'abbé de la Trappe.

Je vous enverrai incessamment ce que M. Lembertad demande. Nous avons suspendu à Ferney les représentations des *Scythes ;* nous ne prétendons pas nous réjouir quand la cour est dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le sort de madame la dauphine, mais il ne peut être que funeste. Quoique nous ne soyons que des Suisses, nous avons le cœur aussi français que les Parisiens.

Je voudrais que les sorboniqueurs, qui persécutent Marmontel, apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et la moitié des princes d'Allemagne, établissent hautement la liberté de conscience dans leurs états, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre[1] qui ferait honneur à Trajan pour le fond et pour le style.

Je vous embrasse ; aimez-moi comme je vous aime.

5012. A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 18 mars.

Je vous ai déjà mandé[2], monsieur le marquis, que je n'avais jeté sur le papier que des notes informes, de simples indications pour me faire souvenir de ce que je dois dire quand vous m'aurez envoyé le reste. Si vous né me l'envoyez pas, que puis-je faire? rien.

[1] C'est le n° 4978. B.
[2] Lettre 4957. B.

Je sais bien que Racine est rarement assez tragique; mais il est si intéressant, si adriot, si pur, si élégant, si harmonieux; il a tant adouci et embelli notre langue, rendue barbare par Corneille, que notre passion pour lui est bien excusable. M. de La Harpe est tout aussi passionné que nous; il s'indigne avec moi qu'on ose comparer le minéral brut de Corneille à l'or pur de Racine.

Vous savez qu'il a répondu à l'abbé de Rancé, et que l'épître du moine [1] vaut beaucoup mieux que l'épître de l'abbé. Je présume qu'il vous a envoyé les corrections nécessaires qu'il a faites à ce bel ouvrage. Je me flatte que vous en ferez faire plusieurs copies, pour l'édification de ceux qui aiment la raison et les vers.

Si vous n'avez vu *les Scythes* que dans l'édition des Cramer, vous n'avez point vu la pièce. Je la corrige tous les jours, et j'y ai fait plus de cent vers nouveaux; on n'a jamais fini avec une tragédie. Il est beaucoup plus aisé de faire toute l'*Histoire* de Rollin qu'une seule pièce de théâtre. Je ne sais si on jouera *les Scythes* avant ou après Pâques, et si même on les jouera jamais. J'ai fait cette pièce pour m'amuser, et pour la jouer à Ferney. Si elle peut servir à faire gagner quelque argent aux comédiens de Paris, à la bonne heure. Nous fermons notre théâtre à Ferney tant que madame la dauphine sera en danger. Je vous assure pourtant que je ne crois pas qu'elle meure; et ma raison, c'est que les médecins l'ont condamnée.

[1] Voyez tome XLIII, page 618. B.

Adieu, monsieur ; mille tendres respects du meilleur de mon cœur.

5013. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Du 20 mars.

Votre mémoire, monsieur, en faveur des Sirven a touché et convaincu tous les lecteurs, et fera sans doute le même effet sur les juges. La consultation, signée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru aussi décisive en faveur de cette famille innocente, que respectueuse pour le parlement de Toulouse.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats consultés n'a voulu recevoir l'argent qu'on leur offrait[1] pour leur honoraire. Leur désintéressement et le vôtre sont dignes de l'illustre profession dont le ministère est de défendre l'innocence opprimée.

C'est la seconde fois, monsieur, que vous vengez la nature et la nation. Ce serait un opprobre trop affreux pour l'une et pour l'autre, si tant d'accusations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les Sirven est encore plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux Calas sur la roue et dans les flammes.

Je vous enverrai le sieur Sirven et ses filles, quand il en sera temps; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force,

[1] C'est d'après la lettre 5038 que j'imprime ainsi, au lieu de *l'argent consigné entre vos mains*, qu'on lit dans toutes les éditions. B.

les mêmes ressources qu'on admirait dans madame Calas. Cinq ans de misère et d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs et dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir du Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence et l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, et qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parents, encore moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme et l'effroi s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme, condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi; l'une de ses filles, prête de succomber au désespoir pendant cinq ans; un petit-fils né au milieu des glaces, et infirme depuis sa malheureuse naissance; tout cela déchire encore le cœur du père, et affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer: mais vos raisons et ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule méprise que j'aie trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur Sirven que le conseil de Berne et le conseil de[1] Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné au père, à la mère, et aux deux filles, sept livres dix sous par tête chaque mois, et veut bien continuer cette aumône

[1] C'est d'après la même autorité que je rétablis deux fois dans cette phrase les mots *le conseil de*, qui ne sont pas dans les autres éditions. B.

pour le temps de son voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, qui ont secouru cette famille si vertueuse et si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Danemark, le landgrave de Hesse, madame la duchesse de Saxe-Gotha, madame la princesse de Nassau-Saarbruck, madame la margrave de Baden, madame la princesse de Darmstadt, tous également sensibles à la vertu et à l'oppression des *Sirven*, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse, qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent écus, avec l'offre de recevoir la famille dans ses états, et d'avoir soin d'elle.

Le roi de Danemark, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire, et a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, et a signalé cette générosité qui étonne, et qui lui est si ordinaire; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques, écrits de sa main: *Malheur aux persécuteurs*[1] *!*

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit madame de Geoffrin, qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui; et madame de Geoffrin a donné l'exemple aux Français, en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que madame la duchesse d'Enville, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des Calas. Née d'un père et d'un aïeul il-

[1] Voyez la lettre de Catherine II, du 9 janvier, n° 4903. B.

lustres pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, elle n'a jamais manqué une occasion de protéger et de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'ame que de discernement : c'est ce qui a toujours distingué sa maison ; et je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dus à cette bienfesance, qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre[1] à qui on n'a pu reprocher encore que la prodigalité en bienfaits, enfin par le roi lui-même, qui a mis le comble à la réparation que la nation et le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille a fait plus d'honneur à la France que le supplice de Calas ne nous a fait de honte.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des Sirven et les fils de madame Calas cherchèrent un asile, si leurs pleurs et leur innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que, dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas, et la condamnation de la famille entière des Sirven, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je con-

[1] Le duc de Choiseul. K.

jurerais tous mes confrères de se joindre aux Sirven pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet, qui est sa partie, et qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères et des mères, dans la communion protestante, est d'égorger leurs enfants, dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné Jean Calas sur la roue; il pourrait y traîner les Sirven. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager Sirven à retourner dans le pays qui fume encore du sang de Calas, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfants pour la religion.

Je sais très bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé, je crois, *l'Année littéraire*, assura, il y a deux ans, qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide[1]. Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestants; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre, dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les protestants est imaginaire : il fesait ainsi un crime de faux pour jeter des soupçons sur l'innocence des Calas, et sur l'équité du jugement de messieurs les maîtres des

[1] Voyez ma note, tome LXII, page 413. B.

requêtes : et on l'a souffert ! et on s'est contenté de l'avoir en exécration !

Ce malheureux compromit les noms de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Villars ; il eut la bêtise de dire que je me plaisais à citer de grands noms : c'est me connaître bien mal ; on sait assez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, et que ce sont les grandes actions que je révère. Il ne savait pas que ces deux seigneurs étaient chez moi quand j'eus l'honneur de leur présenter les deux fils de Jean Calas, et que tous deux ne se déterminèrent en faveur des Calas qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait savoir, et il feignait d'ignorer, que vous-même, monsieur, vous confondîtes, dans votre mémoire pour madame Calas, ce préjugé abominable qui accuse la religion protestante d'ordonner le parricide ; M. de Sudre, fameux avocat de Toulouse, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, et n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouse fit même brûler, dans un vaste bûcher élevé solennellement, un écrit extrajudiciaire dans lequel on réfutait l'erreur populaire ; les archers firent passer Jean Calas chargé de fers à côté de ce bûcher, pour aller subir son dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de son supplice ; il tomba évanoui ; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette, son trouble servit à sa condamnation.

Enfin, le consistoire et même le conseil de Genève furent obligés de repousser et de détruire, par un certificat authentique, l'imputation atroce intentée

contre leur religion ; et c'est au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt solennel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme sans aveu comme sans pudeur ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des Calas.

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. M. le marquis d'Argence, officier général, qui avait passé quatre mois chez moi, dans le plus fort du procès des Calas, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que M. Coqueley, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce Fréron, qu'il ait autorisé une telle insolence, et qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, et qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure, personne n'y prend garde; mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux chassé de toute société, et même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des Sirven; mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas y faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre

capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de M. Cassen, avocat au conseil : cet ouvrage est digne de paraître même après le vôtre. On m'apprend que M. Cassen a la même générosité que vous : il protége l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, et que le barreau se rend respectable ! M. de Crosne et M. de Baquencourt ont mérité les éloges et les remerciements de la France, dans le rapport qu'ils ont fait du procès des Calas. Nous avons pour rapporteur[a], dans celui des Sirven, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases) ; ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications, ce que je suis bien loin de croire, nous aurions pour ressource votre factum, celui de M. Cassen, et l'Europe ; la famille Sirven perdrait son bien, et conserverait son honneur ; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée ; car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, et nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'estime la plus respectueuse, etc.

[a] M. de Chardon.—Voyez la lettre que lui adressa Voltaire en février 1768. K.

5014. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 mars.

Il est arrivé, monsieur, bien des événements qui nous obligent de différer. L'affaire des Sirven, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conseil du roi, m'occupe à présent tout entier, et ne me permet pas une diversion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres considérations me persuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. Boursier doit vous envoyer incessamment trois ou quatre petits paquets du *Colladon* [1], que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de Chastellux, s'il est dans vos cantons. Les affaires de Genève sont toujours dans la même situation, et elles y seront encore probablement long-temps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures, ni de Lyon, ni de Dijon; nous sommes enfermés comme dans une ville assiégée.

M. le duc de Choiseul a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en souffre pas moins; je suis toujours très languissant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

5015. A M. DE CHABANON.

21 mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère, vous atten-

[1] Voltaire s'est déjà servi de ce nom; voyez lettre 4900: les ouvrages dont il parle ici doivent être les *Honnêtetés théologiques* et les *Questions de Zapata*. Voyez la fin de la lettre 5003. B.

drez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera rouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que, si vous nous faites le plaisir de venir plus tôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement *les Scythes* à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris [1], dès que les spectacles se rouvriront. Les méchants m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne fesais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par là mon alibi; j'ai fait comme Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. *Les Scythes* pourront être sifflés par les Welches; mais j'aime mieux être sifflé par le parterre que d'être calomnié par les cagots.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie* [2], et à monsieur son père, que j'aime de tout mon cœur.

[1] Ils y furent joués le 26 mars. B.

[2] Tragédie de Chabanon; voyez tome LXIII, page 168. B.

5016. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur[1] est devenu martyr, pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que madame de Boufflers abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de Montcomble, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grace de me ménager toujours les bontés de M. de Clausonet. Voici une plaisanterie[2] qui pourra vous réjouir vous et M. Duché.

Adieu, monsieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

5017. A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 23 mars.

Vous avez affligé ce pauvre La Harpe et moi : cela n'est pas *bien*; il ne faut pas faire comme Dieu, qui damne ses créatures. Il y a quelques longueurs dans le commencement de son ouvrage[3]. On les retranche. La pièce est bonne, elle est utile. Au nom de Dieu, monsieur le marquis, ne brisez pas le cœur de mon petit La Harpe.

On jouera, je crois, le 25 ou le 26, ces polissons de *Scythes*[4]. J'espère que vous aurez la bonté de

[1] Le libraire Leclerc de Nanci; voyez lettres 4936 et 5008. B.

[2] La *Guerre civile de Genève;* voyez tome XII. B.

[3] Sa *Réponse d'un solitaire de la Trappe*, etc.; voyez tome XLIII, page 618. B.

[4] Ils furent joués le 26. B.

m'informer de ce qu'il faudra y corriger. On ne voit pas les choses comme elles sont avec des lunettes de cent trente lieues.

Je me flatte que la Sorbonne s'accommodera avec le révérend père Marmontel pour la permission du *Petit carême de Bélisaire.*

Je vous embrasse très tendrement; mais vous n'êtes pas assez ennemi du fanatisme! V.

5018. A M. DORAT.

23 mars.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grace qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de Pezay est dans la plus exacte vérité. Il est très vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés[1], ni vos seconds manuscrits[2].

Il est très vrai que madame Denis, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis*[3] imprimé chez Jorri, me demanda, en présence de M. de La Harpe, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé; que je vous croyais un très bon cœur; que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur; que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie, qui est le vice des esprits

[1] L'*Avis aux sages du siècle;* voyez lettre 4883. B.

[2] Voyez lettre 4997. B.

[3] L'*Avis aux sages du siècle;* voyez ma note sur la lettre 4883. B.

médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de La Harpe a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui parler; il m'a dit qu'il était très affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talents que peu de fortune. Il a une femme et des enfants. Qui pourra seconder ses talents, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée; elle le serait certainement moins, si ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très vrai, c'est que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite par nos ennemis communs à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement.

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec Rousseau, convaincu, aux yeux de M. le duc de Choiseul, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de Choiseul sur les affaires qui concer-

naient ce Genevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de Pezay en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec Fréron. Ni ses mœurs ni ses talents ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public, ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

5019. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

24 mars.

Voici, ma chère nièce, l'état où nous sommes. Toute communication avec Genève est interrompue. Il faut tout faire venir de Lyon, et les voitures de Lyon ne peuvent passer : plus de carrosses, plus de messageries, plus de rouliers. Nous fesions venir tout ce qui nous était nécessaire par le courrier, et on vient de saisir ce courrier. Si j'étais plus jeune, j'abandonnerais Ferney pour jamais, j'irais chercher ailleurs la tranquillité; mais le moyen de déménager à soixante-quatorze ans ! Sans doute votre fils doit manger peu et marcher beaucoup, ou souffrir; il faut opter. Il s'agit ici de ne pas se condamner soi-même à une vie courte et malheureuse.

Je vous remercie bien tendrement de votre assistance aux répétitions des *Scythes* avec votre brave Persan, grand-écuyer de Babylone. Je voudrais bien qu'on ne gâtât pas, qu'on ne mutilât pas indignement ces *Scythes*, comme on a défiguré toutes les pièces dont j'ai gratifié les comédiens : j'ai été mal payé par eux de mes bienfaits....

Nous avons fermé notre porte heureusement aux Anglais, aux Allemands, et aux Genevois. Il faut finir ses jours dans la retraite; la cohue m'est insupportable. Vous accommoderez-vous de notre couvent? Ne comptez pas sur la bonne chère : elle est devenue impossible.

5020. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

A Potsdam, le 24 mars.

Je vous plains de ce que votre retraite est entourée d'armes; il n'est donc aucun séjour à l'abri du tumulte! Qui croirait qu'une république dût être bloquée par des voisins qui n'ont aucun empire sur elle? Mais je me flatte que cet orage passera, et que les Genevois ne se roidiront pas contre la violence, ou que le ministère français modérera sa fougue.

Vous voulez savoir le mot du *conte?* Il ne regarde que moi. Ce conte[1] fut fait l'an 1761, et convenait assez à ma situation telle qu'elle était alors. J'ai corrigé cet ouvrage depuis la paix, et je vous l'ai envoyé. Je suis si ennuyé de la politique, que je la mets de côté dans mes moments de loisir et d'étude; je laisse cet art conjectural à ceux dont l'imagination aime à s'élancer dans l'immense abîme des probabilités.

Ce que je sais de l'impératrice de Russie, c'est qu'elle a été sollicitée par les dissidents de leur prêter son assistance, et

[1] Voyez lettre 4992. B.

qu'elle a fait marcher des arguments munis de canons et de baïonnettes, pour convaincre les évêques polonais des droits que ces dissidents prétendent avoir.

Il n'est point réservé aux armes de détruire l'*inf...;* elle périra par le bras de la Vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends :

J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a le plus de couvents et de moines sont ceux où le peuple est le plus aveuglément livré à la superstition : il n'est pas douteux que, si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne dans peu indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait donc de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parceque le gouvernement français et celui d'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leurs dettes sans y parvenir. L'appât de riches abbayes et de couvents bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs états, ainsi que l'abus du grand nombre de Cucullati qui remplissent leurs provinces, en même temps la facilité de payer en partie leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés, qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste.

Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération sera ami des philosophes, et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle des hypocrites qui voudraient s'y opposer.

Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney. C'est à lui, comme au père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

Le patriarche m'objectera peut-être ce que l'on fera des évêques : je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher en-

core; qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons dont les souverains disposeront, par la suite des temps, comme ils voudront.

La puissance des ecclésiastiques n'est que d'opinion; elle se fonde sur la crédulité des peuples. Éclairez ces derniers, l'enchantement cesse.

Après bien des peines, j'ai déterré le malheureux compagnon de La Barre[1] : il se trouve porte-enseigne à Vesel, et j'ai écrit pour lui.

On me marque de Paris qu'on prépare au Théâtre-Français, avec appareil, la représentation des *Scythes*[2]. Vous ne vous contentez pas d'éclairer votre patrie, vous lui donnez encore du plaisir. Puissiez-vous lui en donner long-temps, et jouir dans votre doux asile des délices que vous avez procurées à vos contemporains, et qui s'étendront à la race future autant qu'il y aura des hommes qui aimeront les lettres, et d'ames sensibles qui connaîtront la douceur de pleurer! *Vale.*

FÉDÉRIC.

5021. DE CATHERINE II.

A Moscou, le 15-26 mars.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 27 février, où vous me conseillez de faire un miracle pour changer le climat de ce pays. Cette ville-ci était autrefois très accoutumée à voir des miracles, ou plutôt les bonnes gens prenaient souvent les choses les plus ordinaires pour des effets merveilleux. J'ai lu dans la préface du concile du tzar Ivan Basilewitz, que lorsque le tzar eut fait sa confession publique, il arriva un miracle : le soleil parut en plein midi, ses rayons donnèrent sur lui, et sur tous les pères rassemblés. Notez que ce prince, après avoir fait une confession générale à haute voix, finit

[1] D'Étallonde de Morival; voyez lettres 4907, 4952, 4992. B.

[2] La représentation eut lieu le 26 mars. B.

par reprocher au clergé, dans des termes très vifs, tous ses désordres, et conjura le concile de le corriger lui et son clergé aussi.

A présent les choses sont changées. Pierre-le-Grand a mis tant de formalités pour constater un miracle, et le synode les remplit si strictement, que je crains d'exposer celui dont il vous plaît de me charger avant votre arrivée. Cependant je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour procurer à la ville de Pétersbourg un meilleur air. Il y a trois ans qu'on est après à saigner par des canaux les marais qui l'entourent, à abattre les forêts de sapins qui la couvrent au midi; et à présent il y a déjà trois grandes terres occupées par des colons, là où un homme à pied ne pouvait passer sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture: les habitants ont semé, l'automne dernière, leurs premiers grains.

Comme vous paraissez, monsieur, prendre intérêt à ce que je fais, je joins à cette lettre la moins mauvaise traduction française du *Manifeste*[1] que j'ai signé le 14 décembre de l'année passée, et qui a été si fort estropié dans les gazettes de Hollande, qu'on ne savait pas trop ce qu'il pouvait signifier. En russe c'est une pièce estimée : la richesse et les expressions fortes de notre langue l'ont rendue telle. La traduction en a été d'autant plus pénible. Au mois de juin, cette grande assemblée commencera ses séances, et nous dira ce qui lui manque : après quoi on travaillera à des lois que l'humanité, j'espère, ne désapprouvera pas. D'ici à ce temps-là, j'irai faire un tour dans différentes provinces, le long du Volga; et au moment peut-être que vous vous y attendrez le moins, vous recevrez une lettre datée de quelque bicoque de l'Asie.

Je serai là, comme partout ailleurs, remplie d'estime et de considération pour le seigneur du château de Ferney.

Caterine.

[1] Sur les dissensions de Pologne. B.

5022. DU CARDINAL DE BERNIS.

Alby, le 26 mars.

J'ai attendu, mon cher confrère, pour répondre à vòtre dernière lettre, d'avoir lu les discours de M. Thomas et de M. de La Harpe. Le style du premier ne me plaît guère que dans les notes qui accompagnent ses éloges. Je n'aime point le style oriental qui se met à la mode. Il est dommage qu'on ne cherche plus à allier la force avec le naturel, et que Lucain ait parmi nous plus d'imitateurs que Virgile. En général, j'ai été content de la manière d'écrire de M. de La Harpe. S'il passe encore quelque temps avec vous, il achèvera de perfectionner des talents qui donnent les plus grandes espérances. Dès que vos *Scythes* seront imprimés, je vous prie de m'en envoyer un exemplaire. J'aime toujours les lettres, et même les vers, surtout quand c'est vous qui les avez faits. Rarement j'en lis d'autres. Je deviens vieux, mon cher confrère, puisque je deviens si difficile. J'espère que nous verrons bientôt vos commentaires sur la petite guerre de Genève. Il ne tiendra qu'à vous de les écrire comme César. L'intérêt des événements ne pourra être le même, et je crois que les comptes de votre maître-d'hôtel y joueront le premier rôle.

Dans vos moments de loisir, je vous prie de vous moquer un peu de la bouffissure qui règne aujourd'hui. En fait de goût, dès que les premières bornes sont franchies, on ne sait plus jusqu'où l'on pourra aller. Nous touchons presque au galimatias. Est-il possible que dans un siècle où vous écrivez, on s'éloigne si fort du style de Racine, de Despréaux, et du vôtre! Rendez encore ce service aux lettres. Vous pouvez faire cette heureuse révolution en vous jouant.

Adieu, mon cher confrère; soyez toujours aimable. Vivez, malgré la délicatesse de vos organes et la vivacité de votre ame : soyez un prodige dans le monde physique comme dans le monde moral; et surtout ayez de l'amitié pour moi, qui vous admire et qui vous aime.

5023. A M. DAMILAVILLE.

27 mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève; et, malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable, jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courrier. Un commis du bureau de Colonges[1], aussi insolent que fripon, nous a saisi nos étoffes; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très justement contre Genève; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. Boursier assure qu'il vous a dépêché par Lyon, à M. de Courteilles, les instruments de mathématiques de M. Lembertad. Il est très vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Caïenne[2] pour celle d'un particulier: nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame Le Jeune[3] a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exem-

[1] Voyez lettre 5024. B.
[2] Il en a déja été question dans la lettre 4966. B.
[3] Voyez lettre 4885. B.

plaires du dernier livre de feu M. Boulanger. Je viens de lire ce livre abominable pour la troisième fois: je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si malaisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible sur les Sirven[1], qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement *les Scythes* à Lausanne, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse. *Écr. l'inf....*

5024. A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, 27 mars.

Encouragé par vos bontés, et par celles de monseigneur le duc, votre frère, je prends encore la liberté de vous écrire à tous deux, et de vous supplier de lui faire lire cette lettre dans un moment de loisir, s'il est possible qu'il en ait.

Nous sommes bien loin de nous plaindre, madame Denis, monsieur et madame Dupuits, et moi, et tout ce qui habite dans ma retraite, ni des arrangements pris par M. le duc de Choiseul, ni des

[1] Probablement la lettre 5013. B.

troupes, ni des officiers. Nous nous sommes conformés à ses intentions avec le plus grand zèle, en ne tirant de Genève que la viande de boucherie (pardon de ces détails); nous fesons venir tout autre comestible, toute autre provision de Lyon, pour donner l'exemple. Mais jusqu'à ce que les voitures publiques puissent marcher de Lyon au pays de Gex et en Suisse, nous sommes forcés d'user des bontés de monseigneur le duc de Choiseul, en chargeant le courrier de nous apporter les choses nécessaires. Cette voie est la seule praticable.

Un malheureux commis du bureau de Colonges (nommé Dumesrel fils) saisit les étoffes que madame Denis renvoie à Lyon, après avoir choisi celles qu'elle garde. Ce commis, qu'elle a déjà fait condamner à restituer cinquante louis d'or qu'il lui avait extorqués[1], nous persécute comme s'il était le tyran de la province.

Confinés et bloqués dans notre château; ne voulant rien tirer de Genève; obligés de faire venir par Lyon notre argent, nos provisions, nos habits; n'ayant d'autre ressource que la voie du courrier, que deviendrons-nous si on nous coupe la communication avec Lyon? Faudra-t-il me réfugier en Suisse à l'âge de soixante-quatorze ans? Je sais qu'ordinairement il est défendu aux courriers de se charger d'aucun ballot; mais cette loi, portée pour favoriser les entrepreneurs de voitures, cesse quand les voitures manquent.

Comment puis-je recevoir cinquante exemplaires

[1] Voyez lettre 4939. B.

du mémoire de Sirven qui sont à Lyon, et que j'attends pour envoyer aux cours étrangères?

Monseigneur le duc de Choiseul est grand-maître des postes; il peut permettre que le courrier de Lyon nous apporte notre nécessaire, dans cette interruption totale de commerce. Il peut réprimer les rapines du nommé Dumesrel fils, receveur du bureau de Colonges.

Il peut donner ses ordres au sieur Tabareau, directeur de la poste de Lyon, à qui le petit ballot saisi était renvoyé. Nous demandons cette justice et cette grace au protecteur des Calas, des Sirven, et au nôtre.

Comptez, madame, que nous éprouvons depuis trois mois l'état le plus cruel dans un désert qui est pire que la Sibérie la moitié de l'année, et que j'ai pourtant embelli et amélioré aux dépens de ma fortune.

Nous nous jetons à vos pieds et aux siens.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

5025. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, mon chevalier, une quantité prodigieuse de paquets contre-signés, depuis deux mois, tantôt vice-chancelier, tantôt ministres, tantôt Sartines. Je me souviens, entre autres, d'un imprimé fort éloquent sur les évocations. Je ne crois pas qu'il fût accompagné d'une lettre de vous.

On me rend d'ordinaire toutes les lettres qui me sont adressées, et surtout celles qui sont à contre-seing. Il me semble n'en avoir point reçu de vous depuis le mois de février. Si ma mémoire me trompe, si ma mauvaise santé me rend négligent, daignez me plaindre; si je n'ai pas reçu vos lettres, plaignez-moi encore davantage. Elles font ma consolation; peu de choses me sont plus chères que les témoignages de vos bontés.

On dit qu'il y a eu beaucoup de bruit à la première représentation des *Scythes*, et qu'il y avait dans le parterre des barbares qui n'ont nulle pitié de la vieillesse. Vous serez plus indulgent, vous pardonnerez à un vieillard un peu languissant une lettre si écourtée; elle serait bien longue si j'avais le temps de vous exprimer tous les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Madame Denis et toute la maison vous font les plus tendres compliments.

5026. A M. THIERIOT.

1er avril.

Monsieur le marquis de Maugiron [1] vient de mourir. Voici les vers qu'il a faits une heure avant sa mort:

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Daumat [2] en retrancher rien.

[1] Dans la *Correspondance de Grimm*, à la date du 15 auguste 1768, on parle du marquis de Maugiron, mort au commencement de l'année précédente. C'est sur cette autorité que j'ai placé à l'année 1767 cette lettre, mise, avant moi, en 1766. B.

[2] Médecin à Valence, et qui y donnait des soins à Maugiron. B.

Voici donc mon heure dernière :
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière ;
Qu'au murmure de vos baisers,
Tout doucement mon ame soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte ;
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

Vous remarquerez qu'il logeait chez l'évêque de Valence, son parent. Tout le clergé s'empressait à lui venir donner son passe-port avec la plus grande cérémonie. Pendant qu'on fesait les préparatifs, il se tourna vers son médecin, et lui dit : *Je vais bien les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il était mort en effet quand ils arrivèrent avec leur goupillon. Vous pourrez, mon ancien ami, régaler de cette anecdote certain génie à qui vous écrivez quelquefois des nouvelles [1]. Cela sera d'autant mieux placé, qu'il serait homme en pareil cas à imiter M. de Maugiron, et même à faire de meilleurs vers que lui.

Vous avez dû voir la lettre de M. Mauduit sur *Bélisaire* [2]; cela peut encore amuser un philosophe.

Continuez à vivre de régime, afin de vivre longtemps. On me parle dans plusieurs lettres de monsieur l'évêque de Saint-Brieuc et de son aventure, qu'on me dit fort plaisante. On suppose que je sais cette aventure, et je ne sais rien du tout [3]. Je suis

[1] Thieriot était le correspondant littéraire du roi de Prusse. B.

[2] *Anecdote sur Bélisaire;* voyez tome XLII, page 624. B.

[3] Bareau de Girac, évêque de Saint-Brieuc, avait été surpris en flagrant délit avec une dame qui, feignant d'être violée, sauta sur l'épée de son mari,

bien aise d'ailleurs qu'un évêque amuse le monde, cela vaut mieux que de l'excommunier.

P. S. Ah! on vient de me conter l'aventure. Voilà une maîtresse femme. *Vale.*

5027. A M. DAMILAVILLE.

3 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21 mars par M. Mallet, et je n'ai reçu encore aucun des envois que vous avez bien voulu me faire par Lyon. Tous les mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven sont encore à la douane : je ne sais pas quand je pourrai les avoir. Toute communication entre Lyon et Genève est interrompue.

M. Fournier vous avait envoyé l'étui de mathématiques pour M. Lambertad, il y a environ trois semaines, par la même voie que vous aviez vous-même choisie, et par laquelle vous aviez reçu le factum des Sirven signé de toute la famille. Il était à croire que l'étui de mathématiques [1], qui coûte, comme vous savez, cent écus, vous parviendrait de même. Il faut que quelque grand mathématicien ait mis la main dessus et se le soit approprié; car il est d'un des meilleurs ouvriers de l'Europe.

Je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et

et la plongea dans la cuisse du prélat. On parla beaucoup de ce coup d'épée, qui avait percé la cuisse sans endommager la culotte. B.

[1] L'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites*, pour lequel l'auteur avait reçu du libraire cent écus. B.

je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. Linguet [1]. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre [2] par vous, et que M. Thieriot me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis long-temps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots; mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très sagement, je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé Mauduit [3]. Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de Sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion; c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je ne sais point qui est M. de La Férière; mais il paraît que c'est un Burrhus. Je souhaite qu'il ne trouve point de Narcisse.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on

[1] Voyez lettre 5004. B.
[2] *Théorie des lois civiles;* voyez id. B.
[3] L'*Anecdote sûr Bélisaire;* voyez tome XLII, page 624. B.

imputait à Tronchin [1]. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentants de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé, pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève comme si j'en étais à cent lieues, et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de Pythagore : *Dans la tempête, adorez l'écho.*

Adieu, mon très cher ami.

5028. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 avril.

Mon cher grand-écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbéliard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent Tronchin d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être; et d'en avoir donné une raison très ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calom-

[1] On prétendait que le roi avait demandé à Tronchin s'il était toujours grand ami de Voltaire, et que Tronchin avait répondu qu'il n'était pas l'ami d'un impie. Ce mot, rapporté à Ferney, porta Voltaire à faire figurer Tronchin dans le deuxième chant de la *Guerre de Genève*. B.

[2] A cette lettre on ajoute quelquefois un *P. S.*, qui n'est autre que les alinéa 1, 4 et 5 de la lettre 5032. B.

nie, c'est que Tronchin a trop laissé voir, trop dit, trop répété, que je prenais le parti des représentants, en quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée *la Guerre genevoise* [1], qu'on a dû vous communiquer de ma part.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de Choiseul.

Voilà à peu près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas, et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et Dieu sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *Honnêtetés* [2]; mais on est si malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à Morival [3]; et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses, dans ce monde,

[1] *La Guerre civile de Genève*, poëme; voyez tome XII. B.

[2] Les *Honnêtetés littéraires*; voyez tome XLII, page 632. B.

[3] Cette lettre est perdue; Voltaire lui avait déjà écrit; voyez les lettres 4905 et 4952. B

prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute, mais il connaît très bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne sais si je vous ai mandé que je suis enchanté de la nouvelle calomnie[1] répandue sur les Calas. Il est heureux que les dévots, qui persécutent cette famille et moi, soient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien sans le savoir; ils servent la cause des Sirven. Je recommande bien cette cause à mon cher grand-turc[2]. Il y a des gens qui disent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors sur la candeur, sur le zèle, sur la justesse d'esprit de mon gros goutteux[3], que j'embrasse de tout mon cœur, aussi bien que sa mère.

Vivez tous sainement et gaîment; il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracasseries encore de la part des commis, et point de justice; et je partirai : mais gardez-moi le secret, car je crains la rumeur publique. Je vous embrasse tous bien tendrement.

[1] Jeanne Viguière, servante catholique de la famille Calas, ayant eu la jambe cassée en février 1767, on répandit le bruit de sa mort. On disait qu'en mourant elle avait avoué que Jean Calas était coupable du meurtre de son fils. C'était une calomnie qui fut la cause de la *Déclaration juridique*, imprimée tome XL, page 561. B.

[2] M. l'abbé Mignot, qui fesait alors une *Histoire des Turcs*. K.

[3] Son petit-neveu d'Hornoy. B.

5029. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

5 avril.

Sire, je ne sais plus quand les chiens qui se battent pour un os, et à qui on donne cent coups de bâton, comme le dit très bien votre majesté [1], pourront aller demander un chenil dans vos états [2]. Tous ces petits dogues-là, accoutumés à japper sur leurs paliers, deviennent indécis de jour en jour. Je crois qu'il y a deux familles qui partent incessamment, mais je ne puis parler aux autres, la communication étant interdite par un cordon de troupes dont on vante déjà les conquêtes. On nous a pris plus de douze pintes de lait [3], et plus de quatre paires de pigeons. Si cela continue, la campagne sera extrêmement glorieuse. Ce ne sont pourtant pas les malheurs de la guerre qui me font regretter le temps que j'ai passé auprès de votre majesté.

Je ne me consolerai jamais du malheur qui me fait achever ma vie loin de vous. Je suis heureux autant qu'on peut l'être dans ma situation, mais je suis loin du seul prince véritablement philosophe. Je sais fort bien qu'il y a beaucoup de souverains qui pensent comme vous; mais où est celui qui pourrait faire la *Préface* [4] de cette *Histoire de l'Église*? où est celui

[1] Dans la fable intitulée *les Deux Chiens et l'Homme*; voyez p. 83. B.

[2] M. de Voltaire voulait alors que Vesel servît d'asile aux proscrits de Genève. Il avait essayé, quelque temps auparavant, d'y établir une colonie de philosophes français. K.

[3] Voyez lettre 4914. B.

[4] C'est l'*Avant-propos* par le roi de Prusse; voyez t. LXIII, p. 50. B.

qui a l'ame assez forte et le coup d'œil assez juste pour oser voir et dire qu'on peut très bien régner sans le lâche secours d'une secte ? où est le prince assez instruit pour savoir que depuis dix-sept cents ans la secte chrétienne n'a jamais fait que du mal?

Vous avez vu sur cette matière bien des écrits auxquels il n'y a rien à répondre. Ils sont peut-être un peu trop longs, ils se répètent peut-être quelquefois les uns les autres. Je ne condamne pas toutes ces répétitions, ce sont les coups de marteau qui enfoncent le clou dans la tête du fanatisme; mais il me semble qu'on pourrait faire un excellent recueil de tous ces livres, en élaguant quelques superfluités, et en resserrant les preuves. Je me suis long-temps flatté qu'une petite colonie de gens savants et sages viendrait se consacrer dans vos états à éclairer le genre humain. Mille obstacles à ce dessein s'accumulent tous les jours.

Si j'étais moins vieux, si j'avais de la santé, je quitterais sans regret le château que j'ai bâti et les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles. Mais, sire, ne pouvez-vous pas, sans vous compromettre, faire encourager quelque libraire de Berlin à les réimprimer, et à les faire débiter dans l'Europe à un prix qui en rende la vente facile? ce serait un amusement pour votre majesté, et ceux qui travailleraient à cette bonne œuvre en seraient récompensés dans ce monde plus que dans l'autre.

Comme j'allais continuer à vous demander cette grace, je reçois la lettre dont votre majesté m'honore, du 24 mars [1]. Elle a bien raison de dire que *l'inf...* ne sera jamais détruite par les armes, car il faudrait alors combattre pour une autre superstition qui ne serait reçue qu'en cas qu'elle fût plus abominable. Les armes peuvent détrôner un pape, déposséder un électeur ecclésiastique, mais non pas détrôner l'imposture.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas eu quelque bon évêché pour les frais de la guerre, par le dernier traité; mais je sens bien que vous ne détruirez la superstition christicole que par les armes de la raison.

Votre idée de l'attaquer par les moines est d'un grand capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur cette matière; tout le monde en parle. Les bénédictins eux-mêmes ont été si honteux de porter une robe couverte d'opprobre, qu'ils ont présenté une requête au roi de France pour être sécularisés; mais on n'a pas cru cette grande affaire assez mûre; on n'est pas assez hardi en France, et les dévots ont encore du crédit.

Voici un petit imprimé [2] qui m'est tombé sous la main; il n'est pas long, mais il dit beaucoup. Il faut attaquer le monstre par les oreilles comme à la gorge.

J'ai chez moi un jeune homme nommé M. de La Harpe, qui cultive les lettres avec succès. Il a fait

[1] C'est la lettre 5020. B.

[2] L'*Anecdote sur Bélisaire*, tome XLII, page 624. B.

une épître[1] d'*un Moine au fondateur de la Trappe*, qui me paraît excellente. J'aurai l'honneur de l'envoyer à votre majesté par le premier ordinaire. Je ne crois pas qu'on le condamne à être disloqué et brûlé à petit feu comme cet infortuné qui est à Vesel, et que je sais être un très bon sujet. Je remercie votre majesté, au nom de la raison et de la bienfesance, de la protection qu'elle accorde à cette victime du fanatisme de nos druides.

Les Scythes sont un ouvrage fort médiocre. Ce sont plutôt les petits cantons suisses et un marquis français, que les Scythes et un prince persan. Thieriot aura l'honneur d'envoyer de Paris cette rapsodie à votre majesté.

Je suis toujours fâché de mourir hors de vos états. Que votre majesté daigne me conserver quelque souvenir, pour ma consolation.

5030. A M. CHARDON.

5 avril.

Monsieur, il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choses bien tristes dans les deux hémisphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral Drake s'en serait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raison de dire de la France:

Non illi imperium pelagi;
VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 142.

[1] C'est-à-dire *Réponse d'un solitaire de la Trappe*; voyez tome XLIII, page 618. B.

mais si on ajoute :

Illa se jactet in aula,
VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 144.

ce ne sera pas *in aula tolosana*[1].

Je suis persuadé, monsieur, que vous auriez couru toute l'Amérique sans pouvoir trouver, chez les nations nommées sauvages, deux exemples consécutifs d'accusations de parricides, et surtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raison simple et grossière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, sur les indices les plus frivoles, et contre toutes les probabilités humaines.

Il faut que la raison languedochienne soit d'une autre espèce que celle des autres hommes. Notre jurisprudence a produit d'étranges scènes depuis quelques années; elles font frémir le reste de l'Europe. Il est bien cruel que, depuis Moscou jusqu'au Rhin, on dise que, n'ayant su nous défendre ni sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent Calas; de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille Sirven; de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant général, un enfant de dix-neuf ans; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers voya-

[1] Le parlement de Toulouse. B.

geassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des graces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente, qui règnent de l'autre; et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parceque les beaux-arts y ont été cultivés; car il est très vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château[1] où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir le code de la raison et l'innocence des Sirven sera plus consolante pour une ame comme la vôtre. Je suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des Sirven, dans le temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Caïenne. Nous vous supplions, Sirven et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité

[1] Le Palais, où le tribunal appelé *Requêtes de l'hôtel* tenait ses audiences. B.

avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Caïenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentiments et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5031. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 6 avril.

Je vous remercie, mon cher maître, de l'ouvrage de mathématiques[1] que vous m'avez envoyé; il aurait grand besoin d'un *errata*, étant rempli de fautes, dont quelques unes sont absurdes. Je desirerais fort que vous pussiez faire parvenir à l'auteur une douzaine d'exemplaires pour quelques bons mathématiciens de ses amis. J'imagine que la première partie de l'ouvrage aura été réimprimée, en même temps que le supplément, sur l'exemplaire que vous avez reçu corrigé de la main de l'auteur: il se flatte que les imprimeurs y auront moins fait de bévues que dans l'impression du manuscrit.

Le cinquième volume de mes *Mélanges* ne paraît point encore ici, grace à la négligence de l'imprimeur Bruyset, de Lyon, qui n'en a point encore envoyé. Les matières que j'y ai traitées et la manière dont elles le sont me mettront à l'abri de la criaillerie des fanatiques, qui devient ici plus odieuse et plus importune que jamais. Cette vermine est une vraie

[1] L'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites en France*. *B.*

plaie d'Égypte, et qui par malheur a l'air de durer long-temps. Ils sont actuellement aux trousses de Marmontel, qui, je crois, s'est trop avancé avec eux, et qui aura de la peine à s'en tirer. Ils ont écrit un gros volume de censures pour expliquer ou plutôt pour embrouiller leur barbare et ridicule doctrine. J'ai lu avec grand plaisir une certaine *Anecdote sur Bélisaire*[1], où cette maudite et plate engeance est traitée comme elle le mérite. J'aurais voulu seulement que l'auteur eût ajouté un petit compliment de condoléance à la Sorbonne sur l'embarras où elle doit être au sujet du sort des païens vertueux; car si ces païens sont damnés, Dieu est atroce; et, s'ils ne le sont pas, on peut donc à toute force être sauvé sans être chrétien. Damnés ou sauvés, Dieu nous garde d'être en l'autre monde dans la compagnie des docteurs!

Votre ami Jean-George de Pompignan, par la permission divine évêque du Pui et frère de Simon Le Franc, a refusé de faire l'oraison de madame la dauphine, pour laquelle l'archevêque de Reims l'avait fait nommer, par quelques raisons d'intrigue qu'on ignore. Jean-George a senti qu'il n'y ferait pas bon pour lui; que ceux qu'il a appelés mauvais chrétiens pourraient bien lui prouver qu'il est encore plus mauvais orateur. Le parlement vient d'ordonner aux évêques de s'en retourner chacun chez eux, parcequ'ils tenaient, dit-on, des assemblées secrètes. On ne sait ce qu'il en arrivera; mais, pendant qu'on se battra, la raison aura peut-être quelques moments pour respirer. Adieu, mon cher maître; on m'a assuré que *les Scythes* avaient bien réussi aux deux dernières représentations : recevez-en mes compliments. *Vale, et me ama.*

Savez-vous que Rousseau a une pension de 2,400 livres du roi d'Angleterre? Un honnête homme ne l'aurait pas obtenue.

[1] L'*Anecdote sur Bélisaire*, tome XLII, page 624. B.

5032. A M. DAMILAVILLE[1].

9 avril.

On reçoit dans ce moment[2] la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle que vous demandez ne sera pas si tôt prêt: vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer: voilà quatre suicides en six semaines: mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfants; il faut espérer que cette mode viendra de France.

L'aventure de la servante est heureuse. Fréron la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit[3], nos ennemis amassent des charbons ardents sur leur tête. M. de Lavaysse, à qui je fais mille compliments, sait la demeure de M. l'abbé Sabatier[4]; il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux *Scythes;* ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de Florian.

Embrassez bien pour moi le très aimable Lembertad.

[1] Les alinéa 1, 4 et 5 de cette lettre ont été quelquefois imprimés comme *P. S.* de la lettre 5027. B.

[2] Voyez la lettre 5031. B.

[3] Dans la lettre 4985. B.

[4] L'auteur des *Trois siècles* (voyez t. IX, p. 284); avant d'écrire contre les philosophes, il les avait hantés et flattés. B.

5033. A M. DAMILAVILLE.

10 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. Coqueley a certainement approuvé les infamies de Fréron sur la famille Calas, j'en suis certain; mais, pour ne pas compromettre M. de Beaumont, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très bien faire imprimer la lettre[1], par Merlin, avec l'addition que je vous envoie; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Welches sont bien welches; mais il faut les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre; c'est aux Français à ramener les Welches. Je n'ai reçu encore ni le ballot, ni les mémoires pour Sirven, ni aucun envoi de Lyon. Je suis dans la position la plus désagréable et la plus gênante. Pourquoi faut-il que je sois dans un désert, et séparé de vous?

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine. L'auteur a trouvé dans saint Paul qu'il ne faut pas damner Marc-Aurèle. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient. *Écr. l'inf....*

5034. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de M. d'Argental et de M. de Thibouville, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à retoucher son ta-

[1] Celle du 20 mars; voyez n° 5013. B.

bleau, lorsqu'en général les connaisseurs sont contents; mais qu'on est très découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle Durancy a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très bien joué; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était là l'essentiel. Madame de La Harpe pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu[1], qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très essentielles pour les amateurs des beaux-arts, et je lui parlerai de mademoiselle Durancy comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de Duras, qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de La Combe[2]. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire : c'est qu'il avait rassemblé il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poétique qui eut assez de succès[3].

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec Fréron. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses, qui servaient tantôt la France et tantôt la maison d'Autriche. Enfin il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

[1] On n'a point de lettre à Richelieu du 11 avril. B.

[2] Libraire de Paris, qui y fesait imprimer *les Scythes*. B.

[3] *La Poétique de M. de Voltaire*; voyez tome LXIII, page 166. B.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchants, et à ceux qui écoutent les méchants, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Welches, j'ai revu *les Scythes* avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changements assez importants. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses, est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de La Combe, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous bien que je n'ai pas cette édition encore? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon, qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève[1], car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable.

Si je ne puis avoir l'édition de La Combe, je me servirai de celle des Cramer, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grace qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suf-

[1] Voyez, tome XII, le poëme de la *Guerre civile de Genève*. B.

firait pour juger enfin de la disposition des esprits, qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'Athamare n'est pas trop fait pour Lekain. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant que des paroles de feu à la bouche dans sa scène avec Obéide, au troisième acte; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que Dauberval, il faudrait d'autres confidents; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de La Harpe était le seul qui pût le soutenir; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma personne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oser proposer à quelqu'un un présent si ridicule. Je ne ressemble point à Jean-Jacques, qui veut à toute force une statue [1]. Il s'est trouvé un sculpteur [2], dans les rochers du mont Jura, qui s'est avisé de m'ébaucher de toutes les manières : si vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de Callot, je vous obéirai.

[1] Voyez son écrit intitulé *J.-J. Rousseau de Genève à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*. B.

[2] Dont il est parlé dans les lettres 4583 et 4651. B.

Je vous assure que je suis très affligé de n'être sous vos yeux qu'en peinture.

Mademoiselle Sainval, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer Olympie. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiselle Dubois et mademoiselle Durancy; votre volonté soit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre est pour M. de Thibouville aussi bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de Thibouville, à la première occasion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

5035. A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, A PARIS.

A Ferney, 11 avril.

Monsieur, votre excellence ne doute pas à quel point son souvenir m'est précieux. Je vous suis attaché à deux grands titres, comme à l'ambassadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfesant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer[1]. Sa majesté impériale avait déjà daigné m'en gratifier il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à resserrer ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle fait naître. J'oserais bien répondre qu'elle fera goûter

[1] C'était le manifeste de Catherine sur les dissentions de Pologne. B.

à son vaste empire tous les fruits que Pierre-le-Grand a semés. Ce fut Pierre qui forma l'homme, mais c'est Catherine II qui l'anime du feu céleste.

J'ai une opinion particulière sur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philosophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays qui ne produisaient autrefois que des conquérants vont produire des sages, et, de la Chine jusqu'à l'Italie (exclusivement), les hommes apprendront à penser. Je mourrai content d'avoir vu une si belle révolution commencée dans les esprits.

5036. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 avril.

Famille aimable, je vous embrasse tous. J'aimerais mieux assurément être Picard que Suisse; et, pour comble de désagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suisse pour la Souabe [1]. Il est comique que le bien d'un Parisien soit en Souabe; mais la chose est ainsi. La destinée est une drôle de chose. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La destinée des *Scythes* est à peu près comme la mienne; ce sont des orages suivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous serez à Hornoy, il

[1] Dans le Wurtemberg. B.

n'y a plus à Paris que l'opéra-comique et le singe de Nicolet[1].

Je vois que les deux magistrats[2] resteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de Tott[3] est à Neuchâtel; il me semble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Constantinople.

Quand M. d'Hornoy rencontrera par hasard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de Lézeau de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex : il faudra faire une transmigration à Babylone. On ne sait plus où se fourrer pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout; mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

5037. A M. DAMILAVILLE.

13 avril.

Mon cher ami, vous aurez tout ce que vous demandez. Mais il faut auparavant savoir si mon paquet du 9 ou du 10 vous a été rendu chez M. Gaudet. Il y a eu beaucoup de paquets perdus. Je n'ai point encore le ballot des mémoires de M. de Beaumont. Comme vous le voyez, je vis dans l'embarras et dans le chagrin, c'est-à-dire comme la plupart

[1] Ce singe est le sujet d'une chanson de Boufflers; voyez lettre 4995. B.

[2] Mignot et d'Hornoy, ses neveu et petit-neveu. B.

[3] A qui est adressée la lettre 5049. B.

des hommes. Faites passer, je vous prie, mon cher ami, cette petite lettre [1] à M. de Lembertad.

5038. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 avril.

Je reçois, mon cher Cicéron, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante [2]. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois pas qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai su me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil, en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort, que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire; c'est ce qui pourra surtout ramener M. Daguesseau, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'ame est dans le pays conquis autrefois par Gengis-kan [3].

Je ne peux faire signer votre mémoire par les

[1] Elle manque. B.

[2] La *Déclaration juridique de la servante de madame Calas*, du 29 mars 1767; voyez tome XL, page 561. B.

[3] La Chine. B.

Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé[1] que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. Damilaville, ôtez les mots : *consigné entre vos mains ;* et mettez : *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire ;* mettez : *le conseil de Berne*, au lieu de *Berne ; le conseil de Genève*, au lieu de *Genève*[2] ; et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'Enville et madame Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. Coqueley[3], il est très sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de Fréron ; c'est être le recéleur de Cartouche. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux, et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'Albaret qui lui a succédé, et qui a été réformé ; si cela est, je transporte authentiquement à d'Albaret, et par-devant notaire s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de Fréron mérite ; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentiments pour jamais.

P. S. J'apprends la justice qu'on a rendue[4] à celui

[1] Lettre du 13 janvier, n° 4919. B.

[2] J'ai fait ces trois corrections ; voyez lettre 5013. B.

[3] A qui est adressée la lettre 5050. B.

[4] Élie de Beaumont avait gagné le procès dont il est parlé tome LXIII, pages 343, 366, etc. B.

qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de Beaumont.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

5039. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 avril.

Je supplie mes anges et M. de Thibouville de lire les nouveaux changements ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons, ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à Lekain, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris,

> Nous marchons dans la nuit, et d'abîme en abîme.

Je vous assure que mon vers

> Nous partons, nous marchons de montagne en abîme,
> Acte I, scène 3.

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne, au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeur,

et, quand on est englouti dans cet abîme, on trouve d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle est, et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grace de faire jouer *les Scythes* après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une représentation, et d'en donner deux si le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics disent qu'on les reprendra à la rentrée; il ne faut pas les démentir, ce serait avouer une chute complète; les Frérons triompheraient. Lekain me doit au moins cette complaisance; il pourrait bien retarder d'un jour son voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'Athamare ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendresse et tantôt de colère; mais comme il n'a rien de tout cela, qu'il y supplée un peu par des mouvements moins lents. Que mademoiselle Durancy passe toute la semaine de Quasimodo à pleurer; qu'on la fouette jusqu'à ce qu'elle répande des larmes: si elle ne sait pas pleurer, elle ne sait rien.

Ah! mon Dieu! peut-on me proposer d'établir une loi par laquelle on est obligé de se marier au bout de quatre ans? cela serait en vérité d'un comique à faire rire. Il n'est permis d'ailleurs de supposer des lois que quand il en a existé de pareilles. La loi de venger le sang de son mari, ou de son père, ou de son frère, a été connue de vingt nations; celle

de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera ressemblerait à l'usage du château de Cutendre, où l'on n'entrait que deux à deux [1].

Dieu me préserve de charger d'aventures et d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à traiter, si difficile à bien jouer!

Rendez-moi mademoiselle Le Couvreur et Dufresne, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers :

> Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
> Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
> Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser :
> N'en demande pas plus...
>
> Acte II, scène 1.

Je vous dirai de même :

> N'en demandez pas plus, ce serait tout gâter.

J'ose vous répondre que, si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons *les Scythes* à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni *Mithridate*, ni *Bérénice*, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer *les Scythes* médiocrement. N'importe, je demande à cor et à cri deux représentations après Pâques.

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue.

[1] Chant XII de *la Pucelle*; voyez tome XI, page 194. B.

Je demande pardon à M. Coqueley; mais un avocat plaide furieusement contre lui-même, quand il se fait l'approbateur de Fréron : c'est se faire le recéleur de Cartouche. On le dit parent de monsieur le procureur général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de Fréron. C'est lui qui a répandu dans Paris la calomnie contre les Calas. Il a voulu engager un des gueux avec lesquels il s'enivre, à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre Viguière[1]. Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les Frérons pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du serpent[2].

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abîme, et tirez *les Scythes* du tombeau.

Respect et tendresse.

5040. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 avril.

Mon divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infame cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer *les Scythes*. Je suis persuadé que si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

[1] C'était la servante de Calas; voyez lettre 5028. B.

[2] Matthieu, x, 16. B.

Mademoiselle Durancy, plus pénétrée de son rôle, versera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changements qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris vive et meure dans un désert éloigné de Paris.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, Sozame dît:

...Ah! crois-moi, *ces lauriers* sont affreux;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave;
Ces honneurs, cet éclat, par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc.
Scène 3.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à mademoiselle Durancy et à mademoiselle Sainval[1].

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de Choiseul combien je suis outré contre lui; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis, et enrichis; cela n'est pas juste: je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui

[1] Ces lettres manquent. B.

viennent à la traverse, et jugez si j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi, et faites jouer *les Scythes*.

Mademoiselle Sainval veut s'essayer dans *Olympie*; pourquoi non?

5041. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand-écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbéliard est absolument nécessaire; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des Sirven me paraît infaillible, quoi qu'en dise Fréron. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des Calas[1] ne peut servir qu'à indigner tout le conseil, que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est Morival m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui[2]. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure, que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, messieurs, que les commis condamnés à restituer les cinquante louis d'or cher-

[1] Voyez une de mes notes sur la lettre 5028. B.

[2] Voyez lettre 5020. B.

chent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue tout-à-fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Hornoy est actuellement de toute impossibilité.

J'aurais souhaité que Tronchin eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître[1] assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que Tronchin soit à Paris, et moi aux portes de Genève; Rousseau en Angleterre, et l'abbé de Caveirac à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre humain.

Je demande à monsieur le grand-turc pourquoi son baron de Tott est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha?

Mille amitiés à tous. Le Turc est prié d'écrire un mot.

[1] Voyez lettres 5027 et 5028. B.

5042. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Le 16 avril.

Albi, nostrorum sermonum candide judex.
Hor., lib. I, ep. iv.

Vous êtes sûrement du nombre des élus, monseigneur, puisque vous n'êtes pas du nombre des ingrats. Vous chérissez toujours les lettres, à qui vous avez dû les principaux événements de votre vie. Je leur dois un peu moins que votre éminence; mais je leur serai fidèle jusqu'au tombeau. Je suis encore moins ingrat envers vous, qui avez bien voulu m'honorer de très bons conseils sur la Scythie. J'attends de Paris mon ouvrage tartare[1], pour vous l'envoyer dans le pays des Visigoths, quoique assurément il n'y ait dans le monde rien de moins visigoth que vous. Le blocus de Genève retarde un peu les envois de Paris. Cette campagne-ci sera sans doute bien glorieuse; mais elle me gêne beaucoup. Dès que j'aurai ma rapsodie imprimée, j'y ferai coudre proprement une soixantaine de vers que vous m'avez fait faire, et je dirai : *Si* placet, *tuum est*[2].

Si votre éminence souhaite que je lui envoie le factum des Sirven, il partira à vos ordres. Il est signé de dix-neuf avocats; c'est un ouvrage très bien fait. On y venge votre province de l'affront qu'on lui fait de la croire féconde en parricides. C'était à un Languedochien, et non à moi, de faire rendre justice aux Sirven et aux Calas. Mais ces deux fa-

[1] *Les Scythes*. B.
[2] Horace, livre IV, ode III, vers dernier. B.

milles infortunées s'étant réfugiées dans mes déserts, j'ai cru que la fortune me les envoyait pour les secourir.

Plus vous réfléchissez sur tout ce qui se passe, plus vous devez aimer votre retraite. La grosse besogne archiépiscopale me paraît fort ennuyeuse; mais vous faites du bien, vous êtes aimé, et il vous appartient de vous réjouir dans vos œuvres[1], comme dit le livre de l'*Ecclésiaste*, attribué fort mal-à-propos à Salomon.

Oserai-je vous demander si vous avez lu le *Bélisaire* de Marmontel, qu'on appelle son *Petit Carême?* La Sorbonne le censure pour n'avoir pas damné Titus, Trajan, et les Antonins[2]. Messieurs de Sorbonne seront sauvés probablement dans l'autre monde, mais ils sont furieusement sifflés dans celui-ci.

Riez, monseigneur: il faut souvent rire sous cape; mais il est fort agréable de rire sous la barrette.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc.

VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 490.

Que votre éminence agrée les très tendres respects du vieux Suisse.

5043. A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

Monsieur, la famille des Sirven a renvoyé selon vos ordres, à M. de Courteilles, le mémoire signé pour être remis à M. l'avocat de Beaumont par votre

[1] Ecclésiaste, III, 22. B.

[2] C'est la huitième des trente-sept propositions condamnées par la Sorbonne; voyez lettre 5072. B.

entremise; ayez la bonté de les retirer avec les autres pièces.

Toute notre famille est fort étonnée et très indignée de la démarche odieuse faite auprès de M. de Meaux. Il y a des hommes qui ne sont jamais occupés qu'à nuire. Nous prions Dieu, qui bénit notre petit commerce, qu'il ne vous fasse point tomber sous la dent de ces gens-là. M. Raitvole[1] dit vous avoir envoyé le livre cité par Fabricius[2], qu'il a eu bien de la peine à trouver. Il y a long-temps qu'on ne trouve plus dans nos quartiers de livres espagnols.

Mon épouse vous salue. J'ai l'honneur d'être très cordialement, BOURSIER.

5044. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme[3] dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain;

Mais *enfin* je suis Scythe, et le fus pour vous plaire[4].

Je plaide encore pour *les Scythes*, du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres *Scythes*, celle des Cramer, celle de La Combe, et une autre qu'un nommé Pellet vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changements que j'ai envoyés à mes anges et à M. de Thibouville, avec ceux que

[1] Anagramme de Voltaire. B.

[2] L'ouvrage que Voltaire dit être cité par Fabricius est tout simplement les *Questions de Zapata*; voyez tome XLIII, page 7. B.

[3] Saint Paul aux Éphésiens, IV, 22; et aux Colossiens, III, 9. B.

[4] Vers des *Scythes*, acte V, scène 2. B.

je ferai encore, si Dieu prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine; mais voyez ma misère! Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent: Ah! pourquoi Obéide va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune Scythe, c'est-à-dire un Suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime Athamare, c'est-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la marquise est morte. Cette fille fait très bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son pauvre père; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques:

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'*aime en secret les* lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.
Acte II, scène I.

Je vous assure encore que le second acte, récité par madame de La Harpe, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte entre Athamare et Obéide était bien jouée, elle ferait une très vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle Obéide, lorsque Athamare vous dit:

Elle l'est dans la haine, et lui seul est coupable.
Acte III, scène 2.

Pleurez en disant:

Tu ne le fus que trop; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir.
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, etc.
Acte III, scène 2.

Et vous, Athamare, dites d'une manière vive et sensible:

Juge de mon amour! il me force au respect.
J'obéis... Dieux puissants, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, etc.
Acte III, scène 2.

La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les sentiments de la simple nature. Mais ces sentiments sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de Sémiramis et de Ninias; c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans *Oreste;* c'est ce que vous avez vu dans *Tancrède* et dans *Olympie. Trois amis y seront*[1], etc., est très à sa place, très naturel, très touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parceque les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs. Ce n'est qu'avec

[1] Voyez tome VIII, page 252. B.

le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté, convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très difficile à jouer[1], et j'ai eu grande raison. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en supplie, mes anges, de ce moment favorable; faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, est partout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si Brizard peut avoir plus de sentiment, si Dauberval peut être moins gauche, si Pin pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont besoin, si de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'Obéide parle; si elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première scène du cinquième acte;

[1] Voyez tome VIII, page 192. B.

si tous les acteurs étaient de concert; si les confidents étaient supportables, je vous réponds que cela ferait un beau spectacle. . . . . .

Essayez, je vous prie; et surtout qu'Obéide sache pleurer. Je vois bien qu'elle n'est point faite pour les rôles attendrissants; il lui faudra des Léontine[1] qui disent des injures à un empereur dans sa maison, contre toute bienséance et contre toute vraisemblance. Il lui faudra des Cléopâtre[2] qui fassent à leurs fils la proposition absurde d'assassiner leur maîtresse. Le parterre aime encore ces sottises gigantesques, à la bonne heure; pour moi, qui suis le très humble et très obéissant serviteur du naturel et du vrai, je déteste cordialement ces prestiges dramatiques. . .

Je crois que je vais bientôt quitter ma Scythie, et en chercher une autre; ma santé ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorsque ailleurs on mange des petits pois. Les commis sont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimas. . . . .

En voilà trop; respect et tendresse, mes anges.

5045. A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 19 avril.

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers[3]. Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de

[1] Personnage de l'*Héraclius* de Corneille. B.

[2] Personnage de la *Rodogune* de Corneille. B.

[3] Voyez mon *Avis*, tome VIII, page 184. B.

sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Frérons ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité[1]; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi monsieur et madame de La Harpe, qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce. Il y a long-temps que nous aurions joué *le Siége de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons; et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy*[2], notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de *la Partie de Chasse de Henri IV*, de M. Collé. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce fesait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour monsieur et

[1] Aux Corinthiens, XIII, 4. B.

[2] *Gabrielle de Vergy*, tragédie de De Belloy, fut imprimée en 1770, mais ne fut jouée sur le Théâtre-Français qu'en 1777. B.

madame de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie; je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié. V.

5046. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 avril.

J'ai reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle monsieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. Chenevières. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfants qui pensent comme vous: vous ne sauriez rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlons-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander. Je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes, et malade.

Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

5047. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 22 avril.

Je réponds à la lettre du 14, dont mon cher ange m'honore, dans le cabinet d'*Elochivis*[1], à deux grandes parasanges de Babylone. Comme je suis à trois cent mille pas géométriques de votre superbe ville, et que vos Persans m'écrivent toujours des choses contradictoires, je suis très souvent le plus embarrassé de tous les Scythes; mais je crois mon ange, de préférence à tout. Je pense ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer la pièce scythe, bien nettement ajustée. Si cet exemplaire ne suffit pas pour sa comédie, il sera aisé d'en faire encore un autre sur ce modèle. Je suis convaincu que tous les prétextes des ennemis leur étant ôtés, ayant sacrifié *Il est mort en brave homme*[2], qui est pourtant fort naturel; ayant épargné aux gens malins l'idée de viol, qui pourtant est piquante; ayant donné la raison la plus valable du mariage d'Obéide, raison prise dans l'amour même d'Obéide pour Athamare, raison touchante, raison tragique, raison même que mes anges ont toujours voulu que j'employasse; ayant enfin distillé le peu qui me reste de cerveau pour apaiser

[1] C'est par cet anagramme que Voltaire, dans son *Épître dédicatoire* des *Scythes* (voyez tome VIII, page 185), désigne le duc de Choiseul. B.

[2] Ces mots devaient se trouver dans la scène 5 de l'acte IV. B.

les Welches, et pour plaire aux bons Français, j'espère que tant de peines ne seront pas perdues.

Ceux qui demandent que le mariage d'Obéide avec Indatire soit nécessaire n'entendent point les intérêts de leurs plaisirs. Cela est bon dans *Alzire*, cela serait détestable dans *les Scythes*. Les deux vieillards doivent faire un très grand effet au quatrième acte, s'ils peuvent jouer d'une manière attendrissante; et surtout si les Welches sont capables de faire réflexion que deux bonnes gens de quatre-vingts ans, sans armes, et consignés à la porte d'Athamare, ne peuvent commander une armée, surtout quand l'un des deux vieillards est évanoui. Le malheur de tous vos comédiens, c'est de jouer froidement; ils n'ont point d'ame, ils n'arrivent jamais qu'à moitié. Je le dirai toujours, jusqu'à ce que je meure, *les Scythes* bien joués doivent faire un grand effet. Madame de La Harpe fait pleurer quand elle dit:

Ah, fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc.
Acte III, scène 4.

et madame Dupuits, qui a une voix touchante, augmente l'attendrissement. Il y a l'infini entre jouer avec art, et jouer avec ame.

Je vous ai soumis, mon cher ange, ma réponse à mademoiselle Sainval[1]; je n'ai écrit que des politesses vagues à mademoiselle Dubois; je ne me suis engagé à rien : vous savez que je ne ferai que ce que vous voudrez; mais je vous répète encore qu'il faut

[1] Elle manque, ainsi que la lettre à mademoiselle Dubois. B.

reprendre *les Scythes* après Pâques, malgré la cabale, ou plutôt malgré les cabales, car il y en a quatre contre nous. Il faut que mademoiselle Durancy fasse pleurer, afin que M. le maréchal de Richelieu ne la fasse pas enrager, s'il ne lui fait pas autre chose.

On fait une nouvelle édition des *Scythes* à Genève; on en fait une en Hollande; on en va faire une encore à Lyon: cela peut servir de prétexte à La Combe pour diminuer un peu l'honoraire de Lekain; mais il n'y perdra rien, il aura toujours ses six cents francs[1]. Puisse-t-il être beau comme le jour, et être un amant charmant quand il viendra, au troisième acte, se jeter aux genoux d'Obéide! puisse-t-il avoir une voix sonore et touchante! puissent les confidents n'être pas des buffles! puisse le seul véritable théâtre de l'Europe n'être pas entièrement sacrifié à l'Opéra-Comique!

Grace au ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, Sozame ne dit mot, et joue un rôle pitoyable; je le fais parler de manière que la police n'aura rien à dire.

Je vous remercie tendrement vous et Elochivis; je suis terriblement vexé, et si on ne réprime pas l'insolence des commis, je serai obligé d'aller mourir ailleurs.

A propos de mourir, savez-vous, mon divin ange, que je n'ai guère de santé? mais qu'importe! je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris très lisiblement. Je soupçonne avec vous que le ty-

[1] Voyez la lettre 5039. B.

ran du *tripot*[1] a contre vous quelque rancune qui n'est pas du *tripot*. N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergi[2], qui aurait pu vous faire quelque tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques est aussi fou que les D'Éon et les Vergi, mais il est plus dangereux.

N. B. Vous serez peut-être surpris que Luc[3] m'écrive toujours; j'ai trois ou quatre rois que je mitonne: comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie. Divin ange! ces quatre rois ne valent pas seulement une plume de vos ailes.

Couple céleste, couple aimable, vous savez si vous m'êtes chers! Mais ce que vous ne saurez jamais bien, c'est le bonheur et la félicité suprême que goûte mon cœur, des hommages purs qu'il vous rend chaque jour dans le temple d'Hyperdulie.

5048. A M. MARIN.

22 avril.

Vous devez être bien ennuyé, monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agréments de la société que pour les misères de ce *tripot*. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires de Hollande; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

[1] Le maréchal de Richelieu. B.

[2] Voyez tome LXII, page 205. B.

[3] Le roi de Prusse; voyez tome LVII, page 293. B.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares [1] à l'avocat devenu libraire [2], qui plaide pour moi au bas du Parnasse? il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles; mais, quand on saisit les poisons de la Voisin, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Lekain est allé chercher des acteurs en province: il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra-comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant Polichinelle.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum.

VIRG., *Æn.*, lib. II, v. 326.

J'attends avec impatience le décret de la Sorbonne pour damner les Scipion et les Caton. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

5049. A M. LE BARON DE TOTT [3].

A Ferney, le 23 avril.

Monsieur, je m'attendais bien que vous m'instruiriez; mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

[1] *Les Scythes*. K.

[2] La Combe. K.

[3] François, baron de Tott, né en France en 1733, mort en Hongrie en 1793, après avoir reçu de la France plusieurs missions diplomatiques. Il a laissé des *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, 1784, quatre volumes in-8°. Il était à Neuchâtel quand Voltaire lui adressa sa lettre. B.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes; mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts, et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura, auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres Welches de l'occident, puisque nous compilons sans cesse ce qu'on doit penser des peuples de l'Asie, qui n'ont jamais pensé à nous.

Au reste, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève, et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suisse; mais un ami comme M. Du Peyrou vaut mieux que tous les vizirs et tous les cadis. J'ai l'honneur d'être, etc.

5050. A M. COQUELEY[1].

A Ferney, 24 avril.

Dans la lettre dont vous m'honorez, monsieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom, qui est

[1] C.-G. Coqueley de Chaussepierre, avocat et censeur royal, mort en 1791. B.

mieux orthographié dans l'histoire du président De Thou. Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que De Thou a défiguré tous les noms propres, je n'ai point consulté ses dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainsi vous pardonnerez ma méprise; mais si votre nom se trouve dans cette histoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de Fréron. Vous étiez son approbateur, et il avait trompé apparemment votre sagesse et votre vigilance, lorsqu'une de ses feuilles lui valut le For ou le Four-l'Évêque, et lui attira même *l'Écossaise*, qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviseur d'un Fréron. Je vous sais très bon gré, monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi, et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentiments contraires à ceux que vous m'inspirez; j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des Calas. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des Calas tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que

moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de Fréron, et celle qui lui avait mérité le supplice de *l'Écossaise*, sont les seules de ce polisson que j'aie jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infames impostures. Un homme très considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux discours de la canaille. Je trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré, uniquement parcequ'on en méprise l'auteur.

Voilà mes sentiments, monsieur; ils sont aussi vrais que la douleur où je suis de vous avoir cru coupable, et que l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5051. A M. PERRAND,

CHANOINE D'ANNECY [1].

24 avril.

Monsieur, votre procureur Vachat n'imite ni votre politesse ni vos procédés honnêtes, il exige toujours un prix exorbitant de deux arpents de terre achetés autrefois de M. de Montréal, et relevant de votre chapitre. Il suppose, dans son exploit, qu'il avait une maison sur ce terrain, et il est évident, par son ex-

[1] Cette lettre fut écrite au nom de quelque habitante de Ferney ou de Tournay. K. — Ou plutôt de madame Denis, pour qui Voltaire avait acheté la terre de Ferney. B.

ploit même, et par le plan levé en 1709, que le terrain en question confinait à cette maison ou masure; ainsi il accuse faux pour embarrasser et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de se défendre.

Les deux arpents qui vous doivent un cens sont un terrain absolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpents une petite vigne entourée de gros noyers, lesquels subsistent encore, et qui, par conséquent, ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a long-temps. Vous savez, monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci; vous savez que les paysans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent sur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous savez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la pose. Quand on évaluerait ces deux poses ensemble à cent écus, je ne devrais au sieur Vachat que le sixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la générosité de me mander que votre procureur devait en user avec moi selon l'usage ordinaire, qui est de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, monsieur, le sieur Vachat s'était conformé à la noblesse de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité la manière dont j'en use avec mes vassaux, il se serait réduit à douze livres dix sous.

Je suis bien loin de demander une telle diminution,

je n'en demande aucune; je suis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable; c'est à messieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. Vachat, étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la sixième partie de ce fonds même; cependant il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris pour m'assigner le temps où j'étais très malade, et où je ne pouvais répondre; il m'a fait condamner par défaut; il m'a traduite au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi.

Votre chapitre, monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de Vachat. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir monsieur le maire de Gex, M. de Menthon, gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney, où ces terrains sont situés? Vous préviendrez par là non seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

5052. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 avril.

J'ignore, monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guienne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition [1]; et, en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons surtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de La Harpe, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix [2] cette année à votre académie. Il est l'auteur du *Comte de Warwick*, tragédie dans laquelle il y a de très beaux morceaux. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de mademoiselle Clairon, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis long-temps. Ce sont, à mon gré, les deux meilleurs acteurs que j'aie encore vus. Vous n'avez pas à la Comédie française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que mademoiselle Le Couvreur rendait si intéressants; et, hors Lekain, qui n'est excellent que

[1] Des *Scythes*. B.
[2] Voyez tome LXIII, pages 340 et 493. B.

dans *Oreste* et dans *Sémiramis*, vous n'avez pas un seul acteur à la Comédie.

Mademoiselle Durancy joue, dit-on (et c'est la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginables. Elle est faite pour remplacer mademoiselle Dumesnil; mais elle ne sait point pleurer, et par conséquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province qui sont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui soit seulement capable de jouer un rôle de confident; ce sont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra comique. Tout dégénère en France furieusement, et cependant nous vivons encore sur notre crédit, et on se fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous sommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, dont j'ai le plus grand besoin, notre pays souffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq sous la livre depuis très long-temps. Les saisons conspirent aussi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je serai forcé de transporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé[1], si je m'accommode du château qu'on me propose. Il aura plus de secours pour faire son *Histoire du*

[1] C. Galien; voyez tome LXIII, page 371. B.

Dauphiné, dont il est toujours entêté, et qui ne sera pas extrêmement intéressante.

Je ne sais trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire, à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, et j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris, qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier surtout à fond l'histoire de la pairie et des parlements, d'avoir une teinture des lois; il pourrait par là vous rendre service, aussi bien qu'à M. le duc de Fronsac; mais il vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ses fréquents voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est

un grand malheur d'être abandonné à soi-même dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son ame.

Je m'étonne comment M. le duc de Fronsac ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire un domestique utile. Il a de la bonté pour lui; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maison dès son enfance; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de séjour auprès de moi. Il me voit très peu; je ne puis le réduire à aucune étude suivie.

Je vous ai rendu le compte le plus fidèle de tout; je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon respect et mon attachement inviolable.

5053. A M. VERNES.

Le 25 avril.

Mon cher prêtre philosophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des Sirven. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils seront justifiés comme les Calas. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. Jean-Jacques n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Bénissez Dieu, mon cher huguenot, qui chasse partout les jésuites, et qui rend la Sorbonne ridicule. Il est vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex; mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me suis mis, depuis long-temps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

Rien ne vous empêche de venir chez nous en pas-

sant par Versoix, Gentoux, et Collex; alors nous parlerons de perruques.

Je vous donne ma bénédiction.

5054. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèse toutes ses raisons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de Thibouville, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'Obéide une femme qui croit dompter sa passion secrète pour Athamare, qui sacrifie tout à son père, et je n'ai point voulu déshonorer ce sacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impose elle-même un joug qu'elle ne puisse jamais secouer; elle se punit elle-même, en épousant Indatire, des sentiments secrets qu'elle éprouve encore pour Athamare, et qu'elle veut étouffer. Athamare est marié; Obéide ne doit pas concevoir la moindre espérance qu'elle puisse être un jour sa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle sent pour un prince qui n'a persécuté son père que parce-qu'il n'a pu déshonorer la fille. Voilà sa situation, voilà son caractère.

Une froide scène entre son père et elle, au premier acte, pour l'engager à se marier avec Indatire, ne serait qu'une malheureuse répétition de la scène d'Argire et d'Aménaïde dans *Tancrède*, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral, qu'Obéide

prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même la résolution de fuir Athamare, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser Indatire; ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue serait pire encore; cela est bon pour Alzire. Mais lorsque, dans son indignation contre Athamare, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir consolant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage, qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout-à-coup elle revoit Athamare, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne à ses pieds; alors son ame est déchirée : et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre, ni du cœur humain.

Je vous répète que, si quelques unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'Obéide épousait trop légèrement Indatire, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légèrement; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'Obéide devait détester Athamare, et ne jamais espérer d'être à lui, puisqu'il était marié. Elles ont apparemment imaginé qu'Obéide devait savoir qu'Athamare était veuf; ce qu'elle ne peut

certainement avoir deviné. Il faut laisser à ces très mauvaises critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de *Mérope*, de *Zaïre*, de *Tancrède*, et de toutes les autres pièces qui sont restées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je sens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puisse travailler sur un plan si contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéresse à la lecture pourrait ne point intéresser au théâtre. Je ne dis pas assurément qu'Obéide doive toujours pleurer; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir presque toujours une douleur concentrée; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice consommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où madame de La Harpe pleure. C'est à ces vers :

D'une pitié bien juste elle sera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, etc.

Acte II, scène I.

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide.
Ah!... c'est pour mon malheur...

Acte III, scène 2.

Ah, fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc.

Acte III, scène 4.

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les desirez.

On veut qu'Athamare soit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'est essentiel pour de très fortes raisons : c'est de donner incessamment

deux représentations avec tous les changements, qui sont très considérables; de n'annoncer que ces deux représentations, qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grace de me procurer cette satisfaction; c'est d'ailleurs le seul moyen de savoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout est corrigé, jusqu'aux virgules. Il servira aisément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux représentations; ce n'est pas trop, et ils me doivent cette complaisance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce sera bien jouée (si elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'est auprès du parterre qu'Indatire doit réussir à la longue, et jamais à la cour.

Je sais bien qu'Athamare n'est point dans le caractère de Lekain; il lui faut du funeste, du pathétique, du terrible. Athamare est un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou : mais pourvu qu'il mette dans son rôle plus d'empressement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très grand effet.

Enfin le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, dans les circonstances où je me trouve, c'est de me procurer ces deux représentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne servirait qu'à faire crever Fréron, ce serait une très bonne affaire.

J'aurai à M. de Thibouville une obligation que je ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me

rendre la justice que je demande. Le rôle d'Indatire [1] ne peut tuer Molé ; et il me tue s'il ne le joue pas.

5055. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le sieur de La Beaumelle. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola ! Si on laissait faire la Sorbonne, elle serait pire que les jésuites : on est environné de monstres.

On embrasse bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ses marches aux ennemis.

5056. A M. LEKAIN.

27 avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des *Scythes*, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. Molé à se prêter à mes desirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans *les Scythes* est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation.

[1] Dans *les Scythes*. B.

Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'Indatire; il n'a pas ce tragique fier et terrible de Ninias, d'Oreste, et de quelques rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talents. C'est un très jeune homme amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très bel effet. Il doit surtout couper la parole à Obéide avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'Argental deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parceque l'on réimprime actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changements que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint.

5057. A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

Monsieur, comme je sais que vous aimez les belles-lettres, je crois ne pas vous importuner en vous dépêchant les deux brochures[1] ci-jointes, qui ne se débitent pas encore dans la ville de Lyon, mais que je me suis procurées par le canal d'un de mes amis qui est fort au fait de la littérature.

On dit que M. de Voltaire, par le conseil des médecins, va quitter le pays de Gex. C'est en effet un climat trop dur pour sa vieillesse, et pour une santé aussi faible que la sienne. L'air de la Saône est beaucoup plus favorable. Mais je plains beaucoup les environs de Ferney, qui vont retomber dans leur ancienne misère, si M. de Voltaire vient en effet s'établir ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous ai voués, etc. BOURSIER.

5058. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, le 30 avril.

J'ai lu, mon cher confrère, *les Scythes* imprimés, avec l'éloge des deux grands satrapes de Babylone. J'ai trouvé dans cette pièce des changements heureux, et plusieurs morceaux qui prouvent que vous pouvez encore remplir cette carrière avec plus de force et d'intérêt que nos jeunes gens. Si vous m'envoyez des vers, faites en sorte que je puisse m'en vanter. Je ne suis ni pédant, ni hypocrite; mais sûrement

[1] Ce doit être la *Lettre sur les Panégyriques* (voyez t. XLIII, p. 216), et les *Homélies prêchées à Londres* (voyez id., p. 228). B.

vous seriez bien fâché que je ne fusse pas ce que je dois être et paraître. Vous me ferez grand plaisir de m'envoyer les mémoires des Sirven. Je suis très disposé à trouver innocents les malheureux; on ne peut d'ailleurs être plus éloigné que je le suis du fanatisme en tout genre. J'aime l'ordre et la paix. L'humanité a sur moi les droits les plus étendus. A propos d'humanité, avez-vous lu le discours d'un avocat général de Grenoble? Quoiqu'il donne quelquefois dans l'enflure et l'enluminure modernes, on ne peut s'empêcher d'être remué en lisant cet ouvrage. Finissez votre petite guerre. Prolongez, embellissez votre couchant, en riant des ridicules, en donnant aux jeunes écrivains des leçons et des exemples, et en fesant les délices de vos amis. Adieu, mon cher confrère; je vous aime autant que je vous admire.

Je n'approuve pas que la Sorbonne censure *Bélisaire*, qui respire les bonnes mœurs, et je n'approuve pas non plus que notre confrère se soit exposé à la censure par un chapitre épisodique [1], et qui ne tient à rien.

5059. A M. LA COMBE.

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plus tôt, monsieur, je vous aurais envoyé tous les changements que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des *Scythes* aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard par M. Marin.

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. Lekain, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre; car, quoique cette pièce ne fût point

[1] Le chapitre xv, sur lequel portait principalement la censure de la Sorbonne. (*Note de Bourgoing.*)

faite du tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager ; vous n'avez qu'à parler.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage ; mais, à mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre : on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plus tôt que vous pourrez, quel est l'auteur[1] du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* de feu M. l'abbé Bazin, mon cher oncle. C'est un digne homme, qui mérite de recevoir incessamment de mes nouvelles ; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que, dans votre *Avant-Coureur,* vous imprimez toujours françois par un *o*. Je vous demande en grace de distinguer mon bon patron saint François d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais, français*. Si j'o*sais*, j'*irais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, etc. ; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

5060. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 mai.

Permettez-moi de dire à votre majesté que vous êtes comme un certain personnage de La Fontaine :

Droit au solide allait Bartholomée[2].

[1] Cet ouvrage est de Larcher ; voyez ma Préface du tome XV. B.
[2] La Fontaine, conte du *Calendrier des vieillards*. B.

Ce solide accompagna merveilleusement la véritable gloire; vous faites un royaume florissant et puissant de ce qui n'était, sous le roi votre grand-père, qu'un royaume de vanité. Vous avez connu et saisi le vrai en tout, aussi êtes-vous unique en tout genre.

Je dois dire à votre majesté qu'un jeune homme de vingt-cinq ans, très bon officier, très instruit, ayant servi dès l'âge de douze ans, et ne voulant plus servir que vous, est parti de Paris sans en rien dire à personne, et vient vous demander la permission de se faire casser la tête sous vos ordres. Il est d'une très ancienne noblesse, véritable marquis, et non pas de ces marquis de robe ou du hasard, qui prennent leur titre dans une auberge, et se font appeler monseigneur par les postillons, qu'ils ne paient point. Il s'appelle le marquis de Saint-Aulaire, neveu d'un lieutenant général, l'un de nos plus aimables académiciens, lequel a fait de très jolis vers à près de cent ans, comme vous en ferez, à ce que je crois, et à ce que j'espère.

Je rends grace à votre majesté de ce qu'elle a daigné m'envoyer, par M. De Catt, la réponse qu'elle a faite à Marmontel sur *la Poétique*. Que de leçons elle nous donne! Votre digne Suisse[1] m'a écrit une lettre charmante. Il s'estime heureux d'avoir vu ces grandes scènes où votre majesté a joué si supérieurement son rôle. Pour moi, je l'estime plus heureux d'être chaque jour aux pieds de mon héros, s'occupant du bonheur de son peuple.

[1] De Catt était Suisse; voyez tome LVIII, page 62. B.

Le vieux malade se met à vos pieds avec attachement, admiration, respect, et syndérèse.

5061. A M. DALEMBERT.

3 mai.

M. Necker, qui part dans l'instant, mon cher et véritable philosophe, vous rendra une *Lettre au Conseiller*[1]. Messieurs de la poste en ont butiné deux, selon leur louable coutume. Ces messieurs de la poste aux lettres deviendront des gens très lettrés; ils se forment une belle bibliothèque de tous les livres qu'ils saisissent. Chaque pays, comme vous voyez, a son inquisition; vous n'êtes pas plus tôt délivré des renards, que vous tombez dans la main des loups.

Votre *Lettre au Conseiller* devrait exciter le monde à faire une battue. Ne voudriez-vous point ajouter à l'histoire de *la Destruction* quelque chose concernant l'Espagne[2], en retranchant le dernier chapitre touchant le serment que devaient prêter les jésuites, chapitre devenu inutile par les précautions que l'on a prises en France contre ces pauvres diables, dignes aujourd'hui de pitié?

L'imbécile et ignorant libraire qui s'est chargé de votre seconde édition ne l'aura pas achevée si tôt. Je n'ai de lui aucune nouvelle; toute communication est interrompue entre Genève et la France. On s'est imaginé assez ridiculement que je suis en France;

[1] Opuscule de Dalembert; voyez tome LXII, page 223. B.

[2] Dalembert publia une *Seconde lettre à M.* ***, etc., *sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites*. Elle circulait en juin (voyez lettre 5094). B.

et je m'aperçois en effet que j'y suis, parceque je manque de tout. Je ne sais comment on fera pour faire passer dans votre monarchie française la *Lettre au Conseiller*. Il n'est plus permis de lire, et il n'y a que les auteurs du *Journal chrétien*, et Fréron, qui aient la liberté d'écrire.

Vous verrez par les deux petites pièces ci-jointes[1] qu'on ne rogne pas les ongles de si près dans les pays étrangers. L'exemple que donne l'impératrice de Russie est unique dans ce monde. Elle a envoyé quarante mille Russes prêcher la tolérance, la baïonnette au bout du fusil. Vous m'avouerez qu'il était bien plaisant que les évêques polonais accordassent des priviléges à trois cents synagogues, et ne voulussent plus souffrir l'Église grecque.

Bonsoir, mon cher philosophe; souvenez-vous, je vous en prie, que je n'ai aucune part aux *Anecdotes sur Bélisaire*. On m'accuse de tout: voyez la malice!

5062. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 4 mai.

Gens inimica mihi Tyrrhenum navigat æquor,
Ilium in Italiam portans, victosque Penates.
VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 67.

Voilà, mon cher et illustre philosophe, ce que disait l'autre jour des jésuites d'Espagne un abbé italien[2] qui, comme vous voyez, les aime tendrement, attendu qu'ils ont empêché son oncle d'être cardinal. Et vous, mon cher maître, que dites-

[1] L'*Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XLII, page 624); et la *Seconde Anecdote sur Bélisaire* (voyez t. XLIII, p. 1). B.
[2] Galiani. B.

vous de cette singulière aventure? ne pensez-vous pas que la société se précipite vers sa ruine? ne pensez-vous pas qu'elle travaille depuis long-temps à mériter ce qui lui arrive aujourd'hui, et qu'elle recueille ce qu'elle a semé? Mais croyez-vous tout ce qu'on dit à ce sujet? croyez-vous à la lettre de M. d'Ossun, lue en plein conseil, et qui marque que les jésuites avaient formé le complot d'assassiner, le jeudi saint, bon jour bonne œuvre, le roi d'Espagne et toute la famille royale? ne croyez-vous pas, comme moi, qu'ils sont bien assez méchants, mais non pas assez fous pour cela, et ne desirez-vous pas que cette nouvelle soit tirée au clair? Mais que dites-vous de l'édit du roi d'Espagne, qui les chasse si brusquement? persuadé, comme moi, qu'il a eu pour cela de très bonnes raisons, ne pensez-vous pas qu'il aurait bien fait de les dire, et de ne les pas renfermer *dans son cœur royal*[1]? ne pensez-vous pas qu'on devrait permettre aux jésuites de se justifier, surtout quand on doit être sûr qu'ils ne le peuvent pas? ne pensez-vous point encore qu'il serait très injuste de les faire tous mourir de faim, si un seul frère coupe-chou s'avise d'écrire bien ou mal en leur faveur? Que dites-vous aussi des compliments que fait le roi d'Espagne à tous les autres moines, prêtres, curés, vicaires et sacristains de ses états, qui ne sont, à ce que je crois, moins dangereux que les jésuites que parcequ'ils sont plus plats et plus vils? enfin ne vous semble-t-il pas qu'on pouvait faire avec plus de raison une chose si raisonnable? Le *cœur royal* me fait souvenir de la surprise impériale d'un certain *Rescrit de l'empereur de la Chine*[2]. Ma surprise de tout ce qui arrive et de la manière dont il arrive n'est ni royale ni impériale, mais n'en est ni moins grande ni moins fondée. Après tout, il faut attendre la fin.

Soyez sûr que c'est à M. Hume, et point à d'autres, que Rousseau est redevable de sa pension. Soyez sûr qu'il s'en

[1] L'édit qui chasse les jésuites d'Espagne n'en donne pas les raisons, et porte que le roi les renferme *dans son cœur royal*. B.

[2] Voyez tome XL, page 307. B.

doute bien lui-même; mais il ne veut pas paraître le savoir, et son cœur reconnaissant en sera plus à son aise. La Sorbonne vient de faire imprimer trente-sept propositions extraites du livre de Marmontel[1], et qu'elle se propose de qualifier dans un gros volume qu'elle donnera quand il plaira à Dieu. Cet extrait va d'avance la couvrir d'opprobre. Voici une des propositions par où vous pourrez juger des autres : « La « vérité brille de sa propre lumière, et l'on n'éclaire pas les « esprits avec la flamme des bûchers[2]. » Que dites-vous de cette impudente et odieuse canaille? On dit que vous allez demeurer à Lyon; permettez-moi de vous demander, par le tendre intérêt que je prends à vous, si vous y avez bien pensé. N'est-ce pas vous mettre à la merci d'une race d'hommes aussi méchante que les jésuites, plus puissante et plus dangereuse, et plus déterminée à chercher les moyens de vous nuire? Pourquoi quittez-vous le ressort du parlement de Bourgogne, dont vous avez lieu d'être content? Adieu, mon cher maître; le papier m'oblige de finir; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. M. le chevalier de Rochefort, que je viens de voir, et qui, par parenthèse, vous aime à la folie, est inquiet de deux paquets qu'il vous a envoyés contre-signés *Vice-chancelier*, et dont vous ne lui avez point accusé la réception. Il me charge de vous faire mille compliments. M. de Chabanon part mercredi pour vous aller voir; je lui envie bien le plaisir qu'il aura. Je me flatte au moins qu'il vous dira combien je vous aime, et combien j'ai de plaisir à lui parler de vous. Il vous apporte une tragédie dont je crois que vous serez content, supposé pourtant que je n'aie point été séduit par la lecture que je lui en ai entendu faire, car il est impossible de mieux lire. Je viens d'apprendre que l'arrêt du parlement qui renvoie les évêques chez eux vient d'être cassé par un arrêt du conseil. Les jansénistes, qui, comme vous savez, sont fort plaisants, ne manqueront pas de dire que le roi vient d'or-

[1] *Bélisaire*. B.
[2] Chap. xv de *Bélisaire*. B.

donner aux évêques de ne point résider. Cette aventure fera sans doute dire et faire bien des sottises aux imbéciles et aux fanatiques des deux partis. Vous ne voulez donc pas m'envoyer cette petite figure [1] que je vous demande depuis tant de temps avec tant d'instance? Est-ce que l'original ne m'en croit pas digne, ou bien est-ce qu'il ne m'aime plus? J'aurais bien envie de le quereller aussi sur ce que je ne reçois jamais de lui rien de ce qu'il pourrait m'envoyer; ni l'*Anecdote sur Bélisaire*, de son ami l'abbé Mauduit [2]; ni les *Honnêtetés littéraires* [3], que je n'ai pas encore lues; ni la *Lettre à Élie de Beaumont* [4]; ni le poëme sur la belle *Guerre de Genève* [5], aussi intéressante que celle de nos pédants en robe et en soutane. Dites, je vous prie, à l'auteur de toutes ces pièces qu'il a tort d'oublier ainsi ses amis.

5063. A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols [6] que je vous avais envoyés; et, à l'égard de la *Destruction des Jésuites*, je ne compte pas qu'elle soit si tôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. Dalembert un exemplaire de sa *Lettre au Conseiller*, par M. Necker [7]. Il doit vous faire re-

[1] Un des bustes que fesait le sculpteur de Saint-Claude, dont il est parlé dans les lettres 4585, 4651, 4852, 5034. B.

[2] C'est sous le nom de l'abbé Mauduit que fut imprimée l'*Anecdote* (première) *sur Bélisaire*. B.

[3] Voyez tome XLII, page 632. B.

[4] C'est la lettre 5013. B.

[5] Ce poëme est au tome XII. B.

[6] Les *Questions de Zapata*; voyez t. XLIII, p. 7. B.

[7] Voyez la lettre 5061. B.

mettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux *Zapata* et deux *Honnêtetés*.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami; c'est un grand effort d'écrire de ma main; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France?

5064. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi, qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons: elles détruisent également tout le rôle d'Obéide. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'Obéide veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue. Il n'y a plus de gradations, plus de nuances, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que, quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvements d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres *Scythes*, malgré les éditions qu'on en fait partout.

La Combe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changements que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où il était que la pièce serait reprise après Pâques. C'est encore une raison de plus pour que je ne puisse exiger de lui qu'il donne cent écus à Lekain; j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il est bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immense entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre se faire applaudir et faire verser des larmes. M. de Chabanon et M. de La Harpe viennent d'en arracher à toutes les femmes dans le rôle de Nemours et dans celui de Vendôme, et à moi aussi.

Je doute fort qu'on puisse faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui se sont présentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être essayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne subsistent plus que de l'opéra comique. Tout va au diable, mes anges, et moi aussi.

Ma transmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la situation présente de mes affaires ne me rende cette transmigration aussi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney; que j'y ai établi des marchands, des artistes, un chirurgien; que je leur

bâtis des maisons; que, si je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais aussi, si je reste, je meurs de faim et de froid. On a dévasté tous les bois; le pain vaut cinq sous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de Choiseul, conjointement avec le syndic de la noblesse, un mémoire très circonstancié[1]. J'ai proposé que M. le duc de Choiseul renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de Jaucourt, qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, ou s'en est moqué; et il a tort, car c'est le seul moyen de rendre la vie à un pays désolé, qui ne sera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suisse en droiture; ce chemin s'est trouvé impraticable.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera sans en retirer le moindre avantage. Je me suis dégoûté de *la Guerre de Genève*, je n'ai point mis au net le second chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre sur lettre[2] au sculpteur qui s'est avisé de faire mon buste: c'est un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buste sera au rang de mes œuvres posthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève dont on pourrait faire quelque chose. Il est malade; quand il sera guéri, je le ferai venir; La Harpe le dégourdira; pour moi, je suis tout engourdi. D'ordinaire la vieil-

[1] Il m'est inconnu. B.

[2] On n'a aucune de ces lettres au sculpteur de Saint-Claude, dont il est parlé dans les nos 4585, 4651, 4852, 5034, 5062. B.

lesse est triste, mais la vieillesse des gens de lettres est la plus sotte chose qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés; je suis sensible comme un enfant; je vous aime avec la plus vive tendresse.

5065. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, 5 mai.

J'aurais cru, pendant les troubles qui désolaient l'Europe, que la terre de Ferney et la ville de Genève étaient l'arche où quelques justes furent préservés des calamités publiques. Mais, il faut l'avouer, il n'est aucun lieu où l'inquiétude des hommes et l'enchaînement fatal des causes ne puissent amener ce fléau [1]. Je plains les citoyens de la Rome calviniste de se trouver réduits à la dure nécessité d'abandonner leur patrie, ou de renoncer aux priviléges de leur liberté. Ils ont affaire à trop forte partie, et les Français les traitent à la rigueur. Lentulus [2], qui a fait un tour en sa patrie, s'était proposé de passer chez vous, si ce cordon impénétrable ne l'en eût empêché. Voilà comme tout se dénature par les lois de la vicissitude.

La ville de Jérusalem, bâtie par le peuple de Dieu, est possédée par les Turcs : le Capitole, cet asile des nations, ce lieu auguste où s'assemblait un sénat maître de l'univers, est maintenant habité par des récollets; et Ferney, douce et agréable retraite philosophique, sert de quartier-général aux troupes françaises. Mais vous adoucirez ces guerriers farouches, comme Orphée, votre devancier, apprivoisa les tigres et les lions.

Il est fâcheux que vous soyez assujetti, comme le reste des êtres, aux infirmités de l'âge; il faudrait que les corps

[1] « Amener le fléau de guerre. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] C'était un général prussien qui avait fait toutes les campagnes avec Frédéric, et qui était né en Suisse. B.

joints à des ames privilégiées comme la vôtre en fussent exempts. Les arts et la société de notre petite contrée regretteront à jamais votre perte. Ce ne sont pas de celles qu'on répare facilement : aussi votre mémoire ne périra-t-elle pas parmi nous.

Vous pouvez vous servir de nos imprimeurs selon vos desirs. Ils jouissent d'une liberté entière ; et comme ils sont liés avec ceux de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer les livres où ils le jugent à propos.

Voilà pourtant un nouvel avantage que nous venons de remporter en Espagne : les jésuites sont chassés de ce royaume. De plus, les cours de Versailles, de Vienne, et de Madrid, ont demandé au pape la suppression d'un nombre considérable de couvents. On dit que le Saint-Père sera obligé d'y consentir, quoique en enrageant. Cruelle révolution ! A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre ? La cognée est mise à la racine de l'arbre : d'une part les philosophes s'élèvent contre les absurdités d'une superstition révérée ; d'une autre les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer des biens de ces reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice, sapé par ses fondements, va s'écrouler ; et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au dix-neuvième [1] siècle dans l'esprit humain.

Qui aurait dit au douzième siècle que la lumière qui éclairerait le monde viendrait d'un petit bourg suisse nommé Ferney ? Tous les grands hommes communiquent leur célébrité aux lieux qu'ils habitent, et au temps où ils fleurissent.

On m'écrit de Paris qu'on m'enverra *les Scythes*. Je suis bien sûr que cette pièce sera intéressante et pathétique : heureux talents qui font le charme de toutes vos tragédies ! J'ai vu des tragédies et des panégyriques du jeune poëte [2] dont

[1] « Au dix-huitième. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] La Harpe. B.

vous me parlez; il a du feu et versifie bien. Je vous suis obligé de son épître, que vous voulez me communiquer. On m'a envoyé le *Bélisaire* de Marmontel. Il faut que la Sorbonne ait été de bien mauvaise humeur pour condamner l'envie que l'auteur a de sauver Cicéron et Marc-Aurèle. Je soupçonnerais plutôt que le gouvernement a cru apercevoir quelques allusions du règne de Justinien à celui de Louis XV, et que, pour chagriner l'auteur, il a lâché contre lui la Sorbonne, comme un mâtin accoutumé d'aboyer contre qui on l'excite.

Conservez-vous toutefois, et ménagez votre vieillesse dans votre quartier-général de Ferney. Souvenez-vous qu'Archimède, pendant qu'on donnait l'assaut à la ville qu'il défendait, résolvait tranquillement un problême; et soyez persuadé que le roi Hiéron s'intéressait moins à la conservation de son géomètre, que moi à celle du grand homme que le cordon des troupes françaises entoure. FÉDÉRIC.

5066. A M. DALEMBERT.

9 mai.

Si on vous a appelé Rabsacès[1], mon cher philosophe, on m'appelle Capanée[2]. Nos savants d'aujourd'hui prodiguent les titres honorifiques. Je vous garderai le secret: dites-moi quel est le cuistre nommé Foucher[3] qui vient, dit-on, de faire un *Supplément à la Philosophie de l'Histoire?* N'est-il pas de l'académie des inscriptions et belles-lettres? S'il y a des académies de politesse et de raison, je ne crois pas qu'il y soit reçu.

[1] A la page 29 de la *Lettre à un ami sur un écrit intitulé* Sur la destruction des jésuites, par un auteur désintéressé. B.

[2] C'est dans la Préface de son *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* (page 33 de la première édition, et 31 de la seconde) que Larcher appelle Voltaire « un Capanée. » B.

[3] Ce n'est point Foucher, mais Larcher; voyez ma Préface du t. XV. B.

Je vous ai mandé[1] que je vous avais envoyé par M. Necker un volume de la *Lettre au Conseiller;* mais Dieu sait quand M. Necker arrivera à Paris.

Faites-moi, je vous prie, réponse en droiture sur mon ami Foucher. Je ne sais qu'est devenu le libraire à qui on a donné *la Destruction* jésuitique. Nous avons quatre mille cinq cents soldats autour de Genève; c'est la seule nouvelle que j'aie. Quand il y aura des guerres ou des bruits de guerre, fuyez aux montagnes.

Interim vale, et me ama.

5067. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 12 mai.

Je crois, mon cher maître, vous avoir parlé, dans ma dernière lettre[2], d'une liste de propositions que la Sorbonne a extraites de *Bélisaire* pour les condamner; liste qui est le comble de l'atrocité et de la bêtise. Cette canaille mourait de peur que cette liste ne se répandît avant la censure: en conséquence les amis de Marmontel l'ont fait imprimer, et frère Damilaville vous l'enverra: vous ne pourrez pas en croire vos yeux, tant ces animaux-là sont absurdes. Je me flatte que le cri public va les faire rentrer dans la boue, et qu'ils n'oseront pas publier leur censure : tant la seule liste des propositions les rendra d'avance odieux et ridicules!

Chabanon m'étonne et m'afflige beaucoup en m'apprenant que vous n'êtes pas content de sa pièce[3]. Je vous avoue qu'elle m'avait fait beaucoup de plaisir, et me paraissait bien meil-

[1] Si, comme je le pense, c'est par une lettre autre que le nº 5061, cette autre lettre manque. Il est possible toutefois que Voltaire entende parler du nº 5063 adressé à Damilaville, qui communiquait à Dalembert ce qu'il recevait de Voltaire. B.

[2] Nº 5062. B.

[3] *Eudoxie;* voyez tome LXIII, page 168. B.

leure que dans le premier état; mais vous vous y connaissez mieux que moi. La seule chose que je vous demande, mon cher maître, et que mon amitié pour Chabanon exige de la vôtre pour moi, c'est de vouloir bien donner à son ouvrage, pour le fond et pour les détails, toute l'attention possible; Chabanon le mérite, en vérité, et par lui-même, et par les sentiments qu'il a pour vous. L'intérêt que vous lui marquerez en cette occasion sera une nouvelle obligation que je vous aurai; car on ne saurait lui être plus attaché que je le suis.

Voilà donc les jésuites chassés d'Espagne, et puis de France, grace à l'abbé de Chauvelin, et vraisemblablement bientôt de *Naples* et de Parme. On dit pourtant que Naples sera difficile, parcequ'ils y ont à leurs ordres cent cinquante mille coquins. L'autre jour je déplorais leur triste sort, car au fond je suis bon homme; quelqu'un me dit : Vous êtes bien bon de vous lamenter sur des hommes qui vous verraient brûler en riant. J'avoue que j'essuyai un peu mes larmes; ils me font pitié pourtant : *O qu'il est doux de plaindre*[1] *!* etc. Adieu, mon cher et illustre confrère; je vous embrasse de tout mon cœur. Vous ne voulez donc pas dire au libraire de m'envoyer quelques exemplaires de l'ouvrage de mathématiques[2]? Ce sera de la moutarde après dîner. *Vale, et me ama.*

5068. A M. BORDES.

13 mai.

Mon âge commence à désespérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis*[3]. Il m'arrive des dérangements dans ma fortune qui pourront bien me faire rester dans ma Scythie.

[1] Voyez les vers de Corneille dans *Pompée*, acte V, scène 1, t. XXXV, p. 415. B.

[2] L'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites ;* voyez lettre 4852. B.

[3] *Æneid.*, III, 12. B.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Espagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait se manifester le même jour dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà désabusé. On n'a chassé que les jésuites:

Mais à tous penaillons Dieu doint pareille joie[1].

Voici une *Lettre sur les Panégyriques*[2], laquelle n'est pas le panégyrique des moines.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai; et, tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés: vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très bien M. Thomas, en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de sots et de méchants à Lyon. C'est la destinée de toutes les grandes villes; mais je crois qu'il y a plus de justes qu'il n'y en avait à Sodome. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tous côtés: mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux; ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux

[1] La Fontaine a dit dans son conte du *Diable en enfer* (vers dernier):

A tous époux Dieu doint pareille joie!

[2] Voyez tome XLIII, page 216. B.

Jean-Jacques est très vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfants à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité, et de contradictions.

5069. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mai.

Nous jouons donc plus souvent *les Scythes* en Scythie qu'à Paris? C'est en essayant mon habit de Sozame que je présente encore ma requête à monsieur et madame d'Argental, à M. de Thibouville, à M. de Chauvelin (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginé qu'Obéide doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié, qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle.

De l'indécence, parcequ'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié; du froid, parceque les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne seraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit; du ridicule, parceque alors elle serait forcée de dire, dans son entrevue avec Athamare : « Ah! ah! « votre femme est donc morte? tant mieux; tirez-moi « d'ici au plus vite, et allons nous marier à Ecbatane. »

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage [1].

[1] Acte II, scène I. B.

Cela seul, dit de la manière dont madame de La Harpe le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue, qui est presque toujours du remplissage.

Ah! si vous aviez deux vieillards attendrissants! Non, vous dis-je, cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'Obéide pleure à ces vers:

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare[1]...

Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause;
Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah! c'est pour mon malheur!...
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur[2].

Et puis, quand son père lui dit:

Mais qu'il parte à l'instant; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence[3];

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée:

C'est ce que je prétends, seigneur!

comme elle doit dire douloureusement:

Et plût aux dieux
Que son fatal aspect n'eût point blessé mes yeux[4]!

Relisez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez si, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligents et animés, elle ne doit pas attacher le spectateur d'un bout à l'autre. Voyez si le style n'est pas convenable au sujet; si ce n'est pas une critique ridicule, et digne d'un Fréron, de vou-

[1] Acte II, scène 1. B.
[2] Acte III, scène 2. B.
[3] Acte III, scène 3. B.
[4] Ibid. B.

loir qu'Obéide parle comme Sémiramis, Sozame comme Mahomet, et Indatire comme César.

On ne laisse pas de sentir un peu d'indignation de se voir si mal jugé. Ah! Welches! maudits Welches! quand je vous donne du grand, vous dites que je suis boursouflé, et quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années; je vous abandonne à votre sens réprouvé.

M. le marquis de Chauvelin, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Lisez la pièce, en voilà trois exemplaires; voyez l'effet qu'elle fera sur vous.

Messieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames; je les respecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent sur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre Théâtre-Français, qui n'as qu'un seul acteur, et encore est-il trop gros; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, est-il possible que tu n'aies ni confident ni second rôle? ferme donc ta porte, malheureux!

Faites comme vous pourrez, mes anges; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'Elochivis et de Nalrisp[1].

A l'égard de Valider[2], je crois que cette ame-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

[1] Choiseul et Praslin. K.

[2] Laverdi. K.

Le feseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé; je ne l'ai point vu: je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de Thibouville, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire*; cela est intolérable. Ce qui est bon dans *Alzire* est affreux dans *les Scythes*. Il est beau qu'Obéide, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant Indatire; mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'Athamare; il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'Obéide? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de Thibouville me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive.

5070. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'Argental, par M. le duc de Praslin, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes

avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. Lekain trouverait peut-être du plaisir à dire :

> Nul monarque avant moi sur le trône affermi
> N'a quitté ses états pour chercher un ami;
> Je donne cet exemple, et ton maître te prie;
> Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
> Celle de ton devoir, qui doit te rappeler,
> Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler[1].

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec Indatire, afin qu'il ne fût pas tout-à-fait écrasé par le Scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changements, a fait une très grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les galants Welches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; Sarrazin même ne jouait Lusignan que comme un capucin.

Madame de La Harpe a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

> Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
> Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare...
> Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs[2]...

Il faut convenir que ce rôle est très neuf au théâtre, et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers :

[1] Acte II, scène 4. B.
[2] Acte II, scène 1. B.

Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare;

et ceux-ci:

Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
Ce cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser[1];

ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'Obéide, à quel point il serait déplacé, et combien il serait contradictoire avec son caractère. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? comment lui donner le plaisir de deviner qu'Obéide idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut se cacher à elle-même?

Je n'aime pas assurément les longs et insupportables romans de *Paméla* et de *Clarisse*. Ils ont réussi, parcequ'ils ont excité la curiosité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités: mais si l'auteur avait été assez malavisé pour annoncer, dès le commencement, que Clarisse et Paméla aimaient leurs persécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il possible que ces insulaires connussent

[1] Acte II, scène I. B.

mieux la nature que vos Welches? ne sentez-vous pas que ce qui est à sa place dans Alzire serait détestable dans Obéide?

La pièce a été mal jouée sur votre théâtre, il faut en convenir; et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce: c'est ce qui m'est toujours arrivé. On s'est attaché à de petits détails, à des mots, pour justifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. Lekain n'est point assez jeune, et mademoiselle Durancy ne sait point pleurer; vos vieillards sont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidents mêmes y ont un caractère; mais où trouver des confidents qui sachent parler avec intérêt?

Malgré cette disette, mademoiselle Durancy, les Lekain, les Brizard, les Molé, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'est-à-dire comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et subjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans *Adélaïde du Guesclin*, laquelle ne vaut pas certainement *les Scythes*.

Le rôle d'Athamare est actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au second acte sans parler; il faut qu'il attire sur lui toute l'attention. Ce sont de ces défauts dont je ne me suis aperçu que sur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me suis données, et à tous les services que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les représentations des

Scythes; c'est une loi dont ils ne se sont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer *les Illinois*[1] pour faire mieux tomber *les Scythes*. Ils savent bien que c'est à peu près le même sujet. Leur conduite est le vrai secret de dégoûter le public d'un sujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma consolation est qu'il y a plus d'éditions des *Scythes* que les comédiens n'en ont donné de représentations.

5071. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 mai.

Il y a long-temps, monsieur le marquis, que je vous dois les plus tendres remerciements. Je voudrais faire mieux pour vous remercier; je voudrais mériter vos bontés, mais je suis un de ces justes à qui la grace manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'Argental pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis[2]. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

[1] *Hirza, ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny, jouée le 27 mai 1767. B.
[2] Cette lettre manque. B.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissants, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de jeunes amants bien passionnés, et jugez sur l'impression que vous aura faite la lecture.

Il se peut que je sois bien baissé; mais j'ose vous répondre que mes sentiments pour vous ne le sont pas, et que mon très tendre respect et ma reconnaissance n'éprouvent aucune diminution.

5072. A M. DAMILAVILLE.

16 mai.

Je vois bien, monsieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme[1] qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. Boursier, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre Boursier est bien embarrassé. Je ne crois pas qu'il aille sur la Saône. Il prendra patience. On dit que c'est la vertu des ânes; mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde.

Je vous demande en grace de m'envoyer le petit libelle sorbonique[2] contre *Bélisaire*. Il y a cent lieues et cent siècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la Sorbonne. J'ai toujours fait une prière à Dieu, qui

[1] Voltaire veut parler des *Questions de Zapata*; voyez tome XLIII, page 7. B.

[2] *Indiculus propositionum excerptarum ex libro cui titulus : Bélisaire*. Le nombre des propositions qu'y condamne la Sorbonne est de trente-sept. Peu après parurent *les XXXVII vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste*. On attribua cet écrit à Voltaire. Il est de Turgot. B.

est fort courte; la voici: *Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules!* Dieu m'a exaucé.

Je vous embrasse tendrement; tantôt je pleure, tantôt je ris.

5073. A M. MARMONTEL.

16 mai.

Comment, mon cher confrère, toute l'académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition [1]: « La vérité luit par sa « propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits à la « lueur des bûchers? » C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors que, suivant Jean-Jacques, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur-le-champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et

[1] C'est la trente-quatrième des propositions condamnées par la Sorbonne. B.

qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de *la Tolérance*, il y a deux pages entières de citations des Pères de l'Église contre la proposition diabolique des chats fourrés.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

5074. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

18 mai.

Voici, monseigneur, deux exemplaires du mémoire en faveur des Sirven, et de la nature, et de la justice, contre le fanatisme et l'abus des lois. J'aime mieux vous envoyer cette prose que la tragédie des *Scythes*, que je n'ai pas seulement voulu lire, parceque les libraires s'étant trop hâtés n'ont pas attendu mon dernier mot. On en fait actuellement une édition plus honnête, que j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de votre éminence. Je joue demain un des vieillards sur mon petit théâtre, et vous sentez bien que je le jouerai d'après nature.

Vraiment, si je suis assez heureux pour vous dédier une épître, cette épître ne sera que morale; mais il faut que cette morale soit piquante, et c'est là ce qui est difficile.

Ce M. Servan[1] se taille des ailes pour voler bien haut. Il vint, il y a deux ans, passer quelques jours chez moi. C'est un jeune philosophe tout plein d'es-

[1] Il venait de publier son *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, 1767, in-8°. B.

prit; il pense profondément; il n'a pas besoin des petites pretintailles du siècle.

J'ai peur que notre guerre de Genève ne dure autant que celle de Corse; mais elle ne sera pas sanglante. L'aventure des jésuites fait une très grande sensation jusque dans nos déserts; et on parle à peine d'une femme[1] qui établit la tolérance dans onze cent mille lieues carrées de pays, et qui l'établit encore chez ses voisins. Voilà, à mon gré, la plus grande époque depuis trois siècles. Conservez-moi vos bontés, aimez toujours les lettres, et agréez mon tendre et profond respect.

5075. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 mai.

Il y a plus de six semaines, madame, que je suis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre santé, à vous demander comment vous supportez la vie, vous et M. le président Hénault, et à m'entretenir avec vous sur toutes les illusions de ce monde; mais je me suis trouvé exposé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige, dont j'ai été longtemps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous savez, votre confrère des Quinze-Vingts; mais les quinze-vingts ne souffrent pas, et j'éprouve des douleurs très cuisantes. Je renais au printemps, et je passe de la Sibérie à Naples, sans changer de lieu: voilà ma destinée.

[1] Catherine II, impératrice de Russie. B.

Pardonnez-moi si j'ai passé tant de temps sans vous écrire; vous savez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres*[1]*; on écrit, quand on aime.* Cela est vrai; mais, pour écrire des choses agréables, il faut que l'ame et le corps soient à leur aise, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'insipidité ou du trouble.

Quand je vous dis que j'enrage, c'est un peu exagérer; cela veut dire seulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été exposé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peste; mais les fluxions sur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue assez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature, et je dicte ma lettre en essayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire sans doute le quinzième chapitre de *Bélisaire;* c'est le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la décision de la Sorbonne, qui condamne cette proposition[2] : « La vérité luit de sa « propre lumière, et on n'éclaire point les hommes « par les flammes des bûchers ? » Si la Sorbonne a raison, les bourreaux seront donc les seuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut hasarder quelque chose d'aussi sot et d'aussi abominable. Je ne sais comment il arrive que les compagnies disent et font

[1] Épître de saint Jacques, II, 18. B.

[2] Voyez lettre 5073. B.

de plus énormes sottises que les particuliers; c'est peut-être parcequ'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme sur son confrère.

A propos de sottises, je vous ferai présenter très humblement de ma part ma sottise des *Scythes*, dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la fassiez lire par quelqu'un qui sache lire des vers; c'est un talent aussi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les sottises énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jésuites. Ils passaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le secret de se faire chasser déjà de trois royaumes[1], en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande; c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes graces; je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari[2]; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son

[1] Portugal, France et Espagne. B.

[2] Voyez tome XXI, page 305; et LX, 208. B.

vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours.

Il me prend envie, madame, pour vous désennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant Catherine[1], et Dieu veuille qu'il ne vous ennuie pas! Je m'imagine que les femmes ne sont pas fâchées qu'on loue leur espèce, et qu'on les croie capables de grandes choses. Vous saurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de son vaste empire. Elle m'a promis de m'écrire des extrémités de l'Asie; cela forme un beau spectacle.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Welches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage : c'est qu'on parle français à Astracan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque sans doute que l'expulsion de ces renards; mais convenez que Catherine a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, madame; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie.

5076. A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 21 mai.

J'ai eu la hardiesse, monsieur, de me faire acteur

[1] La *Lettre sur les Panégyriques*; voyez tome XLIII, page 216. B.

dans ma soixante-quatorzième année. Des jeunes gens et des jeunes femmes ont corrompu ma vieillesse. Je n'ai pas soutenu la fatigue aussi bien qu'eux, et j'en ai été malade. C'est ce qui a retardé un peu les tendres et sincères remerciements que vous doit un cœur pénétré de votre mérite et de la beauté de votre ame.

Nous voilà, ce me semble, parvenus à imiter les Grecs, chez qui les auteurs jouaient eux-mêmes leurs pièces. M. de Chabanon et M. de La Harpe récitent des vers aussi bien qu'ils en font, et madame de La Harpe a un talent dont je n'ai encore vu le modèle que dans mademoiselle Clairon.

Enfin, par un concours singulier, la perfection de la déclamation s'est trouvée dans nos déserts. Mais ce qui fait encore plus d'honneur à la littérature, c'est l'exemple que vous donnez; c'est l'amitié que vous me témoignez du sein de vos triomphes; ce sont vos beaux vers[1] qui viennent au secours de ma muse languissante.

Les neuf muses sont sœurs, et les beaux-arts sont frères.
Quelque peu de malignité
A dérangé parfois cette fraternité;
La famille en souffrit, et des mains étrangères
De ces débats ont profité.
C'est dans son union qu'est son grand avantage;
Alors elle en impose aux pédants, aux bigots;
Elle devient l'effroi des sots,
La lumière du siècle, et le soutien du sage.
Elle ne flatte point les riches et les grands:

[1] Les *Vers* de De Belloy à Voltaire *Sur la première représentation des Scythes* sont dans le *Mercure* de juin 1767. B.

Ceux qui dédaignaient son encens
Se font honneur de son suffrage,
Et les rois sont ses courtisans.

J'ai grande opinion du chevalier Bayard[1]. C'est un beau sujet. Je ne suis que le poëte de l'Amérique et de la Chine, et vous êtes celui des Français. Recevez, monsieur, les témoignages les plus vrais de ma reconnaissance.

5077. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 23 mai.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, le paquet que vous avez bien voulu m'envoyer par M. Necker[2] : je vous prie de vouloir bien remercier de ma part l'abbé Mauduit, de la *Seconde anecdote sur Bélisaire*[3], qui m'a fort amusé; la *Lettre sur les Panégyriques*[4] m'a fait encore plus de plaisir; elle est pleine de vérités utiles, dont il faut espérer qu'à la fin l'espèce écrivante fera son profit.

Il y a bien à l'académie des belles-lettres un abbé Foucher, assez plat janséniste, qui même a écrit autrefois contre la préface de l'*Encyclopédie ;* mais plusieurs de ses confrères, à qui j'en ai parlé, ne croient pas qu'il soit l'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*[5]; ils ne connaissent pas même ce beau supplément, qui en effet est ici fort ignoré, et ne produit pas la moindre sensation : y répondre, ce serait le tirer de l'obscurité, comme on en a tiré Nonnotte.

Avez-vous lu les trente-sept propositions que la Sorbonne

[1] La tragédie de *Gaston et Bayard,* par De Belloy, jouée deux fois à Versailles en février 1770, et imprimée la même année, ne fut représentée à Paris que le 24 avril 1771. B.

[2] Voyez lettre 5061. B.

[3] Voyez tome XLIII, page 1. B.

[4] Voyez id., page 216. B.

[5] L'ouvrage est de Larcher; voyez ma Préface du tome XV. B.

doit condamner? votre ami l'abbé Mauduit ne nous donnera-t-il pas ses réflexions sur ce prodige d'atrocité et de bêtise? Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'inquisition est ici à son comble; on permet à toute la canaille du quartier de la Sorbonne d'imprimer tous les jours des libelles contre *Bélisaire*, et on ne permet pas à l'auteur de se défendre.

Notre jeune mathématicien a fait une petite suite pour l'ouvrage de mathématiques [1] que vous connaissez, où il traite de l'état de la géographie en Espagne; vous la recevrez incessamment, quelque mécontent qu'il soit de la négligence du libraire.

Adieu, mon cher maître; je vous embrasse mille fois.

5078. A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Nous avons reçu, monsieur, le beau discours de M. l'abbé Chauvelin [2]. Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui *les Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la Comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre de feu M. Boulanger, et d'un autre de milord Bolingbroke [3], dont on vient

[1] C'est la *Seconde lettre* dont j'ai parlé dans une note sur le n° 5061. B.

[2] Au sujet de l'expulsion des jésuites d'Espagne, prononcé au parlement le 29 avril 1767, imprimé in-4°. B.

[3] L'*Examen important*; voyez tome XLIII, page 39. B.

de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol[1], dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata. On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidents de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neuchâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon, mais je ne le crois pas. Il est dans sa soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très humble et très obéissant serviteur, BOURSIER.

5079. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis étonné que vous ayez de la bile; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre; au contraire, vous m'y comblez de bon-

[1] Les *Questions de Zapata*; voyez tome XLIII, page 7. B.

tés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile; je ne peux ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paie fort mal, et M. le duc de Wurtemberg surtout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

Madame Denis, qui est très commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché, qu'il est impossible de trouver un fermier; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai, de plus, qu'il y a un certain ressort[1] que je n'aime pas; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien; la Saint-Barthélemi me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritait d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit; il m'a écrit: j'ai représenté son état au roi de Prusse, qui, sur-le-champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le ressort. Mon

[1] Le ressort du parlement de Paris, qui s'étendait d'Aurillac à Boulogne, et de La Rochelle à Mézières. B.

cœur est trop plein, et je dis trop ce que je pense.

Après vous avoir ainsi rendu compte de mon ame et de ma situation, je dois vous parler de monsieur et de madame de Beaumont, et de leur procès au conseil. Ils demandent que vous disiez un mot en leur faveur à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul. Le défenseur des Calas et des Sirven mérite vos bontés, et n'a pas besoin de ma recommandation auprès de vous.

Je viens enfin aux *Scythes*; ils avancent la fin de mes jours; ils me tuent comme Indatire Obéide. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne; il faut dix ans pour ressusciter quand on est mort d'un pareil coup, témoin *Oreste*, témoin *Adélaïde du Guesclin*, témoin *Sémiramis*. J'avais un besoin extrême du succès de cet ouvrage; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par essuyer l'affront et l'injustice inouïe qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que Lekain ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis; il peut y compter: on le portera chez lui au mois de juin.

5080. A CATHERINE II.

26 mai.

Un voyage en Asie! allez-vous l'entreprendre,
Belle et sublime Thalestris?
Que ferez-vous dans ce pays?
Vous n'y verrez point d'Alexandre.

Hélas! votre majesté impériale ferait le tour du globe, qu'elle ne rencontrerait guère de rois dignes d'elle. Elle voyage comme Cérès la législatrice, en fe-

sant du bien au monde. Je ne sais point la langue russe; mais, par la traduction que vous daignez m'envoyer, je vois qu'elle a des inversions et des tours qui manquent à la nôtre. Je ne suis pas comme une dame de la cour de Versailles, qui disait : C'est bien dommage que l'aventure de la tour de Babel ait produit la confusion des langues; sans cela tout le monde aurait toujours parlé français.

L'empereur de la Chine, Kang-hi, votre voisin, demandait à un missionnaire si on pouvait faire des vers dans les langues de l'Europe; il ne pouvait le croire.

Que votre majesté impériale daigne agréer mes sentiments, et le très profond respect de ce vieux Suisse, etc.

5081. A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

26 mai.

Je fus très consolé, monsieur, quand le roi de Prusse daigna me mander [1] qu'il vous ferait du bien. Il a rempli sur-le-champ ses promesses, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui [2] pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il est assurément bien loin de penser comme vos infames persécuteurs. Je voudrais que vous commandassiez un jour ses armées, et que vous vinssiez assiéger Abbeville. Je ne sais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce rendu contre des jeunes gens de famille, que partout ailleurs on aurait condamnés à six mois de prison.

[1] Lettre 5020. B.

[2] Cette lettre est perdue. B.

Le nonce[1] disait hautement à Paris que l'inquisition elle-même n'aurait jamais été si cruelle. Je mets cet assassinat à côté de celui des Calas, et immédiatement au-dessous de la Saint-Barthélemi. Notre nation est frivole, mais elle est cruelle. Il y a peut-être dans la France sept à huit cents personnes de mœurs douces et de bonne compagnie qui sont la fleur de la nation, et qui font illusion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec succès. On juge de la nation par eux; on se trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magistrats sont précisément ce qu'étaient les anciens druides, qui sacrifiaient des hommes: les mœurs ne changent point.

Vous savez que M. le chevalier de La Barre est mort en héros[2]. Sa fermeté noble et simple, dans une si grande jeunesse, m'arrache encore des larmes. J'eus hier la visite d'un officier de la légion de Soubise, qui est d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvements possibles pour prévenir l'exécrable catastrophe qui a indigné tous les gens sensés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma sensibilité. Quelle religion, monsieur, qu'une secte absurde qui ne se soutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraissent de la substance des malheureux!

Servez un roi philosophe, et détestez à jamais la plus détestable des superstitions.

[1] Colonna Pamphile, archevêque de Colosse. B.
[2] Voyez tome XLII, page 378. B.

5082. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 mai.

Il me paraît, monseigneur, que le royaume du prince Noir m'a été plus favorable que les Welches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine [1]. Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions sous ses yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Vous connaissez Paris; il n'est rempli que de petites cabales en tout genre. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet*, *Tancrède*, *l'Orphelin de la Chine*, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se fesait un plaisir de me mettre fort au-dessous de Crébillon, pour plaire à madame de Pompadour, qui disait que le *Catilina* de ce Crébillon était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de Villars ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel: il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant.

[1] Le maréchal de Richelieu en était gouverneur. B.

Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de l'Europe, et que l'envie n'est point entrée dans notre *tripot.* Nous avons un jeune M. de La Harpe, auteur du *Comte de Warwick.* Il est, par sa figure et par la beauté de son organe, beaucoup plus fait que Lekain pour jouer Athamare. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de Chabanon, qui a joué Indatire. La femme de M. de La Harpe était Obéide. Sa figure est fort supérieure à celle de mademoiselle Clairon; elle a une voix aussi théâtrale, elle sait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me suis pas mal tiré du rôle de Sozame; et surtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impression singulière. La pièce n'a point été ainsi jouée à Paris: il s'en faut de beaucoup. A qui en est la faute? à mon séjour en Scythie. M. d'Argental ne s'en est point mêlé; il est très malade, et je crains même que sa maladie ne soit trop sérieuse.

J'avais vu chez moi mademoiselle Durancy, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'Obéide. On dit qu'elle le joua très mal à la première représentation, mais qu'à la troisième et quatrième elle fit un très grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'est pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorsqu'un acteur

de province se présente pour doubler les premiers rôles, ceux qui sont chargés de ces rôles ne manquent pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on est aussi malin dans ce *tripot* qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'Opéra-Comique. C'est à vous, qui êtes doyen de l'académie[1], et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux-arts; ils en ont besoin. Vous savez dans quelle décadence est ma chère patrie dans tous les genres.

Vous conservez votre gloire, mais la France a un peu perdu la sienne. Il faut espérer que nous aurons du moins encore quelques crépuscules des beaux jours du siècle de Louis XIV.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

5083. DE CATHERINE II.

A Casan, le 18-29 mai.

Je vous avais menacé[2] d'une lettre de quelque bicoque de l'Asie, je vous tiens parole aujourd'hui.

Il me semble que les auteurs de l'*Anecdote sur Bélisaire*[3], et de la *Lettre sur les Panégyriques*[4], sont proches parents du neveu de l'abbé Bazin. Mais, monsieur, ne vaudrait-il pas mieux renvoyer tout panégyrique des gens après leur mort, crainte que tôt ou tard ils ne donnent un démenti, vu l'inconséquence et le peu de stabilité des choses humaines? Je ne sais si, après la révocation de l'édit de Nantes, on a fait

[1] Voyez ma note, tome LX, page 288. B.
[2] Voyez lettre 5021. B.
[3] Tome XLII, page 624. B.
[4] Tome XLIII, page 216. B.

beaucoup de cas des panégyriques de Louis XIV : les réfugiés au moins n'étaient pas disposés à leur donner du poids.

Je vous prie, monsieur, d'employer votre crédit auprès du savant du canton d'Uri [1], pour qu'il ne perde pas son temps à faire le mien avant mon décès.

Ces lois dont on parle tant, au bout du compte ne sont point faites encore. Eh! qui peut répondre de leur bonté? C'est la postérité, et non pas nous, en vérité, qui sera à portée de décider cette question. Imaginez, je vous prie, qu'elles doivent servir pour l'Europe et pour l'Asie : et quelle différence de climat, de gens, d'habitudes, d'idées même!

Me voilà en Asie; j'ai voulu voir cela par mes yeux. Il y a dans cette ville vingt peuples divers qui ne se ressemblent point du tout. Il faut pourtant leur faire un habit qui leur soit propre à tous. Ils peuvent se bien trouver des principes généraux; mais les détails? Et quels détails! J'allais dire : C'est presque un monde à créer, à unir, à conserver. Je ne finirais pas, et en voilà beaucoup trop de toutes façons.

Si tout cela ne réussit pas, les lambeaux de lettres que j'ai trouvés cités dans le dernier imprimé paraîtront ostentation (et que sais-je, moi?) aux impartiaux et à mes envieux. Et puis mes lettres n'ont été dictées que par l'estime, et ne sauraient être bonnes à l'impression. Il est vrai qu'il m'est bien flatteur et honorable de voir par quel sentiment tout cela a été cité chez l'auteur de la *Lettre sur les Panégyriques;* mais Bélisaire dit que c'est là justement le moment dangereux pour mon espèce. Bélisaire ayant raison partout, sans doute n'aura pas tort en ceci. La traduction de ce dernier livre est finie, et va être imprimée. Pour faire l'essai de cette traduction, on l'a lue à deux personnes qui ne connaissaient point l'original. L'un s'écria : Qu'on me crève les yeux, pourvu que je sois Bélisaire j'en serai assez récompensé; l'autre dit : Si cela était, j'en serais envieux.

En finissant, monsieur, recevez les témoignages de ma re-

[1] La *Lettre sur les Panégyriques* est donnée comme l'ouvrage d'un *professeur en droit du canton d'Uri.* B.

connaissance pour toutes les marques d'amitié que vous me donnez; mais, s'il est possible, préservez mon griffonnage de l'impression. CATERINE.

5084. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Mai.

Je vous supplie, monseigneur, de lire attentivement ce mémoire [1]. Vous savez que j'ai rendu quelques services aux protestants. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que La Beaumelle est un ingrat.

Je soumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous serez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs rassemblées, et ce que nous avons de plus auguste avili avec tant d'insolence. On n'oserait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il est dans le pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la décision de son sort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mousse. Il est de retour, et est venu voir son frère ici : il y a resté sept ou huit jours; et ensuite, avec une petite pacotille, il est retourné en Dauphiné chez ses parents, où l'aîné l'aurait bien voulu suivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne savez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame Denis, et que je ne me suis ré-

[1] Celui que j'ai donné tome XLIII, page 293. B.

servé que la douceur de finir dans mon obscurité une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'est la carrière de presque tous les hommes. Ce n'est qu'avec cette triste vie que finira le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué jusqu'à mon dernier moment.

Je vous supplie instamment de me conserver vos bontés; elles me sont nécessaires, par le prix que mon cœur y met; elles sont la plus chère consolation du plus ancien serviteur que vous ayez.

5085. A M. MOREAU DE LA ROCHETTE[1].

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de monsieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi[2] à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'état et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai

[1] François-Thomas Moreau de La Rochette, né en 1720, inspecteur général des pépinières royales de France, mort le 20 juillet 1791. B.

[2] Voyez tome LXII, page 115. B.

pu vaincre la rigueur du climat. Monsieur le contrôleur général m'invitait à cultiver la garance, je l'ai essayé; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans: cependant je ne me suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? je les paierai au prix que vous ordonnerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges, et que nous appelons *timier*[1]; ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très touché de votre amour pour le bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'état.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respec-

[1] C'est le sorbier des oiseleurs; *sorbus aucuparia L.* (Note de François de Neufchâteau.)

tueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

5086. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 2 juin.

Vous envoyez, monsieur, des tableaux à un aveugle, et des filles à un eunuque; l'état où je suis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre traduction du *Comminges*[1]. Il m'a fait entendre, dans son baragouin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme Rancé ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fournissent actuellement une matière plus intéressante. Je les recommande à quelque muse: la mienne, aussi languissante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez.

5087. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité; il est donc malade aussi bien que moi: il fait des remèdes, il évacue sa bile; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière; voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la

[1] *Les Amants malheureux, ou le Comte de Comminges*, drame en trois actes et en vers, par d'Arnaud-Baculard, avait été imprimé en 1764. B.

finis sans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des *Scythes?* vous daignez toujours vous y intéresser. Lekain m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de Molé; mais je vois que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien! j'y consens; je demande seulement qu'on essaie *les Scythes* une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons.

J'ai le malheur d'aimer mieux *les Scythes* qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parcequ'ils ont été honnis; en second lieu, parcequ'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me demandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens[1].

Cela est fort aisé; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur mademoiselle Durancy. Bien des gens m'ont mandé qu'elle et Lekain avaient très mal joué aux deux pre-

[1] Ce vers devait appartenir à la scène 6 de l'acte IV; mais il ne peut se rattacher au texte définitif. B.

mières représentations : cela est très vraisemblable ; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront affaiblies. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'amour-propre d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province ; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, *Olympie?* pourquoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point? J'aime mes enfants quand on les abandonne.

Adieu, mon cher ange ; je me mets aux pieds de madame d'Argental. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de Thibouville ne se refroidira pas dans son zèle ; je suis pénétré pour lui de reconnaissance.

5088. A M. DALEMBERT.

4 juin.

Mon cher philosophe, j'ai envoyé vos gants d'Espagne[1] sur-le-champ à leur destination ; ils ont une

[1] La *Seconde lettre*, etc., dont je parle dans une note sur la lettre 5061. B.

odeur qui m'a réjoui le nez. Vous savez que je n'ai point de troupes, et que je ne peux forcer le cordon de dragons qui coupe toute communication entre Genève et mes déserts. Celui qui s'est chargé de donner des soufflets aux jésuites et aux jansénistes n'a jamais pu venir chez moi; je ne le connais point, et j'ai craint même de lui écrire. Gabriel Cramer, qui est le seul à qui je puisse me fier, a fait agir cet homme, qui est un sot et un pauvre diable, lequel fait agir encore en sous-ordre un autre sot pauvre diable. Ces sots pauvres diables n'ont aucun débouché, nulle correspondance en France, et tout va comme il plaît à Dieu. Les Genevois touchent au moment de la crise de leurs affaires; pour moi, je m'occupe à cultiver mon jardin, et à me moquer d'eux.

Dieu maintienne votre Sorbonne dans la fange où elle barbote! La gueuse a rendu un service bien essentiel à la philosophie. On commence à ouvrir les yeux d'un bout de l'Europe à l'autre. Le fanatisme, qui sent son avilissement, et qui implore le bras de l'autorité, fait malgré lui l'aveu de sa défaite. Les jésuites chassés partout, les évêques de Pologne forcés d'être tolérants, les ouvrages de Bolingbroke[1], de Fréret et de Boulanger, répandus partout, sont autant de triomphes de la raison. Bénissons cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit de tous les honnêtes gens depuis quinze ou vingt années; elle a passé mes espérances. A l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas; elle restera toujours canaille. Je

[1] L'*Examen important de milord Bolingbroke;* voyez tome XLIII, page 39. B.

cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter.

Adieu, aigle; donnez cent coups de bec aux chouettes qui sont encore dans Paris.

5089. A M. DAMILAVILLE.

4 juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes compliments à la Sorbonne du service qu'elle nous a rendu; car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles: ensuite ayez la charité de reprendre l'affaire des Sirven. M. Chardon peut à présent rapporter l'affaire. Sirven est prêt à partir pour Paris; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami Beaumont; on me mande qu'elle a un côté odieux, et un autre qui est très défavorable. L'odieux[1] est qu'un philosophe, que le défenseur des Calas et des Sirven reproche à un mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon soit confisquée, pour avoir été vendue à un catholique; le défavorable est qu'il plaide contre des lettres-patentes du roi. Il est vrai qu'il plaide pour sa femme, qui demande à rentrer dans son bien; mais elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiscation. Il reste à savoir si ce bien de ses pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'est une affaire de faveur; et il est fort à craindre que le secrétaire d'état qui a signé les

[1] Voyez tome LXIII, page 366. B.

lettres-patentes de son adverse partie ne soutienne son ouvrage. Je crois que M. Chardon est le rapporteur. Je serais fâché que M. Chardon fût contre lui, et plus fâché encore si, M. Chardon étant pour lui, le conseil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de Sirven me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéresse vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour Protagoras[1], qui est d'une autre nature. Tout ce qui est dans ce billet est pour vous comme pour lui; tout est commun entre les frères.

Ma santé devient tous les jours plus faible; tout périt chez moi, hors les sentiments qui m'attachent à vous. Je vous embrasse bien fort, mon très cher ami.

5090. A M. DAMILAVILLE.

7 juin.

Mon cher ami, voici enfin Sirven qui veut vous voir, vous remercier de vos bontés, et remettre son sort entre vos mains. Je ne crois pas qu'il doive se montrer avant que son procès ait été porté au conseil.

J'ai écrit à M. Cassen[2] pour le supplier de presser le rapport de M. Chardon. Vous présenterez sans doute Sirven à M. de Beaumont. J'ai bien peur que M. de Beaumont ne puisse pas à présent donner tous ses soins à cette affaire; il doit être si occupé de la sienne, qu'il n'aura pas le temps de songer à celles des autres. Mais, comme il ne s'agit actuellement que de procédures au conseil, M. Cassen est en état de

[1] La lettre 5088. B.

[2] La lettre manque. B.

faire tout ce qui est nécessaire. Il pourra avoir la bonté de mener Sirven chez M. Chardon.

J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces sottises sont écrites par des Vandales dont il triomphera.

On a fait contre ce pauvre abbé Bazin un livre bien plus savant [1], qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous disions, comme du temps de la Fronde: *Point de Mazarin!*

J'espère que l'affaire du vingtième, qui est plus intéressante, sera finie avant que vous receviez ma lettre. Il faut bien payer les dettes de l'état, et on ne les peut payer qu'au moyen des impôts.

Voici un petit livre [2] qu'on m'a donné pour vous. Personne n'est plus en état que vous de le réfuter.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

5091. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 juin.

Seigneurs châtelains, nous vous rendons grace, du pied des Alpes, d'avoir pensé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracasseries genevoises, qui ne finiront pas de si tôt.

Le diable est à Neuchâtel, comme il est à Genève;

[1] Le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, par Larcher; voyez ma Préface du tome XV. B.

[2] Je pense que c'est l'*Examen important de milord Bolingbroke;* voyez tome XLIII, page 39. B.

mais il est principalement dans le corps de J.-J., qui s'est brouillé en Angleterre avec tout le canton où il demeurait. Il s'est enfui au plus vite, après avoir laissé sur sa table une lettre[1] dans laquelle il chantait pouille à ses hôtes et à ses voisins. Ensuite il écrivit une lettre au grand-chancelier[2], pour le prier de lui donner un messager d'état, qui le conduisît au premier port en sûreté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde en Angleterre était sous la protection des lois. Enfin Rousseau est parti avec sa Vachine[3], et il est allé maudire le genre humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'esprit et de bon sens du jeune Morival, enseigne de la colonelle de son régiment. S'il vient jamais assiéger Abbeville, soyez sûrs qu'il vous donnera des sauvegardes; mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'état des finances, que l'on dit imprimé au Louvre. Je trouve cette confiance et cette franchise très nobles. C'est ainsi qu'en usa M. Desmarets; et cette méthode fut très applaudie. Le seul secret pour faire contribuer sans murmure est de montrer le bon usage qu'on a fait des contributions. Personne n'en fera moins mauvaise chère pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt d'ailleurs n'étant point arbitraire n'est sujet à aucune malver-

[1] Ce doit être la lettre de J.-J. Rousseau à Davenport, du 30 avril 1767. B.

[2] Cette lettre n'est pas dans les Œuvres de Rousseau. B.

[3] C'est du nom de Vachine que Voltaire appelle Thérèse Levasseur dans le chant III de sa *Guerre civile de Genève;* voyez tome XII. B.

sation, et cela console le peuple : c'est à l'état que l'on paie, et non pas aux fermiers généraux.

Je vous envoie un petit mémoire [1] qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur de La-Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney ; mais point de tragédies. M. de Chabanon en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je suis hors de combat. Je me console en formant des jeunes gens. Madame de Fontaine-Martel disait que, quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être maq........

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

5092. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en suis bien aise ; pour moi, je me porte mal. C'est ainsi qu'écrivait Cicéron, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conservé ces niaiseries. M. de Thibouville me mande que votre santé est meilleure, et que vous n'êtes point au lait ; il dit grand bien de votre régime. Jouissez, mes anges, d'une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. M. de Thibouville m'écrit une lettre peu

[1] C'est celui qui est tome XLIII, page 293. B.

déchiffrable, mais dans laquelle j'ai entrevu que mademoiselle Durancy a passé de Scythie au Canada [1]; qu'elle s'est perfectionnée dans les mœurs sauvages, et qu'au lieu de se sacrifier pour son amant, elle le tue par mégarde. C'est là sans doute un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre welche. Voici ce que je dois répondre à M. de Thibouville sur *les Scythes*, et ce que je vous prie de lui communiquer.

Puisque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne fasse pour vous plaire. Je serai de votre avis sur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins sur une bonne partie.

J'attendrai surtout Fontainebleau, pour envoyer à peu près tout ce que vous desirez. Je me flatte toujours que la naïveté singulière des *Scythes* les sauvera à la fin; car la naïveté est un mérite tout neuf, et il faut du neuf aux Welches. Mettez votre gloire à faire réussir ce que vous avez approuvé, et ne vous laissez jamais séduire par ces Welches capricieux.

A vous, M. Lekain : continuez, combattez pour la bonne cause, ne vous laissez point abattre par les cabales et par le mauvais goût. J'aimerai toujours vos talents et votre personne; et s'il me reste des forces, c'est pour vous que je les emploierai.

Voilà, mon cher ange, tous mes sentiments que je dépose entre vos mains, et que je vous supplie de faire valoir avec votre bonté ordinaire: mais surtout

[1] Thibouville avait induit Voltaire en erreur. Le seul rôle de femme qu'il y ait dans la tragédie d'*Hirza ou les Illinois* (voyez lettre 5070) n'était pas joué par mademoiselle Durancy, mais par mademoiselle Dubois. B.

ayez soin d'une santé si chère à tous ceux qui ont ou qui ont eu le bonheur de vivre avec vous.

5093. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 juin.

Mon cher marquis, j'allais vous écrire quand j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas, depuis quelque temps, une destinée fort heureuse. J'ai été bien consolé quand vous m'avez appris que vous viendriez passer quelque temps dans votre ancien ermitage, et accepter une cellule dans l'abbaye de Ferney; mais voici une nouvelle contradiction qui me survient. Je ne sais si vous êtes instruit que j'ai la plus grande partie de mon bien chez M. le duc de Wurtemberg. On propose un arrangement, et je me trouve dans la nécessité d'aller à Montbéliard. Ce voyage me déplaît fort, mais il m'est indispensable. Je vous prie de m'instruire au juste du temps auquel vous pourrez venir, afin que je règle ma marche.

Je présume qu'on commencera le procès des Sirven au conseil pendant votre séjour à Paris. Il me paraît presque impossible qu'on ne leur rende pas la même justice qu'aux Calas.

Vous allez voir des remontrances sur les deux vingtièmes. C'est fort bien de remontrer, mais il faut payer ses dettes. Si le parlement trouve le secret de libérer l'état sans contribution, il me paraîtra fort habile. Messieurs vos fils seront sans doute du camp de Compiègne. N'irez-vous pas à ce spectacle? il est plus beau que ceux dont vous me parlez. Voulez-

vous bien me mettre aux pieds de madame la princesse de Ligne? Je la crois très favorable à la bonne cause. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

5094. A M. DAMILAVILLE.

12 juin.

J'ai vu M. de Voltaire, monsieur, comme vous me l'avez ordonné par votre lettre du 2 de juin. Sa santé décline toujours, et ses sentiments pour vous ne s'affaiblissent pas.

Sirven, que vous protégez, est parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le présenterez à M. Cassen, avocat au conseil, et qu'il obtiendra le rapport de son affaire. Je n'ai encore aucune nouvelle sur celle de monsieur et de madame de Beaumont. Il serait fort triste que notre ami succombât.

Pourriez-vous m'envoyer le dernier factum de sa partie adverse? Voulez-vous bien avoir la bonté de faire donner cinquante-trois livres au sieur Briasson?

La *Seconde lettre* [1] de M. Lembertad se débite à Genève, mais elle n'est point encore à Lyon. Je ne sais comment je pourrai faire pour la lui envoyer; car il est très sévèrement défendu de faire passer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il soit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raison m'en paraît plausible: les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être suspects; mais les moindres brochures imprimées en France étant imprimées avec permission, et munies de l'approbation des hommes les plus sages,

[1] Dont je parle dans une note sur le n° 5061. B.

elles portent leur passe-port avec elles. Ainsi j'ai reçu sans difficulté l'excellent *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, et l'*Examen de Bélisaire*, composés au collége Mazarin; mais je ne crois pas qu'on puisse avoir les réponses à Paris. Il est d'ailleurs très difficile de répondre à ces ouvrages supérieurs, qui confondent la raison humaine.

On a fait en Hollande une sixième édition du *Dictionnaire philosophique*. Apparemment que ce livre n'est pas aussi dangereux qu'on l'avait présumé d'abord. On y a ajouté plusieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très content d'y voir partout l'*immortalité de l'ame*, et l'*adoration d'un Dieu*. Au reste, il est ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de Voltaire, votre ami; c'est évidemment un choix fait avec assez d'art de plus de vingt auteurs différents.

On me mande aussi qu'on imprime à Amsterdam un ouvrage curieux de feu milord Bolyngbroke[1]; mais il faut plus de trois mois pour que les livres de Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéressent moins que les deux vingtièmes. Nous sommes gens de calcul à Genève[2], et nous jugeons que la continuation de cet impôt est indispensable, parceque l'état doit payer les dettes de l'état.

Au reste, nous espérons que nos affaires finiront

[1] L'*Examen important*; voyez tome XLIII, page 39. B.

[2] Voltaire a dit dans la *Guerre civile de Genève*, chant I, vers 21 (voyez tome XII):

On y calcule, et jamais on n'y rit. B.

bientôt, grace aux bontés de sa majesté, qui est aussi aimée et aussi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur, BOURSIER.

5095. A M. LE RICHE.

19 juin.

Un solitaire, monsieur, chez qui vous avez bien voulu accepter pour trop peu de temps une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre salut, et pour celui de vos frères qui souffrent persécution en ce monde. Il se flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidèles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à son adresse. Si, à votre retour, vous passez par Lyon, songez que nous sommes sur votre route, et n'oubliez pas les bons moines qui vous sont essentiellement dévoués. Comptez surtout que vous avez en moi un serviteur attaché pour jamais.

5096. A M. DALEMBERT.

19 juin.

Mon cher et grand philosophe, un brave officier, nommé M. le comte de Wargemont, vient à notre secours; car nous avons des prosélytes dans tous les états. Il vous fait parvenir trois exemplaires d'une très jolie *Lettre à un conseiller au parlement*[1]. J'en ai eu six; madame Denis, M. de Chabanon et M. de La

[1] La *Seconde lettre*, dont j'ai parlé dans une note sur le n° 5061. B.

Harpe ont pris chacun le leur; en voilà trois pour vous. Cela vient bien tard; le mérite de l'à-propos est perdu, mais le mérite du fond subsistera toujours. C'est bien dommage que l'auteur n'écrive pas plus souvent, et ne conseille pas tous les conseillers du roi. L'inquisition redouble; il est beaucoup plus aisé de faire parvenir une brochure à Moscou qu'à Paris. La lumière s'étend partout, et on l'éteint en France, où elle venait de naître. Il semble que la vérité soit comme ces héros de l'antiquité, que des marâtres voulaient étouffer dans leur berceau, et qui allaient écraser des monstres loin de leur patrie.

La sixième édition du *Dictionnaire philosophique* paraît en Hollande tête levée. Les dissidents de Pologne ont fait imprimer le petit panégyrique[1] de Catherine, ou plutôt de la tolérance: c'est une édition magnifique. La superstition fanatique est bafouée de tous côtés. Le roi de Prusse dit qu'on la traite comme une vieille p..... qu'on adorait quand elle était jeune, et à qui l'on donne des coups de pied au cul dans sa vieillesse[2].

Voici quelques échantillons qui vous prouveront que le roi de Prusse n'a pas tort.

Je reçois dans le moment les *Trente-sept vérités opposées aux trente-sept impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste*[3]; cela me paraît salé.

J'espère qu'il viendra un temps où on sémera du

[1] C'est la *Lettre sur les Panégyriques;* voyez tome XLIII, page 216. B.
[2] Voyez lettre 4848, tome LXIII, page 447. B.
[3] Voyez une de mes notes sur la lettre 5072. B.

sel sur les ruines du *tripot* où s'assemble la sacrée Faculté.

Je sais bien que les gens du monde ne liront point le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire;* mais il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et les savants le liront. L'auteur se joint à l'évêque hérétique Warburton contre l'abbé Bazin. Son neveu est obligé, en conscience, de prendre la *Défense de son oncle* [1]; c'est un nommé Larcher qui a composé cette savante rapsodie sous les yeux du syndic de la Sorbonne, Riballier, principal du collége Mazarin. Je connais le neveu de l'abbé Bazin; il est goguenard comme son oncle; il prend le sieur Larcher pour son prétexte, et il fait des excursions partout. Il n'est pas assez sot pour se défendre; il sait qu'il faut toujours établir le siége de la guerre dans le pays ennemi.

Ne vous ai-je pas mandé que le roi de Prusse avait donné une enseigne au camarade du chevalier de La Barre, condamné par *messieurs*, dans le dix-huitième siècle, à être brûlé vif pour avoir chanté deux chansons de corps-de-garde, et pour n'avoir pas salué des capucins?

Est-il vrai que Diderot a fait un roman intitulé *l'Homme sauvage* [2]?

Si cet homme sauvage est sot, pédant et barbare, nous connaissons l'original [3].

[1] Voyez tome XLIII, page 309. B.

[2] 1767, in-12. Cet ouvrage est de Mercier, auteur du *Tableau de Paris*. B.

[3] J.-J. Rousseau. B.

Tout ce qui est chez nous vous fait les plus tendres compliments; nous ne sommes, en vérité, ni sauvages ni barbares.

5097. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange se trouve-t-il mieux de son régime? peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce? Donnez-moi votre secret, car je suis insupportable quand je souffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y suis inaccessible; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandants, ni nos inspecteurs, ni les officiers, hauts de six pieds, qui viennent remplir mon château, que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu instruire M. de Thibouville et Lekain des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre[1].

J'avais pris la liberté de vous adresser, il y a environ un mois, une lettre[2] pour M. De Belloy, dans laquelle il y avait de petits vers en réponse à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure;* je ne sais si c'est celle dont je vous parle[3]. Mais pourquoi imprimer les lettres de ses amis? est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des compliments?

[1] Celle du 10 juin, n° 5092. B.
[2] Celle du 21 mai, n° 5076. B.
[3] C'est elle. B.

M. de Chabanon refait son *Eudoxie* pour la troisième fois, et notre petit La Harpe commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'est pas aisée à faire. On a représenté *Sémiramis* sur mon théâtre, et elle a été très bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait sentir que *les Scythes* sont un peu ginguets, en comparaison.

Cependant j'ai toujours du faible pour *les Scythes*, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province qui a de la figure, de la noblesse et de l'ame; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin si on pourra vous fournir un acteur supportable.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre composé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. L'auteur n'est ni poli ni gai; il est hérissé de grec; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle Capanée[1], quoique je n'aie jamais été au siége de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour un impie; voyez la malice! On donne des priviléges à ces livres-là, et les réponses ne sont pas permises. Avouez qu'il y a d'horribles injustices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et madame d'Argental; conservez-moi vos bontés; jouissez d'une vie heureuse: peu de gens en sont là.

[1] Voyez ma note sur la lettre 5066. B.

5098. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, ce 22 juin.

J'ai lu avec intérêt, mon cher confrère, le mémoire des Sirven. Je souhaite de tout mon cœur que justice leur soit rendue, et que leurs malheurs soient réparés. O combien l'ignorance et les passions ont sacrifié de victimes, et combien cette partie de l'histoire du genre humain humilie les esprits éclairés et afflige les ames sensibles! Ces sacrifices sanglants, répétés d'âge en âge, et dans tous les pays, ne doivent pas nous rendre misanthropes, mais nous exciter à la bienfesance. Les belles ames se croient chargées de réparer toutes les injustices exercées par le plus fort sur le plus faible. J'aime en vous, de préférence même à vos talents que j'admire, ce penchant qui vous porte à protéger le faible et à secourir l'opprimé. Vos belles actions, en ce genre, dureront autant que vos ouvrages : on ne pourra pas dire que vous ayez cru que la vertu n'était qu'une chimère. Mais on dit que vous vous êtes amusé à faire dans notre langue la *Secchia rapita*[1]. Si cela est assez grave pour moi, faites-m'en part. J'attends vos *Scythes* mieux imprimés. J'aime toujours les lettres; elles m'ont fait plus de bien que je ne leur ai fait d'honneur. Mille entraves m'ont empêché de m'y livrer entièrement; rien ne m'empêchera de les honorer, de les chérir, ni d'admirer ni d'aimer de tout mon cœur celui qui, dans notre siècle, les a cultivées avec tant de supériorité. *Vale.*

5099. A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 juin.

Monsieur, j'ai été très touché de votre lettre. Je dois à la sensibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me suis retiré, il y a en-

[1] Le Tassoni a place dans l'invocation en tête de la *Guerre civile de Genève*; voyez tome XII. B.

viron treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune; mais mon âge, ma faible santé, les neiges dont je suis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très riant, et surtout les troubles de Genève et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penser à faire une acquisition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maisons dans le voisinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penser, qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en sortissiez pas; mais j'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très difficile; car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une descendante du grand Corneille à un gentilhomme du voisinage; ils logent dans le château avec leurs enfants. J'ai encore deux autres ménages dont je prends soin : un parent impotent[1], qu'on ne peut transporter; un aumônier auparavant jésuite[2]; un jeune homme[3] que M. le maréchal de Richelieu m'a confié; un domestique trop nombreux; et enfin je suis obligé de gouverner cette terre, parceque la cessation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers.

Toutes ces raisons me forcent à demeurer où je suis, quelque dur que soit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puissent me mettre.

[1] Daumart; voyez tome LVII, page 269. B.
[2] Le P. Adam; voyez tome LXV, page 150. B.
[3] C. Galien; voyez tome LXIII, page 371. B.

M. le duc de Choiseul a bien voulu adoucir le désagrément de ma situation par toutes les facilités possibles. D'ailleurs ma terre, et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége presque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le ressort de la justice. Ainsi vous voyez, monsieur, que tout est compensé, et que je dois supporter les inconvénients, en jouissant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, monsieur, avec bien de la reconnaissance. Vos sentiments m'ont encore plus flatté; je vois combien vous avez cultivé votre raison. Vous avez un cœur généreux et un esprit juste. Je voudrais vous envoyer des livres qui pussent occuper votre loisir. Je commence par vous adresser un petit écrit qui a paru sur la cruelle aventure des Calas et des Sirven; je l'envoie à M. Tabareau, qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occasion de vous faire des envois plus considérables, je ne la manquerai pas. Il est fort difficile de faire passer des livres de Genève à Lyon. Il est triste que ces ressources de l'ame, et les consolations de la retraite, soient interdites. J'ai l'honneur d'être, etc.

5100. A M. DAMILAVILLE.

24 juin.

Monsieur, je reçois la vôtre du 16 juin. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le sieur Nervis[1] s'est un peu trop

[1] Sirven. K.

hâté d'aller à Paris; mais il n'a pas été possible de modérer son empressement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je sais que sa présence n'imposera pas beaucoup : la veuve respectable d'un homme livré par le fanatisme au plus horrible supplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impression bien différente. Je crois que le mieux que peut faire Nervis est de ne se montrer que très peu.

M. Cassen, son avocat, me paraît un homme de mérite, qui pense sagement, et qui agit avec noblesse. Heureusement l'affaire est uniquement entre ses mains. Je sais que le triste procès de M. de Beaumont peut faire grand tort à la cause que vous soutenez. Le public n'est pas dupe : il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cause des Calas et des Sirven, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois, contre lesquelles il s'élève dans ses mémoires pour ses deux clients protestants. Ils sont tous révoltés, ils se plaignent amèrement. Cette contradiction frappante, qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre Nervis; mais leur ressentiment n'aura aucune influence sur le rapporteur et sur les juges.

Il n'est point du tout vrai que la communication avec Genève soit rétablie; au contraire, les défenses de rien laisser passer sont plus sévères que jamais. On ouvre plusieurs lettres. J'ai heureusement reçu tous vos paquets, parcequ'on sait que nous sommes tous deux bons serviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire suspecte. M. de Lamberta

doit recevoir quelques instruments de mathématiques dans peu de jours.

Bélisaire, qui est, je crois, de M. Marmontel, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec transport. Mes correspondants me mandent que l'impératrice de Russie l'a lu sur le Volga, où elle est embarquée[1]. On me mande aussi qu'elle a fait un présent considérable à madame de Beaumont; mais ce n'est pas la vôtre : c'est une madame de Beaumont-Leprince[2], qui fait des espèces de catéchismes pour les jeunes demoiselles.

Il me semble qu'on ne connaît point encore hors de Paris le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. Il est d'un nommé Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a composé sous les yeux de Riballier. Il n'est pas trop honnête qu'on permette de *traiter* de Capanée[3] feu l'abbé Bazin, qui était un homme très pieux. On veut le faire passer dans la préface, page 33, pour un impie, parcequ'il a dit que la famine, la peste, et la guerre, sont envoyées par la Providence[4]. Vous voyez bien que ces messieurs, qui osent nier la Providence, se rendent gaîment coupables de la plus horrible impiété, quand ils en accusent leurs adversaires. Il est à croire que les mêmes personnes qui ont permis la rapsodie in-

[1] Lettre du 29 de mai 1767, n° 5083. K.

[2] Marie Leprince, mariée à un M. de Beaumont, puis séparée d'avec lui, et connue sous le nom de Leprince de Beaumont, née à Rouen en 1711, morte à Chanavod (Savoie) en 1780. Elle est auteur de beaucoup d'ouvrages d'éducation. B.

[3] Voyez lettre 5066. B.

[4] Voyez tome XXX, page 147. B.

fame de Larcher permettront une réponse honnête[1]. Ils le doivent d'autant plus que ce Larcher s'appuie de l'autorité de l'hérétique Warburton, qui a scandalisé toutes les Églises de la chrétienté, en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'ame, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de Moïse. Au reste, je doute fort que les gens du monde lisent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beaucoup de satisfaction l'ouvrage du bachelier sur les *trente-sept propositions de Bélisaire*[2]. Ce bachelier paraît orthodoxe, et, qui plus est, de bonne compagnie.

Voilà donc Jean-Jacques à Vesel! il n'y tiendra pas; il n'y a que des soldats; mais il ira souvent en Hollande, où il fera imprimer toutes ses rêveries. On parle d'un roman intitulé *l'Homme sauvage*[3]; on l'attribue à un de vos amis. Je vous supplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous servez ordinairement.

Adieu, monsieur; toute ma famille vous fait les plus sincères et les plus tendres compliments.

BOURSIER.

[1] La *Défense de mon oncle;* voyez tome XLIII, page 307. B.
[2] Voyez lettre 5072. B.
[3] Voyez une de mes notes sur la lettre 5096. B.

5101. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ[1].

24 juin.

Celui qui a été assez heureux pour recevoir du noble inconnu un recueil de vers pleins d'esprit et de graces présente sa respectueuse estime à l'auteur de tant de jolies choses. Il admire comment l'inconnu peut écrire si bien dans une langue étrangère. Il admire encore plus la générosité de son cœur. On serait heureux de pouvoir jouir de la conversation d'un jeune homme d'un mérite si rare. On n'ose pas s'en flatter, on connaît quels sont les liens des devoirs et des plaisirs. Il n'appartient qu'aux souverains et aux belles de jouir du bonheur de le posséder. Quand il voudra se faire connaître, on lui gardera le secret.

En attendant, on bénira le ciel d'avoir produit des Messala et des Catulle dans le pays où l'on prétend que les compagnons d'Attila s'établirent. Il est prié d'agréer tous les sentiments qu'il inspire, et le respect d'un homme pénétré de son mérite.

5102. A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

On me mande, mon cher ami, que les huguenots d'un petit canton en Guienne ont assassiné un curé[2],

[1] Le comte George de Fékété de Galantha, vice-chancelier de Hongrie, etc., a fait imprimer dans sa patrie, en 1781, deux volumes in-12, intitulés *Mes Rapsodies, ou Recueil de différents essais de vers et de prose.* C'est à lui que sont adressées les lettres 5143, 5199, et trois autres des années 1768 et 1769. Paul Wallaszky, auteur du *Conspectus reipublicæ litterariæ in Hungaria*, deuxième édition, 1808, in-8°, n'indique ni la naissance ni la mort de Fékété. B.

[2] Voyez les lettres 5110, 5121, 5130, et 5157. B.

et en ont poursuivi deux autres. Si la chose est vraie, ces messieurs n'ont pas la tolérance en grande recommandation, et on n'en aura pas beaucoup pour eux. Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. Pour peu qu'ils eussent donné lieu à une émeute, ils ne feraient pas de bien à la cause des Sirven. Je pense qu'alors il faudrait tout abandonner. Mais je me flatte encore que ce n'est qu'un faux bruit. Je n'ai point auprès de moi mon ami Wagnière. J'écris avec peine; je suis malade. Je finis, mon cher ami, en vous recommandant les incluses, et en vous aimant.

5103. A M. MARMONTEL.

Dans le long voyage que sa majesté l'impératrice de Russie vient de faire dans l'intérieur de ses états, elle a daigné s'amuser, dans ses loisirs, à traduire *Bélisaire* en langue russe. Les seigneurs de sa suite ont eu chacun leur chapitre. Le neuvième, sur les vrais intérêts d'un souverain, est tombé en partage à sa majesté. Il ne pouvait être en de meilleures mains; aussi dit-on qu'il est traduit dans la plus grande perfection. Sa majesté a pris la peine de rédiger elle-même tout l'ouvrage. Elle le fait imprimer actuellement; et comme il a été commencé dans la ville de Twer, c'est à l'archevêque de Twer que l'impératrice l'a dédié.

5104. A M. DALEMBERT.

Juillet.

Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très peu éclairé, et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer *Bélisaire*, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie mande de Casan [1], en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe. M. Dalembert est prié de faire passer ce petit billet à M. Marmontel, en quelque lieu qu'il puisse être.

5105. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Vous serez peut-être aussi affligé que moi, mon cher ami, de ne recevoir qu'un maudit livre de prose [2], au lieu des vers scythes que vous attendiez. Ce n'est pas que vous ne soyez bientôt muni de vos vers scythes, mais enfin ils devaient arriver les premiers, puisque vous les aviez ordonnés; et il est triste de ne recevoir que la prose du neveu de l'abbé Bazin, quand on attend des couplets de tragédie. Bazin *minor* vous a adressé sa petite drôlerie [3] par M. Marin; elle est toute à l'honneur des dames, et même des petits garçons, que les ennemis de l'abbé Bazin ont si indignement accusés. Il est juste de prendre la défense de la plus jolie partie du genre humain, que des pédants ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défense juridique des Sirven, j'ai

[1] Lettre 5083. B.
[2] La *Défense de mon oncle;* voyez tome XLIII, page 309. B.
[3] Expression du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2. B.

bien peur qu'elle ne soit pas admise. Le procureur général de Toulouse [1] est à Paris, il réclame vivement les droits de son corps, et ce droit est celui de juger les Sirven, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les protestants ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont poursuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué six-vingts hommes. Je veux croire que tout cela est fort exagéré; mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de funeste; et vous m'avouerez que ces circonstances ne sont pas favorables pour obtenir contre les lois du royaume une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenote. Pour comble de disgrace, le huguenot La Beaumelle, beau-frère du jeune huguenot Lavaysse, s'est rendu coupable d'une nouvelle horreur.

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adresser quatre-vingt-quatorze lettres anonymes [2]; le compte est net, et le fait est rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami Damilaville ira sans doute chez vous pour consulter l'oracle. Il est fâché, aussi bien que moi, du procès de M. de Beaumont. C'est une chose douloureuse que M. de Beaumont, dans ce procès, paraisse en quelque façon comme délateur des protestants, après avoir été leur défenseur; qu'il demande

[1] Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet de Bonrepos était procureur général au parlement de Toulouse depuis février 1750. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 34. B.

la confiscation du bien d'un protestant, et qu'il réclame des lois rigoureuses contre lesquelles il s'est élevé lui-même. Il est vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de sa femme; mais malheureusement les apparences sont odieuses; il a des ennemis, ces ennemis se déchaînent; tout cela fait au pauvre Sirven un tort irréparable.

Pour me consoler, M. de Chabanon achève aujourd'hui sa tragédie; mais M. de La Harpe n'est pas si avancé; il s'en faut beaucoup. Deux tragédies à-la-fois, sorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une chose bien douce.

Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le *tripot;* j'ai besoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental; je me recommande aux bontés de M. de Thibouville. J'espère que les satrapes Nalrisp et Elochivis[1] ne seront pas regardés à Fontainebleau comme des satrapes de mauvais goût, quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres sentiments de tout ce qui habite Ferney, et surtout mon culte de dulie.

5106. A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 juillet.

Vous savez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille Calas et de

[1] Praslin et Choiseul; voyez tome VIII, page 185. B.

M. Lavaysse, m'apprîtes que M. Lavaysse était beau-frère de ce malheureux La Beaumelle. Monsieur son père m'écrivit de Toulouse que, quelque temps après, mademoiselle sa fille, veuve d'un homme assez riche, avait en effet épousé La Beaumelle, malgré toutes ses représentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéresse fût alliée à un homme si coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième [1] qui ne peut être écrite que par La Beaumelle, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puisque, dans cette lettre, il n'est question que de La Beaumelle même. J'ai pris le parti de l'envoyer au ministère. J'avais d'ailleurs dessein d'instruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieillesse avec tant d'acharnement, pour récompense des services rendus à la famille dans laquelle il est entré. J'ai même envoyé à M. Lavaysse le père cette déclaration que je devais rendre publique, et que j'ai supprimée, en attendant que je prenne une résolution plus convenable.

Dans ces circonstances, M. Lavaysse de Vidou m'a écrit le 25 de juin. Il ignore apparemment la conduite de son beau-frère; je le plains beaucoup. Je vous prie

[1] Voyez tome XLIII, page 34. B.

de lui faire part de mes sentiments, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au sujet des Sirven, que celui de la douleur et de la résignation. Ils sont innocents, on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens; on les a condamnés à la mort comme parricides : on leur doit justice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de Beaumont; de l'autre, la présence de monsieur le procureur général du Languedoc, qui soutiendra les droits de son parlement; enfin les bruits affreux qui courent sur les protestants des provinces méridionales, ne permettent pas de se flatter qu'on puisse s'adresser au conseil avec succès. Les nouvelles horreurs de La Beaumelle sont encore un obstacle. Toutes ces fatalités réunies laissent peu d'espérance. Vous voyez les choses de plus près; je m'en rapporte à vous. Je vous supplie de m'instruire de l'état des choses.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma santé, qui baisse tous les jours, me mettent hors d'état de répondre aussi au long que je le voudrais à M. Lavaysse de Vidou. Le peu que je vous écris, mon cher ami, suffira pour le convaincre de mes sentiments, et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre; c'est tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je suis, et dans les souffrances de corps que j'éprouve.

Je vous embrasse tendrement, et j'attends mes consolations de votre amitié.

5107. A M. DE BELLOY.

A Ferney, 6 juillet.

Il y a quelques années, monsieur, que je ne lis aucun papier public; j'ignore dans ma retraite ce qui se fait sur la terre. Je sais pourtant ce qui se passe à Moscou; mais ce n'est pas par le *Mercure*. L'impératrice de Russie daigna me mander, l'année passée[1], qu'elle avait converti Abraham Chaumeix, et qu'elle en avait fait un tolérant. Si depuis ce temps-là cet Abraham a fait cette sottise; s'il a vendu sa femme à quelque boïard, comme le père des croyants vendit la sienne[2] au roi d'Égypte et au roitelet de Gérare; si, au lieu d'obtenir des bœufs, des vaches, des moutons, des serviteurs et des servantes, il est tombé dans la misère, c'est probablement parcequ'il est ivrogne, et que le vin coûte fort cher en Scythie.

Il n'en est pas de même dans votre Paris, où l'ami Fréron gagne de l'argent à bon marché, et s'enivre de même. Je fais mon compliment à ma chère patrie du privilége exclusif qu'on a donné à cet homme de vilipender son pays; cela manquait à notre siècle.

Ce que vous me mandez, monsieur, de la générosité des comédiens de Paris ne m'étonne point. Ils sont si riches de leur propre fonds, qu'ils peuvent se passer aisément des vers charmants de Racine.

[1] La lettre de Catherine II est du 11-22 auguste 1765; voyez tome LXII, page 411. B.

[2] *Genèse*, XII, 16; et XX, 14. B.

Mais ce n'est pas assez qu'ils tronquent des scènes entières de ce grand homme, il faudrait, pour rendre la chose plus touchante, qu'ils substituassent des vers de leur façon à ceux qu'ils retranchent. Le copiste de la Comédie doit être le premier poëte du royaume; et c'est à lui qu'on doit s'en rapporter.

Il me paraît que les imprimeurs en savent autant que les comédiens de votre bonne ville. Ils ont plaisamment accommodé l'endroit dont vous me parlez; il y avait *ennemis des lois et de la science*, et ils ont mis *ennemis des lois et de la sienne*. Cela vaut le *trompez sonnettes*, au lieu de *sonnez*, *trompettes*. Que cela ne vous rebute pas, monsieur; vous savez mieux que personne combien les bons citoyens rendent justice au mérite:

Non lasciar la magnanima... impresa.
PÉTRARQUE, son. VII.

Sans compliments, et avec autant d'amitié que d'estime, votre, etc.

5108. A M. COLINI.

Ferney, 7 juillet.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai eu la faiblesse de jouer un rôle de vieillard dans la tragédie des *Scythes;* mais je l'ai tellement joué d'après nature, que je n'ai pu l'achever : j'ai été obligé d'en sauter près de la moitié, et encore ai-je été malade de l'effort. Vous savez que j'ai soixante-quatorze ans, et que ma constitution est faible. Il y a aujourd'hui quatre années révolues que je ne suis sorti de l'er-

mitage que j'ai bâti. Mon cœur est à Schwetzingen; mais mon corps n'attend qu'un petit tombeau fort modeste que je me suis élevé auprès d'une petite église de ma façon. Hélas! comment oserai-je me présenter devant leurs altesses électorales, ayant presque perdu la vue, et n'entendant que très difficilement? Il faut savoir subir sa destinée. Nous avons à Ferney d'excellents acteurs; leurs talents me consolent quelquefois dans ma décrépitude; le climat est dur, mais la situation est charmante; j'achève doucement ma vie entre une nièce et mademoiselle Corneille, que j'ai mariée, et quelques amis qui viennent partager ma retraite. Mais rien ne me dédommage de Schwetzingen. Je me ferai un plaisir bien vif de vous voir à Manheim, dans le sein de votre famille. J'embrasse de loin votre femme et vos enfants. Je m'intéresserai à votre bonheur jusqu'au dernier moment de ma vie.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de leurs altesses. Plaignez-moi, et que votre amitié soit ma consolation.

5109. A M. DE SARTINES[1].

Ferney, pays de Gex, par Genève, 8 juillet.

Monseigneur, la vérité et moi, nous implorons votre protection contre la calomnie et contre les lettres anonymes. Vous daignerez lire, avec les yeux d'un sage et d'un ministre, cette requête[2] en forme de

[1] L'original ne porte pas d'adresse; elle était sur l'enveloppe. Je présume que la lettre s'adressait au lieutenant général de police, qui était alors M. de Sartines; voyez tome LX, page 347. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 293. B.

mémoire[a]. Il s'agit des plus horribles noirceurs imputées à toute la famille royale. Il ne m'appartient que de vous supplier d'imposer silence à La Beaumelle[1], qui est actuellement à Mazères, au pays de

[a] Lisez seulement depuis la page 10, afin de ne pas perdre un temps précieux.

[1] Voici la lettre que de son côté La Beaumelle écrivit:

« A Mazères, pays de Foix, ce 13 juillet.

« Monseigneur, on vient de me faire passer un avis dont il m'importe de vous instruire promptement. C'est M. de Voltaire qui, après avoir imprimé vingt libelles où je suis peint comme un voleur, comme un scélérat, quoique depuis quinze ans je me taise sur son compte, m'apprend qu'il a envoyé au ministère je ne sais quelle 95[e] lettre anonyme qu'il m'attribue, et me menace de *mettre au pied du trône certains écrits* qu'il prétend avoir de moi, et qui tous contiennent des crimes, *dont la plupart,* ajoute-t-il, *sont des crimes de lèse-majesté.* Il réveille sa vieille calomnie sur M. le duc d'Orléans régent. Il m'accuse d'avoir outragé monsieur le duc, sur lequel je n'ai jamais écrit un mot; M. de Vrillière, dont j'écris actuellement le nom pour la première fois de ma vie; Louis XIV, que je révère avec tout l'univers; et ce qu'il y a de plus affreux; sa majesté même : calomnie si atroce, que je me reprocherais de m'en justifier.

« Comme je suis très décidé à ne pas reprendre la plume contre lui, quoiqu'il en ait une peur qui le jette dans des convulsions, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour avoir signées de sa main toutes les imputations qu'il prétend vouloir soutenir devant tout l'univers, afin de le poursuivre en justice réglée. Mais je n'ai pu avoir que des signatures imprimées qui ne prouvent rien, et qu'on peut toujours désavouer.

« Je suis très persuadé, monseigneur, que si cet homme a l'audace de tenter l'exécution du projet qu'il a formé de me perdre, vous ne me jugerez point sur les allégations même les plus spécieuses d'un implacable ennemi, ou d'autres personnes que son adroite méchanceté pourrait employer. Mais comme les déclamations véhémentes, le ton affirmatif, les tours artificieux de l'accusateur, pourraient laisser quelque fâcheuse impression contre l'accusé, j'ai cru devoir vous en prévenir, et opposer une protestation d'innocence au poids de son crédit, dont il me menace de m'accabler. Je ne sais de quels écrits il parle : je ne sais s'il en a forgé pour me perdre. Il vit près d'un pays où cette fraude lui serait aisée : et de quoi n'est-il pas capable, après avoir eu le front de m'attribuer sa *Pucelle d'Orléans*, après avoir imprimé que j'avais été condamné aux galères pour avoir pris l'habitude de tirer de mes mains adroites les bijoux des poches de mes voisins;

Foix, et de vous renouveler le profond respect et la reconnaissance avec lesquels je serai toute ma vie, monseigneur, votre très humble, très obéissant et obligé serviteur, VOLTAIRE.

5110. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 juillet.

Votre vieux philosophe est bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans son ermitage le philosophe militaire de Dirac. Comptez, monsieur, que je sens toute ma perte.

Je ne sais si la nouvelle que vous m'avez apprise d'une émeute des calvinistes, auprès de Sainte-Foi, a

après avoir écrit à madame de La Beaumelle et à son père des lettres dont chaque mot est un opprobre?

« Cependant je garde le silence : et depuis quinze ans que nos démêlés commencèrent et que je le réprimai vigoureusement, je n'ai rien écrit contre lui. Je suis bien déterminé à continuer de traiter ses libelles avec le même mépris; mais qu'il me soit permis de pousser un cri auprès de vous, monseigneur, quand il ose me menacer d'employer la plus sainte des autorités à l'appui de la calomnie.

« Quoi qu'il puisse m'imputer, depuis douze ans, c'est-à-dire depuis que je sortis de la Bastille, qu'il transforme pour moi en Bicêtre, je n'ai pas fait imprimer une syllabe. Je vis dans mes terres, au sein de ma famille, partagé entre la culture de mon jardin et mon Tacite. Il serait bien juste que si Voltaire ne veut pas jouir enfin tranquillement de sa gloire, il laissât au moins les autres jouir de leur obscurité. Je me flatte donc, monseigneur, que si quelque écrit, soit manuscrit, soit imprimé, vous est ou vous a été déjà déféré comme étant de moi, vous daignerez me le faire communiquer, afin que je puisse vous donner tous les éclaircissements convenables. Je suis d'autant plus fondé à vous faire cette prière, qu'il est public qu'en 1751 mon ennemi me nuisit essentiellement en m'attribuant ce qui ne m'appartenait pas.

« Je suis avec un très profond respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, LA BEAUMELLE. »

Je crois cette lettre inédite; c'est ce qui m'a décidé à la donner ici. B.

eu des suites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de La Rochelle, et qu'il y avait eu du monde tué; mais je me défie de tous ces bruits, et je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu; il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur avons donné *les Scythes* et *Sémiramis*; de grands soupers ont été tous nos exploits militaires.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très beaux chemins; on m'a même pris quatre-vingts arpents de terre pour ces nouvelles routes; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très imparfaites de la petite plaisanterie de *la Guerre de Genève*: on a mis Tissot[1], au lieu d'un médecin nommé Bonnet, qui aimait un peu à boire; le mal est médiocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes.

[1] Le nom de Tissot n'est dans aucune des éditions que j'ai vues; dans toutes on lit *Bonnet;* voyez, tome XII, le chant III de *la Guerre civile de Genève*. B.

5111. A M. BORDES.

10 juillet.

Mon cher confrère en académie, et mon frère en philosophie, mille graces vous soient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre[1]! Je n'aime pas les *h* aspirés, cela fait mal à la poitrine; je suis pour l'euphonie. On disait autrefois *je hésite*, et à présent on dit *j'hésite;* on est fou *d'Henri IV*, et non plus *de Henri IV*. On achète du linge *d'Hollande*, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'est la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de La Beaumelle, qui m'a adressé la plupart de ses lettres anonymes par Lyon[2], où il faut qu'il ait quelque correspondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les ministres, ni monsieur le chancelier, ni la maison de Noailles, ni même la maison royale, ne seront contents de ce La Beaumelle. En vérité, ceci est plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'est pas le cas de garder le silence. On doit mépriser les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure[3] en réponse à une grosse brochure. S'il y a quelque chose de plaisant, amusez-vous-en; passez ce qui vous ennuiera. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous

[1] Pour l'édition des *Scythes* faite à Lyon. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 34. B.

[3] *Défense de mon oncle;* voyez tome XLIII, page 309. B.

ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fréronades, ou du *Journal chrétien*. Si je suis votre bibliothécaire, soyez, je vous prie, mon Aristarque.

Je recommande la Scythie à vos bontés.

5112. A M. DAMILAVILLE.

11 juillet.

Il est trop certain, mon cher ami, que les protestants de Guienne sont accusés d'avoir voulu assassiner plusieurs curés [1], et qu'il y a près de deux cents personnes en prison à Bordeaux pour cette fatale aventure, qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de Richelieu à Paris. C'est dans ces circonstances odieuses que l'infame La Beaumelle m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux ministres le mémoire ci-joint [2].

C'est du moins une consolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de Louis XIV et l'honneur de la famille royale, en prenant la juste défense de moi-même contre un scélérat audacieux, aussi ignorant qu'insensé. J'ai toujours été persuadé qu'il faut mépriser les critiques, mais que c'est un devoir de réfuter la calomnie. Au reste, j'ai mauvaise opinion de l'affaire des Sirven. Je doute toujours qu'on fasse un passe-droit au parlement de Toulouse, en faveur des protestants, tandis qu'ils se rendent si coupables, ou du moins si suspects. Tout cela est fort triste: les philosophes ont besoin de constance.

[1] A Sainte-Foy sur les frontières du Périgord; voyez lettre 5102 et autres. B.

[2] Celui qui est tome XLIII, page 293. B.

Adieu, mon cher ami; je n'ai pas un moment à moi, je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchants.

5113. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 14 juillet.

Je n'ai pas besoin de vous dire, ou plutôt de vous répéter, mon cher et illustre maître, avec quel plaisir j'ai lu ou plutôt relu ce que vous avez bien voulu m'envoyer; vous connaissez mon avidité pour tout ce qui vient de vous, et il ne tiendrait qu'à vous de la satisfaire encore mieux que vous ne faites. Je suis presque fâché quand j'apprends, par le public, que vous avez donné, sans m'en rien dire, quelque nouveau camouflet au fanatisme et à la tyrannie, sans préjudice des gourmades à poing fermé que vous leur appliquez si bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de rendre ces deux fléaux du genre humain odieux et ridicules. Les honnêtes gens vous en ont d'autant plus d'obligation qu'on ne peut plus attaquer ces deux monstres que de loin; ils sont trop redoutables sur leurs foyers, et trop en garde contre les coups qu'on pourrait leur porter de trop près.

Les nouveaux soufflets [1] que votre ami s'est essayé à donner aux jésuites et aux jansénistes ont bien de la peine à leur parvenir; ce seront vraisemblablement des coups perdus: il n'y a pas grand mal à cela, pourvu que les vérités qui accompagnent ces soufflets ne soient pas tout-à-fait inutiles.

Dites-moi, je vous prie, à propos de cela, où en est la nouvelle édition de *la Destruction des Jésuites* [2]. Pourriez-vous, si elle est enfin achevée, m'en faire parvenir quelques exemplaires?

J'ai donné à mes petits gants d'Espagne [3] une nouvelle façon

[1] La *Seconde lettre*, dont j'ai parlé dans une note sur le n° 5061. B.

[2] Ouvrage de Dalembert. B.

[3] La *Seconde lettre*, dont j'ai parlé dans une note sur la lettre 5061. B.

qui leur procurera un peu plus d'odeur; je vous enverrai cela au premier jour par frère Damilaville. Que dites-vous, en attendant, de ces pauvres diables-là, qui courent la mer sans pouvoir trouver d'asile? on serait presque tenté d'en avoir pitié, si on n'était pas bien sûr qu'en pareil cas ils n'auraient pitié ni d'un janséniste ni d'un philosophe. J'écrivais ces jours passés à votre ancien disciple [1] que j'étais persuadé que s'il chassait jamais les jésuites de Silésie, il ne tiendrait pas *renfermées dans son cœur royal* [2] les raisons de leur expulsion. Je lui ai fait, par la même occasion, mes remerciements, au nom de la raison et de l'humanité, de ce qu'on peut espérer des graces de sa part, quoiqu'on ait passé le chapeau sur la tête devant une procession de capucins, et qu'on ait chanté devant son perruquier et son laquais des chansons de b........

J'ignore qui est ce faquin de Larcher qui a écrit sous les yeux du syndic Riballier contre *la Philosophie de l'Histoire*; mais je recommande très instamment ce syndic Riballier au neveu de l'abbé Bazin. Je lui donne ce syndic pour le plus grand fourbe et le plus grand maraud qui existe; Marmontel pourra lui en dire des nouvelles. Croiriez-vous bien qu'il n'a pas été permis à ce dernier de se défendre, à visage découvert, contre ce coquin qui l'a attaqué sous le masque, et de lui donner cent coups de bâton pour les coups d'épingle qu'il en a reçus par les mains d'un autre faquin nommé Coger [3], dit *Coge pecus*, régent de rhétorique au collége Mazarin, dont Riballier est principal? Il faut que le neveu de l'abbé Bazin applique à ces deux drôles des soufflets qui les rendent ridicules à leurs écoliers mêmes.

On dit que la censure de la Sorbonne va enfin paraître; ce sera sans doute une pièce rare. En attendant, les *Trente-*

[1] La lettre de Dalembert au roi de Prusse est du 3 juillet 1767. B.

[2] Voyez la lettre 5062. B.

[3] Voyez ma note, tome XXXIV, page 84; le surnom de *Coge pecus*, que lui donne Voltaire, fait allusion au vers vingtième de la troisième éclogue de Virgile. B.

sept vérités opposées aux trente-sept impiétés [1] les ont couverts de ridicule et d'opprobre. On dit qu'ils désavoueront, dans leur censure, les trente-sept propositions condamnées; mais à qui en imposeront-ils? Il est certain que cette liste a été imprimée chez Simon, et qu'elle était signée du syndic, qui, à la vérité, a essuyé, sur ce sujet, quelques mortifications en Sorbonne, quoiqu'il n'eût rien fait que de concert avec les députés commissaires de la sacrée Faculté.

Voulez-vous bien remettre ce billet à M. de La Harpe? Nous avons pour l'éloge de Charles V un concours nombreux; mais le jugement ne sera pas aussi long que je le croyais d'abord. Comme je sais l'intérêt que vous y prenez, je ne manquerai pas de vous en mander le résultat, dès que le prix sera donné; ce qui ne tardera pas : nous avons une pièce excellente, contre laquelle je doute que les autres puissent tenir. Ne trouvez-vous pas bien ridicule cette approbation que nous exigeons de deux docteurs en théologie [2]? J'ai fait l'impossible pour qu'on abolît ce plat usage : croiriez-vous que j'ai été contredit sur ce point par des gens même qui auraient bien dû me seconder? L'esprit de corps porte malheur aux meilleurs esprits. Si nous proposons, l'année prochaine, l'éloge de Molière, comme cela pourrait être, je suis persuadé que le public nous rira au nez, quand nous annoncerons devant lui qu'il faut que cet éloge soit approuvé par deux prêtres de paroisse.

Je ne sais quand Marmontel reviendra des eaux : on dit que la femme [3] avec qui il y est allé, et qui comptait mourir en chemin, pour éviter les prêtres, se porte beaucoup mieux, et reviendra peut-être se remettre entre leurs saintes mains cet hiver.

Je ne sais ce qu'est devenu J.-J. Rousseau, et je ne m'en

[1] Voyez ma note sur la lettre 5072. B.

[2] L'article 6 du réglement de 1671 portait qu'aucun discours ne serait admis au concours sans être revêtu d'une approbation signée de deux docteurs de la Faculté de théologie de Paris. B.

[3] Madame Filleul; voyez les *Mémoires* de Marmontel, livre VIII. B.

inquiète guère. On dit qu'il avoue ses torts avec M. Hume, ce qui me paraît bien fort pour lui. On dit même qu'il a changé de nom, ce que j'ai bien de la peine à croire.

Adieu, mon cher et illustre confrère; j'embrasse de tout mon cœur tous les habitants de Ferney, à commencer par vous. Ne m'oubliez pas, je vous prie, quand vous pourrez envoyer quelque chose à Paris. *Vale, et me ama.*

5114. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Je reçois votre lettre angélique du 10 juillet, mon tendre et respectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux *Scythes;* mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les sauvages de l'orient et les sauvages de l'occident. Je persiste toujours à penser qu'il faut laisser le public dégorger *les Illinois*[1]; je pense encore qu'une ou deux représentations suffiront avant Fontainebleau. Fesons-nous un peu desirer, et ne nous prodiguons pas.

Je suis sans doute plus affligé que le petit Lavaysse; mais comment voulez-vous que je fasse? J'ai affaire à un D'Éon et à un Vergy [2], et je ne suis pas ambassadeur de France. Je suis persécuté, depuis longtemps, par mes chers rivaux les gens de lettres; c'est un tissu de calomnies si long et si odieux, qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce La Beaumelle me persécute, et me fait le même honneur qu'à la maison royale. Il y a plus de sûreté à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince,

[1] *Hirza ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny; voyez lettre 5070. B.

[2] Voyez tome LXII, page 205. B.

je ne m'en soucierais guère; mais je suis un pauvre homme de lettres, sans autre appui que celui de la vérité : il faut bien que je la fasse connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la *Défense de mon Oncle*, qui est une pure plaisanterie; il s'agit des plus horribles impostures dont jamais on ait été noirci.

Je serai assez hardi pour écrire à M. Daguesseau[1], puisque vous m'encouragez, mon cher ange; et je tâcherai de ne lui écrire que des choses qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un sujet presque impraticable, pour un autre où il est plus à son aise. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous servir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât *Olympie* une ou deux fois avant Fontainebleau; mais qu'on la jouât comme je l'ai faite, car il est assez dur de se voir mutiler. Il est vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la blessure par les oreilles : vous savez que les oreilles d'un poëte sont délicates. Toute notre petite troupe vous présente ses hommages, ainsi qu'à madame d'Argental.

Je crois M. de Thibouville à la campagne. S'il vient à Paris, je vous supplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire historique portatif*[2], par une société de gens de lettres, en quatre

[1] Cette lettre à Daguesseau, dont Voltaire reparle dans la lettre 5120, manque. B.

[2] Ce n'est pas celui de Chaudon, mais celui de Barral et Guibaud, dont j'ai déjà parlé tome XXVIII, page 348; et XLVII, 600. B.

gros volumes in-8°, sous le titre d'Amsterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe sur l'article *Tencin;* madame votre tante y est indignement outragée. On y dit que *La Frenaie, conseiller au grand-conseil, fut tué chez elle.* Quels historiens! quels Tite-Live! Dites-moi, après cela, si je dois souffrir un La Beaumelle. Vous devriez bien demander à Marin où s'est faite cette infame édition, et qui en sont les auteurs.

5115. A M. LEKAIN.

17 juillet.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des *Scythes*, faite à Lyon, pour vous l'envoyer; c'est la seule à laquelle on doive se tenir. Elle est faite entièrement selon les vues de M. d'Argental; on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout-à-fait à vos grands talents, et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez si bien mettre sur la scène. Athamare est un très jeune homme, amoureux, vif, pétulant dans sa tendresse, un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service; mais vous savez vous plier à toute sorte de caractères.

Si vous jouez *le Droit du Seigneur*, comme je l'espère, je donne le rôle d'Acanthe à mademoiselle Doligni, celui de Colette à mademoiselle Luzi, celui du fermier Mathurin à M. Monfoulon ; ce sont les dispositions que M. d'Argental a faites lui-même.

A l'égard d'*Olympie*, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle Clairon l'a défigurée. Elle a cru devoir sacrifier la pièce à son rôle, supprimer et changer des vers dont la suppression ou le changement ne forme aucun sens. On a surtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en fesait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué Olympie à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par mademoiselle Clairon, a eu un succès si prodigieux, que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez *l'Orphelin de la Chine*, je vous prie très instamment de la donner aussi telle qu'elle est imprimée dans l'édition des Cramer. Vous devez avoir cette édition; et, si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'Argental.

Voici encore un petit mot pour *l'Écossaise*, que je vous prie de donner à l'assemblée. Nous allons ce soir jouer *l'Orphelin de la Chine*. M. de Chabanon et M. de La Harpe travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis, me forcent de renoncer. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5116. A M. DEPARCIEUX[1].

A Ferney, le 17 juillet.

Vous avez dû, monsieur, recevoir des éloges et des remerciements de tous les hommes en place: vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre concitoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène; mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de Sartines. Il pense comme Agrippa; mais l'hôtel-de-ville de Paris n'est pas le Capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un Opéra-Comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je desire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de Louis XV: je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques,

[1] Antoine Deparcieux, né le 28 octobre 1703, à Cessoux, diocèse d'Uzès, associé de l'académie des sciences depuis 1746, mort le 2 septembre 1768, avait publié des *Mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade à Paris les eaux de la rivière d'Yvette*, 1763, in-4°. Il a donné un *Troisième mémoire sur le projet d'amener l'Yvette à Paris*, 1768, in-12. B.

les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique; et j'en suis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un concitoyen, monsieur, votre, etc.

5117. A M. LE PRINCE DE CONDÉ[1].

Au château de Ferney, par Genève, 20 juillet.

Monseigneur, je suis trop respectueusement attaché à votre auguste nom, et à la personne de votre altesse sérénissime, pour ne pas lui donner avis que La Beaumelle, retiré à présent au pays de Foix, dans la petite ville de Mazères, fait réimprimer à Avignon le livre abominable[2] dans lequel ce calomniateur ose accuser monseigneur le duc, votre père, d'avoir fait assassiner le sieur Vergier[3], ancien commissaire de marine. Cette horreur, jointe à tant d'autres, doit certainement être réprimée. L'audace criminelle de ce misérable donne du cours à ses livres, surtout dans les pays étrangers. Je suis persuadé que si votre altesse sérénissime daigne dire ou faire dire un mot à M. de Saint-Florentin, on préviendra aisément cette nouvelle édition. Vous verrez, monseigneur, dans le *Mémoire* ci-joint, la page où ce coquin ose ainsi vous outrager. Vous y

[1] Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né le 9 auguste 1736, mort le 13 mai 1818. B.

[2] Je ne connais pas cette réimpression du *Siècle de Louis XIV* avec des notes de La Beaumelle; voyez tome XX, page 538. B.

[3] Voyez tome XIX, page 219; et XX, 538. B.

verrez ses autres crimes. Jamais l'abus de l'imprimerie n'a rien produit de si coupable. Les sentiments que la France a pour votre personne autorisent la liberté que je prends.

Je suis avec un profond respect, etc.

5118. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 21 juillet.

Il est juste, mon cher confrère, de vous laisser une seconde fois la satisfaction d'annoncer vous-même à M. de La Harpe qu'il a remporté le prix d'éloquence d'une voix unanime [1]; ce jugement a été porté dans notre assemblée d'hier. Il avait vingt-neuf concurrents, parmi lesquels on dit qu'il y en avait de redoutables; mais aucun n'a tenu devant lui, et son discours est infiniment supérieur à tous les autres. Je le regarde comme un des meilleurs que l'académie ait encore couronnés, et je ne doute point que le public n'en porte le même jugement.

Faites-lui, je vous prie, mon compliment sur ce nouveau succès, qui, vraisemblablement, ne sera pas le dernier, à en juger par le vol qu'il prend dans la littérature, et que je vois avec le plaisir que me donne l'intérêt que je prends à lui. Je me flatte qu'il en est bien persuadé. Il faut qu'il écrive à notre secrétaire, qui lui fera tenir, à son choix, ou la médaille ou l'argent de la médaille. Il serait bien juste que notre libraire lui donnât encore, pour ce beau et bon discours, un honoraire convenable; mais une loi, que je trouve très injuste, rend notre libraire propriétaire des discours qui ont remporté le prix; il ne tiendra pas à moi qu'elle ne soit réformée par la suite, ainsi que la loi absurde de l'approbation des docteurs [2]. A propos de docteurs, j'ai remarqué, dans le discours de M. de La Harpe, quelques lignes rayées qui me paraissent

[1] Voyez tome LXIII, page 493. B.

[2] Voyez une de mes notes sur la lettre 5113. B.

être de leur besogne; il me semble qu'en cela ils ont passé leurs pouvoirs, les endroits rayés ne regardant ni la religion ni les mœurs; j'en conférerai avec quelques uns de nos amis, et je verrai si ces endroits-là ne peuvent pas se rétablir à l'impression. Au reste, le fourrage qu'ils ont fait est peu de chose, et le discours n'y perdra rien ou presque rien. Il n'y a pas en tout la valeur de six lignes effacées.

Je vous prie de dire au neveu de l'abbé Bazin que j'ai lu, avec un grand plaisir, la *Défense de* feu *son oncle ;* mais qu'il aurait bien dû me l'envoyer, ainsi que tout ce qu'il fait d'ailleurs. On parle d'un roman intitulé *l'Ingénu*, que j'ai grande envie de lire. L'abbé Bazin, dont j'étais l'ami intime, m'a recommandé, en mourant, à ce neveu, qui doit respecter les volontés de son oncle, et avoir quelque égard pour ses plus zélés admirateurs. Je prie aussi ce neveu de me dire où en est la deuxième édition de *la Destruction*[1], et si je pourrai en avoir un exemplaire. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

5119. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Ah! mon respectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immense entre les sentiments des sociétés de Paris et le reste de l'Europe! il y a bien des espèces d'hommes différentes; et quiconque a le malheur d'être un homme public est obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que La Beaumelle est oublié, tandis qu'il y a sept éditions de ses calomnies dans les pays étrangers; et que tous les sots, dont le monde est plein, prennent ses impostures pour des vérités. Il est triste en effet

[1] L'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites*. B.

que La Beaumelle soit le beau-frère de Lavaysse : sa sœur a fait cet indigne mariage malgré son père. Mais dois-je me laisser déshonorer par un scélérat dans toute l'Europe, parceque ce malheureux est le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu service ? n'est-ce pas au contraire à Lavaysse de forcer ce malheureux à rentrer dans son devoir, s'il est possible ? La Beaumelle a fait commencer secrètement une nouvelle édition de ses infamies dans Avignon. Le commandant du pays de Foix[1] est chargé, par M. le comte de Saint-Florentin, de le menacer des plus grands châtiments, mais cela ne le contiendra point ; c'est un homme de la trempe des D'Éon et des Vergy : il niera tout, et il en sera quitte pour désavouer l'édition. Je n'ai de ressource que dans une justification nécessaire. Je n'envoie mon *Mémoire*[2] qu'aux personnes principales de l'Europe, dont les noms sont intéressés dans les calomnies que La Beaumelle a prodiguées : je remplis un devoir indispensable.

A l'égard des *Scythes*, je suis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition sera prête cette semaine ; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue *les Illinois*. Nous avons joué ici *l'Orphelin de la Chine ;* mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le représenter à Paris. Je ne sais si De

[1] C'était M. de Gudane. B.
[2] Celui qui est tome XLIII, page 293. B.

Belloy a raison de se plaindre[1]; mais, pour moi, je me plains très fort d'être défiguré sur le théâtre, et par Duchesne. Je me flatte que vos bontés pour moi ne se démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il est désagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je ne les ai faites. Quel est le peintre qui souffrirait qu'on mutilât ses tableaux?

Ayez soin de votre santé, mon cher ange; portez-vous mieux que moi, et je serai consolé d'avoir une santé détestable.

5120. A M. DAMILAVILLE.

22 juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je suis très fâché que Lavaysse soit le beau-frère de La Beaumelle, mais que ce n'est pas une raison pour que je me laisse accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon *Mémoire*[2] présenté aux ministres a eu déjà une partie de l'effet que je desirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher La Beaumelle, et l'a menacé des plus grands châtiments; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des ministres est de la punir, le mien est de la confondre. Je ne sais ni pardonner aux pervers, ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à Sirven: il n'a qu'à parler.

M. Marin a dû vous faire tenir un paquet; c'est

[1] Voyez lettre 5107. B.
[2] Il est tome XLIII, page 293. B.

la seule voie dont je puisse me servir. J'ai écrit à M. Daguesseau[1].

On m'assure que la Sorbonne lâchera toujours son décret contre *Bélisaire*. Il est difficile de comprendre comment un corps entier s'obstine à se rendre ridicule. *Bélisaire* est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie m'écrit, de Casan en Asie[2], qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embrasse en courant, mais très tendrement.

5121. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 juillet.

Je me flatte, monseigneur, que c'est par votre ordre que M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a fait de justes menaces à La Beaumelle; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire secrètement réimprimer dans Avignon[3] les calomnies affreuses qu'il a vomies contre la maison royale, et contre tout ce que nous avons de plus respectable en France. Après le crime de Damiens, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuser Louis XIV d'avoir été un empoisonneur, et de vomir des impostures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore si vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; mais, en quelque endroit que vous soyez, vos bontés me sont

[1] Cette lettre, dont il a déjà été parlé dans le n° 5114, manque. B.

[2] C'est la lettre 5083. B.

[3] Je ne connais pas la réimpression dont Voltaire parle ici et dans la lettre 5117; voyez page 296. B.

bien chères, et j'espère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte sur votre protection pour *les Scythes* à Fontainebleau; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous savez qu'il y a des gens qui croient en savoir beaucoup plus que moi, et qui substituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers; mais enfin j'aime mieux mes enfants tortus et bossus, que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne sais pas encore quelles sont vos résolutions sur Galien. Il y a long-temps que je ne l'ai vu; il est presque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main; mais comme vous ne m'avez jamais répondu sur cet article, et que je n'ai point d'autorité sur lui, je me suis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, sans prendre sur moi de lui rien prescrire. Je souhaite toujours qu'il se rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foi[1] et les protestants qui sont en prison. Cette affaire m'intéresse, parcequ'elle peut beaucoup nuire à celle des Sirven, qui se jugera à Compiègne.

Je vous supplie de conserver vos bontés au plus ancien serviteur que vous ayez, et au plus respectueusement attaché.

[1] Voyez lettres 5102 et 5130. B.

5122. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 juillet.

Mes chers patrons d'Hornoy, je suis toujours prêt à aller trouver le duc de Wurtemberg, et je ne pars point. Mauvaise santé, travaux nécessaires, affaires qui m'ont traversé, tout s'est opposé jusqu'à présent à mon voyage.

Il est vrai que madame Denis a donné de belles fêtes, mais je suis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des Sirven sera jugée à Compiègne à la fin du mois, et nous espérons qu'elle le sera favorablement. Ce sera une seconde tête de l'hydre du fanatisme abattue.

Je profite de l'adresse que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur La Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

Je ne sais point encore de nouvelles du procès de M. de Beaumont. Son affaire est bien épineuse, et il est triste qu'il réclame en sa faveur la sévérité des mêmes lois contre lesquelles il a paru s'élever, avec l'applaudissement du public, dans le procès des Calas et des Sirven.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattants.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

5123. A M. CH. DU C.,

GOUVERNEUR, POUR LE ROI, D'ANDELY.

Au château de Ferney, près Genève, 24 juillet.

L'honneur que vous m'avez fait, monsieur, de me choisir pour m'apprendre qu'il y a à Andely une maison où a logé quelque temps le grand-oncle de mademoiselle Corneille, que j'ai le bonheur d'avoir chez moi, et qui est très bien mariée, exigeait de moi une réponse plus prompte[1]. Je vous prie d'excuser un vieillard malade, qui a presque perdu la vue : je n'en suis pas moins sensible à votre intention.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

5124. A M. TABAREAU,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES, A LYON.

27 juillet.

Il a été avéré, mon cher monsieur, que c'est La Beaumelle qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis[2] il y a trois mois. M. le comte de Saint-Florentin l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cul-de-basse-fosse s'il continuait ce manége. Il est bien triste pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

[1] La lettre du gouverneur d'Andely était du 24 juin. B.

[2] Voyez lettre 5106; mais cette lettre n'a pas un mois de date : Voltaire veut peut-être parler de la pièce que j'ai mise tome XLIII, page 34. B.

Voici le troisième chant de la très ridicule *Guerre de Genève*[1]; je crois qu'on m'a volé le second. Un misérable capucin, très digne, s'étant échappé de son couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuscrits, de l'argent et des bijoux. Son nom est Bastian; il s'appelait chez moi Ricard. Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il est à Lyon depuis quelques jours; c'est lui probablement qui a fait courir ce second chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de saint François d'Assise.

Savez-vous que le roi d'Espagne a mandé au roi de France que les jésuites avaient fait un complot contre la famille royale? Voilà d'étranges gens, et la religion est une belle chose! On m'a mandé, des frontières d'Espagne, il y a long-temps, que les jésuites n'étaient pas les seuls moines coupables. Ils ont été jusqu'à présent les seuls punis; espérons en la justice de Dieu sur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, monsieur, vous faire informer secrètement s'il n'y a point quelque négociant protestant à Beaujeu, ou même quelque prédicant secret? S'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il? comment pourrais-je parvenir à avoir une liste des négociants languedochiens protestants qui sont à Lyon? à qui pourrais-je m'adresser?

Le prétendu *Pierre III*[2] commence à faire du bruit

[1] Voyez tome XII. B.

[2] Plusieurs imposteurs ont pris le nom de Pierre III : le seul célèbre est Pugatschef, qui fut mis à mort en 1775; voyez les lettres de Catherine à Voltaire, des 22 octobre-2 novembre 1774, et du 29 décembre 1774-9 janvier 1775. B.

dans le monde, mais il n'en fera pas long-temps; il ressemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des Sirven.

5125. A M. L'ABBÉ COGER[1].

27 juillet.

Vous êtes bien à plaindre, monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur *la Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur *la Loi naturelle*[2], ce qui est très différent.

Vous m'imputez un *Dictionnaire philosophique*, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président Hénault et à M. Capperonnier[3]. J'ai en main la lettre de M. le président Hénault, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. Capperonnier, j'atteste sa véracité sur

[1] Voyez tome XXXIV, page 84; Coger répondit à la lettre de Voltaire; voyez n° 5193. B.

[2] Voyez tome XII. B.

[3] Voyez lettre 5132. B.

votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir.

5126. A M. MOREAU DE LA ROCHETTE[1].

Au château de Ferney, 27 juillet.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés; j'ai pris aussi la liberté d'adresser mes remerciements à monsieur le contrôleur général.

Les platanes dont vous me parlez ne réussissent pas mal dans nos cantons; je planterais volontiers cinquante érables et cinquante platanes; mais je ne veux pas abuser de vos offres obligeantes. Je tâcherai de préparer si bien la terre, que, malgré les fortes gelées auxquelles nous sommes exposés dès le mois de novembre, j'espère donner une bonne éducation aux enfants que voulez bien me confier. Je vois avec bien du plaisir combien vous êtes utile à la France, et je suis pénétré de la reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

5127. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juillet.

Mon divin ange, vos *Scythes* de Lyon sont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je pense que *les Illi-*

[1] Voyez lettre 5085. B.

nois ayant voulu imiter *les Scythes* dans le cinquième acte, il sera bon de ne les jouer qu'une seule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du Coger, régent au collége Mazarin, contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une si étrange calomnie? est-il permis de prostituer ainsi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permission! et on me dit : Méprisez ces sottises; laissez-vous calomnier; laissez-nous en rire. Quant à La Beaumelle, qui est de la clique de Fréron, les avoyers de Berne, plus essentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de Choiseul. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième.

5128. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 31 juillet.

J'ai cru avec le public que vous aviez changé de domicile. Des lettres de Paris nous assuraient que vous alliez vous établir à Lyon [1], et j'attribuais votre long silence à votre déménagement; la cause que vous en alléguez [2] est bien plus fâcheuse.

Le poëme sur les Genevois [3] m'était parvenu par Thieriot. Je n'en ai que deux chants; vous me feriez plaisir de m'envoyer l'ouvrage entier. J'admirais, en le lisant, ce feu d'ima-

[1] Voyez lettres 5052 et 5057. B.
[2] La très légère attaque d'apoplexie dont il parle t. LXIII, p. 523. B.
[3] *La Guerre civile de Genève;* voyez tome XII. B.

gination que les frimas de la Suisse et le froid des ans n'ont pu éteindre; et, comme cet ouvrage est écrit avec autant de gaîté que de chaleur, je vous croyais plus vivant que jamais. Enfin vous êtes échappé de ce nouveau danger, et vous allez sans doute nous régaler de quelque poëme sur le Styx, sur Caron, sur Cerbère, et sur tous ces objets que vous avez vus de si près. Vous nous devez la relation de ce voyage : vous vous trouverez à votre aise en la fesant, instruit par l'exemple de tant de voyageurs qui ne se sont pas gênés en nous racontant ce qu'ils n'ont jamais vu dans des pays réels. Votre champ vous fournit la mythologie, la théologie, et la métaphysique. Quelle carrière pour l'imagination! Mais revenons à ce monde-ci.

On y vieillit prodigieusement, mon cher Voltaire: tout a bien changé depuis le temps passé que vous vous rappelez. Mon estomac, qui ne digère presque plus, m'a contraint de renoncer aux soupers. Je lis le soir, ou je fais conversation. Mes cheveux sont blanchis, mes dents s'en vont, mes jambes sont abîmées par la goutte. Je végète encore, et je m'aperçois que le temps fixe une différence sensible entre quarante et cinquante-six ans. Ajoutez à cela que depuis la paix j'ai été surchargé d'affaires, de sorte qu'il ne me reste dans la tête qu'un peu de bon sens, avec une passion renaissante pour les sciences et pour les beaux-arts. Ce sont eux qui font ma consolation et ma joie.

Votre esprit est plus jeune que le mien : sans doute que vous avez bu de la fontaine de Jouvence, ou vous avez trouvé quelque secret ignoré des grands hommes qui vous ont devancé.

Vous allez retravailler *le Siècle de Louis XIV*: mais n'est-il pas dangereux d'écrire les faits qui tiennent à nos temps? c'est l'arche du Seigneur, il ne faut pas y toucher. Ceci me donne lieu de vous proposer un doute que je vous prie de résoudre. On dit le siècle d'Auguste, le siècle de Louis XIV : jusqu'à quel temps doit s'étendre ce siècle? combien avant la naissance de celui qui lui donne son nom, et combien après sa mort?

Votre réponse décidera un petit différend littéraire qui s'est élevé ici à cette occasion.

J'envie à Lentulus le plaisir qu'il a eu de vous voir. Comme vous me parlez de lui, je suppose qu'il aura été à Ferney. Il vous aura vu *facies ad faciem*, comme le grand Condé mourant espérait voir Dieu. Pour moi, je ne vois rien que mon jardin. Nous avons célébré des noces, et puis des fiançailles. J'établis ma famille. J'ai plus de neveux et de nièces que vous n'en avez. Nous menons tous une vie paisible et philosophique.

On parle aussi peu des dissidents et de ce qu'ils décideront, que des Genevois et des héros qui les entourent. Toutefois j'ai appris avec plaisir qu'on les laisse tranquilles. S'ils sont sages, ils auront hâte de s'accommoder, et de ne plus rechercher dorénavant l'arbitrage de voisins plus puissants qu'eux.

Vivez donc pour l'honneur des lettres; que votre corps puisse se rajeunir comme votre esprit; et si je ne puis vous entendre, que je puisse vous lire, vous admirer, et faire des vœux pour le patriarche de Ferney! Fédéric.

5129. A UN MINISTRE D'ÉTAT.

Juillet.

Vous savez, monseigneur, qu'en sortant du grand conseil tenu pour le testament du roi d'Espagne, Louis XIV rencontra trois de ses filles qui jouaient, et leur dit : Eh bien! quel parti prendriez-vous à ma place? Ces jeunes princesses dirent leur avis au hasard, et le roi leur répliqua : De quelque avis que je sois, j'aurai des censeurs.

Vous daignez en user avec un vieillard ignorant comme fit Louis XIV avec ses enfants. Cette plaisanterie vous amuse. Monsieur le curé aime quelquefois que Gros-Jean lui remontre.

Je remontre donc d'abord que tous les hommes ont été, sont et seront menés par les événements. Je respecte fort le cardinal de Richelieu, mais il ne s'engagea avec Gustave-Adolphe que quand Gustave eut débarqué en Poméranie sans le consulter; il profita de la circonstance. Le cardinal Mazarin profita de la mort du duc de Veimar : il obtint l'Alsace pour la France, et le duché de Rhetel pour lui. Louis XIV, quoi qu'on en dise, ne s'attendait point du tout, en fesant la paix de Riswick, que son petit-fils aurait trois ans après la succession de Charles-Quint. Il s'attendait encore moins qu'un jour la première guerre de son petit-fils serait contre son oncle. Rien de ce que vous avez vu n'a été prévu. Vous savez que le hasard fit la paix avec l'Angleterre, signée par ce beau lord Bolyngbroke sur les belles fesses de madame P.... Vous ferez donc comme tous les grands hommes de votre espèce qui ont mis à profit les circonstances où ils se sont trouvés.

Le grand point est, dit-on, d'avoir un peu d'argent. Henri IV se prépara à se rendre l'arbitre de l'Europe en fesant faire des balances d'or par le duc de Sulli. Les Anglais ne réussissent qu'avec des guinées et un crédit qui les décuple. Le roi de Prusse a fait trembler quelque temps l'Allemagne, parceque son père avait plus de sacs que de bouteilles dans ses caves de Berlin. Nous ne sommes plus au temps des Fabricius; c'est le plus riche qui l'emporte, comme parmi nous c'est le plus riche qui achète une charge de maître des requêtes, et qui ensuite peut gouverner l'état. Cela n'est pas noble, mais cela est vrai.

Je vois que, sur tous les trônes du monde, on vit au jour la journée, comme le Savetier de La Fontaine[1]. Quoi! point de système! Non : ceux de Pythagore, de Démocrite, de Platon, de Descartes, de Leibnitz, sont tombés. Peut-être faut-il, dans votre noble métier comme en physique, s'en tenir à faire des expériences.

5130. A M. DAMILAVILLE.

1er auguste.

Mes associés, monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez, et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont surtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur La Beaumelle, en conformité de votre lettre du 25 de juillet; il m'a dit que ce malheureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable[2], on s'était trouvé dans la nécessité de présenter l'antidote contre le poison; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique[3], lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres, et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune

[1] La Fontaine, livre VIII, fable II. B.
[2] Voyez lettres 5117 et 5121. B.
[3] C'est celui qui est tome XLIII, page 293. B.

M. Lavaysse eût mis un frein à la démence horrible de son beau-frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures.

L'aventure de Sainte-Foi [1] est très vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire; il y a beaucoup de protestants en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très instruit.

Vous avez dû recevoir de votre ami la copie de la lettre qu'il a écrite au sieur Coger [2]. Il m'a dit qu'il était obligé de faire la guerre toute sa vie, mais que c'était l'état du métier. Il vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances. Est-il vrai que mon ancien compatriote Jean-Jacques Rousseau est établi en Auvergne?

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments les plus inviolables, votre, etc. BOURSIER.

5131. A M. DALEMBERT.

3 auguste.

Il faut que je vous dise ingénument, mon cher philosophe, qu'il n'y a point d'*Ingénu*, que c'est un être de raison; je l'ai fait chercher à Genève et en Hollande; ce sera peut-être quelque ouvrage comme *le Compère Matthieu*. L'ami *Coge pecus* [3] fait appa-

[1] Voyez lettre 5102. B.

[2] La lettre 5125. B.

[3] L'abbé Coger (voyez tome XXXIV, page 84; et ci-dessus, page 289), auteur de l'*Examen de Bélisaire*, 1767, in-12. B.

remment courir ces bruits-là, qui ne rendront pas sa cause meilleure. Vous voyez l'acharnement de ces honnêtes gens : leur ressource ordinaire est d'imputer aux gens des *Ingénus* pour les rendre suspects d'hérésie, et malheureusement le public les seconde; car, s'il paraît quelque brochure avec deux ou trois grains de sel, même du gros sel, tout le monde dit : C'est lui, je le reconnais; voilà son style; il mourra dans sa peau comme il a vécu. Quoi qu'il en soit, il n'y a point d'*Ingénu*, je n'ai point fait *l'Ingénu*, je ne l'aurai jamais fait; j'ai l'innocence de la colombe, et je veux avoir la prudence du serpent [1].

En vérité, je pense que vous et moi nous avons été les seuls qui aient prévu que la destruction des jésuites rendrait les jansénistes trop puissants. Je dis d'abord, et même en petits vers, qu'on nous avait délivrés des renards pour nous abandonner aux loups [2]. Vous savez que la chasse aux loups est beaucoup plus difficile que la chasse aux renards; il y faut du gros plomb : pour moi, qui ne suis qu'un vieux mouton, j'achève mes jours dans ma bergerie, en vous priant d'armer les pasteurs, et de les exciter à défendre le troupeau.

J'attends avec impatience votre réponse sur *Coge pecus*. Ce ne sont pas ces cuistres-là qui sont les plus dangereux. Les trompettes ne sont pas à craindre, mais les généraux le sont. Les honnêtes gens ne peuvent combattre qu'en se cachant derrière les haies.

[1] Matthieu, x, 16. B.

[2] Voyez, dans les *Poésies mêlées* (année 1763), tome XIV, la fable intitulée *les Renards et les Loups*. B.

Il y a des choses qui affligent; cependant il faut vivre gaîment; c'est ce que je vous souhaite au nom du père, etc., en vous embrassant de tout mon cœur.

5132. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 4 auguste.

Tranquillisez-vous, mon cher maître. Aussitôt votre billet reçu[1], j'ai volé chez Capperonnier, qui est un galant homme; il m'a dit vous avoir déjà fait une réponse qui a dû calmer vos inquiétudes; il est aussi indigné que vous et moi de l'insolence du maraud[2] qui s'est avisé de le mettre en jeu. Je sais que le président Hénault pense de même, et je ne doute pas que M. Lebeau, tout janséniste et dévot qu'il est, ne vous donne la liberté que *Coge pecus* a prise de le citer. Au fond, cette tracasserie vous tourmente plus qu'elle ne vaut, et je ne puis surtout approuver la peine que vous avez prise d'écrire à ce cuistre de collége une lettre[3] dont il se glorifiera, et qui lui fera croire que vous le craignez. Je suis toujours étonné que vous ne sentiez pas votre force, et que vous ne traitiez pas tous les polissons qui vous attaquent comme vous avez fait Aliboron. A votre place, je me serais contenté d'avoir le désaveu du président Hénault, qui, par parenthèse, doit se plaindre à M. de Sartines, de Capperonnier et de Lebeau, et j'aurais ensuite publiquement donné à Coger un démenti bien formel, supposé encore que la chose en vaille la peine: car répondre à cette canaille, c'est lui donner l'existence qu'elle cherche. Capperonnier ignorait, sans votre lettre, que Coger eût écrit, et qu'il y eût une critique de *Bélisaire* où il est cité.

J'ai reçu et lu avec grand plaisir la *Défense de mon oncle*, et je vous prie d'en faire mes remerciements à son neveu, qui

[1] Il manque. B.
[2] Voyez lettre 5134. B.
[3] Lettre 5125. B.

demeure, à ce qu'on dit, dans vos quartiers. Je ne sais qui est *Larcher des gueux* auquel le jeune abbé Bazin répond: les coups de gaule qu'il lui donne me divertissent fort; cependant j'aimerais encore mieux qu'il s'en dispensât, et il me semble voir César qui étrille des porte-faix; il ne doit se battre que contre Pompée.

La réponse *à Warburton*[1], dans la petite feuille, est juste; mais je la voudrais moins amère: il faut pincer bien fort, même jusqu'au sang, mais ne jamais écorcher; ou du moins il faut écorcher avec gaîté, et donner le knout en riant à ceux qui le méritent. J'en dis autant du ministre ou ex-ministre La Beaumelle que de l'évêque Warburton. Le premier est un va-nu-pieds, le second est un pédant; mais ni l'un ni l'autre ne sont dignes de votre colère. Vous êtes si persuadé, mon cher philosophe, qu'il faut rire de tout, et vous savez si bien rire quand vous voulez; que ne riez-vous donc toujours, puisque Dieu vous a fait la grace de le pouvoir? Pour moi, dans ce moment, je n'en ai guère envie: on ne nous paie point nos pensions; et, à la longue, cela ne peut produire tout au plus que le rire sardonique, qui est la grimace de ceux qui meurent de faim.

J'ai envoyé à Marmontel votre petit billet[2], qui sûrement lui fera plaisir. La censure de la Sorbonne se fait toujours attendre; ce sera sans doute un bel ouvrage. A propos, je trouve que le neveu de l'abbé Bazin ne l'a pas suffisamment vengé; il dit presque autant de mal du capitaine Bélisaire que des censeurs du roman. Je lui recommande, encore une fois, les Coger, Riballier, et compagnie; et je le prie de leur donner si bien les étrivières, qu'il n'y ait plus à y revenir; cette canaille a grand besoin qu'on lui rogne les ongles. Je voudrais que vous vissiez les deux ou trois phrases qu'ils ont retranchées dans le discours de M. de La Harpe. Par exemple, en parlant de l'autorité du clergé, qu'il faut, dit l'auteur, *renfermer dans de justes bornes*, ils ont mis *dans ses justes bornes*. Au lieu du mot *juger le clergé*, ils ont mis *réprimer ses excès*;

[1] Voyez tome XLIII, page 415. B. — [2] Voyez lettre 5104. B.

ils ont retranché *principes cruels*, et la phrase suivante : *Porterez-vous encore long-temps le fardeau des vieilles erreurs ?* Je voulais rétablir ces phrases à l'impression ; mais la plupart de nos confrères ont cru plus prudent de n'en rien faire, pour ne pas compromettre l'académie. Avec cette prudence-là, on recevrait, sans mot dire, cent coups de bâton. Adieu, mon cher maître ; portez-vous bien, et surtout riez.

5133. A M. DAMILAVILLE.

5 auguste.

Mon cher ami, La Combe me mande qu'il imprime le *Mémoire*[1] que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres, et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux-arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. Lavaysse veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de La Beaumelle, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en suspendre la publication, jusqu'à ce que celui qui a outragé si long-temps et si indignement la vérité et moi reconnaisse sa faute, et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cause ; il serait trop lâche de se taire quand l'imposture est si publique.

[1] Voyez tome XLIII, page 293. B.

Je suis très affligé que le coupable soit le beau-frère de M. Lavaysse ; mais je le fais juge lui-même entre son beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur.

Je vous embrasse bien tendrement.

5134. A M. MARMONTEL.

7 auguste.

Mon cher confrère, vous savez sans doute que ce malheureux Coger a fait une seconde édition de son libelle contre vous[1], et qu'il y a mis une nouvelle dose de poison. Ne croyez pas que ce soit la rage du fanatisme qui arme ces coquins-là ; ce n'est que la rage de nuire, et la folle espérance de se faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a osé compromettre le nom du roi dans une de ses notes, page 96. Il dit, dans cette note : « Que vous répandez « le déisme, que vous habillez Bélisaire des haillons « des déistes ; que les jeunes empoisonneurs et blas- « phémateurs de Picardie[2], condamnés au feu l'année « dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures « qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient « coupables ; que le jour que MM. le président Hé- « nault, Capperonnier et Lebeau eurent l'honneur « de présenter au roi les deux derniers volumes de « l'académie des belles-lettres, sa majesté témoigna « la plus grande indignation contre M. de V., etc. »

[1] *Examen de Bélisaire*, seconde édition, 1767, in-12. B.

[2] Le chevalier de La Barre et ses compagnons. B.

Vous savez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le président Hénault et de M. Capperonnier, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a osé prostituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie qui est sous la protection immédiate de sa majesté.

De quelque crédit que le fanatisme se vante aujourd'hui, je doute qu'il puisse se soutenir contre la vérité qui l'écrase, et contre l'opprobre dont il se couvre lui-même.

Vous savez que Coger, secrétaire de Riballier, vous prodigue, dans sa nouvelle édition, le titre de séditieux; mais vous devez savoir aussi que votre séditieux *Bélisaire* vient d'être traduit en russe, sous les yeux de l'impératrice de Russie. C'est elle-même qui me fait l'honneur de me le mander [1]. Il est aussi traduit en anglais et en suédois; cela est triste pour maître Riballier.

On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups [2]. Si j'étais à Paris, mon avis serait que l'académie demandât justice au roi. Elle mettrait à ses pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Bélisaire* par l'Europe entière, et de l'autre les impostures de deux cuistres de collége. Je voudrais qu'un corps soutînt ses membres, quand ses membres lui font honneur.

[1] Lettre 5083. B.

[2] Voyez une de mes notes sur la lettre 5131. B.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne que leurs majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très bien ce qui se passe à Paris.

5135. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste.

Mon cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le *tripot*. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon[1] sont encore en chemin de Lyon à Ferney; et, grace à l'interruption du commerce, ils y seront encore long-temps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Secondement, il faut que vous sachiez que Lekain m'écrit que M. le duc de Duras a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à mademoiselle Durancy. On demande pour elle Alzire, Électre, Aurélie, Aménaïde, Idamé, Zulime, Obéide. Je ferai sur-le-champ ce que vous aurez ordonné. Vous savez qu'il y a des contestations entre mademoiselle Durancy et mademoiselle Dubois.

Après le *tripot* de la comédie, vient celui de la ty-

[1] L'édition des *Scythes*, faite à Lyon par les soins de Bordes. B.

pographie. Il me paraît que c'était à Lavaysse à mettre un frein aux horreurs dont son beau-frère est coupable, et que s'il n'a pu en venir à bout, c'est une preuve que ce beau-frère est un monstre incorrigible. Vous ne savez pas, mon cher ange, combien le reste de l'Europe est différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies sont recherchées; elles sont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainsi que M. le duc de Praslin, mépriser les D'Éon et les Vergy. M. le prince de Condé peut dédaigner[1] un misérable qui traite son père d'assassin; mais les gens de lettres ne sont pas dans une situation à négliger de pareilles atteintes. Il est assurément bien nécessaire de réprimer cet excès, parvenu à son comble. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel.

Les jansénistes, d'un autre côté, sont devenus plus persécuteurs et plus insolents que les jésuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laisse en proie aux loups. Ce sont des jansénistes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire historique*[2], où feu madame de Tencin est si maltraitée.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce[3], dont Lekain ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent en-

[1] Dans sa réponse à la lettre 5117, le prince de Condé disait que l'ouvrage calomnieux dont lui parlait Voltaire ne pouvait mériter que le mépris. B.

[2] Voyez la lettre 5114. B.

[3] La tragédie de *Cosroès*, par Lefèvre, fut jouée le 26 auguste 1767. Pierre-François-Alexandre Lefèvre, né en 1741, est mort à La Flèche le 9 mars 1813. B.

tièrement oublier *les Illinois*[1]. Les nouveautés de MM. de Chabanon et de La Harpe ne seront pas de si tôt prêtes. Tant mieux; plus ils travailleront, plus ils réussiront. M. de Chabanon vous est toujours très attaché, maman[2] aussi, et moi aussi, qui vous adore. Madame d'Argental me boude, mais mettez-moi à ses pieds.

5136. A M. LA COMBE.

A Ferney, le 7 auguste.

Il serait sans doute bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, monsieur, qui a bien voulu se donner à la typographie, entreprît la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai consacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux-arts. J'ai augmenté le catalogue raisonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable qui déshonoraient un peu l'histoire littéraire de ce beau siècle. J'en ai usé ainsi dans la liste des souverains contemporains, des princes du sang, des généraux et des ministres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon usage m'ont beaucoup servi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années, des instructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'ose enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il est très triste pour moi que cette édition ne se fasse pas en France; mais vous savez que je suis plus

[1] Voyez lettre 5070. B.

[2] Madame Denis; voyez tome LXIII, page 445. B.

près de Genève et de Lausanne que de Paris. L'édition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style. J'en use ainsi en vers et en prose. On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées.

Au reste, cette édition est principalement destinée aux pays étrangers. Vous ne sauriez croire quels progrès a faits notre langue depuis dix ans dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres instruisent vingt nations, tandis qu'ils sont persécutés à Paris, même par ceux qui osent se dire leurs confrères.

Quant au *Mémoire*[1] qui regarde les calomnies absurdes du sieur La Beaumelle, il était encore plus nécessaire pour les étrangers que pour les Français. On sait bien à Paris que Louis XIV n'a point empoisonné le marquis de Louvois; que le dauphin, père du roi, ne s'est point entendu avec les ennemis de l'état pour faire prendre Lille; que monsieur le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, n'a point fait assassiner M. Vergier; mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aisément se laisser séduire par le ton audacieux dont La Beaumelle débite ces abominables impostures. Ces mensonges imprimés sont d'autant plus dangereux, qu'ils se trouvent aussi à la suite des *Lettres de madame de Maintenon*, qui sont pour la plupart authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle

[1] Celui qui est tome XLIII, page 293. B.

il est mêlé. La calomnie se perpétue dans l'Europe, si on ne prend soin de la détruire. Il est de mon devoir de venger l'honneur de tant de personnes de tout rang outragées, surtout dans des notes infames dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais historiographe de France lorsque je commençai[1] le *Siècle de Louis XIV*: je dois finir ce que j'ai commencé; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé; enfin je dois me presser, ayant peu de temps à vivre.

N. B. Vous saurez, monsieur, en qualité d'homme d'esprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. Du Laurens, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé *l'Ingénu*[2], lequel est fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. Du Laurens m'est venu voir: il m'a dit, avant de partir pour la Hollande, que si vous pouviez imprimer ce petit ouvrage, il vous l'enverrait de Lyon à Paris par la poste. M. Marin m'a mandé qu'il avait lu par hasard cet ouvrage, et qu'on donnerait une permission tacite sans aucune difficulté.

[1] Voltaire n'a été nommé historiographe de France qu'en 1745; et dès 1732 il pensait à donner une histoire du siècle de Louis XIV: voyez ma Préface du tome XIX. B.

[2] Ce fut vers ce temps que parut *l'Ingénu*, l'un des romans de Voltaire (voyez tome XXXIII, page 381), qui le donna sous le nom du P. Quesnel, et non sous celui de l'abbé Du Laurens. B.

5137. A M. GUYOT[1].

A Ferney, le 7 auguste.

Il est très certain, monsieur, que la France manque d'un bon vocabulaire; l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différents styles. Il faut remarquer surtout qu'en espagnol et en italien on écrit comme on parle. Tout cela est à desirer dans nos dictionnaires. Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainsi, quand on prononce je *croyais*, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de Corneille, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans *Héraclius :*

> Qu'il entre; à quel dessein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi?*
>
> Acte II, scène 4.

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce *je connais*.

Notre langue est très irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernements; les plus parfaits sont ceux où il y a le moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *août ;* de *pavonem*, *paon ;* de *Cadomum*, *Caen ;* de *gustus*,

[1] P.-J.-J.-Guillaume Guyot, né à Orléans, mort vers 1816, a coopéré à quelques ouvrages, et entre autres au *Grand Vocabulaire français*, 1767 et années suivantes; trente volumes in-4°. B.

goût. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très durement ; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a fait un fat ; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot.

Nous avons des architraves, et point de *trave ;* des archivoltes, et point de *volte*, en architecture ; des soucoupes, après avoir banni les *coupes ;* on est impotent, et on n'est point *potent ;* il y a des gens implacables, et pas un de *placable*. On ne finirait pas, si on voulait exposer tous nos besoins ; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou : elle est la langue de l'Europe ; mais c'est grace à nos bons livres, et non à la régularité de notre idiome. Nos excellents artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre.

J'attends, monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie par avance de votre politesse et de vos instructions.

5138. A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un Coger pouvait porter l'insolence. M. Capperonnier vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce ma-

raud. Il est bon de répandre parmi les sages et les gens de bien la turpitude des méchants. Cette turpitude est bien punissable. Il n'est pas permis de prendre le nom de Dieu en vain [1]. Je vous l'avais bien dit qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un Hercule qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue, j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de Gallitzin me mande que le livre intitulé l'*Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* [2] est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre m'en déplaît fort. Il y a long-temps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher *l'Ingénu*, dont vous me parlez; on ne le connaît point. Il est très triste qu'on m'impute tous les jours non seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de *l'Ingénu*; et tout ce que je puis répondre très ingénument,

[1] *Deutéronome*, v, 11. B.

[2] Par Mercier de La Rivière. K. — Cet ouvrage parut en 1767, deux volumes in-12, ou un volume in-4°. La Rivière, invité à venir en Russie, arriva à Pétersbourg pendant une absence de l'impératrice, et croyant qu'il allait être premier ministre, se pressa de louer trois maisons contiguës, où il fit toutes les dispositions ou distributions des appartements dans cette idée. Il commençait déjà l'organisation des bureaux; l'arrivée de l'impératrice le tira de ces rêves. Toutefois l'impératrice de Russie le dédommagea convenablement de ses dépenses. « Nous nous séparâmes contents, » dit l'impératrice à M. de Ségur; voyez *Mémoires ou Souvenirs de Ségur*, 1826, in-8°, III, 40. B.

c'est que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de Loyseau contre Berne, pardevant l'Europe. Le cas est singulier. Ce Loyseau veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

5139. A M. HENNIN.

9 auguste; aoust est bien welche.

Ma foi, monsieur, je crois que vous faites une bonne acquisition [1]. Vous formerez ce jeune homme, il sera *ad nutus promptus heriles* [2]. Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu. Je suis d'ailleurs à vos ordres comme Galien, et comme toute notre maison, et comme tout le pays; c'est-à-dire que vous avez mon cœur.

5140. A M. DALEMBERT.

10 auguste.

Mon cher philosophe saura que le maudit libraire n'a point voulu se charger de la seconde édition de *la Destruction* des prêtres de Baal [3]. Il dit qu'on lui saisit une partie de la première à Lyon, qu'il ne veut pas en risquer une seconde; que personne ne s'intéresse plus à l'humiliation des prêtres de Baal;

[1] Hennin prenait pour secrétaire Galien, le protégé de Richelieu, dont j'ai parlé dans une note sur la lettre 4800. B.

[2] Horace dit, livre II, épître II, vers 6:

Ad nutus aptus heriles. B.

[3] L'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites*. B.

et il n'a point encore rendu l'exemplaire corrigé qu'on lui avait remis : l'interruption du commerce désespère tout le monde.

Riballier, Larcher et Coger sont trois têtes du collége Mazarin dans un bonnet d'âne. Ce sont les troupes légères de la Sorbonne; il faut crier : *Point de Mazarin!*

Warburton est un fort insolent évêque hérétique, auquel on ne peut répondre que par des injures catholiques. Les Anglais n'entendent pas la plaisanterie fine; la musique douce n'est pas faite pour eux; il leur faut des trompettes et des tambours.

Je fais la guerre à droite, à gauche. Je charge mon fusil de sel avec les uns, et de grosses balles avec les autres. Je me bats surtout en désespéré, quand on pousse l'impudence jusqu'à m'accuser de n'être pas bon chrétien; et, après m'être bien battu, je finis par rire; mais je ne ris point quand on me dit qu'on ne paie point vos pensions; cela me fait trembler pour une petite démarche que j'ai faite auprès de monsieur le contrôleur général en faveur de M. de La Harpe : je vois bien que, s'il fait une petite fortune, il ne la devra jamais qu'à lui-même. Ses talents le tireront de l'extrême indigence, c'est tout ce qu'il peut attendre :

Atque inopi lingua desertas invocat artes[1].

A propos, je ne trouve point ma lettre à *Coge pecus* si douce[2]; il me semble que je lui dis, d'un

[1] Pétrone. B.
[2] C'est la lettre 5125. B.

ton fort paternel, qu'il est un coquin. *Interim vale, et me ama.*

5141. A M. LE MARQUIS DE MIRANDA[1],

CAMÉRIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE,

ÉCRITE SOUS LE NOM D'UN AMTMANN DE BALE.

10 auguste.

Vous osez penser dans un pays où l'on a regardé souvent cette liberté comme une espèce de crime. Il a été un temps à la cour d'Espagne, surtout lorsque les jésuites avaient du crédit, qu'il était presque défendu de cultiver sa raison. L'abrutissement de l'esprit était un mérite à la cour. Vos rois semblaient être comme les docteurs de la Comédie italienne, qui choisissaient des arlequins pour leurs confidents et leurs favoris, parceque les arlequins sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé, qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a surtout senti le vôtre; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. Cicéron et Virgile auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux; ils seraient forcés de fuir, ou d'être hypocrites. Vous avez aux barrières de Madrid la douane des pensées; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre.

[1] Je ne regarde pas cette pièce comme une lettre : mais n'ayant pu me procurer l'édition qui en a été faite dans le temps, et conséquemment ne sachant quel titre elle avait, je n'ai pu la comprendre dans les *Mélanges*; et force m'a été de la laisser dans la *Correspondance*. B.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution faite à l'esprit humain rend votre cour et votre religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique; cette crainte, où est toujours votre gouvernement, que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une Nuits,* qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux.

Voilà, monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'Aranda, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la personne de sa majesté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre ame qu'à quelques amis, en très petit nombre. Vous n'osez dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un Anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur; vous faites d'aussi jolis vers que Lope de Vega; vous écrivez mieux en prose que Gratien [1]. Si vous étiez en France,

[1] Balthazar Gracian, jésuite espagnol, né en 1584, mort en 1658, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus connu est celui qu'Amelot de La Houssaye a traduit sous le titre de *l'Homme de cour,* 1684, in-4°, et qui a eu d'autres éditions. B.

on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de Chaulieu et de madame de Sévigné; si vous étiez né Anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous servira-t-il à Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre humain que les Attila et les Tamerlan. Elle a avili la nature; elle a fait d'infames hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du Cid baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très obligé, monsieur le marquis, de la relation d'Érèse que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et de là je conclus que vous avez bien des moments de dégoût; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher à votre aise dans votre *cœtus selectus*. Vous ferez insensiblement des disciples de la raison; vous élèverez les ames en leur communiquant la vôtre; et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux ames toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impéra-

trice de Russie; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de Sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécile. On est philosophe à sa cour; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome.

Puissiez-vous, monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser! C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits.

Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, monsieur, votre très humble, très obéissant serviteur, ERIMBOLT.

5142. A M. DE BARRAU[1].

A Ferney, 11 auguste.

Monsieur, on fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je fais usage de toutes les observations que vous eûtes la bonté de me communiquer il y a plus d'une année, et je vous réitère mes très humbles remerciements; souffrez qu'en

[1] C'était sous ce nom que le chevalier de Taulès avait envoyé à Voltaire des remarques sur le *Siècle de Louis XIV*; voyez tome LXII, page 409; et ci-après la lettre 5212. B.

même temps je vous envoie ce *Mémoire*[1]. Il est fait pour venger la vérité que vous aimez, et l'honneur de la maison royale que vous servez. J'ai été forcé à cette démarche par ces deux motifs. Je soumets le mémoire à vos lumières et à vos bontés.

On m'a assuré qu'en 1685 ou 1686, il y eut un étrange traité entre l'empereur Léopold et Louis XIV, qui fut à peu près dans le goût du traité de partage fait si long-temps après. Léopold devait laisser le roi s'emparer de toute la Flandre, à condition qu'à la mort du jeune Charles II, qui était d'une complexion très faible, Louis XIV laisserait Léopold s'emparer de l'Espagne. Le traité fut très secret, on n'en fit point de double, et l'original devait être remis au grand-duc de Florence. Louis XIV trouva moyen de l'avoir en sa possession. Les *Mémoires de Torcy* indiquent ce fait d'une manière assez confuse, et vous devez, monsieur, en avoir des preuves certaines. C'est une vérité que le temps permet enfin de révéler.

Si vous aviez d'ailleurs quelques instructions à me donner sur tout ce qui peut faire honneur à la patrie et au ministère, vous pourriez compter sur ma docilité, sur ma discrétion, et sur ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

[1] Celui qui est tome XLIII, page 293. B.

5143. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Genève, en passant, 12 auguste.

J'ai vu la personne qui a été assez heureuse pour être quelque temps auprès de vous. Je n'ai point été surpris de ce que j'ai lu. Vous ne m'étonnez plus, et j'attends de grandes choses de vous en tout genre; je suis surtout édifié de votre piété; c'est un sentiment que vous fortifiez tous les jours dans l'auguste cour[1] où vous êtes. Votre homme m'a dit que vous réfuteriez la lettre d'un Bâlois à M. de Miranda[2]. C'est dans cette vue que je vous l'envoie. Je suis pénétré de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, RATEIVOL[3], *catholique romain*.

5144. A M. DAMILAVILLE.

12 auguste.

Je crois qu'il faut laisser imprimer le *Mémoire*[4] qui devait précéder la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. C'est une affaire qui n'est pas seulement littéraire, elle est personnelle à plusieurs grandes maisons du royaume qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux La Beaumelle. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, sont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme Louis XIV, et je ne suis pas roi. Un pauvre particu-

[1] La cour d'Autriche. B.

[2] La lettre 5141. B.

[3] Anagramme déjà employée par Voltaire dans la lettre 5043. B.

[4] Celui qui est tome XLIII, page 293. B.

lier doit se défendre; il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me disent qu'il faut mépriser de telles impostures. Je n'entends pas quel honneur il y a de se laisser diffamer, et je suis bien persuadé qu'aucun de ceux qui me disent: Gardez le silence, ne le garderait à ma place.

Voici une grace que je vous demande. M. Diderot peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure trismégiste*[1] que nous avons en grec. Je ne sais si je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à Timée de Locres. Engagez le Platon moderne à me donner sur cela quatre lignes d'éclaircissement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure trismégiste* à La Beaumelle, mais il faut répondre à tout.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

* 5145. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 auguste.

Ah! mon Dieu! on me mande que madame d'Argental est à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne respire point. Madame d'Argental est-elle en vie? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous sommes dans des transes mortelles. Un mot par un de vos gens, je vous en conjure.

[1] Voyez tome XXX, page 182; et, tome L, le paragraphe xx du *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. B.

5146. A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

A Ferney, 14 auguste.

Monsieur le prince, je vois, par les lettres dont sa majesté impériale et votre excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire* que quelques hommes de collége calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise, et de l'envie, dans ma patrie; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le conseil, les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre[1] dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers, et qui en fait naître dans ses états. Mais c'est vous surtout, monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris. J'ai l'honneur, etc.

5147. A M. EISEN.

A Ferney, 14 auguste.

Je commence à croire, monsieur, que *la Henriade* ira à la postérité, en voyant les estampes dont vous l'embellissez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je suis sûr que l'édition où elles se trouveront sera la plus recherchée. Personne ne s'intéresse plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

Soyez persuadé des sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5148. A M. DAMILAVILLE.

14 auguste.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laissé

[1] L'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Le Mercier de La Rivière. K. — Voyez lettre 5138. B.

une goutte de sang : je crains que madame d'Argental ne soit morte; c'est une perte irréparable pour ses amis. Que deviendra M. d'Argental? Je suis désespéré, et je tremble.

M. le maréchal de Richelieu m'écrit sur l'aventure de Sainte-Foi [1]. La chose est très sérieuse. J'espère qu'à la fin l'innocence des protestants sera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouse.

Il me mande que La Beaumelle n'est point de son département. Ce La Beaumelle n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'est pas le silence de ce coquin que je demande, c'est une rétractation; sans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impostures atroces, pour se taire ensuite, et laisser le poison circuler? Lavaysse doit le renoncer pour son beau-frère, s'il ne se repent pas.

Il paraît tous les huit jours, en Hollande, des livres bien singuliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothèque nombreuse contre la religion chrétienne, qu'on devrait respecter. Vous savez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. De Laleu un certificat qui assure que votre ami est encore en vie, quoique cela ne soit pas tout à fait vrai; mais, tant qu'il aura un souffle, il vous aimera.

[1] Voyez lettres 5102 et 5130. B.

5149. A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 auguste.

Je vous envoie, mon cher ami, la distribution des rôles que vous me demandez. Je tâcherai de vous faire parvenir incessamment *les Scythes*. Je crois qu'il ne les faut jouer qu'une ou deux fois tout au plus avant Fontainebleau. La nouvelle édition de Lyon, qui est la huitième, est très bien reçue; mais l'interruption du commerce de Lyon avec Genève m'a empêché jusqu'ici de l'avoir; vous l'aurez probablement à Paris avant moi.

J'apprends dans le moment, par les lettres de Paris, que madame d'Argental est à l'extrémité; elle est peut-être morte. Que va devenir M. d'Argental? Je suis au désespoir. Adieu le théâtre, adieu tout; adieu, mon cher ami. V.

5150. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 14 auguste.

Les philosophes, mon cher et illustre confrère, doivent être comme les petits enfants : quand ceux-ci ont fait quelque malice, ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a tout fait. Je crois très ingénument que *l'Ingénu* n'existe pas; je ne le croirai que le plus tard que je pourrai; mais enfin, si on me le montre, et que je trouve cet *Ingénu* tant soit peu malicieux, je dirai que c'est le neveu ou le chat de l'abbé Bazin qui en est l'auteur.

A propos d'*Ingénu*, avez-vous lu un livre qui a pour titre *Théologie portative* [1], et dans lequel on dit ingénument aux

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.

prêtres de toutes les sectes leurs vérités ? c'est une espèce de dictionnaire dont les articles sont courts, mais où il y en a un grand nombre de très plaisants et de très salés; c'est encore quelque chat qui a fait cette malice.

Voilà une lettre que Marmontel m'envoie pour vous la faire parvenir. On dit que la belle censure de la Sorbonne va enfin paraître, et, qui plus est, le mandement du révérendissime père en Dieu Christophe de Beaumont. On ajoute que la censure de la Sorbonne contenait douze à quinze pages contre la tolérance, mais que cette canaille les a supprimées pour laisser toute la gloire de ce beau sujet à l'archevêque de Paris, dont on dit que le mandement roulera principalement sur cet article. Il faudra, pour réponse, faire imprimer les lettres de la czarine à la suite du mandement.

Vous ne voulez donc pas me dire si la seconde édition de l'ouvrage de mathématiques [1] est imprimée, et si je pourrai en avoir au moins un exemplaire? Il n'est plus possible de rien imprimer qu'en pays étranger, lorsqu'on effleure la canaille jansénienne : je crois pourtant que, quoique ces loups soient à craindre, la philosophie, avec un peu d'adresse, viendra à bout de leur arracher les dents. Vous avez bien raison, mon cher maître; les honnêtes gens ne peuvent plus combattre qu'en se cachant derrière les haies [2], mais ils peuvent appliquer de là de bons coups de fusil contre les bêtes féroces qui infestent le pays.

L'essentiel, comme vous le dites [3], est de vivre gaîment, et de rire quand on a eu l'adresse de les coucher par terre. Adieu, mon cher et illustre philosophe; mille respects à madame Denis, et mille compliments à MM. de Chabanon et de La Harpe. Les amis de ce dernier ont fait annoncer son prix dans la gazette; ils se sont trop pressés, et ils sont cause que dorénavant l'académie ne déclarera son jugement que le jour

[1] C'est-à-dire l'ouvrage de Dalembert *Sur la Destruction des jésuites*. La lettre de Dalembert s'est croisée avec le nº 5140. B.

[2] C'est ce que Voltaire a dit dans la lettre 5131. B.

[3] Voyez lettre 5140. B.

même de l'assemblée. *Vale, et me ama.* Je vous embrasse de tout mon cœur.

N. B. J'oubliais de vous dire que le collége Mazarin, où président les deux cuistres Riballier et *Coge pecus*, le premier comme principal, le second comme régent de rhétorique, est un des plus mauvais colléges de l'université, et reconnu pour tel; cela peut servir en temps et lieu. On peut exhorter ces deux pédants à ne pas tant parler de philosophie, et à mieux instruire la jeunesse qui leur est confiée.

Je me recommande à vous pour me procurer, s'il est possible, tout ce que le neveu et le chat de l'abbé Bazin pourront donner de coups de griffe. Je n'ai plus d'autre plaisir que celui-là.

5151. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 auguste.

Celle-ci, monseigneur, est bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre que pour le souverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des *Scythes*, de l'édition de Lyon; l'un pour vous, et l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition est, sans contredit, la meilleure. *Les Scythes* se recommandent à votre protection pour Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de Coigni, M. le chevalier de Jaucourt, et M. de Melfort, en sont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'aussi bons, si vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un sot préjugé attache encore à des talents précieux et rares.

M. Hennin, résident du roi à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire sur Galien. Il m'en paraît content; il espère le former : cette place est bonne.

Les passe-ports et les certificats de vie des Genevois vaudront au moins à Galien mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en question, sur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne pas vous écrire de ma main quand ma détestable santé me tient sur le grabat : c'est l'état où je suis aujourd'hui, avec la résignation convenable, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

5152. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 auguste.

Bénis soient Dieu et mes anges! Puisque madame d'Argental se porte mieux, je suis assez hardi pour envoyer deux exemplaires des *Scythes*. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop grossir le paquet. J'en ai adressé quatre à M. le duc de Praslin, et trois à M. le duc de Choiseul. J'en ferai venir tant qu'on voudra; on n'a qu'à commander.

Dès que madame d'Argental sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, adressez-vous à moi, je vous amuserai sur-le-champ : cela est plus nécessaire que des juleps de cresson. Elle a essuyé là une furieuse secousse. Pour moi, je ne sais pas comment je suis en vie, avec ma maigreur, qui se soutient toujours, et mon climat, qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès : le glaive est toujours suspendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit ermitage va faire un feu de joie.

5153. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Je doute beaucoup, monsieur, que le sieur La Beaumelle soit allé à Paris faire des siennes, car je sais qu'il avait ordre de rester où il est; et M. de Gudane, commandant du pays de Foix, l'a menacé, de la part du roi, des châtiments les plus sévères. C'est ce que M. le comte de Saint-Florentin m'a fait l'honneur de me mander. Ce La Beaumelle est un étrange homme. Je l'avais tiré, à Berlin, de la misère. Une veuve, plus charitable que moi, l'a mis à son aise en l'épousant. Cette veuve est malheureusement la fille de M. de Lavaysse, célèbre avocat de Toulouse, dont le fils fut mis aux fers avec les Calas, et dont je pris le parti si hautement et avec tant de chaleur. Il est très triste pour moi que le gendre d'un homme que j'estime et que j'ai servi soit si criminel et si méprisable. Mais, si d'une main on soutient les innocents opprimés, on doit, de l'autre, écraser les calomniateurs. Point de quartier aux méchants, et point d'indifférence pour la cause des gens de bien : voilà le devoir d'un homme qui pense avec fermeté.

Je vois qu'il y a encore bien de la fermentation dans les esprits en Languedoc. Il me paraît qu'il y en a davantage en Guienne. Vous savez que les protestants y sont accusés d'avoir voulu assassiner un curé, qu'il y a du monde en prison, et que l'affaire n'est pas encore éclaircie. M. le maréchal de Richelieu, à qui j'en ai écrit [1], me mande que c'est une

[1] Lettre 5121. B.

affaire fort embarrassée et fort embarrassante. La philosophie perce bien difficilement chez les huguenots et chez les papistes.

Nous avons ici plus de légions que César n'en avait quand il chassa Pompée de Rome; mais, Dieu merci, elles ne font que du bien dans notre petit pays de Gex. Vous avez, dans ce pays inconnu, un homme qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec la plus respectueuse tendresse.

5154. A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguste, car août est trop welche. Vous avez dû recevoir la mienne[1], dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie, avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'est de quoi il faut s'informer; mais ce qu'il faut surtout souhaiter, c'est que la Sorbonne le condamne: elle sera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternels; elle sera précisément au niveau de Fréron.

Je vous recommande La Harpe quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Église; il faudra le faire de l'académie: après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au reste, souvenez-vous que s'il y a dans l'Europe des princes et des ministres qui pensent, ce n'est

[1] Lettre 5134. B.

guère qu'en France qu'on peut trouver les agréments de la société. Les Français, persécutés et chargés de chaînes, dansent très joliment avec leurs fers, quand le geôlier n'est pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de La Harpe a joué comme mademoiselle Clairon, M. de La Harpe comme Lekain, M. de Chabanon infiniment mieux que Molé: cela console.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je suis aveugle comme votre Bélisaire; je répète mon *Credo*, mais je ne le commente pas si bien que lui.

5155. A M. DAMILAVILLE.

22 auguste.

Je sais, monsieur, que vous vous amusez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher *l'Ingénu* pour vous l'envoyer, et j'espère que vous le recevrez incessamment; c'est une plaisanterie assez innocente d'un moine défroqué, nommé Du Laurens, auteur du *Compère Matthieu* [1].

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami, qui est menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la santé est très altérée. Il m'a mnotré des lettres des ministres, de MM. les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et de toute la maison de Noailles, au sujet de La Beaumelle. Il m'a dit que ses démarches étaient absolument nécessaires; que les écrits de La Beaumelle étaient très répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre

[1] Voyez une de mes notes sur la lettre 5136. B.

édition du *Siècle de Louis XIV* que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infames. Ce La Beaumelle est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable, qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne[1], outragé dans ses libelles, en a demandé justice au ministère.

On dit que M. de Beaumont fait le factum pour les protestants de Guienne, accusés d'avoir assassiné les curés. Je ne vois pas comment il peut faire à Paris un mémoire sur une enquête secrète instruite à Bordeaux.

Pourriez-vous, monsieur, avoir la bonté de me faire parvenir le petit livre de la *Théologie portative*[2] ? Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématiques[3]. Le libraire dit qu'on est surchargé d'éléments de géométrie. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres compliments; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

BOURSIER.

[1] Dans son ouvrage intitulé *Mes Pensées*, La Beaumelle outrage plusieurs familles bernoises; voyez tome XX, page 499. B.

[2] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.

[3] Voyez lettres 5140 et 5150. B.

5156. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

23 auguste.

Si j'étais votre Atticus, mon cher Cicéron, *præclare venderem* votre livre très instructif[1]; et je vous assure qu'au propre votre libraire le vendra à merveille. Je vous assure que je ne me porte pas si bien que vous; mais vous m'étonnez de me dire qu'il ne faut pas travailler dans la vieillesse; c'est, ce me semble, la plus grande consolation de notre âge : *Decet musarum cultorem scribentem mori*[2]. Je ne hais pas même la guerre à mon âge; cela me ranime, et je ris quelquefois dans ma barbe.

Si je ne peux plus faire de tragédies, on en fait chez moi[3] qui vaudront mieux que les miennes: nous les jouerons bientôt sur le théâtre de Ferney. Je ne fesais pas mal les rôles de vieillard; mais je deviens aveugle, et je ne pourrais plus jouer que le rôle de Tirésias. Puissiez-vous avoir la goutte, mon cher confrère! Bernard de Fontenelle en avait quelques accès, et il a vécu jusqu'à cent ans: c'est un avant-goût de la vie éternelle.

Il faut que je vous envoie quelque jour la *Défense de mon Oncle*[4]. Il y a je ne sais quelle bavarderie orientale et hébraïque qui pourra amuser un savant comme vous.

J'admire votre style, et votre petite écriture nette

[1] *Traité de la Prosodie française*; voyez tome LXIII, page 524. B.
[2] Imitation du fameux *Decet imperatorem stantem mori*. B.
[3] La Harpe et Chabanon; voyez lettre 5158. B.
[4] Voyez tome XLIII, page 309. B.

et ferme; pour moi, je suis obligé presque toujours de dicter. Vous êtes *meliore luto* que moi.

> Non equidem invideo; miror magis...
>
> VIRG., ecl. I, v. 11.

Mes respects à l'académie, je vous en supplie; et quelques sifflets, si vous le voulez, à la Sorbonne.

Et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur, avec les sentiments les plus inaltérables. Ainsi fait ma nièce.

5157. A M. VERNES.

1er septembre.

Voici, monsieur, les paroles de Sanchoniathon: « Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* de « Thaut, dans ses mémoires, et tirées des conjec« tures et des instructions qu'il nous a laissées. C'est « lui qui nomma les vents du septentrion et du mi« di, etc... Ces premiers hommes consacrèrent les « plantes que la terre avait produites: ils les jugè« rent divines, et vénérèrent ce qui soutenait leur vie, « celle de leur postérité et de leurs ancêtres, etc. »

Au reste, mon cher monsieur, il se pourrait très bien que Sanchoniathon eût dit une sottise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des Sirven n'a pu être encore rapportée, parceque M. d'Ormesson[1] a été malade; du moins on donne cette excuse: mais il se pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. La

[1] Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau était président au parlement depuis 1755; il devint premier président en 1788, et mourut le 2 février 1789. Le chevalier de La Barre était de sa famille; voyez t. XLII, p. 362. B.

malheureuse aventure de Sainte-Foi sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc[1], et enfin le malheur de Sirven, qui n'a point de jolie fille pour intéresser les Parisiens, tout cela pourrait nuire à la cause de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philosophe huguenot, une petite Philippique[2] que j'ai été obligé de faire. L'ami La Beaumelle s'en est mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je suis très tolérant, mais je ne le suis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main soutenir l'innocence, et de l'autre écraser le crime.

Je vous embrasse en *Jéhovah*, en *Knef*, en *Zeus*; point du tout en Athanase, très peu en Jérôme et en Augustin.

5158. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence: il y aura comédie nouvelle, souper de quatre-vingts couverts. C'est bien pis que chez M. de Pompignan[3]; et puis nous aurons bal et fusées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un *Ingénu*,

[1] L'édit du 14 mai 1724 défendait aux protestants, sous les peines les plus graves, l'exercice de leur religion, leur ordonnait de faire élever leurs enfants dans la religion catholique, etc., etc. B.

[2] Le *Mémoire* qui est tome XLIII, page 293. B.

[3] Il n'y avait que vingt-six couverts au repas donné par Pompignan en 1763; voyez tome XLI, page 7. B.

par M. le duc de Praslin, pour amuser la convalescente; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de Chabanon et de La Harpe; cela n'est pas trop mal pour des habitants du mont Jura; mais en vérité, vous autres Welches, vous êtes des habitants de Montmartre. Je vous assure que les *Guillaume Tell*[1] et *les Illinois*[2] sont aux Danchet et aux Pellegrin ce que les Pellegrin et les Danchet sont à Racine. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les ames bien nées: cette barbarie avancera ma mort. Le fonds des Welches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût n'influe point sur la multitude: la décadence est arrivée à son dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces qui inonde la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou dont on persécute les auteurs. Allez, mes Welches, Dieu vous bénisse! vous êtes la chiasse du genre humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands hommes qui ont porté votre langue jusqu'à Moscou. C'est bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares! Ma juste indignation, mes anges, est égale à la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, et qui fait la consolation de mes vieux jours.

Tout Ferney se réjouit de la convalescence.

[1] Tragédie de Le Mierre; voyez tome LXIII, page 442. B.

[2] Tragédie de Sauvigny; voyez lettre 5070. B.

5159. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

2 septembre.

Votre nom, votre âge, vos qualités, mon cher doyen, mon cher maître, envoyez-moi tout cela sur-le-champ, sans perdre un seul instant; en voici la raison. On réimprime le *Siècle de Louis XIV*, malgré La Beaumelle; il faut qu'on vous traite de votre vivant comme si vous étiez mort, que je vous rende justice, que je satisfasse mon cœur. La lettre O vous attend[1] : mettez-moi vite à portée de vous rendre l'hommage que je vous dois, et, après cela, vous m'enterrerez si vous voulez.

5160. A M. DALEMBERT.

4 septembre.

Mon cher philosophe, voici une occasion d'exercer votre philosophie. Vous connaissez très bien les théologiens de Genève, pédants, sots, de mauvaise foi, et, Dieu merci, sans crédit, comme tout animal sacerdotal devrait l'être; mais vous ne connaissez pas les libraires. L'ami Cramer avait donné à un nommé Chirol le livre de mathématiques à imprimer avec les planches corrigées. Ce Chirol est le même qui avait fait la première édition, et qui a refusé de faire la seconde. Je lui demande, depuis près de quinze jours, qu'il rende au moins l'exemplaire qu'on lui a confié en dernier lieu. Il dit qu'il ne l'a point reçu. Cramer

[1] Ce fut dans son édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* que Voltaire donna un article à l'abbé d'Olivet, encore vivant; voyez t. XIX, p. 99. B.

dit qu'il le lui a donné, et je n'ai pas encore pu juger qui des deux se trompe ou me trompe. Il y a mille lieues de chez moi à Genève et davantage, puisque toute communication est interrompue. Chirol est un pauvre diable qui n'a pas même encore pu payer le prix de la première édition, mais qui le paiera.

Gabriel Cramer donne de grands soupers dans le petit castel de Tournay, que je lui ai abandonné. C'est un homme d'ailleurs fort galant, qui ne me paraît pas faire une extrême attention aux livres qu'on lui confie : voilà l'état des choses. Je suivrai cette affaire, car je suis exact, et il s'agit de mathématiques. On dit qu'on vous a prêché Louis IX et non pas saint Louis, qu'on s'est fort moqué des croisades et du pape : le prédicateur[1] ne sera pas archevêque de Paris, mais il doit être de l'académie. On parle d'une drôle de *Théologie portative*[2]; je ne l'ai point encore. J'espère que bientôt tous ces marauds de théologiens seront si ridicules, qu'ils ne pourront nuire. Notre impératrice russe les mène grand train. Leur dernier jour approche en Pologne : il est tout arrivé en Prusse et dans l'Allemagne septentrionale. Les maisons d'Autriche et de Bavière sont les seules qui soutiennent encore ces cuistres-là ; cependant on commence à s'éclairer à Vienne même. Pardieu, le temps de la raison est venu. O nature ! graces immortelles vous en soient rendues !

[1] Alexandre-Joseph Bassinet, né en 1734, mort le 16 novembre 1813 ; son *Panégyrique de saint Louis* a été imprimé en 1767, in-8°. B.

[2] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.

Mon cher philosophe, rendez tous ces pédants-là aussi énormément ridicules que vous le pouvez dans vos conversations avec les honnêtes gens; car cela est impossible à Paris par la voie de la typographie; mais un bon mot vaut bien un beau livre. Foudroyez-moi ces marauds-là, je vous en prie.

Répandez sur eux le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation. Faites qu'on les montre au doigt quand ils passeront dans la rue; et quand vous les aurez bien écorchés, bien salés, marchez-leur sur le ventre en passant, cela est fort amusant. Il paraît un ouvrage de feu milord Bolingbroke[1] qui est curieux. Julien l'apostat n'y fit œuvre. Bonsoir, vous dis-je; je vous aime, je vous estime et je vous révère autant que je hais les b...... dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

5161. A M. DAMILAVILLE.

4 septembre.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 29 d'auguste. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger, mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très souvent votre ami, qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX*[2]; mais je crois que l'impératrice russe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher monsieur! elle force les évêques sarmates à être tolérants, et vous ne pouvez en faire autant

[1] L'*Examen important de milord Bolingbroke*; voyez t. XLIII, p. 39. B.
[2] Par Bassinet; voyez ma note, page 353. B.

des vôtres. O Welches! pauvres Welches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? savez-vous, mes pauvres Welches, que vous n'avez plus ni goût ni esprit? Que diraient les Despréaux, les Racine, s'ils voyaient toutes les barbaries de nos jours? Les barbares *Illinois*[1] l'ont emporté sur le barbare Crébillon: le barbare...[2] le dispute aux *Illinois* par-devant l'auteur de *Childebrand*[3]. Ah! polissons que vous êtes! combien je vous méprise!

Nous avons du moins chez nous deux hommes[4] qui ont du goût, et c'est ce qui se trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonsoir, mon cher monsieur; vous avez dans mon voisinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendresse, tout vieux qu'il est. On dit que les vieillards n'aiment rien; cela n'est pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. Lembertad.

BOURSIER.

5162. A M. AUDIBERT FILS AINÉ, A MARSEILLE[5].

A Ferney, 5 septembre.

Celui qui a disputé le prix[6] à M. de Chamfort

[1] *Hirza, ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny; voyez lettre 5070. B.

[2] D'après ce que Voltaire a dit dans la lettre 5158, je pense que le nom laissé ici en blanc est celui de Le Mierre, ou celui de son *Guillaume Tell*. B.

[3] *Childebrand* est une tragédie de Morand, auteur dont j'ai parlé tome LVI, page 148. B.

[4] La Harpe et Chabanon, alors à Ferney. B.

[5] Copié sur l'original communiqué par M Niel, sous-préfet à Ploërmel, à qui je suis déjà redevable de la lettre 3633, tome LX, page 339. B.

[6] Pour l'*Éloge de La Fontaine*, proposé par l'académie de Marseille. B.

est M. de La Harpe. Ils sont tous deux amis; ils s'estiment l'un l'autre; ils méritent d'être couronnés des mains des muses et de celles de l'amitié.

Voilà, mon cher monsieur, le mot de l'énigme. Vous avez été du nombre des juges, et vous ne pouviez manquer de donner les prix à ceux qui en étaient dignes. M. de La Harpe se fait un mérite d'avoir concouru avec un adversaire qu'il chérit. Si vous voulez m'adresser à Genève ce qui peut lui revenir de cette petite aubaine, vous ferez encore une bonne action; car M. de La Harpe n'est pas auprès de Plutus aussi bien qu'auprès d'Apollon. Il est dans le château de Ferney depuis un an. Il joue la comédie, il en fait. Nous sortons de la répétition [1]. Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait les plus sincères compliments.

5163. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 septembre.

Rendez à César ce qui appartient à César [2].

J'avoue, monseigneur, que l'impertinence [3] est extrême. S'il sait si bien l'histoire, il doit savoir que le secrétaire d'état Villeroy écrivait *monseigneur* aux maréchaux de France.

[1] De *Charlot, ou la Comtesse de Givry*; voyez tome VIII, page 281. B.

[2] Matthieu, XXII, 21. B.

[3] Galien (voyez tome LXII, page 371), alors secrétaire de M. Hennin, sur l'adresse d'une lettre pour le maréchal de Richelieu, avait mis; *A monsieur le maréchal de Richelieu*. Celui-ci, qui tenait beaucoup au *monseigneur*, en voulut long-temps à Hennin, malgré les explications qui furent données. B.

Incessamment Galien pourra vous écrire avec la même noblesse de style, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous savez peut-être qu'en qualité de Français je ne puis aller à Genève; cela est défendu : mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De plus, je suis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure usée et languissante.

Je présume que vous donnerez l'ordre d'achever le paiement de ce que doit Galien, après quoi vous serez probablement débarrassé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets sont francs, et ce n'est point une indiscrétion de ma part.

Quant à l'article des spectacles, j'ose espérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiselle Dumesnil et Lekain. La petite Durancy avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles que sur la réputation qu'elle s'est faite depuis. J'ai fait un partage assez égal entre elle et mademoiselle Dubois. Il me paraît que ce partage entretient une émulation nécessaire. Si mademoiselle Durancy ne réussit pas, les rôles reviennent nécessairement aux actrices qui sont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'Argental a été bien loin de pouvoir se mêler dans ces tracasseries; il a été long-temps malade, et sa femme a été un mois entier à la mort. M. de Thibouville, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre chose qu'assister à quelques répétitions. Il est mon ami depuis trente ans, et

celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette consolation, surtout dans le triste état où la vieillesse et la maladie me réduisent.

Daignez agréer mon respect et mon attachement avec votre bonté ordinaire.

5164. A M. DAMILAVILLE.

12 septembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je suis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi aussi. Nous sommes tous deux malades; mais je suis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indisposition qui pourra vous priver long-temps de la consolation du travail, consolation nécessaire à tout être qui pense, et principalement à vous, qui pensez si sagement et si fortement.

N'êtes-vous pas à peu près dans le cas où s'est trouvé M. Dubois? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme dans Paris qu'on dit fort habile pour la guérison des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triste circonstance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir, par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie[1] qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela est unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'est que ces trois auteurs ne cabalent point les uns contre les autres. Nous sommes plus unis que la

[1] *Charlot, ou la Comtesse de Givry;* voyez tome VIII, page 281. K.

Sorbonne. Tous les étrangers sont très fâchés que cette faculté de grands hommes ait supprimé sa censure; elle aurait édifié l'Europe, et mis le comble à sa gloire.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre [1] qu'on m'a envoyées depuis peu; c'est Racine et Molière tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé *le Siècle de Louis XV* [2]. Les principaux personnages du siècle sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la Sorbonne annonçait; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de Du Laurens, intitulé *l'Ingénu* [3]. Cela me passe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5165. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 septembre.

J'ai fait prier, monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève; et d'ailleurs quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

[1] *Hirza* et *Guillaume Tell;* voyez lettre 5158. B.

[2] D'Aquin de Châteaulyon, à qui est adressée la lettre 4140 (voyez tome LXI, page 478), est auteur de *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences, la littérature et les arts, sous le règne de Louis XV,* 1752, deux parties in-12, qu'on reproduisit (sans les avoir réimprimées) sous le titre de *Siècle littéraire de Louis XV,* 1754, deux parties in-12. Les deux organistes d'Aquin, le père de l'auteur, et Calvière, sont appelés des *génies rares;* mais on n'y parle pas d'apothicaires. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 5136. B.

Nous avons eu une longue conférence; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit; voilà ce qu'il m'a dit en présence de ma nièce. Je reçus, sous votre enveloppe, hier au soir, une lettre pour Galien, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très grande partie des frais qui restent à payer pour lui. Comme la somme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire sans vos ordres exprès. Jusqu'à présent il n'a paru aucun mémoire considérable par lui-même. Je paierai tout sur-le-champ, selon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je pense, toutes vos commissions remplies : il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des spectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie; pardonnez-moi ma faiblesse, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai Galien, qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en est charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre respect.

5166. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 septembre.

Vous me pardonnerez, monseigneur, si je me sers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de Galien; mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il m'est venu voir aujourd'hui avec deux seigneurs espagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de sorte que tout se monte à la somme de 881 livres 18 sous. Ainsi donc, monseigneur, ce jeune homme vous coûtait par an 1200 livres, indépendamment de sa nourriture et des autres choses nécessaires. Il y a très peu de personnes qui en fissent davantage pour leur fils. Ses dépenses me paraissent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez si bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai cessé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a usé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la discrétion dans sa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands; on ne lui aurait rien refusé. Vous voilà heureusement débarrassé de ce fardeau, sans qu'il puisse être dégagé de la reconnaissance éternelle qu'il vous doit.

Il ne me reste, monseigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous supplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir.

5167. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Mon cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation; la convalescence se soutient donc parfaitement; l'appétit est donc revenu : Dieu soit loué! Je chante *Te Deum* pour madame d'Argental, et pour moi un *Libera*, car j'ai encore de grands ressentiments de fièvre. Je tâcherai d'engager La Combe à faire encore mieux que vous ne proposez pour Lekain; mais il a imprimé *l'Ingénu*, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes : je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit jusqu'à présent que pour lui laver la tête[1]. Vous aurez incessamment *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, dont je fais plus de cas que de *l'Ingénu*, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé Pellegrin et Danchet auraient rougi. D'ailleurs les caprices du parterre sont intolérables, et les Welches sont trop Welches.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des *Scythes*, la tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser.

[1] Ces lettres manquent. B.

On fait toujours très mal les choses auxquelles on a de la répugnance.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des *Scythes*, qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice; et que, de son côté, M. le maréchal de Richelieu, qui a fait jouer *les Scythes* à Bordeaux avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau, ainsi je compte qu'on jouera *les Scythes* à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas : vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier-général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au son du tambour, et en attendant la fièvre qui va me prendre.

Madame Denis et M. de Chabanon se joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéressent à la santé de madame d'Argental, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime.

5168. A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Je saisis, mon cher ami, l'intervalle de ma fièvre pour vous envoyer de quoi réparer un peu les griefs

de Merlin. Il peut imprimer cela sur-le-champ, car je ne veux point absolument de privilége, et ce n'est qu'à condition qu'il n'aura nul privilége que je lui donne ce petit ouvrage [1]. Il nous amuse, il plaît aux officiers qui sont chez nous; il plaira, s'il peut, aux Welches.

Je mets encore une condition à ce présent que je lui fais: c'est que la pièce sera imprimée sur-le-champ, sans avoir été communiquée à personne.

Il y a un gros paquet pour vous qui vous sera remis quand il plaira à Dieu. Tâchez que votre santé soit meilleure que la mienne. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de faire donner cette lettre [2] à Panckoucke.

5169. A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Je vous ai envoyé, mon cher ami, une petite galanterie pour Merlin; je vous supplie de vouloir bien faire un petit changement au premier acte.

Madame la comtesse dit à son fils :

Tous les grands sont polis [3]. Pourquoi? C'est qu'ils ont eu
Cette éducation qui tient lieu de vertu.
Si de la politesse un agréable usage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Il faut mettre :

[1] *Charlot, ou la Comtesse de Givry;* voyez tome VIII, page 281. B.

[2] Elle est perdue. B.

[3] Le premier hémistiche n'est ni dans le texte, ni dans les variantes: voyez tome VIII, page 299. B.

Leur ame en est empreinte; et si cet avantage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Je crois que Merlin peut tirer, sans rien risquer, sept cent cinquante exemplaires, qu'il vendra bien.

Je ne sais aucune nouvelle. Je suis entouré d'officiers et de soldats, fort affaibli de ma fièvre, et très inquiet de votre santé.

Je rouvre ma lettre pour vous supplier de mettre encore ce petit changement à la fin du troisième acte:

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse.

CHARLOT, dans l'enfoncement.

Qui peut changer ainsi ma destinée affreuse?
Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE.

Dans mes brás, mon cher fils.

CHARLOT.

Moi, votre fils!

LE DUC.

Sans doute.

CHARLOT.

O destins inouïs!

LA COMTESSE, l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

5170. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 septembre.

Je vous pardonne, mon cher marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, long-temps pénétré, dans sa retraite, de l'affliction la plus profonde; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public [1], qui cherche toujours une victime, et

[1] Le marquis de Villette venait de faire imprimer son *Éloge de Charles V*, 1767, in-4°. C'était le sujet du prix d'éloquence proposé l'année précédente par l'académie française, et que remporta La Harpe. B.

qui s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux si vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité ; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous soyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués ; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cent mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la société, qui remplissent le monde. Il faut absolument que vous sachiez que cela a été poussé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit : Voilà comme sont faits tous les petits philosophes de nos jours : on clabaude à la cour, à la ville. Vous sentez combien mon amitié pour vous en a souffert. Vous êtes fait pour mener une vie très heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grace que vous soyez heureux. Je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise ; c'est mon cœur qui vous parle ; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentiments pour vous, ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Je vous invite plus que jamais à vous livrer à l'étude. L'homme studieux se revêt à la longue d'une considération personnelle que ne donnent ni les titres, ni la fortune. Celui qui travaille n'a pas le temps de faire mal parler de soi. Je vous parle ainsi, parceque vous

me devez compte de cette heureuse facilité, et de vos belles dispositions pour les lettres. Je vous pardonne si vous écrivez, et surtout si vous m'écrivez. Vous voilà quitte de ma morale; mais, si vous étiez ici, je vous avertis qu'elle serait beaucoup plus longue.

Madame Denis pense absolument de même : quiconque s'intéressera à vous vous dira les mêmes choses. Pardonnez, encore une fois, aux sentiments qui m'attachent à vous.

5171. A M. DAMILAVILLE.

21 septembre.

Le malade demande comment se porte le malade. Il le supplie de faire coller sur la pièce cette dernière leçon, qui est la meilleure. Il demande à Merlin exactitude et diligence. *Le Huron* du sieur Du Laurens est défendu à Paris; mais on espère que *la Comtesse de Givry* aura permission de paraître.

***Dernière leçon du commencement de la dernière scène du troisième acte*[1].**

MADAME AUBONNE.

J'ai mérité la mort...

LA COMTESSE.

C'est assez, levez-vous.
Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse :
Tu m'as rendu mon sang.

CHARLOT, dans l'enfoncement.

O destinée affreuse!
Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE, courant à lui.

Dans mes bras, mon cher fils.

[1] Voyez tome VIII, page 339. B.

CHARLOT.

Vous, ma mère!

LE DUC.

Oui, sans doute.

JULIE.

O destins inouïs[1]!

LA COMTESSE, l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

5172. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 22 septembre.

Avouez, mon cher et illustre maître, que les pauvres mathématiciens à double courbure ont bien raison de se louer de vos libraires huguenots; ces gens-là traitent les ouvrages de géométrie comme ils feraient le *Catéchisme* du docteur Vernet, ou le *Journal chrétien;* ils en font des papillotes, et en sont quittes après pour dire qu'ils les ont perdus. Je ne trouve pas mauvais qu'ils se frisent, quoique leur patriarche Calvin l'ait défendu; mais j'aimerais autant que ce fût avec *la Religion vengée*[2] du P. Hayer, récollet, qu'avec mes œuvres. Je vous prie pourtant de les engager à parler encore à leurs perruquiers, et à voir si les débris de mes calculs ne pourraient pas se retrouver dans les ordures. Vous aimez les mathématiques, et je vous recommande instamment mes intérêts en cette occasion.

Il est vrai que c'est l'oraison funèbre de Louis IX, et non pas le panégyrique de saint Louis, qui a été prêchée à l'académie; mais l'ouvrage n'en était que meilleur. Les d'Olivet et compagnie avaient déjà murmuré dès le matin; mais le murmure a augmenté le soir à Saint-Roch, où l'orateur a prêché le même panégyrique. Il n'y a point d'horreurs et de faussetés que la canaille des prêtres habitués n'ait dites à cette occasion : il est pourtant vrai que deux curés de Paris, qui avaient assisté au sermon du matin, ont dit qu'ils étaient prêts

[1] L'auteur a mis : « O ciel! je te bénis. » Voyez t. VIII, p. 339. B.

[2] Voyez ma note, tome LVII, page 206. B.

à signer tout ce que le prédicateur avait avancé contre les croisades et contre le pape.

Il nous pleut ici de Hollande des ouvrages sans nombre contre l'infame : c'est la *Théologie portative*[1], *l'Esprit du clergé*[2], *les Prêtres démasqués*[3], *le Militaire philosophe*[4], le *Tableau de l'esprit humain*[5], etc., etc., etc. Il semble qu'on ait résolu de faire le siége de l'infame dans les formes, tant on jette de boulets rouges dans la place. Il est vrai qu'elle ne sera pas si tôt prise, car c'est le feld-maréchal Riballier qui y commande, et qui a sous lui le capitaine d'artilleurs Jean-Gilles Larcher, et le colonel de hussards *Coge pecus*. Avec ces grands généraux-là, une ville assiégée doit tenir long-temps.

Priez Dieu qu'il tire la Sorbonne et l'archevêque d'embarras au sujet de *Bélisaire;* ils ne savent plus comment s'y prendre pour faire paraître leur censure. Ils y avaient mis un grand article contre la tolérance; la cour, qui est sur cela dans des principes un peu différents de ces messieurs, et même, dit-on, le parlement, tout intolérant qu'il est, leur ont fait dire qu'ils voulaient voir cet endroit de la censure avant qu'elle parût : on dit qu'ils sont actuellement occupés à bourrer leur censure de cartons. Figurez-vous le ridicule dont ils vont se couvrir. On dira que ces pédants-là ne sont pas même décidés sur le genre de sottises qu'ils ont à dire. D'autres prétendent que l'article de la tolérance sera supprimé : c'est ce qu'ils pourraient faire de mieux; mais ils ne veulent pas qu'on dise qu'ils ont cédé ce quartier de la place. D'autres disent que la censure ne paraîtra point du tout; ils feraient encore mieux : il est vrai qu'on se moquera d'eux tant soit peu, mais un peu de honte est bientôt passée. Je sais, de science certaine, que plusieurs docteurs sont de cet avis, et pensent que la Sor-

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.
[2] 1767, deux volumes in-8°; voyez lettre 5305. B.
[3] 1768, un volume in-8°; voyez lettre 5305. B.
[4] Voyez ma note, tome XLIV, page 206. B.
[5] Voyez la lettre 5176. B.

bonne a déjà eu dans cette affaire sa dose d'opprobre assez complète pour ne pas grossir davantage la pacotille.

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous recommande l'ouvrage de mathématiques, abandonné si vilainement aux barbiers de Calvin. Voulez-vous bien remettre cette lettre à M. de La Harpe? J'écris par le même courrier à Chabanon, qui me paraît bien pénétré de reconnaissance et d'attachement pour vous. Les expressions de son cœur à votre sujet m'ont d'autant plus attendri, que j'y retrouve les sentiments du mien. Vous ne sauriez croire combien il est sensible à l'intérêt que vous prenez à son ouvrage, et combien il sent le prix de vos conseils. Je le recommande à votre amitié pour lui, et à celle que vous avez pour moi. Vous pouvez être bien sûr que vous obligez en lui l'ame la plus honnête et la plus reconnaissante. Il me mande, ainsi que M. de La Harpe (dont je ne vous parle point, parceque je sais combien vous l'aimez, et combien il en est digne), que vous avez été malade, et que pendant ce temps vous avez fait une comédie [1]; vos maladies font honte à la santé des autres. A propos, vraiment j'oublie de vous dire (car j'oublie tout) que je suis enchanté de *l'Ingénu*, quoique ce ne soit pas le neveu de l'abbé Bazin qui l'ait fait, comme il est évident dès la première page : on dit que c'est un petit-fils de l'abbé Gordon, qui me paraît avoir très bien élevé cet enfant-là. Les ennemis du P. Quesnel [2], qui n'aiment pas qu'on les voie ingénument tels qu'ils sont, ont si bien fait que l'ouvrage vient d'être défendu. Il est vrai qu'il n'y en avait eu que trois mille cinq cents de vendus en quatre ou cinq jours, au moyen de quoi personne n'en aura. Ce petit-fils de l'abbé Gordon est un fin courtisan; il a appris à ses semblables qu'avec un petit mot d'éloge on fait passer bien de la contrebande. La recette est bonne, sans doute, mais un peu difficile à avaler. *Iterum vale*, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] *Charlot, ou la Comtesse de Givry*; voyez tome VIII, page 281. B.

[2] C'était sous le nom du P. Quesnel que Voltaire avait donné *l'Ingénu*. B.

5173. A M. DAMILAVILLE.

23 septembre.

Le malade de Ferney est bien en peine du malade de Paris, et il attend avec impatience de ses nouvelles. Il soupçonne qu'on a fait une faute dans la dernière lettre, où il est question de *la Comtesse de Givry*. On a fait dire à Charlot dans la dernière scène :

O destins inouïs !

et c'est à la belle Julie de le dire. Le malade des champs recommande à la bonté du malade de la ville la Comtesse, Charlot, Julie, et l'Intendant feseur de contes. Puisse cette pièce vous amuser autant qu'elle nous amuse, et être utile à l'enchanteur Merlin !

Que faut-il faire pour Sirven ? J'ai bien peur que cette affaire ne s'en aille en fumée.

5174. A M. GUYOT.

A Ferney, 25 septembre.

J'ai enfin reçu, monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu ; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience ; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligations.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre, etc.

P. S. Il ne serait pas mal de mettre, dans votre errata, que nous prononçons *auto-da-fé* par corruption, et que les Espagnols disent *auto-de-fé*. Il y a une grosse faute à la page 423 :

Les Dieux *mêmes*, éternels arbitres[1].

Il faut lire les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422 :

Plaçât *tous* bienfaiteurs au rang des immortels[2];

c'est un barbarisme. On dit *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait *J'ai mis tous saints dans le catalogue.* D'ailleurs il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*[3]. Les vers cités en cet endroit sont trop mauvais : *bonté fertile*[4] est ridicule.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame par un marabout, à la face et non *en face* de tout un peuple, est un conte à dormir debout, digne de Léon d'Afrique[5].

[1] Vers de J.-B. Rousseau, livre III, ode II, vers 191. B.

[2] Rousseau a dit (livre IV, ode II, vers 78) :

Plaçât leurs bienfaiteurs au rang des immortels. B.

[3] J'ai parlé de ce Dictionnaire tome XXVI, page 481. B.

[4] Expression de J.-B. Rousseau, livre III, ode II, vers 188. B.

[5] Cette histoire est rapportée dans le *Grand Vocabulaire français*, tome I, page 498. Ce premier volume ayant eu une seconde édition, on y corrigea les fautes sur les deux vers de Rousseau, on supprima la citation de *bonté fertile*. L'histoire du viol ne fut pas retranchée, et l'expression *en face* resta même dans le texte; mais elle est corrigée dans l'*erratum*. B.

5175. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je suppose toujours que madame d'Argental a repris sa santé, son embonpoint, sa gaîté et ses graces, et qu'elle est tout comme je l'ai laissée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoie, pour vous amuser, la petite drôlerie [1] qui nous a fait passer quelques heures agréablement dans nos déserts. La perfection singulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardiesse de vous l'envoyer. Je l'adresse sous l'enveloppe de M. de Courteilles, et j'espère qu'elle vous parviendra saine et sauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des Sirven en considération. Je commence à en avoir bonne espérance, puisque M. de Beaumont a gagné son procès, qui me donnait tant d'inquiétude: il a la main heureuse. La justice du conseil est, à la vérité, comme celle de Dieu, fort lente; mais enfin elle arrive. La justice du parterre est assez dans ce goût; elle fait gagner d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du *tripot*.

[1] Cette expression de Molière (*Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2) désigne *Charlot*; voyez tome VIII, page 281. B.

Pour l'autre *tripot*, qui a condamné *l'Ingénu*[1] à ne plus paraître, je ne vous en parle point; mais quand je dis qu'il y a des Welches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente.

5176. A M. DAMILAVILLE.

28 septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondants, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

Vous ne me disiez pas que monsieur et madame de Beaumont avaient gagné pleinement leur cause. Il est juste, après tout, que le défenseur des Calas et des Sirven prospère. Je me flatte que le procès des Sirven sera rapporté.

J'ai lu les *Pièces relatives*[2]. Les Riballier et les Coger devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre humain, depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*[3]. Je crois en deviner l'auteur; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si

[1] La police avait fait saisir *l'Ingénu;* voyez ma Préface du tome XXXIII. Mais je ne connais pas de jugement contre cet ouvrage. B.

[2] Les *Pièces relatives à Bélisaire* sont en cinq cahiers in-8°, qui, réunis, forment un peu plus de 120 pages. B.

[3] Cet ouvrage, qui parut en 1767, en un seul volume petit in-8°, a pour auteur Ch. Bordes, de Lyon. B.

respectueux envers la Divinité, et qui étale partout des sentiments si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les Riballier et les Coger ne lui fassent plus de tort par leur conduite infame, et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des Bolingbroke, des Woolston, des Spinosa, des Boulainvilliers, des Maillet, des Meslier, des Fréret, des Boulanger, des La Métrie, etc., etc., etc.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur Merlin. Je lui donne cette pièce, que j'ai brochée en cinq jours[1], à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître Henri IV dans la pièce[2]; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire de Henri IV est si chère. Songez à votre santé; la mienne est déplorable.

5177. A M. COLINI.

A Ferney, 28 septembre.

Mon cher ami, votre *Dissertation sur le cartel*[3] offert par l'électeur palatin au vicomte de Turenne m'arrivera fort à propos. On a déjà entamé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je profiterai de votre pyrrhonisme, pour peu que je le trouve fondé;

[1] *Charlot, ou la Comtesse de Givry*. K.

[2] Voyez la Préface de l'auteur et la note des éditeurs de Kehl, tome VIII page 283; et ci-après, la lettre 5194. B.

[3] Voyez lettre 5198. B.

car vous savez que je l'aime, et que je me défie des anecdotes répétées par mille historiens. Il est vrai que vous êtes obligé d'avoir prodigieusement raison, car vous avez contre vous l'*Histoire de Turenne* par Ramsai, le président Hénault, et tous les mémoires du temps.

Ayez la bonté de m'envoyer sur-le-champ votre ouvrage. Voici comme on peut s'y prendre. Vous n'auriez qu'à l'envoyer à Lyon, tout ouvert, à M. Tabareau, directeur des postes, avec un petit mot de lettre. Vous auriez la bonté de lui écrire que, sachant qu'il lit beaucoup, et qu'il se forme une bibliothèque, vous lui envoyez votre ouvrage comme à un bon juge et à mon ami; que vous le priez de me le prêter après l'avoir lu, en attendant que je puisse en avoir un exemplaire à ma disposition.

Voilà, mon cher ami, les expédients auxquels les impôts horribles mis sur les lettres me forcent d'avoir recours. Si, pour plus de sûreté, pendant que vous enverrez ce paquet par la poste à M. Tabareau, à Lyon, vous voulez m'en envoyer un autre par les chariots qui vont à Schaffhausen et dans le reste de la Suisse, il n'y a qu'à adresser ce paquet à mon nom à Genève, je vous serai très obligé. Comptez que j'ai la plus grande impatience de lire votre dissertation: mettez-moi aux pieds de LL. AA. EE. Si je pouvais me tenir sur les miens, je serais allé à Schwetzingen, tout vieux et tout malade que je suis; mais il y a trois ans que je ne suis sorti de chez moi.

Madame Denis ne cesse de donner des fêtes, et moi je reste dans mon lit: je dicte, ne pouvant écrire;

mais ce que je dicte de plus vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur.

5178. A M. DUPONT.

A Ferney, 29 septembre.

Il faut que je vous avoue, mon cher ami, que j'ai soixante et quatorze ans; que j'ai donné tout mon bien à M. le duc de Wurtemberg, qui ne me paie point. Il me doit une année entière, il doit beaucoup à M. Dietrich sur ses terres d'Alsace; je ne sais ce qu'il doit sur celles de Franche-Comté; mais je n'ai pas le temps d'attendre. Les dissensions de Genève m'ont attiré un régiment entier en garnison dans mes terres. Donnez-moi, je vous prie, un procureur qui puisse saisir les terres d'Alsace; j'en chercherai un pour celles de Franche-Comté, sans quoi il faut que je demande l'aumône, moi et ma famille. M. le duc de Wurtemberg devrait savoir qu'il faut payer ses dettes avant de donner des fêtes. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande à votre justice. VOLTAIRE.

5179. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 septembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai suivi de point en point la distribution que Lekain m'avait indiquée; comme, par exemple, de donner Alzire à mademoiselle Durancy, et Zaïre à mademoiselle Dubois, etc.

Comme je ne connais les talents ni de l'une ni de

l'autre, je m'en suis tenu uniquement à la décision de Lekain, que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiselle Dubois m'a écrit en dernier lieu une lettre lamentable, à laquelle j'ai répondu par une lettre polie[1]. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiselle Durancy; que si elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger ensemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue sans doute: si vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de Richelieu m'en fait, de son côté, de beaucoup plus vifs, s'il est possible. Il est de fort mauvaise humeur. Voilà, entre nous, la seule récompense d'avoir soutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largesses de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une pension que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à Arlequin[2]. Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de Richelieu me témoigne sur des choses plus essentielles; je ne me plains pas d'avoir sur les bras un régiment, sans qu'on me sache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui: je ne me plains que de vous, mon cher ange, parceque plus on aime, plus on est blessé.

Il est plaisant que, presque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de Richelieu et de vous. Il y a sûrement une étoile sur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'est pas bénigne. Les tracas-

[1] Elle manque; voyez n[os] 5192 et 5195. B.

[2] Je pense qu'Arlequin désigne ici l'abbé Bergier; voyez lettre 5286. B.

series viennent me chercher dans mes déserts : que serait-ce si j'étais à Paris? Heureusement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages ; plus les talents de nos acteurs sont admirables, plus l'union règne parmi eux : la discorde et l'envie sont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaisirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laissent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces consolations ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracasserie entre deux comédiennes ne troublera pas le repos d'un homme de votre considération et de votre âge, et n'empoisonnera pas les derniers jours qui me restent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de madame de Groslée ; vous croyez qu'il n'y a que les spectacles qui me touchent. Vous ne savez pas qu'ils sont mon plus léger souci, qu'ils ne servent qu'à remplir le vide de mes moments inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres, qui périssent dans ce malheureux siècle.

5180. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 30 septembre.

J'ai été long-temps malade, monsieur ; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges

du règne de Catherine II. Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton, et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage : on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez [1]. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne, comme je m'intéressais autrefois au *Siècle de Louis XIV.* Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. Vous savez que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Égypte à Rome, ont été la vraie cause de la chute de l'empire romain; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes depuis Constantin qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe.

Il est temps qu'on devienne sage; mais il est beau que ce soit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai système de la machine du monde nous est venu de Thorn [2], de cette ville où l'on a répandu le sang pour la cause des jésuites. Le vrai système de la morale et de la politique des princes nous viendra de

[1] C'était Voltaire qui était le sujet des vers de Schowalow. B.

[2] Cette ville est la patrie de Copernic; voyez tome XX, page 295. B.

Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moscou, dont nous avions beaucoup moins de connaissance que de Pékin.

Pierre-le-Grand comparait les sciences et les arts au sang qui coule dans les veines; mais Catherine, plus grande encore, y fait couler un nouveau sang. Non seulement elle établit la tolérance dans son vaste empire, mais elle la protége chez ses voisins. Jusqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaster des villages, pour voler des bestiaux, et détruire des moissons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre uniquement pour donner la paix, et pour rendre les hommes heureux. Cette époque est, sans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'histoire du monde.

Nous avons aussi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez si bien joué le rôle du fils de Mérope. Ces troupes y sont envoyées à peu près comme les vôtres le sont en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un pont sur notre lac Léman : aussi nous les bénissons, et nous remercions M. le duc de Choiseul de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre, qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous

en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de messieurs les Chinois; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie. Nous devons respecter nos premiers maîtres.

Adieu, monsieur; je suis le plus grand bavard de l'occident. Mille respects à madame la comtesse de Schowalow.

5181. A M. DALEMBERT.

30 septembre.

Mon cher philosophe, Gabriel Cramer dit qu'il n'a point retrouvé votre livre de géométrie. Je ne lui donne point de relâche, mais il s'en moque; il donne de bons soupers dans mon château de Tournay, que je lui ai prêté. Il renoncera bientôt au métier d'imprimeur, comme moi à celui d'auteur. Il est d'ailleurs si dégoûté par l'interruption totale du commerce, qu'il ne songe qu'à se réjouir. Pour moi, j'ai un régiment entier à Ferney. Les grenadiers ni les capitaines ne se soucient que fort peu de géométrie; et quand je leur dis que la Sorbonne veut écrire contre *Bélisaire*, ils me demandent si Bélisaire est dans l'infanterie ou la cavalerie. Cependant la raison perce

jusque dans ces têtes peu pensantes, et occupées de demi-tours à gauche. Genève surtout commence une seconde révolution plus raisonnable que celle de Calvin. Les livres dont vous me parlez[1] sont entre les mains de tous les artisans. On ne peut voir passer un prêtre dans les rues sans rire; c'est bien pis dans le Nord: l'affaire des dissidents achève de rendre Rome ridicule et odieuse, et dans dix ans la Pologne aura entièrement secoué le joug. On a fait en Angleterre une seconde édition de l'*Examen de milord Bolingbroke*[2]; elle est beaucoup plus ample et beaucoup plus forte que la première. Les femmes, les enfants, lisent cet ouvrage, qui se vend à très bon marché. Voilà plus de trente écrits, depuis deux ans, qui se répandent dans toute l'Europe. Il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelque changement utile dans l'administration publique. Celui qui dit le premier que les hommes ne pourraient être heureux que sous des rois philosophes[3] avait sans doute grande raison. Je suis trop vieux pour voir un si beau changement, mais vous en verrez du moins les commencements. Je reconnais déjà le doigt de Dieu dans la bêtise de la Sorbonne. On craignait qu'elle n'élevât le trône du fanatisme sur le colosse renversé des Lessius et des Escobar: elle est devenue plus ridicule que les jésuites mêmes, et beaucoup moins puissante. Ces polissons sont l'opprobre de la France, et le ca-

[1] Dans le troisième alinéa de la lettre 5172. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 39. B.

[3] Rabelais, au chapitre XLV du livre I[er] de *Gargantua*, rapporte cette maxime dont il fait honneur à Platon, livre V de la *République*. B.

pitaine Bélisaire reviendra d'Aix-la-Chapelle leur tirer leurs longues oreilles. Ils ont fait souvent des démarches plus scandaleuses et plus atroces, mais ils n'en ont jamais fait de plus impertinentes.

Gardez-vous bien de recevoir jamais dans l'académie un seul homme de l'université. Vous reverrez probablement, vers la fin de l'automne, M. de Chabanon et M. de La Harpe. Il faut qu'ils soient un jour vos confrères; mais il faut que M. de La Harpe ait du pain, et nous n'avons point de Colbert qui encourage le génie. Il commence une carrière bien épineuse. Le théâtre de Paris n'existe plus. Nous sommes dans la fange des siècles pour tout ce qui regarde le bon goût. Par quelle fatalité est-il arrivé que le siècle où l'on pense soit celui où l'on ne sait plus écrire? Vous qui savez l'un et l'autre, aimez-moi toujours un peu.

5182. A M. THIERIOT.

30 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été fort occupé, et ensuite fort malade. Je n'ai pu vous remercier aussitôt que je l'aurais voulu des bons conseils que vous avez donnés à la Duchesne. J'ai chez moi un régiment entier que les tracasseries de Genève nous ont attiré. Aucun des officiers qui sont dans mon château ou dans mon village ne sait si le capitaine Bélisaire a des querelles avec la Sorbonne. Les officiers soupent chez moi pendant que je suis dans mon lit, et les soldats me font un beau chemin aux dépens de mes blés et de mes vignes; mais ils ne me défendront pas

du vent du nord qui va me désoler pendant six mois, ou qui va me tuer.

Tâchez de conserver votre santé, et que je puisse vous dire : *Si bene vales, ego quidem valeo*[1].

Je ne sais plus où vous demeurez. J'envoie cette lettre à M. Damilaville, dont la santé m'inquiète beaucoup, et dont l'amitié toujours égale, ardente et courageuse, est pour moi d'un prix inestimable.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5183. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1er octobre.

Par votre lettre du 20 de septembre, mon cher philosophe militaire, vous m'apprenez que MM. de Broglie s'imaginent que je ne leur suis pas attaché; cela prouve que ni MM. de Broglie ni vous n'avez jamais lu *le Pauvre Diable* : il a pourtant été imprimé bien souvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, lesquels sont adressés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne :

Du duc Broglie osez suivre les pas:
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je suis un pauvre diable environné actuellement du régiment de Conti, dont trois compagnies sont logées à Ferney. Si elles étaient venues

[1] Voyez ma note, tome LXII, page 530. B.

il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les soldats soient contents; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon ermitage comme je le voudrais. Je ne me mets plus à table avec personne. J'achève ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile.

5184. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1er octobre.

Je suis encore entre le mont Jura et les Alpes, monsieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me fesiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. On meurt plus à son aise chez soi que chez des rois; c'est ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous présente mes respects.

5185. A M. DAMILAVILLE.

2 octobre.

Fondez donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. Dubois vous rende bien attentif et bien vigilant: vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre; mais vous avez à conserver cette ame philosophique et vertueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose com-

battre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler.

Que Merlin ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si par hasard son édition a quelque succès dans ce siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau [1] sur Henri IV, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentiments. Je finis ma carrière littéraire par ce grand homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je suis assassiné par des gueux; Coger est mon Ravaillac.

Adieu, mon cher ami; je suis trop malade pour dicter long-temps; mais ne jugez point de mes sentiments par la briéveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir?

5186. A M. MOREAU.

Au château de Ferney, le 4 octobre.

Monsieur, voici le mois d'octobre; il est dans nos cantons le vrai mois de décembre. J'ai fait tous les préparatifs nécessaires pour planter, et je plante même dès aujourd'hui quelques arbres qui me restaient en pépinière.

J'attendrai l'effet de vos bontés pour planter le

[1] Ce morceau, dont Voltaire reparle dans la lettre 5194, m'est inconnu. B.

reste. Je crois que la rigueur du climat ne permet guère de faire un essai aussi considérable, et qu'il ne faut hasarder que ce qui pourrait remplir une charrette. Si elle peut contenir plus de cent arbres, à la bonne heure; mais je crois que vingt-cinq tiniers, vingt-cinq ormes, autant de platanes, autant de peupliers d'Italie, suffiront pour cette année.

Je réclame donc, monsieur, les bontés que vous avez voulu me témoigner. J'enverrai une charrette à Lyon pour prendre ces arbres; et si la gelée était trop forte chez moi lorsqu'ils arriveront à Lyon, je les ferais mettre en pépinière à Lyon même, chez un de mes amis. Il n'y aura pas de soin que je ne prenne pour ne pas rendre vos bontés inutiles.

Il est certain qu'on a trop négligé jusqu'ici les forêts en France, aussi bien que les haras. Je ne suis pas de ceux qui se plaignent à tort et à travers de la dépopulation; je crois au contraire la France très peuplée, mais je crains bien que ses habitants n'aient bientôt plus de quoi se chauffer. Personne n'est plus persuadé et plus touché que moi du service que vous rendez à l'état, en établissant des pépinières. Je voulus, il y a trois ans, avoir des ormes à Lyon, de la pépinière royale; il n'y en avait plus. Je plante des noyers, des châtaigniers, sur lesquels je ne verrai jamais ni noix ni châtaignes; mais la folie des gens de mon espèce est de travailler pour la postérité. Vous êtes heureux, monsieur, de voir déjà le fruit de vos travaux; c'est un bonheur auquel je ne puis aspirer; mais je n'en suis pas moins sensible à la grace que vous me faites.

J'ai l'honneur d'être, avec de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5187. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 octobre.

Votre sage héros[1], si peu terrible en guerre[2],
Jamais dans les périls ne voulut s'engager:
Il ne ravagea point la terre,
Mais il la fit bien ravager.

Il doit tout à son Bertrand. Ce bon connétable, le meilleur des hommes, tailla en pièces nombre de ses ennemis. Il fut comparé, dans le temps, à Ituriel l'exterminateur, qui, de son épée flamboyante, chassa les anges rebelles.

Vous mettez sur la même ligne Du Guesclin et Turenne. Mais quelle prodigieuse différence pour les mœurs! Le premier recevait des balafres dans les tournois, et voyait jouer *les Mystères;* le second assistait aux carrousels de Louis XIV et aux représentations d'*Athalie* et de *Cinna.*

Pourquoi ne dites-vous pas que votre paisible monarque avait une fort belle marine royale sans sortir de chez lui? Il prit dans les mers de La Rochelle neuf mille Anglais, avec le comte de Pembrock leur amiral!

Pourquoi ne dites-vous pas que le fastueux empereur des Germains, ce roi des rois, qui se fesait servir par sept souverains dans une cour plénière, vint

[1] Charles V, dont Villette avait composé un *Éloge* qu'il avait envoyé à Voltaire. B.

[2] Dans les *OEuvres de Villette* on a mis: « très peu terrible en guerre. » B.

abaisser son orgueil devant la sagesse de Charles? Il fit le pélerinage de Prague à Paris, pour le visiter, comme la reine de Saba était venue voir Salomon.

Vous pouviez aussi rappeler ce trait si touchant: Le jour de sa mort, il supprima la plupart des impôts; et quelques heures avant d'expirer, comme un bon père de famille, il fit ouvrir les portes de sa chambre, afin de voir encore une fois son peuple, et de le bénir.

Votre amitié, monsieur, pour M. de La Harpe vous a empêché de composer pour l'académie; mais vous avez travaillé pour le public, pour votre gloire, et pour mon plaisir. Je vous ai deux grandes obligations, celle de m'avoir témoigné publiquement l'amitié dont vous m'honorez, et celle de m'avoir fait passer une heure délicieuse en vous lisant. Puissiez-vous être aussi heureux que vous êtes éloquent! Puissiez-vous mépriser et fuir ce même public pour lequel vous avez écrit!

M. de La Harpe reviendra bientôt vous voir; il a été un an chez moi : s'il avait autant de fortune que de talents et d'esprit, il serait plus riche que feu Montmartel. Il lui sera plus aisé d'avoir des prix de l'académie que des pensions du roi. Lui et sa femme jouent ici la comédie parfaitement; M. de Chabanon aussi. Notre petit théâtre a mieux valu que celui du faubourg Saint-Germain. On a joué *Zaïre* avec une grande perfection. Pour moi, je vous avoue que j'aime mieux une scène de César ou de Cicéron que toute cette intrigue d'amour que je filais il y a trente-cinq ans. Mais le parterre de Paris et les loges sont plus

galants que moi : ils donnent la préférence à ma *Quinauderie*. Vous nous avez bien manqué. Vous devez être un excellent acteur, car, sans rire, vous jouez tous vos contes à faire mourir de rire.

Me voilà bloqué par mon grand ennemi, qui est l'hiver. On me fait peur ici d'une fièvre qui court. On me tourmente pour aller passer six mois à Lyon : toute la maisonnée en brûle d'envie. Mais je resterai où je suis bien calfeutré. J'ai plus de courage que de force. Je sens bien que cette expédition est impossible. Je ne suis pas, comme Frédéric, un héros de toutes les saisons.

Conservez vos bontés pour un vieillard dont elles feront la consolation, et qui vous sera véritablement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

5188. A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

6 octobre.

Celui à qui vous avez écrit, monsieur, du 23 de septembre, prendra toujours un intérêt très vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez l'honore quelquefois de ses lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés, et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les Busiris en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres, et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dan-

sent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes; le nombre en est petit: mais à la longue leur voix se fait entendre. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infames juges seront condamnés avec horreur à son tribunal.

Consolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra: on rougira à la fin de sa sottise et de sa barbarie. Si vous avez quelque ami à peu près dans le même cas que vous, ayez la bonté, monsieur, d'en donner avis par la même adresse.

5189. A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

Mon cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de Marmontel. Je m'imagine qu'il est occupé de son triomphe[1]; mais le pauvre Bret, son approbateur, reste toujours interdit. On commença donc par en croire les Riballier et les Coger, et on finit par bafouer la Sorbonne et les pédants du collége Mazarin, sans pourtant rendre justice à M. Marmontel ni à l'approbateur. Ainsi les gens de lettres sont toujours écrasés, soit qu'ils aient tort, soit qu'ils aient raison.

Voici la réponse[2] que j'ai jugé à propos de faire à ce Coger, qui m'impute le *Dictionnaire philosophique;* il m'est important de détromper certaines personnes. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les

[1] Le gouvernement venait d'arrêter la censure de la Sorbonne et le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*. B.

[2] La lettre 5125. B.

bureaux des ministres, et même dans le cabinet du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'*Éloge d'Henri IV*, sous le nom de *Charlot*[1], on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Madame Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a pas de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers[2] qui sont dans le paquet: cela peut servir à sa correspondance.

Va-t-on entamer l'affaire des Sirven à Fontainebleau? puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. Chardon d'une lettre inutile.

Ma santé va toujours en empirant, et je suis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous savons tous deux combien la vie est peu de chose, et combien les hommes sont méchants.

5190. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penser comme moi. Je vous sais très bon gré de passer votre hiver à la campagne: on n'est bien que dans son château. Consultez le roi; c'est ainsi qu'il en use. Il ne passe jamais ses hivers à

[1] Voyez tome VIII, page 281. B.
[2] Probablement la *Prophétie de la Sorbonne;* voyez t. XLIII, p. 558. B.

Paris. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma santé a été si mauvaise que je n'ai pu aller à Montbéliard, quoique ce voyage fût indispensable. Il y a un mois que je ne sors presque pas de mon lit. Je ne me suis habillé que pour aller voir une petite fête que votre sœur m'a donnée. Vous jugerez si la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes[1]. On vous enverra bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée[2]. M. de La Harpe et M. de Chabanon n'ont pas encore fini leurs pièces; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier-général. Nous avons le colonel du régiment de Conti dans la maison, et trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame Denis, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde: je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'a-

[1] Les vers de Chabanon qui sont imprimés à la page 142 de son *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, 1795, in-8°; et sans doute quelques autres pièces de vers en l'honneur de Voltaire, dont la fête se célébrait le 4 octobre, jour de saint François son patron. B.

[2] *Charlot, ou la Comtesse de Givry*; voyez tome VIII, page 281. B.

dresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de Florian ne perd pas son temps cette automne; il aligne sans doute des allées; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que Candide[1] et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

5191. A M. DUPONT.

A Ferney, 13 octobre.

Depuis ma dernière lettre, mon cher ami, j'ai reçu de nouveaux éclaircissements touchant les terres dépendantes du comté de Montbéliard, situées en France. Les tristes connaissances que j'ai acquises me mettent dans la nécessité indispensable d'assurer mes droits et mon revenu par des actes juridiques; j'ai besoin même de la plus grande célérité. Je suis comptable à ma famille de ce bien, qui est presque la seule chose qui me reste. Je vous prie donc de faire agir sans délai mon fondé de procuration, de m'envoyer son nom, et d'avoir l'œil sur lui.

Je vous prie aussi très instamment de me faire avoir une copie authentique des anciens actes de M. le duc de Wurtemberg, énoncés dans les contrats que vous avez passés en mon nom. Ces anciens actes sans doute doivent tenir lieu de contrats, et vous n'aurez pas manqué de les faire homologuer au conseil d'Alsace. Je m'en rapporte à vous pour assurer mes droits et ceux de ma famille; je vous demande en grace d'en-

[1] Voyez tome XXXIII, page 344. B.

voyer la copie de ces contrats bien conditionnée à l'adresse de M. *Damilaville, premier commis des bureaux du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris*, avec une double enveloppe, l'une à moi, l'autre à lui.

En même temps, ayez la bonté de m'écrire ce que vous aurez fait. Vous m'avez mandé que vous aviez bien voulu solliciter en ma faveur la chambre des finances de Montbéliard; mais sachez que cette chambre des finances est la chambre de la confusion et de la pauvreté; M. de Montmartin m'a fait cet aveu; c'est un naufrage, il me faut une planche pour me sauver, et je ne puis trouver ma sûreté que par la voie de la justice. Je ne prétends point en cela manquer de respect à M. le duc de Wurtemberg; je ne m'attaque qu'à ses fermiers et à ses régisseurs; on plaide tous les jours en France contre le roi; je ne dois point trahir les intérêts de ma famille par une vaine considération; en un mot, je vous prie d'agir sans délai. Madame Denis joint ses remerciements aux miens; je vous embrasse bien tendrement, et je fais mes compliments à toute votre famille. V.

5192. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence;

tout notre petit ermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'Argental, et sous la direction de Fournier. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois; je suis plus vieux et plus faible que vous; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La Comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidèle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre[1] à mademoiselle Dubois, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et mademoiselle Durancy. Il y avait long-temps qu'on vous préparait ce tour; on[2] aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée.

Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt.

5193. A M. MARMONTEL.

14 octobre.

Mon cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8

[1] Dont il est parlé dans les lettres 5179 et 5195 : elle manque. B.

[2] Cet *on* est le maréchal de Richelieu. B.

d'octobre dans mon lit, où je suis malade depuis un mois; elle me ressusciterait si j'étais mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. Dieu confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence!

Il est bien vrai que la Sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuites. Les théologiens, qui ne sont aujourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde; il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit[1], et la défense de débiter *Bélisaire* n'est point encore levée. Coger a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de Coger a osé m'écrire[2]? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était la *Défense de mon Maître*[3]. Elle pouvait faire un pendant avec la *Défense de mon Oncle;* mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

[1] Lorsque le lieutenant de police annonça à Bret qu'il était rayé du tableau des censeurs, ce magistrat prit un air triste : — « Monsieur, lui dit « Bret, ne me plaignez pas tant; c'est un malheur, mais ce n'est pas un « déshonneur. » B.

[2] En réponse à la lettre 5125. B.

[3] Voyez tome XLIII, page 435. B.

Bonsoir, mon cher ami; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres compliments à M. Dalembert; ne m'oubliez pas auprès de madame Geoffrin.

Madame Denis vous fait mille compliments; autant en disent MM. de Chabanon et de La Harpe.

5194. A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

Mon cher ami, je vous parlerai de Henri IV avant de vous entretenir de mademoiselle Durancy.

1° Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître Henri IV sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret;* et, en cas que jamais les comédiens voulussent jouer *Charlot*[1], il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2° Henri IV, étant substitué au duc de Bellegarde, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de Bellegarde dit de son maître est bien plus à l'avantage de ce grand homme, que si Henri IV parlait lui-même.

Enfin il est nécessaire que celui qui fait le dénoûment de la pièce soit un parent de la maison; et voilà pourquoi j'ai restitué les vers qui fondent cette pa-

[1] Voyez tome VIII, page 281. B.

renté au premier acte[1]; ils sont d'une nécessité indispensable.

Je n'ai encore rien écrit sur mon cher Henri IV, mais j'ai tout dans ma tête; et, s'il arrivait que la mémoire de ce grand homme fût assez chère aux Français pour qu'ils pardonnassent aux fautes de ce petit ouvrage; si, malgré les cris des Fréron et des autres Welches, il s'en fesait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe sur Henri IV[2]; vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre essentiel des Sociétés*[3]. Cette essence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paie tout: quel homme n'est pas convaincu de cette vérité? Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes les terres, c'est une idée monstrueuse, et ce n'est pas la seule de cette espèce dans ce livre, qui d'ailleurs est profond, méthodique, et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laisser là le mauvais: c'est ainsi que j'en use avec tous les livres.

J'ai été bien étonné, en lisant l'article *Ligature*[4] dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité? il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et

[1] Voyez l'avant-dernier vers de la scène 2 du premier acte, tome VIII, page 293. B.

[2] Ce morceau m'est inconnu, comme je l'ai déjà dit page 387. B.

[3] Voyez lettre 5138. B.

[4] L'article est signé Y. L'auteur est inconnu. B.

je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellents articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative*[1] n'est nullement théologique; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques, que plusieurs théologiens mêmes ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les états et tous les princes; que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée; et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources : l'une, l'expulsion des jésuites; l'autre, le mépris pour les écoles d'arguments. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de Marmontel.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiselle Durancy. M. d'Argental a été très mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter! Votre correspondance me tient lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville.

Comment vos fondants réussissent-ils? Adieu; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

[1] Voyez tome XLVI, page 6. B.

5195. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité; et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un seul mot de l'étrange et ridicule phrase soulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire; j'ai écrit que le partage fait entre mademoiselle Durancy et mademoiselle Dubois devait être regardé comme mon testament, et qu'après ma mort, si elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le testament expliqué par Ésope[1], et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il est très vraisemblable qu'on en aura substitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me fesant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre se souvient très bien qu'il n'y a pas un seul mot de ce qu'on m'impute. Je le somme devant Dieu de dire la vérité.

« Je proteste, devant Dieu et devant M. d'Argental, « que je n'ai jamais écrit un seul mot de la phrase « soulignée par M. d'Argental dans sa lettre du 8 « d'octobre, laquelle commence par ces mots: *Vous « devez regarder ce qui s'est passé comme un testa- « ment mal fait.* En foi de quoi j'ai signé, ce 16 d'oc- « tobre 1767. A Ferney. WAGNIÈRE. »

[1] La Fontaine, livre II, fable xx. B.

Si j'avais écrit à mademoiselle Dubois ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié; et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiselle Durancy sacrifiée par sa faute, et cela, pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*[1] s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. Dalembert[2], et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le Balai* qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de Choiseul, qui d'abord goba cette sottise, et qui bientôt après me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talents; c'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de Louis XIV. Il faut, comme le dit élégamment Pierre Corneille,

[1] Ces deux poëmes ne sont pas du même auteur. *Le Balai* est de l'abbé Du Laurens (voyez tome LX, page 424); *Caquet Bonbec, ou la Poule à ma tante*, est de Jonquières (voyez tome LX, page 529). B.

[2] Celle du 29 mars 1762, n° 3565; voyez tome LX, page 221. B.

....Céder *au destin*, qui roule toutes choses[1].

Pour moi, qui ai vu empirer toutes choses, je ne regrette rien que vous.

Je me doutais bien que madame de Groslée vous jouerait quelque mauvais tour; c'est bien pis que mademoiselle Dubois. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié, qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

5196. A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 octobre.

Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

Si vous voulez vous amuser à faire la Scythe[2] chez madame de Villeroi, j'ai l'honneur de vous en adres-

[1] Corneille a dit dans *Pompée*, acte I, scène I:

Et cédons au torrent, etc.;

voyez tome XXXV, page 358. B.

[2] C'est-à-dire jouer le rôle d'Obéide dans la tragédie des *Scythes*. B.

ser un exemplaire par M. Janel. Une bagatelle intitulée *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, a été exécutée à Ferney d'une manière qui peut-être ne vous aurait pas déplu; c'est à vous qu'il appartient de juger des talents.

Tout ce qui est à Ferney vous fait les plus sincères compliments. Je n'ai pas besoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reste de ma vie.

5197. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 octobre.

Je n'osais me plaindre de votre silence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous sentez bien que, dans la décadence où nous sommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes nécessaire pour me consoler. Si madame de Saint-Julien prend des cuisiniers à l'Opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la Comédie française. Si vous aviez été homme à venir faire un pélerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons depuis un an monsieur et madame de La Harpe, et M. de Chabanon, qui sont d'excellents acteurs. Il y a des rôles dont la descendante de Corneille se tire très bien, et elle récite quelquefois des vers comme l'auteur de *Cinna* les fesait. Madame Denis a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée *la Comtesse de Givry, ou Charlot.* Monsieur l'évêque de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes.

Je ne sais si vous êtes docteur de Sorbonne : si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de Riballier contre Marmontel. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que Dieu soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait Dieu à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Église.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaîté. Madame Denis et tout ce qui est à Ferney vous fait ses compliments de tout son cœur.

V.

5198. A M. COLINI.

Ferney, 21 octobre.

J'ai lu, mon cher ami, avec un très grand plaisir votre *Dissertation* [1] sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur palatin Charles-Louis contre le vicomte de Turenne. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino* [2]. Je ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* [3], qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous mé-

[1] *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne;* Manheim, 1767, in-8°. B.

[2] Colini était Florentin. B.

[3] Voyez tome XIX, page 415. B.

ritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'Auvergne et le chevalier de Bouillon, neveu du vicomte de Turenne. Ni eux ni le prince de Vendôme ne doutaient du cartel; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très grand mépris pour le prétendu Du Buisson, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier Sandras de Courtilz, caché sous le nom de Du Buisson, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres, pouvait très bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de Beauvau [1], si instruit des affaires de son temps, est d'un très grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenants, faiblesse si commune encore en ce temps-là, surtout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivants qu'il avait connus.

Le défi proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère; il était indignement opprimé; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en

[1] *Mémoires du marquis de B****, concernant ce qui s'est passé de plus mémorable sur le règne de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar;* in-12 de 382 pages, sans indication de lieu d'impression. B.

1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible.

Le président Hénault[1] peut avoir tort de dire « que M. de Turenne *répondit* avec une modération « qui fit honte à l'électeur de cette *bravade*. » Ce n'était point, à mon sens, une bravade, c'était une très juste indignation d'un prince sensible et cruellement offensé.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de Beaufort, général des armées de la Fronde, avait tué en duel le duc de Nemours. Le fils du duc de Guise avait voulu se battre en duel avec le grand Condé. Vous verrez, dans les *Lettres de Pelisson*[2], que Louis XIV lui-même demanda s'il lui serait permis en conscience de se battre contre l'empereur Léopold.

Je ne serais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainsi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché, dans sa colère, au maréchal de Turenne son changement de religion, changement dont il ne s'était avisé peut-être que dans l'espérance d'obtenir l'épée de connétable, qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très indifférent sur les opinions qui partagent les sectes chrétiennes, peut fort bien, quand il est en colère, faire rougir un ambitieux qu'il soupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans; car il est

[1] *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Paris, 1768, in-4°, page 649. B.

[2] *Lettres historiques de M. Pelisson*, Paris, 1729, trois volumes in-12, tome II, page 6. B.

probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis est, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embrasse pas une secte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles; il n'est pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne serais point encore surpris de plusieurs ravages faits en différents temps dans le Palatinat par M. de Turenne; il fesait volontiers subsister ses troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il est très vraisemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1664, lorsque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. Turenne laissa toujours à ses soldats une assez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires* du marquis de La Fare[1], que, vers le temps même du cartel, il avait très peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laissé le pays Messin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ses plaintes, il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. »

Je pense, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de Turenne est supposée. Les historiens malheureusement ne se font pas un scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans Tite-Live ce que j'aime dans Homère. Je soupçonne la lettre de Ramsay[2] d'être aussi apocryphe que celle du gascon Sandras. Ramsay l'Écossais était encore plus gascon que lui. Je me souviens qu'il donna

[1] Amsterdam, J.-F. Bernard, 1755, in-12, page 162. B.

[2] *Histoire du vicomte de Turenne* (par Ramsay), Paris, 1735, deux volumes in-4°; la lettre est tome II, page 515. B.

au petit Louis Racine, fils du grand Racine, une lettre au nom de Pope, dans laquelle Pope se justifiait des petites libertés qu'il avait prises dans son *Essai sur l'Homme*. Ramsay avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français[1], elle était assez éloquente : mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que Pope savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine.

Ne soyez point surpris que M. de Chenevières n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de Turenne. C'était une lettre particulière de M. de Turenne au roi, et non au marquis de Louvois. Par la même raison, elle ne doit point se trouver dans les archives de Manheim. Il est très vraisemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animosité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en soit, si l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette Petit-Jean, mon avis est qu'il fit très bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, si cette bravade avait été honteuse, comme le dit le président Hénault, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti? comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture?

[1] Voyez tome XIX, pages 183-84, et ma note, XXXVII, 262. B.

Pour moi, je ne dirai pas comme ce maraud de Frelon dans *l'Écossaise* [1] : « J'en jurerais, mais je ne « le parierais pas. » Je vous dirai : Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'est que les deux incendies du Palatinat sont abominables. Je vous jure encore que, si je pouvais me transporter, si je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs altesses sérénissimes, auxquelles je serai bien respectueusement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout ; mais si on veut brûler Ferney et Tournay, le régiment de Conti et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaîment ma défense.

5199. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Ferney, 23 octobre.

Je reçus hier, monsieur le comte, vos vers, qui m'étonnent toujours ; votre belle apologie des chrétiens, qui en usent avec les dames beaucoup plus honnêtement que les musulmans ; et votre vin de Hongrie, dont je viens de boire un coup malgré tous mes maux, et qui est, après vos vers et votre prose, ce que j'aime le mieux. Les bords du lac de Genève, qui ne produisent que de fort mauvais vin, ont été

[1] Acte II, scène 3 ; voyez tome VII, page 47. B.

bien étonnés du vôtre, et moi confondu d'un si beau présent, qui vaut mieux assurément que toute l'eau d'Hippocrène. Je suis bien honteux que les stériles montagnes suisses n'aient rien qui soit digne de vous. Il n'y a que des ours, des chamois, des marmottes, des loups, des renards, et des Suisses.

J'ai l'honneur de vous envoyer la faible tragédie scythe [1], que vous avez la curiosité de voir. Je l'adresse à M. de ...., sans aucune lettre particulière, et seulement avec une enveloppe à votre adresse. Si elle arrive à bon port, cela m'encouragera à vous envoyer d'autres paquets.

Vous renoncez donc à la dignité de chancelier, et vous donnez la préférence à celle de général d'armée. Je ne serai plus au monde quand vous commanderez, mais je vous souhaite tous les succès que votre esprit, qui s'étend à tout, doit vous faire espérer. Le roi de Prusse a commencé par faire des vers.

M. le marquis de Miranda [2] me paraît penser très juste, et connaît fort bien son monde. Je croyais que les chambellans de la première reine de l'Europe étaient excellences de droit. J'ai été chambellan d'un roi [3] dont le grand-père tenait sa dignité du grand-père de votre souveraine; mais ces chambellans-là étaient *vostra coglioneria*, et non pas *vostra eccel-*

[1] *Les Scythes;* voyez tome VIII, page 199. Voltaire avait joint à l'exemplaire neuf vers qui sont dans les *Poésies mêlées,* tome XIV, et dont voici le premier:

Au bord du Pont-Euxin le tendre Ovide un jour. B.

[2] Voyez lettre 5141. B.

[3] Le roi de Prusse. B.

lenza lustrissima. C'est en Italie que l'*eccellenza lustrissima* a beau jeu.

Quelque titre que vous preniez, monsieur, je chérirai jusqu'au dernier moment de ma vie celui de votre très humble, très obéissant, très attaché et très reconnaissant serviteur.

5200. A M. DUPONT.

A Ferney, 24 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 18. Je commence par les plus sincères et les plus tendres remerciements; je vous dirai ensuite que si le juste soin d'assurer mes droits fesait quelque bruit en Alsace et en Souabe, ce serait tant pis pour la cour de Wurtemberg, qui ne paie pas ses dettes.

J'ai été forcé d'envoyer un avocat de mes amis en Franche-Comté pour assurer mes créances; et je me flatte que vous voudrez bien faire pour moi dans le district de Colmar ce qu'il a fait dans celui de Besançon.

Il y a long-temps que j'ai prévenu votre conseil, en écrivant à M. le duc de Wurtemberg les lettres les plus pressantes, auxquelles il n'a pas seulement fait réponse. Il faut absolument mettre cette affaire en règle, et forcer la chambre des finances de Montbéliard à me donner des délégations irrévocables sur des fermiers que je puisse contraindre. Je vous répète que j'ai cent personnes à nourrir, et que cette dépense journalière ne permet aucun ménagement.

Je crois qu'on peut faire saisir les revenus des terres

en Alsace, sans faire une saisie réelle; je m'en rapporte à vos lumières sur cette formalité.

Il aurait été bien convenable et bien utile que les lois eussent donné autant de force à la copie authentique d'un contrat qu'à la grosse; car cette grosse peut se perdre par mille accidents, par le feu, par la guerre, par la négligence d'un héritier, par la mauvaise foi d'un homme d'affaires. Il aurait donc fallu, pour prévenir tant d'inconvénients, ordonner qu'on délivrât deux grosses, comme les banquiers délivrent deux lettres de change pour la même somme, les deux lettres ne valant que pour une.

Je vous supplie de remarquer surtout que je n'ai point de grosse de contrat pour les engagements précédents de M. le duc de Wurtemberg en 1752 et 1753. Ces objets sont considérables; ils montent à soixante-dix mille écus d'Allemagne.

Je crois vous avoir mandé, mon cher ami, que j'ai remis entre les mains de mon avocat de Franche-Comté le contrat de deux cent mille livres que vous passâtes en ma faveur en 1764; c'est en vertu de ce contrat qu'il agit actuellement dans les terres de Franche-Comté. Je lui manderai de vous envoyer mon contrat dès qu'il aura rempli les formalités nécessaires. J'ai gardé par-devers moi pour quatre-vingt mille livres de contrats, uniquement pour ne point multiplier les frais du contrôle que l'on paie dans le comté de Bourgogne.

Si malheureusement quelques discussions arrêtaient trop long-temps en Franche-Comté l'avocat qui s'est bien voulu charger de mes affaires, dites-moi, je vous

prie, comment vous pourriez vous y prendre pour me faire rendre justice avec les seules pièces qui sont entre vos mains.

Il est d'une nécessité absolue qu'on agisse en forme juridique dans la confusion totale où sont les affaires. J'ai écrit à M. Jean Maire; ma lettre[1] est pleine de respect pour M. le duc de Wurtemberg, et ne parle que de la nécessité où je suis de prendre des mesures contre ceux qui pourraient me disputer mes hypothèques. Je prie même M. Jean Maire de communiquer ma lettre à la chambre des finances de Montbéliard.

Je vous ai rendu un compte exact de ma situation; tout mon embarras actuellement est de savoir comment nous ferons pour faire valoir les promesses de contrat de M. le duc de Wurtemberg, faites en 1752 et 1753; promesses qui sont rappelées, si je ne me trompe, dans le contrat de 1764, que vous avez bien voulu signer. Ses promesses valent-elles en effet contrat? Je les ai toutes deux par-devers moi; ne faudra-t-il pas que je vous les envoie? Dites-moi, je vous prie, quel usage vous en ferez, et quelle est, sur ce point délicat, la jurisprudence du conseil souverain d'Alsace? Toutes ces affaires ne laissent pas d'être fort tristes pour un homme de mon âge, dont la santé est très languissante; ma consolation est dans votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

[1] Elle manque. B.

5201. A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. Le Riche de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. Jean Maire, receveur de M. le duc de Wurtemberg; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Baume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbéliard prenne sans délai des arrangements avec vous, pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille, sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas exprimées dans les contrats que la chambre de Montbéliard ferait un jour avec eux.

Si la chambre de Montbéliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très aisément; et il sera nécessaire que M. le duc de Wurtemberg ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon paiement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs seront tenus de me faire tou-

cher ces revenus dans mon domicile, sans aucuns frais, selon mes conventions avec M. Jean Maire, bien entendu surtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le paiement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbéliard en Franche-Comté; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cent mille livres, par la poste, à M. Dupont, avocat au conseil souverain de Colmar, à Colmar, avec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

M. Le Riche m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire insinuer mon contrat de deux cent mille livres, parceque, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais seulement placé sur la tête de ma nièce, sans que ce soit à son profit.* Je ne conçois point du tout cette difficulté, puisqu'il est stipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette jouissance exprimée est au profit de madame Denis; mais il ne faut négliger aucune précaution, et je paierai tout ce que M. Le Riche jugera convenable.

Au reste, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas se presser de faire l'insinuation, si la chambre des finances se prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis.

5202. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

28 octobre.

Non, mon cher défenseur de l'innocence des autres et des droits de madame votre femme, non, mon cher Cicéron, ne m'envoyez pas votre factum pour les Sirven : ce serait perdre un temps précieux. Je m'en rapporte à vous; je ne veux voir votre mémoire qu'imprimé. Vous n'avez pas besoin de mes faibles conseils, et les malheureux Sirven ont besoin que leur mémoire paraisse incessamment, signé de plusieurs avocats. Je vais écrire à M. Chardon [1], puisque vous l'ordonnez; mais il me semble qu'aucun maître des requêtes ne demande jamais d'être rapporteur d'une affaire. Ils attendent tous que monsieur le vice-chancelier les nomme. J'aurai du moins le plaisir de dire à M. Chardon tout ce que je pense de vous.

M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, en revenant de Ferney, rencontra monsieur le vice-chancelier [2] dans la chambre de sa majesté: il lui dit que M. le duc de Choiseul devait lui demander M. Chardon pour rapporteur dans l'affaire des Sirven : monsieur le vice-chancelier répondit qu'il le nommerait de tout son cœur. Je m'attends donc que votre mémoire pourra faire parler M. le duc de Choiseul, qui aura cette bonté.

Quand vous serez à Paris, pourrez-vous m'envoyer par M. Damilaville vos mémoires contre madame de

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Maupeou. B.

Roncherolles? Tout ce qui vous concerne m'intéresse. Ne doutez pas que M. d'Argental ne parle et ne fasse parler M. le duc de Praslin à M. Chardon. J'aurai même l'insolence de demander la protection de M. le duc de Choiseul : il a déjà eu la bonté de m'écrire qu'il est depuis long-temps l'ami de M. Chardon, et qu'il l'avait envoyé dans une île [1] toute pleine de serpents, de laquelle il était revenu le plus tôt qu'il avait pu.

Vous avez donc trouvé d'autres serpents en Normandie? M. Ducelier [2] siffle donc toujours contre vous, et tâche de vous mordre au talon? Mais il paraît que vous lui écraserez la tête.

Voilà bien des affaires : vous faites la guerre de tous côtés; mais la grande guerre, celle qui m'intéresse le plus, est celle de qui dépend la fortune de madame de Beaumont. Je vous ai déjà dit que j'ai lu avec beaucoup d'attention vos factums. Je vois que vous demandez à rentrer dans une terre de sa famille, vendue à vil prix; je vois que la raison et les lois sont pour vous : je veux voir absolument le factum de votre adverse partie. Je sais qu'elle a soulevé contre vous beaucoup de protestants; je puis en ramener quelques uns qui ne laissent pas d'avoir du crédit. Ce que je vous dis est plus essentiel que vous ne pensez. Je vous demande en grace de m'envoyer ce mémoire de votre adversaire avec celui des Sir-

[1] Sainte-Lucie; voyez lettre 4937. B.

[2] C'est sans doute le nom de la partie adverse de Beaumont dans le procès pour la terre de Canon; voyez tome LXIII, page 366, etc. B.

ven. Depuis votre triomphe dans l'affaire des Calas, toutes vos affaires sont devenues les miennes.

Adieu, mon cher Cicéron : mille respects à madame Terentia.

5203. DE M. COLINI.

Manheim, 29 octobre.

Monseigneur l'électeur a lu avec avidité, monsieur, la lettre que vous venez de m'écrire [1]. Il regrette de ne pouvoir pas vous voir à Manheim, et vous ne lui donnez seulement pas l'espoir de vous posséder un jour. Je vous remercie des réflexions que vous avez bien voulu faire sur mon petit ouvrage. Voici quelques unes de mes remarques.

Comme vous êtes né en 1694, le cardinal d'Auvergne et le chevalier de Bouillon n'ont pu vous parler du cartel de l'électeur palatin que dans un temps où ce fait était déjà imprimé dans une foule d'ouvrages. A moins qu'ils ne vous aient montré quelque écrit particulier que nous ne connaissons point, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher de penser qu'ils n'ont connu cette anecdote que par ces ouvrages, qu'elle a pu les flatter, et qu'ils pouvaient être charmés de l'adopter. Lorsque j'ai fait des recherches dans les archives de Manheim, et que j'ai souhaité qu'on en fît au dépôt de la guerre en France, ce n'était pas uniquement pour trouver le défi et la réponse de Turenne, lettres d'animosité dont je veux croire qu'on n'ait pas gardé de copie, mais je cherchais quelque trace de ce fait; et il est étonnant que parmi ce fatras de papiers et de correspondances, qui contient souvent des choses plus inutiles que ce cartel, on n'en trouve pas le moindre vestige. Dites-moi, je vous prie, par quelle fatalité, depuis l'époque du cartel jusqu'à la publication du livre du romancier Courtilz, c'est-à-dire depuis 1674 jusqu'à 1685, on ne trouve ni papiers, ni nouvelles qui fassent mention de cette anecdote, et

[1] Lettre 5198. B.

pourquoi, après la publication du même livre, voit-on ce bruit répandu dans l'Europe? Vous voudriez le faire regarder comme assez indifférent, pour qu'on ne se donnât pas plus de peine pour en conserver le souvenir qu'on ne s'en donne *pour copier des lettres d'amour.* Cependant tous les auteurs, même les plus respectables, qui ont parlé après Gatien de Courtilz, ont eu intention de nous les transmettre comme un fait intéressant et curieux. Ne le dites-vous pas?

Louis XIV a pu fort bien demander s'il ne pourrait pas en conscience se battre avec l'empereur Léopold; mais Louis XIV s'avisa-t-il jamais d'envoyer des défis au prince Eugène et à Marlborough?

Je n'ai point dit qu'il ne faut pas ajouter foi au marquis de Beauvau, parcequ'il croyait aux revenants et aux visions; mais j'ai dit que, du temps du prétendu cartel, il était à quatre-vingts lieues de Manheim; qu'il était attaché à la maison de Bavière, l'ennemie jurée de la Palatine, et qu'il écrivait alors son ouvrage, comme il le déclare lui-même, sur la foi d'autrui: raison bien plus plausible que celle dont vous me rendez responsable, et que je n'avais alléguée que parceque ces auteurs à visions sont sujets quelquefois à être visionnaires.

Vous vous étonnez de ce que Charles-Louis, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'ait pas hautement démenti, et vous en concluez que le fait était vrai: vous admettez ici gratuitement ce qui fait justement le nœud de toute la difficulté. Qui est-ce qui vous a dit que Charles-Louis ait vu ce fait publié dans toute l'Europe? c'est un point fort embarrassant qui vous reste à prouver, un point que je nie hautement, et sur lequel roule toute ma dissertation. Le silence de Charles-Louis, de ses courtisans, de tous les historiens et de tous les écrivains du temps, démontre la fausseté du fait. Pour que vous puissiez donc prouver qu'il était public dans toute l'Europe du temps de l'électeur, il faut produire des pièces justificatives, citer les ouvrages et les historiens contemporains qui en ont parlé, et faire voir que j'ai eu tort de regarder Gatien de Courtilz comme le premier auteur de cette fable en

1685, dix ans après la mort de Turenne, et cinq après celle de Charles-Louis. J'ai tâché de faire voir dans mon ouvrage comment s'est répandue cette fable après Gatien, comment d'un auteur elle a passé à l'autre; et en admettant que Charles-Louis ait eu connaissance de ce fait, vous renversez sans aucune preuve mon système.

Vous ajoutez : Comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture? Selon moi, aucun homme de sa cour ne put s'élever contre cette imposture qu'après l'année 1685; et je trouve, en effet, que huit ans après cette date, un homme de sa cour fit connaître la fausseté de cette anecdote. Pourquoi si tard, direz-vous? On n'en sera pas surpris, si on veut observer dans quelles circonstances parut l'ouvrage de Gatien de Courtilz.

Au commencement de l'année 1685, la branche réformée de Charles-Louis vint à s'éteindre en son fils, et fit place à la catholique de Neubourg : c'est immédiatement après cet événement que le livre de Gatien devint public. On voyait alors à Heidelberg une cour entièrement nouvelle, agitée par d'autres vues et par de nouveaux intérêts, animée d'un autre esprit de religion, et qui eut tout à coup à redouter les prétentions de la maison d'Orléans sur la succession de Simmeren[1]. Pensez-vous qu'au milieu de ce changement et de la crainte d'une guerre prochaine, les anciens courtisans de feu Charles-Louis fussent fort curieux de nouveautés de littérature française? et exigeriez-vous que le livre de Gatien leur dut être connu immédiatement après la publication, afin qu'ils pussent le réfuter? Reiger, secrétaire de cet électeur, enveloppé dans cette catastrophe, et réfugié en Suisse, n'apprit même que vers l'an 1692 le bruit que fesait en France l'anecdote de ce cartel. Cet animé serviteur de Charles-Louis, auquel on ne saurait attribuer des vues de flatterie, publia, en 1693, *que ce fait était entièrement faux*. Vous voyez donc qu'il y a eu

[1] Louis-Philippe, frère de la duchesse d'Orléans, mère du régent, mourut en 1685. Il avait en apanage la principauté de Simmeren ou Simmern, sur laquelle la maison d'Orléans éleva des prétentions. B.

quelqu'un de la cour de Charles-Louis qui s'est élevé contre cette imposture aussitôt qu'il a pu en avoir connaissance. Le témoignage de cet homme me paraît d'un grand poids. Croira-t-on plutôt à M. de Beauvau qui s'était éloigné de Manheim, qu'à Reiger qui ne quittait pas Charles-Louis, qui était son confident, qui écrivait toutes ses lettres, et qui était auprès de son maître dans le temps de ce prétendu défi?

Lorsqu'on jette un encrier à la tête de quelqu'un qui vous dit des injures, c'est un mouvement de colère dont on n'est pas le maître, et on a le plaisir de se voir vengé avant que d'y avoir pensé. Mais un cartel, il faut l'écrire, il faut chercher les expressions; cela demande du temps; on réfléchit; on pense que le général avec lequel on veut se battre n'est peut-être pas si coupable; qu'il agit par des ordres; que quand on l'aura tué, les villages n'en seront pas moins brûlés; qu'en cas qu'on soit tué, les sujets n'en seront que plus à plaindre: on commence à entrevoir l'inutilité de la bravade et le mauvais choix qu'on a fait du moyen de témoigner *sa très juste indignation* par un défi qu'il est aisé de prévoir qu'on n'acceptera pas: en attendant, l'ardeur se calme, l'envie de se battre diminue, la raison vient: on finit par déchirer la lettre. Aura-t-on donc raison de conclure que si quelqu'un a commis la première de ces actions, on doit le supposer capable de la seconde?

Voilà les remarques que j'ai voulu soumettre à vos lumières. Je voudrais que vous les trouvassiez fondées, etc.

COLINI.

5204. A M. DAMILAVILLE.

30 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je sois exact sur les dates: on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui se perdent.

J'écris à M. Chardon [1], à tout hasard, pour l'affaire

[1] Cette lettre, qui est probablement celle dont il est question page 418, est perdue. B.

des Sirven, quoique je ne croie pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de Gascon qui avait prêché la parole de Dieu dans une grange auprès de Bordeaux. Le Gascon, maître de la grange, est condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gascons sont bannis du pays; mais quand on appesantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois sévères qui défendent de prêcher la parole de Dieu dans des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères sans preuves.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* [1] dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parceque l'on sait que je suis très honnête avec ces messieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une Sorbonne, mais on pourra empêcher que cette Sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront long-temps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des arguments, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des Sociétés* [2]? mais il n'y a pas

[1] L'*Honnêteté théologique*, qui forme le second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*, a été attribuée à Voltaire et à Turgot; mais il paraît qu'elle est de Damilaville; toutefois Voltaire l'a *rebouisée* (voyez t. XLIII, p. 560). B.

[2] Voyez lettre 5138. B.

moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très cher ami; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi, je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien.

5205. A M. DUPONT.

A Ferney, 31 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre, et celle du procureur que vous avez choisi; je vous demande en grace d'exiger de lui qu'il fasse sur-le-champ une opposition entre les mains des régisseurs de Richwir et des fermiers du Martinet. Il est essentiel que mes démarches soient faites en même temps en Alsace et en Franche-Comté; je crois qu'on peut toujours faire une opposition sans avoir la grosse en main, sauf à la produire ensuite: tout mon but est de forcer M. le duc de Wurtemberg de mettre de l'ordre dans ses affaires, à ne se pas ruiner, et à ne pas ruiner ses créanciers. Quand il verra qu'on fait des saisies en France, tandis que la commission impériale lui impose des lois en Souabe, il faudra bien qu'il prenne un parti raisonnable, dans la crainte de se voir en tutèle; il aurait même la douleur de ne pouvoir s'opposer à la vente de ses terres, s'il ne prenait incessamment une résolution digne de son rang. Il est fort mal à M. Jean Maire de ne m'avoir point averti du désordre des affaires, et de m'avoir toujours donné des paroles qu'il savait bien ne pouvoir tenir. Il m'a

envoyé, en dernier lieu, quatre mille cinq cents livres, au lieu de soixante-deux mille qu'il m'avait promises; ce n'est pas[1] sa faute de promettre ce qu'il ne peut exécuter! M. de Montmartin a été plus sincère que lui. En un mot, mon cher ami, je compte sur vous comme sur ma seule ressource: je vous embrasse du meilleur de mon cœur. VOLTAIRE.

Je vous prie de me mander à quoi se monte la créance du baron banquier Dietrich, et celle des marchands de Lyon qui ont fourni de belles étoffes à des filles.

5206. A M. DAMILAVILLE.

2 novembre.

Mon corps, qui n'en peut plus, fait ses compliments à votre cou, qui n'est pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. De Laleu.

Au reste, plus la raison est persécutée, plus elle fait de progrès. Puissent les braves combattre toujours, et les tièdes se réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. Dupont, avocat au conseil souverain d'Alsace, qui me mande vous avoir adressé des papiers très importants pour moi. Il faut bien, quelque philosophe que l'on soit, ne pas négliger absolument ses affaires temporelles; ces papiers me seront très utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de Wurtemberg.

[1] Si l'autographe porte *ce n'est pas*, qu'on lit dans toutes les éditions, il me semble que c'est un *lapsus calami*. Je crois qu'il faut lire *n'est-ce pas*, etc. B.

Personne ne me paie, et j'ai, depuis six semaines, le régiment de Conti, auquel il faut faire les honneurs du pays. Je suis plus embarrassé que la Sorbonne ne l'est avec M. Marmontel.

Je viens d'apprendre qu'il y a des mémoires imprimés du maréchal de Luxembourg[1], et je suis honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV*; et je vous prie instamment, mon cher ami, de me les faire venir par Briasson, ou de quelque autre manière.

Connaîtriez-vous un petit écrit sur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France? on dit que l'intendant, M. de La Michodière, a part à cet ouvrage, qui est, dit-on, très exact et très bien fait[2].

Mandez-moi surtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéresse plus qu'à tous les dénombrements de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra[3] de M. Thomas et de M. de La Borde. Je crois que vous vous souciez plus d'un bon raisonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un

[1] Voltaire veut sans doute parler du volume intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire du maréchal duc de Luxembourg, depuis sa naissance, en 1628, jusqu'à sa mort, en 1695, contenant des anecdotes très curieuses, et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même;* La Haye (Paris), 1758, in-4°. B.

[2] C'est l'ouvrage dont Voltaire parle dans une note de l'*Homme aux quarante écus;* voyez tome XXXIV, page 15: il est intitulé *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume,* 1766, in-4°. B.

[3] *Amphyon;* voyez page 443. B.

homme qui vous chérira jusqu'au dernier moment de sa vie.

5207. A M. MOREAU.

A Ferney, 3 novembre.

Les arbres dont vous me gratifiez, monsieur, sont heureusement arrivés à Lyon. Je vais les envoyer chercher. La saison est encore favorable. Je sens également l'excès de vos bontés, et le ridicule de planter à mon âge; mais ce ridicule est bien compensé par l'utilité dont il sera à mes successeurs, et au petit pays inconnu que j'ai tâché de tirer de la barbarie et de la misère.

J'ai eu dans mes terres, en dernier lieu, la moitié du régiment de Conti et de la légion de Flandre; ils auraient été obligés de coucher à la belle étoile il y a dix ans. Les officiers et les soldats ont été fort à leur aise. Je suis toujours très convaincu que la France en vaudrait mieux d'un tiers, si les possesseurs des terres voulaient bien en prendre soin eux-mêmes; mais je gémis toujours sur les déprédations des forêts.

Je ne pense pas du tout que la France soit aussi dépeuplée qu'on le dit. Je vois, par le dénombrement exact des feux, fait en 1753, qu'il y a environ vingt millions[1] de personnes dans le royaume, en comptant les soldats, les moines et les vagabonds.

[1] En 1827, la population de la France était de 31,851,545 habitants (voyez ma note, tome XXX, page 49); l'ordonnance du 11 mai 1832 la porte à 32,560,934. Une ordonnance supplémentaire du 4 avril 1833 élève la population à 32,663,072 habitants. B.

Je vois que l'industrie se perfectionne tous les jours, et qu'au fond la France est un corps robuste qui se rétablit aisément en peu d'années par du régime, après ses maladies et ses saignées.

Je ne suis point du nombre des gens de lettres qui gouvernent l'état du fond de leurs greniers, et qui prouvent que la France n'a jamais été si malheureuse; mais je suis du petit nombre de ceux qui défrichent en silence des terres abandonnées, et qui améliorent leur terrain et celui de leurs vassaux.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, de m'avoir aidé dans mon petit travail. Je dois payer au moins la peine de vos enfants trouvés [1], qui ont arraché les arbres, et qui les ont fait transporter à Chailli. Je vous supplie de vouloir bien me dire à qui et comment je puis faire tenir une petite lettre de change.

Continuez, monsieur, à être utile à l'état, par le bel établissement à la tête duquel vous êtes; jouissez de vos heureux succès; comptez-moi parmi ceux qui en sentent tout le prix, et qui sont véritablement sensibles au bien public.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime, monsieur, votre, etc.

5208. A M. DALEMBERT.

4 novembre.

Mon cher philosophe (car il faut toujours vous appeler de ce nom respectable que la cour ne respecte guère), le philosophe M. de Chabanon aura donc le

[1] Voyez lettre 5085. B.

bonheur de vous embrasser! vous leverez donc les épaules ensemble sur l'avilissement où l'on veut jeter les lettres, sur la conspiration contre la raison et contre la liberté, sur les sottises dont vous êtes environné, sur la barbarie où l'on va nous replonger, si vous n'y mettez ordre!

M. de Chabanon a un beau plan de tragédie, et a fait un premier acte qui annonce le succès des quatre autres[1]; mais pour qui travaille-t-il? quels comédiens et quels spectateurs! Le temps des beaux-arts est passé, et la philosophie, qui fesait l'honneur de ce siècle, est persécutée. La Sorbonne est dans la boue, mais les gens de lettres sont *sub gladio*. L'approbateur de *Bélisaire*[2] est toujours destitué. Rien ne marque plus le dessein formé d'empêcher la nation de penser; c'était tout ce qui lui restait. Battue par le prince de Brunswick et par le margrave de Brandebourg, par les Anglais et par le roi de Maroc; sans argent, sans commerce et sans crédit; si elle ne se met pas à penser, que deviendra-t-elle? Votre cour de parlement fait conduire en place de Grève un lieutenant général[3] avec bâillon en bouche, sans daigner alléguer le moindre délit; on coupe la main, la langue et la tête à un jeune gentilhomme[4] à Abbeville, et on jette tout cela dans un grand feu, pour n'avoir pas salué des capucins, et pour avoir chanté deux vieilles chansons; et les gens coupables de ces

[1] *Eudoxie*, tragédie de Chabanon. B.
[2] Bret; voyez lettre 5193. B.
[3] Lally. B.
[4] Le chevalier de La Barre. B.

assassinats judiciaires sont honorés! Vraiment, après cela, il faut boucher les yeux, les oreilles et l'entendement d'une nation; mais on n'y parviendra pas. Les hommes s'éclaireront malgré les tigres et les singes. Vous ne voulez pas être martyr, mais soyez confesseur: vos paroles feront plus d'effet qu'un bûcher. Mon cher philosophe, criez toujours comme un diable.

Je vous aime autant que je hais ces monstres.

5209. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Vraiment, mon divin ange, je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin[1]. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse; et je ne conçois guère comment on attend sa santé de gens qui ne savent pas se guérir: cependant il est bon de leur demander quelquefois conseil, pourvu qu'on ne les croie pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'Argental et vous, puisque vous n'avez pas la même maladie? c'est une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très longue, très saine, avec très peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot[2] à M. de Thibouville pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez

[1] Il s'appelait Fournier. B.
[2] Il manque. B.

pas que je ne sois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiselle Dubois. Vous avez vu les raisons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert jusqu'à ce que j'aie reçu des nouvelles de M. le maréchal de Richelieu. Il me semble qu'il y a dans cette affaire je ne sais quelle conspiration pour m'embarrasser et se moquer de moi. Mais comment M. le duc de Duras n'a-t-il pas eu la curiosité de voir cette lettre, qui est devenue la pomme de discorde chez les déesses du *tripot?* Rien n'est, ce me semble, si facile; tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai grossièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une situation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus tristes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choses si extraordinaires, que je ne sais plus où j'en suis; ma santé d'ailleurs est absolument ruinée. Je dois plutôt songer à vivre que songer à la singulière tracasserie qu'on m'a faite. Je n'ose même écrire à Lekain, de peur de l'exposer.

Vous verrez incessamment M. de Chabanon et M. de La Harpe. J'ai donné une lettre à M. de La Harpe pour vous.

Adieu, mon divin ange; maman [1] et moi nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

[1] Madame Denis; voyez tome LXIII, page 445. B.

Vous savez quel est pour vous mon culte d'hyperdulie.

5210. A M. DUPONT.

A Ferney, 7 novembre.

Je reçois à-la-fois, mon cher ami, vos deux lettres du 29 octobre et du 1er novembre. Je ne demande autre chose, sinon que mon procureur s'oppose (en vertu de mon hypothèque antérieure) à toutes délivrances d'argent ou fruits aux créanciers de Lyon; l'arrêt viendra ensuite quand il pourra; peut-être qu'avant l'arrêt, le sieur Jean Maire aura pris un parti raisonnable; mais il faut l'y forcer. Il m'a donné cent paroles qu'il ne m'a point tenues; il me devra soixante et dix-sept mille livres au 1er janvier; et ayant reçu ordre, il y a au moins six semaines, de m'envoyer trois cents louis d'or, il ne m'a donné que des lettres de change pour quatre mille cinq cents livres. Il ne sait pas la triste situation où il me réduit. Il vient de m'écrire une lettre très ridicule; je lui ai fait une réponse catégorique, dont j'enverrai copie, s'il le faut, à M. le duc de Wurtemberg lui-même: je veux absolument que les choses soient en règle, c'est une justice que je dois à ma famille; mais je ne manquerai jamais de respect ni d'attention pour ce prince.

Soyez bien sûr aussi, mon cher ami, que je ne manquerai jamais de reconnaissance envers vous.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer les noms des marchands de Lyon, et de me faire savoir la somme de la créance du baron banquier Dietrich. V.

5211. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 novembre.

Je n'ai pu répondre, monsieur, aussitôt que je l'aurais voulu à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juste qu'un doyen félicitât avec empressement un novice tel que vous; mais j'étais dans ce temps-là sur le point d'aller à tous les diables. Ma vieillesse et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je suis très attaché. Je me flatte que si vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroisse, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des Condé garantissent des foudres de l'Église.

Je vous souhaite, monsieur, beaucoup de joie et de plaisir dans ce monde, en attendant que vous soyez damné dans l'autre.

Ne montrez point ma lettre à monsieur l'archevêque, si vous voulez que j'aie l'honneur d'être enterré en terre sainte; mais, si jamais vous lui parlez de moi, assurez-le bien que je ne suis pas janséniste.

Conservez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de son altesse sérénissime?

5212. A M. ***[1].

9 novembre.

Vraiment, mon cher ami, je suis fort aise que M. de

[1] Je pense que cette lettre a été adressée à Chenevières; voyez t. LVII. p. 184. B.

Taulès soit M. de Barrau; mandez-moi, je vous prie, s'il est encore à Versailles, s'il reviendra bientôt à Soleure. C'est un homme fort instruit, et le seul capable de fournir des anecdotes vraies sur *le Siècle de Louis XIV*. Je ferais bien volontiers le voyage de Soleure pour le consulter, si ma santé me le permettait; il est d'ailleurs du pays de mon héros Henri IV, et j'ai mille raisons pour l'aimer : quand vous écrirez à M. de Rochefort, dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à son nouvel établissement [1] et à son bonheur. Voici un petit mot pour M. le comte de La Touraille [2]. Maman et moi nous fesons les plus tendres compliments à notre ancien ami et à la sœur du pot [3]. VOLTAIRE.

5213. A M. DAMILAVILLE.

Le 11 novembre.

J'ai aussi, mon cher ami, une très ancienne colique. Je suis à peu près de l'âge de M. de Courteilles [4], et beaucoup plus faible et plus usé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie soit jouée dans mon désert ou demain, ou dans six mois, ou dans un an, cela est parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutissent, et qui ne nous laissent qu'un moment pour souffrir et pour mourir.

[1] Son mariage; voyez lettre 5046. B.

[2] La lettre 5211. B.

[3] Madame la duchesse d'Aiguillon; voyez tome LI, page 467. B.

[4] Dominique-Jacques Barberie, marquis de Courteilles, était mort le 3 novembre 1767, à soixante-onze ans. B.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous soutiendrez par vos propres forces; et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous pussiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice simple, et venir philosopher avec moi sur la fin de ma carrière!

Mandez-moi, je vous prie, si M. Marmontel est revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux; et il le serait encore davantage, si les chats fourrés de la Sorbonne étaient assez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé les *Pièces relatives à Bélisaire*[1], mais elles ne sont pas complètes.

Il n'est pas juste de m'attribuer l'*Honnêteté théologique*[2] quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouisse de sa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaisanteries sont trop modestes de les mettre sur mon compte. J'ai bien assez de mes péchés, sans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne suis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à Marmontel[3]. J'y traite Coger de *maraud*; et j'ai eu raison, car il a eu la conduite d'un coquin avec le style d'un sot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris, je le trouverai très bon.

Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent.

[1] Voyez ma note sur la lettre 5176. B.
[2] Voyez ma note sur la lettre 5204. B.
[3] C'est la lettre 5134. B.

5214. A M. COLINI.

A Ferney, 11 novembre.

Mon cher ami, oublierez-vous toujours que j'ai soixante-quatorze ans, que je ne sors presque plus de ma chambre? il s'en faut peu que je ne sois entièrement sourd et mort. Vous m'écrivez comme si j'avais votre jeunesse et votre santé. Soyez très sûr que, si je les avais, je serais à Manheim ou à Schwetzingen.

Il y aura toujours un peu de nuage sur la lettre *amère* de l'électeur au maréchal de Turenne : le fait, entre nous, n'est pas trop intéressant, puisqu'il n'a rien produit. C'est un pays en cendres qui est intéressant. Il importe peu au genre humain que Charles-Louis ait défié Maurice de La Tour : mais il importe qu'on ne fasse pas une guerre de barbares.

Gatien de Courtilz, caché sous le nom de Du Buisson, avait déjà été convaincu de mensonges imprimés par l'illustre Bayle, avant que le marquis de Beauvau eût écrit. Il est donc très vraisemblable que le marquis de Beauvau n'eût point parlé du cartel, s'il n'avait eu que Gatien de Courtilz pour garant. Bayle, qui reproche tant d'erreurs à ce Courtilz-Du-Buisson, ne lui reproche rien sur le cartel. Il faut donc douter, mon cher ami : *de las cosas mas seguras, la mas segura es dudar.* Mais ne doutez jamais de mon estime et de ma tendre amitié pour vous. Madame Denis vous en dit autant.

5215. A M. CHARDON.

A Ferney, 14 novembre.

Monsieur, il paraît que le conseil cherche bien plus à favoriser le commerce et la population du royaume, qu'à persécuter des idiots qui aiment le prêche, et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonstances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir l'affaire des Sirven, et d'implorer votre protection et votre justice pour cette famille infortunée. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas long-temps, monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse[1], par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les Calas. Cette pièce soutient fortement l'incompétence de messieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille Sirven serait traitée par ce parlement, si elle y était renvoyée après avoir demandé justice au conseil. Vous êtes son unique appui. Je partage son affliction et sa reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

[1] Voyez lettre 5250. B.

5216. A M. DUPONT.

17 novembre.

Mon cher ami, j'écris quand je peux, et les lettres arrivent aussi quand elles peuvent : la vôtre du 7 novembre m'apprend qu'il y a encore un usurier qui me coupe l'herbe sous le pied; je ne sais si cet usurier est juif ou chrétien; vous me ferez plaisir de m'apprendre son nom. Le royaume des cieux est souvent comparé à l'usure dans saint Matthieu [1], dont le premier métier était d'être usurier.

Je vois que le sieur Jean Maire s'est toujours moqué de moi, et ne m'a jamais dit un mot de vérité. J'ai écrit à la chambre des finances de Montbéliard [2], et je lui ai fait proposer de me payer moitié comptant, de me donner pour le reste des délégations irrévocables sur des fermiers ou régisseurs, bien acceptées, bien autorisées, et bien légalisées; je n'ai pas le temps d'attendre, et j'ai bien la mine de mourir avant d'avoir obtenu de quoi vivre.

J'ai fort à cœur que votre baron banquier [3] n'ait rang et séance qu'après moi au conseil souverain de Colmar, pour l'article des dettes. Quand il s'agira d'une diète de l'Empire, il peut passer devant moi tant qu'il voudra.

Si l'indigente chambre des finances de monseigneur ne me fait pas une réponse catégorique, j'enverrai certaine grosse en vertu de laquelle Simon Magus instrumentera vigoureusement : *interea patitur justus.*

[1] Chapitre xxv. B.
[2] Cette lettre est perdue. B.
[3] Dietrich. B.

Adieu, mon cher ami; on ne peut vous aimer ni vous regretter plus sincèrement que l'ermite de Ferney.

5217. A M. DAMILAVILLE.

18 novembre.

Je présume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fausses alarmes. Il n'est point du tout vraisemblable qu'un conseiller d'état, occupé d'une décision du roi qui le regarde, ait attendu un autre conseiller d'état à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne songe dans ce moment qu'à soi-même, et tout au plus aux affaires majeures, dont on ne dit qu'un mot en passant. Si mon amitié est un peu craintive, ma raison est courageuse. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer.

J'ai imaginé d'écrire à madame de Sauvigny[1], qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par monsieur son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au P. Malebranche; l'ouvrage est intitulé *le Militaire philosophe*[2]; il est excellent : le P. Malebranche n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Voyez ma note, tome XLIV, page 206. B.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestants, et légitimer leurs mariages; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très cher ami; je vous embrasse bien fort.

5218. A MADAME D'ÉPINAI.

20 novembre.

Ma belle philosophe a donc aussi chez elle un petit théâtre; ma belle philosophe, qui sait bien qu'il vaut mieux jouer la comédie que de jouer au wisk, se donne donc ce petit amusement avec ses amis. C'est assurément le plaisir le plus noble, le plus utile, le plus digne de la bonne compagnie qu'on puisse se donner à la campagne; mais il est bien plaisant qu'on excommunie dans le faubourg Saint-Germain [1] ce que l'on respecte à Villers-Coterets [2]. Il est vrai qu'on n'a jamais eu tant de raisons d'excommunier les comédiens ordinaires du roi. On prétend qu'ils sont en effet diaboliques; le public les fuit comme des excommuniés. On dit que ce *tripot* est absolument désert, et que de toutes les troupes, après celle de la Sorbonne, c'est la plus vilipendée. Il y en a une à Genève qui le dispute à la Sorbonne; c'est la horde des prédicants. Depuis que le grand Tronchin l'a quittée, et qu'elle est abandonnée des médecins, elle est à l'agonie. Les autres citoyens ne se portent guère mieux; leur petite convulsion dure toujours. Il sera

[1] Le Théâtre-Français était alors rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. B.

[2] On y jouait la comédie chez le duc d'Orléans. B.

fort aisé de leur donner des lois, et impossible de leur donner la paix. Heureux qui se tient paisiblement dans son château ! Il me paraît que ma belle philosophe prend ce parti neuf mois de l'année; ainsi je me tiens d'un quart plus philosophe qu'elle; mais elle est faite pour Paris, et moi je ne suis plus fait que pour la retraite.

Je suis bien respectueusement, véritablement, tendrement attaché à ma belle philosophe.

5219. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 20 novembre.

Le zèle de M. de Barrau[1] s'est bien ralenti; il m'avait instruit autrefois, et il m'avait promis de m'instruire encore. Faudra-t-il que je m'en tienne aux mémoires de Torcy sur ce singulier traité entre Louis XIV et Léopold, qui dut être déposé entre les mains du grand-duc? M. de Barrau laissera-t-il son ouvrage imparfait? Quand on a fait un enfant, il faut le nourrir et le vêtir. J'ai recours aux bontés de M. de Barrau, et je le somme de ses promesses.

Les plates tracasseries de Genève peuvent bien être sacrifiées au cabinet de Louis XIV.

C'est bien dommage que M. de Torcy n'ait pas écrit des mémoires sur tout son ministère; c'est un homme plein de candeur.

Si M. de Barrau veut, avec la même candeur, me

[1] C'était sous ce nom que Taulès avait envoyé à Voltaire des remarques sur *le Siècle de Louis XIV*. B.

continuer ses bontés, la vérité et moi nous lui en aurons grande obligation. VOLTAIRE.

5220. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à Paris de nouvelles conquêtes; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'empire romain et les Vandales.

Je sais que le *tripot* de la comédie est tombé comme cet empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin d'un *tripot* pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale sur notre petit théâtre; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de La Harpe sera une très bonne Eudoxie. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de La Borde, votre confrère en musique? *Amphion*[1] ne doit pas l'avoir découragé. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que dans sa *Pandore* il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'ame. Ranimez, je vous prie, sa noble

[1] Opéra de Thomas, musique de La Borde, joué le 13 novembre 1767. B.

ardeur; il ne faut pas qu'il enfouisse un si beau talent. Il me paraît surtout entendre à merveille ce que personne n'entend; c'est l'art de dialoguer. Vous ferez quelque jour un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que *Pandore* soit entièrement sacrifiée.

Nos dames, sensibles à votre souvenir, vous écriront des lettres plus galantes; mais je vous avertis que je suis aussi sensible qu'elles, tout vieux que je suis. Ma santé est détestable, mais je suis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux est d'une espèce toute différente.

Adieu; je vous souhaite tous les genres de félicité, dont vous êtes très digne.

5221. A M. DAMILAVILLE.

23 novembre.

Vous n'aviez pas besoin, mon cher ami, de la lettre de M. Dalembert pour m'exciter. Vous savez bien que, sur un mot de vous, il n'y a rien que je ne hasarde pour vous servir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre[1] la plus forte à madame de Sauvigny. Je prendrai aussi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de Choiseul; mais sachez qu'il est à présent très rare qu'un ministre demande des emplois à d'autres ministres. Il n'y a pas long-temps que j'obtins de M. le duc de Choiseul qu'il parlât à monsieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien

[1] Lettre qui est perdue; voyez 5217. B.

officier à qui nous avons donné la sœur de M. Dupuits en mariage. Cet officier, retiré du service avec la croix de Saint-Louis et une pension, avait été forcé, par des arrangements de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dôle; il demandait la vétérance avant le temps prescrit: croiriez-vous bien que monsieur le vice-chancelier refusa net M. de Choiseul, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ses refus? Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires: voilà où j'en suis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de Sauvigny; il faut l'entourer de tous côtés. M. de Montigny, trésorier de France, de l'académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'Ormesson? Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouïe. Je me souviens d'un petit dévot, nommé Leleu, qui avait deux crucifix sur sa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parceque j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille

francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les scènes du *Tartufe* soient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de Molière.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occasion très favorable de prier monsieur le contrôleur général de vous rendre justice. Je ne saurais m'imaginer qu'on pût manquer à sa parole sur un prétexte aussi ridicule. Cela ressemblerait trop au marquis d'O, qui prétendait que le prince Eugène et Marlborough ne nous avaient battus que parceque le duc de Vendôme n'allait pas assez souvent à la messe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de Luxembourg[1], qui n'allait pas plus à la messe que le duc de Vendôme. Je suis obligé d'arrêter l'édition du *Siècle de Louis XIV*, jusqu'à ce que j'aie vu ces Campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choses fort instructives.

Le petit livre du *Militaire philosophe* vaut assurément mieux que toutes les campagnes. Il est très estimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en soit l'auteur. Nous ne sommes pas comme les anciens Romains, qui étaient à-la-fois guerriers, jurisconsultes et philosophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou; pour moi, je vous écris de mon lit, dont mes maux me permet-

[1] C'est-à-dire les *Mémoires* que Voltaire croyait imprimés; voyez lettre 5206. B.

tent rarement de sortir. On ne peut s'intéresser à vos affaires, ni vous embrasser plus tendrement que je le fais.

5222. A M. MARIN.

27 novembre.

Vous me demandez, mon cher monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots : je crois être de tous les catholiques celui qui s'y intéresse le plus. Je vous serai très obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'état : on n'en peut pas dire autant de messieurs de Sorbonne.

J'ai lu les *Lettres sur Rabelais*[1] et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève ; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande, chez Marc-Michel, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses ; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très grand cas. Il est intitulé *le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez Marc-Michel Rey. Ce sont des lettres écrites au P. Malebranche, qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je sais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés ; mais je m'en-

1 Voyez tome XLIII, page 466. B.

veloppe[1] avec sécurité dans mon innocence et dans le *Siècle de Louis XIV*[2], que je fais réimprimer, augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve Duchesne a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de Sartine.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur Coger, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier?

5223. A M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je suppose pour ma consolation, mon cher ami, que les Campagnes du maréchal de Luxembourg[3] sont en chemin. Il faudra que j'arrête l'impression si elles ne viennent point; car nous en sommes aux batailles de Steinkerque, de Fleurus et de Nerwinde, l'éternel honneur des armes françaises. Il se pourrait que le paquet étant trop gros, on l'eût laissé à la poste, ou qu'on l'eût ouvert.

Toutes les fois que vous aurez la bonté de m'envoyer quelque gros paquet, donnez-m'en avis par une lettre séparée.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en

[1] Horace a dit, livre III, ode XXIX, vers 54-55:

Mea
Virtute me involvo. B.

[2] L'édition de 1768; voyez ma Préface du tome XIX. B.

[3] Voyez lettre 5206. B.

faveur des négocians et des artisans[1]. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est en quelque façon casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire de Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je n'ai point encore de réponse de M. Chardon. Votre affaire m'intéresse davantage. J'ai pris la liberté d'écrire, comme je vous l'avais mandé, et je fais présenter ma lettre par un homme à portée de la faire réussir. Cependant je me défie toujours de la cour.

Bonsoir, mon cher ami; mandez-moi des nouvelles de votre affaire et de votre santé.

5224. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui, et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos graces, ni vos railleries!

[1] Voyez lettre 5245. B.

Vous avez laissé choir le *tripot* de la Comédie de Paris. Je m'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'opéra-comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards, qui font toujours l'éloge du temps passé; mais il me semble que le siècle de Louis XIV, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu supérieur à notre siècle.

Comme cet ouvrage est suivi d'un petit abrégé qui va jusqu'à la dernière guerre[1], je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'Aiguillon[2], qui a repoussé les Anglais. J'avais oublié cette consolation dans nos malheurs.

Votre ancien serviteur se recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous présente son tendre et profond respect.

5225. A M. DE CHABANON.

30 novembre.

L'anecdote parlementaire que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'est d'autant plus précieuse, qu'aucun écrivain, aucun historien de Louis XIV n'en avait parlé jusqu'à présent.

> Et voilà justement comme on écrit l'histoire.
>
> *Charlot*, acte I, scène 7.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux au-

[1] L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* contenait la première édition du *Précis du Siècle de Louis XV*, dont les chapitres XXXII-XXXV donnaient le récit de la guerre de sept ans (1757-1763); voyez tome XXI, pages 288-340. B.

[2] Voyez tome XXI, page 332. B.

teur[1] de l'*Éloge de Charles V*. Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je présume qu'il passe fort agréablement son temps avec quelque fille d'Aaron-al-Raschild[2].

Je ne sais pas la moindre nouvelle des *tripots* de Paris. J'ignore jusqu'aux succès des doubles croches de Philidor, et je suis toujours très affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de La Borde. J'ai sa *Pandore* à cœur, non parceque j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parceque j'ai trouvé des choses charmantes dans son exécution; et je souhaite passionnément qu'on joue le péché originel à l'Opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent: cela est vrai, si on le donne sous son véritable nom; mais, sous le nom de *Pandore*, il mérite le théâtre de l'Académie de musique. Je vous prie toujours d'encourager M. de La Borde; car, pour vous, mon cher ami, je vous crois assez encouragé à établir votre réputation en détruisant l'empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La Comédie française est plus tombée que l'empire romain.

Nous n'avons plus de soldats dans nos déserts de Ferney. L'arrêt des augustes puissances contre les illustres représentants est arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maison vous font les plus tendres compliments; j'enchéris sur eux tous.

[1] La Harpe. B.

[2] La Harpe s'occupait de sa tragédie des *Barmécides*. B.

5226. A M. LEKAIN.

30 novembre.

Mon cher ami, voici le temps où vous m'avez promis de reprendre *les Scythes* : on me mande que votre santé est raffermie, et je vous somme de votre parole. Il faut faire jouer Obéide par celle qui en est le plus capable ; je ne connais aucune actrice ; ce n'est point à moi d'employer des talents dont je ne puis juger. Je sais seulement que le public doit être servi de préférence à tout. On dit que votre théâtre est désert ; c'est à vous de le rétablir ; mais on est actuellement dans la décadence des arts. Plus je vous aime, plus je gémis sur la misère où nous sommes. V.

5227. A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

J'attends demain une lettre de vous, mon cher ami ; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de Sauvigny rien de M. le duc de Choiseul ; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire anti-philosophique*[1], qui est assurément très digne de son titre. Les malheureux y ont rassemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre Helvétius et Diderot, et contre quelqu'un que vous con-

[1] Voyez ma Préface du tome XXVI, et tome XXX, page 426. B.

naissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion ; ils sont comme les coupeurs de bourses qui prient Dieu à haute voix en volant dans l'église.

L'ouvrage est sans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles ; car, pour celle de la raison, il y a long-temps qu'elle est bannie de tous les livres de ce caractère. Trois jésuites, nommés Patouillet, Nonnotte et Cérutti, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre humain, chassés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien sont séparés, divisés, et peut-être, hélas ! ne connaissent pas l'amitié ? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi ! trois jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles !

Vous ne serez pas tranquille sur les Sirven. Je compte toujours, mon cher ami, que M. Chardon rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu *l'Honnête Criminel ?* Il y a quelques beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce

un ouvrage excellent; il aurait fait une très grande sensation, et aurait servi notre cause.

Je suis toujours très malade; je sens de fortes douleurs: mais l'amitié qui m'attache à vous est bien plus forte encore.

Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

5228. A M. MARMONTEL.

2 décembre.

Commençons par les empereurs, mon très cher et illustre confrère, et ensuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur Justinien un assez méprisable despote, et Bélisaire un brave capitaine assez *pillard*, aussi sottement cocu que son maître. Mais, pour la Sorbonne, je suis toujours de l'avis de Des Landes, qui assure, à la page 299 de son troisième volume[1], que c'est le corps le plus méprisable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'est tout autre chose. Je le révère, l'estime et l'aime comme philosophe et comme bienfesant. Il est vrai que j'eus l'honneur de recevoir sa réponse au mois de mars, et que j'eus la discrétion de ne lui rien répliquer, parceque je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut assez embarrassé entre un nonce, des évêques, des Radzivill et des Cracovie: mais, puisqu'il insinue que je dois lui écrire, il aura assurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le ministère de France! vive surtout M. le duc de Choiseul, qui ne veut pas que

[1] Voltaire rapporte ce passage dans la lettre 5006. B.

les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé! On lime les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes ; c'est déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissés faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestants n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs ; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen ; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne ; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de Lulli. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais ; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le Théâtre-Français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie ; mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

5229. A M. DAMILAVILLE.

2 décembre.

Mon cher ami, madame de Sauvigny, à qui j'avais écrit de la manière la plus pressante, sans vous compromettre en rien, s'explique elle-même sur les choses dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. Mabille, dont par parenthèse je ne savais pas le nom, n'est point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que son fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la satisfaction de ses supérieurs; et que, s'il était dépossédé, sa famille serait à la mendicité.

Ces raisons me paraissent assez fortes. Il n'est point du tout question, dans cette lettre, des impressions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de Sauvigny. On n'y parle que des services que Mabille a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'est encore une raison de plus pour assurer une récompense à son fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'insiste? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conserver la vôtre? Vous savez mieux que moi que les promesses des ministres qui ne sont plus en place ne sont pas une recommandation auprès de leurs successeurs.

Vous savez qu'il n'y a point de survivance pour ces sortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de Choiseul dans cette affaire. Je n'ai jamais senti si cruellement le désagrément attaché à la retraite; on n'est plus bon à rien, on ne peut plus servir ses amis.

Je crois être sûr que M. de Sauvigny ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous sera conservé; mais je crois être sûr aussi qu'il se fait un devoir de conserver au jeune Mabille la place de son père. En un mot, ce père n'est point mort; et ce serait, à mon avis, une grande indiscrétion de demander son emploi de son vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philosophie est digne de vous. Plût à Dieu que vous pussiez avoir un bénéfice simple, et venir philosopher à Ferney! Mais si votre place vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature, quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

5230. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, le 2 décembre.

Quand vers leur fin mes ans sont emportés,
Vous commencez une belle carrière :
Par les plaisirs vos moments sont comptés.
Goûtez long-temps cette douceur première;
A la raison joignez les voluptés;
Et que je puisse, à mon heure dernière,
Me croire heureux de vos félicités.

Voilà ce qu'un vieux malade, qui n'en peut plus, dit à deux jeunes époux dignes du bonheur qu'il

leur souhaite. Monsieur et madame, je me garderai bien de vous séparer.

A moi, du vin de Champagne! à moi, qui suis à l'eau de poulet! à moi, pauvre confisqué! Ah! monsieur et madame, venez le boire vous-mêmes. Je ne puis être que le témoin des plaisirs des autres, et c'est surtout aux vôtres que je m'intéresse. Votre satisfaction mutuelle me ranime un moment pour vous dire à tous deux avec combien de reconnaissance et de respect j'ai l'honneur d'être, etc.

5231. A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

6 décembre.

Sire, on m'apprend que votre majesté semble desirer que je lui écrive. Je n'ai osé prendre cette liberté. Un certain Bourdillon [1], qui professe secrètement le droit public à Bâle, prétend que vous êtes accablé d'affaires, et qu'il faut *captare mollia fandi tempora* [2]. Je sais bien, sire, que vous avez beaucoup d'affaires; mais je suis très sûr que vous n'en êtes pas accablé, et j'ai répondu au sieur Bourdillon : *Rex ille superior est negotiis.*

Ce Bourdillon s'imagine que la Pologne serait beaucoup plus riche, plus peuplée, plus heureuse, si les serfs étaient affranchis, s'ils avaient la liberté du corps et de l'ame, si les restes du gouvernement

[1] C'est le nom sous lequel M. de Voltaire avait publié l'*Essai sur les Dissensions des églises de Pologne;* voyez tome XLIII, page 438. K.

[2] Virgile (*Æn.*, IV, 293-94) a dit :

Mollissima fandi
Tempora. B.

gothico-sclavonico-romano-sarmatique étaient abolis un jour par un prince qui ne prendrait pas le titre de fils aîné de l'Église, mais celui de fils aîné de la raison. J'ai répondu au grave Bourdillon que je ne me mêlais pas d'affaires d'état, que je me bornais à admirer, à chérir les salutaires intentions de votre majesté, votre génie, votre humanité, et que je laissais les Grotius et les Puffendorf ennuyer leurs lecteurs par les citations des anciens, qui n'ont pas fait le moindre bien aux modernes. Je sais, disais-je à mon ami Bourdillon, que les Polonais seraient cent fois plus heureux si le roi était absolument le maître, et que rien n'est plus doux que de remettre ses intérêts entre les mains d'un souverain qui a justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; mais je me garde bien d'aller plus loin. Vous n'ignorez pas, M. Bourdillon, qu'un roi est comme un tisserand continuellement occupé à reprendre les fils de sa toile qui se cassent; ou, si vous l'aimez mieux, comme Sisyphe, qui portait toujours son rocher au haut de la montagne, et qui le voyait retomber; ou enfin comme Hercule avec les têtes renaissantes de l'hydre.

M. Bourdillon me répondit: Il finira sa toile, il fixera son rocher, il abattra les têtes de l'hydre.

Je le souhaite, mon cher Bourdillon, et je fais des vœux au ciel avec vous pour qu'il réussisse en tout, et pour que les hommes soient moins asservis à leurs préjugés, et plus dignes d'être heureux. Je ne doute pas qu'un grand jurisconsulte comme vous ne soit en commerce de lettres avec un grand législateur. La première fois que vous l'ennuierez de votre fatras,

dites-lui, je vous en prie, que je suis avec un profond respect, avec admiration, avec dévouement, de sa majesté, etc.

5232. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre.

Mon cher ange, je vous dépêche mon gendre[1], qui ne va à Paris ni pour l'opéra de Philidor, ni pour l'opéra-comique, ni pour le malheureux *tripot* de l'expirante Comédie française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges; cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix!

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de Duras de l'histoire de la falsification de mon testament[2]. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de Baron, de Le Couvreur, de Clairon, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre; c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres; chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude.

Je finis actuellement par semer du blé, au lieu de semer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière.

Vivez heureux en santé, en tranquillité.

[1] Dupuits, qui avait épousé mademoiselle Corneille. B.

[2] Voyez la lettre 5195. B.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

5233. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 décembre.

Ami aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur *Pandore*. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre goût, de la facilité de M. de La Borde. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernelinde[1], de Rodoald, et de Ricimer; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisants

> *De ce* plaisant projet d'un poëte ignorant
> Qui de tant de héros va choisir Childebrand.
>
> BOILEAU, *Art poét.*, ch. III, v. 241.

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savants sur certains chefs intéressants que dans le siècle passé; mais adieu les talents, le goût, le génie et les graces.

Mes compliments à Rodoald; je vais relire *Atys*[2]. J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de l'empire romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la Sorbonne qui soit plus méprisée que la Comédie française.

J'envie le bonheur de M. Dupuits, qui va vous embrasser. Je félicite M. de La Harpe de tous ses

[1] Les paroles d'*Ernelinde* sont de Poinsinet, la musique de Philidor. La première représentation avait été donnée le 24 novembre 1767. B.

[2] Opéra de Quinault. B.

succès. Il en est si occupé, qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Madame Denis vous regrette tous les jours; elle brave l'hiver, et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellents mémoires sur l'Inde; cela me console des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans; il nous sied bien après cela de faire les entendus! Les pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de la vigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation.

5234. A M. PEACOCK,

CI-DEVANT FERMIER GÉNÉRAL DU ROI DE PATNA.

A Ferney, 8 décembre.

Je ne saurais, monsieur, vous remercier en anglais, parceque ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très sincères remerciements sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours; sur ses livres, les plus

anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences, dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a long-temps que je pensais, et que j'ai même écrit, une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'Alexandre. J'ai envoyé à la bibliothèque royale de Paris l'original de la traduction [1] faite par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui sait très bien le français.

Je n'ai point de honte, monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les Zoroastre, les Pythagore, les Apollonius de Tyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatisme, il est vertueux; ce qui prouve bien que les superstitions les plus insensées ne peuvent étouffer la voix de la raison; car la raison vient de Dieu, et la superstition vient des hommes, qui ne peuvent anéantir ce que Dieu a fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une très vive reconnaissance, etc.

[1] Voyez tome LIX, page 508. B.

5235. A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE[1].

A Ferney, 11 décembre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce, que l'éloquence et l'humanité ont dictée. Elle est pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré soi. Il y a des gens qui ont imprimé que si on avait joué la tragédie de *Mahomet* devant Ravaillac, il n'aurait jamais assassiné Henri IV. Ravaillac pouvait fort bien aller à la comédie; il avait fait ses études, et était un très bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de sa famille qui sont dans les ordres sacrés, et qui par conséquent persécutent les huguenots au nom de Dieu. Il ne serait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et surtout devant le parlement de Toulouse. M. Marmontel vous en demandera probablement une représentation pour la Sorbonne.

Pour moi, monsieur, je vous réponds que je la ferai jouer sur mon petit théâtre.

Je suis fâché que votre prédicant Lisimond[2] ait eu la lâcheté de laisser traîner son fils aux galères. Je voudrais que sa vieille femme s'évanouît à ce spectacle, que le père fût empressé à la secourir, qu'elle mourût de douleur entre ses bras; que pendant ce

[1] Charles-George Fenouillot de Falbaire, né à Salins en 1727, mort à Sainte-Menehould le 28 octobre 1800, avait envoyé à Voltaire son ouvrage intitulé *la Piété filiale, ou l'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, imprimé dès 1767 in-8°, joué sur des théâtres de société, mais qui ne fut représenté sur le Théâtre-Français qu'en 1790. B.

[2] Nom d'un personnage dans *l'Honnête criminel*. B.

temps-là la chaîne partît; que le vieux Lisimond, après avoir enterré sa vieille prédicante, allât vite à Toulon se présenter pour dégager son fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le sentiment y gagnerait.

Je voudrais aussi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la scène de la reconnaissance, les deux amants ne se parlassent pas si long-temps sans se reconnaître, ce qui choque absolument la vraisemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon estime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le lustre qu'il commence à perdre tous les jours; mais soyez bien persuadé que *Phèdre* et *Iphigénie* feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre style vous appelle au grand.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble, etc.

5236. A M. CHARDON.

11 décembre.

Monsieur, vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses; mais Caton allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres

nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des Sirven [1], que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira; vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, monsieur, votre, etc.

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main; mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

5237. A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philosophe, le modèle de la générosité; c'est un éloge que les simples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes besoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes instructions que M. de Malesherbes a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances sous Louis XIV, pendant près de cinquante années, est une partie curieuse de l'histoire, et par consé-

[1] Voyez lettre 5316. B.

quent entièrement négligée par les Limiers et les Reboulet, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une seule remontrance, en 1709, sur la variation des monnaies; encore ne fut-elle présentée qu'après l'enregistrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous supplie, mon cher philosophe, d'ajouter à vos bontés celle de présenter mes très humbles remerciements au magistrat philosophe[1] qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature! Quand on ôta au maréchal de Villars le commandement des armées, nous fûmes battus; et lorsqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie.

5238. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 décembre.

Votre malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non seulement *la Fiancée du roi de Garbe*[2], quand il aura quatre-vingts ans, mais encore *le Portier des Chartreux*[3] pour petite pièce,

[1] Malesherbes. B.
[2] Titre d'un conte de La Fontaine. B.
[3] Voyez une des notes sur le *Pauvre Diable* (tome XIV). B.

que monseigneur fera représenter à la cour avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de Condé, la mort de François II, seraient à la vérité un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très froide si elle n'était pas très insolente; et, si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander au *tripot*, ce serait qu'on achevât les représentations des *Scythes*. On ne les a données que quatre fois, et elles ont valu 600 francs à Lekain. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaissance dans le *tripot*.

J'oserais implorer votre protection comme les Génois; mais monseigneur vient à Paris passer six semaines, et partager son temps entre les affaires et les plaisirs; ensuite il court dans le royaume du prince Noir [1] pour le reste de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déserts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit *tripot*; alors je me suis adressé à M. le duc de Duras, afin que mes prières ne sortissent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'est-à-dire parmi sept ou huit personnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiselle Durancy, pour le donner à mademoiselle Dubois. Le fait est que j'ai écrit une lettre de politesses et de plaisanteries à mademoiselle

[1] L'Aquitaine, depuis la Guyenne, dont le duc de Richelieu était gouverneur. B.

Dubois, et qu'il m'est très indifférent par qui tous mes pauvres rôles soient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le c.. de mademoiselle Durancy n'est ni si blanc ni si ferme que celui de mademoiselle Dubois; je m'en rapporte aux connaisseurs, et je n'ai acception de personne.

Vous ne connaissez pas d'ailleurs ma déplorable situation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir seulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il sait ce que c'est que l'absence, et combien on dépend quand on est à cent lieues de son *tripot;* mais il sait aussi que je voudrais ne dépendre que de lui, et que c'est à lui que je suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme [1] dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il est vrai que c'est un des seigneurs les mieux mis et les plus brillants. J'ai peur que sa magnificence ne lui coûte de tristes moments. Je ne me mêle plus en aucune manière de ses affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés; c'est maintenant à M. Hennin uniquement à se charger de son sort et de sa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner sur son compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai absolument rien sans vos ordres précis.

Agréez, monseigneur, avec autant de bonté que de plaisanterie, mon très tendre et profond respect.

[1] Galien; voyez tome LXIII, page 371; et ci-après les lettres 5260, 5262 et 5287. B.

5239. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 14 décembre.

Mes raisons de vous aimer, monsieur, sont que vous avez la franchise et la bonté de mon héros [1], dans le pays duquel vous êtes né. Il faut avoir bien envie de crier, pour trouver mauvais qu'on ait produit les lettres de Jean-Jacques [2]; je croyais d'ailleurs que des archives étaient faites pour être consultées; on en use ainsi à la Tour de Londres, et jamais on ne s'est avisé de trouver Rymer [3] indiscret.

Je prendrai la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul : il y a long-temps que l'anecdote du traité apporté par des gardes-du-corps est imprimée. Un fait aussi peu vraisemblable a besoin d'autorité; il y a une note [4] qui indique que cela est tiré du dépôt. Effectivement, vous savez qu'avant vous il y a un homme fort au fait qui m'apprit cette particularité, et c'est ce que je certifierai à votre principal; mais il n'est pas encore temps.

Vous êtes informé de plus qu'on m'a fait une petite tracasserie avec lui, et qu'on m'a voulu faire passer pour *représentant* [5]; cependant je ne me mêle pas plus des représentations de Genève que de celles des

[1] Henri IV. Taulès était aussi Béarnais. B.

[2] Voyez tome LXIII, page 390; et XLII, 528. B.

[3] A qui l'on doit la collection intitulée *Fœdera, conventiones, litteræ*, etc. Voyez ma note, tome XXXII, page 208. B.

[4] Cette note, qui se rapporte au fait cité tome XIX, page 363, n'existe dans aucune édition. Voltaire aura sans doute été invité à la supprimer. B.

[5] C'est-à-dire attaché au parti de la bourgeoisie; voyez lettre 5253. B.

parlements, et je suis comme cet homme qui chantait les psaumes sur l'air : *Tout cela m'est indifférent.* Ce qui ne m'est pas indifférent, c'est votre amitié. Je vous supplie, quand vous verrez M. Thomas, de lui dire qu'il n'a point d'admirateur plus zélé que moi. Je finis là ma lettre, car je suis bien malade, et je la finis sans compliments, ils sont dans mon cœur. VOLTAIRE.

5240. A M. DUPONT.

Au château de Ferney, par Genève, 14 décembre.

Monsieur, vous n'ignorez pas qu'après les saisies faites par des marchands de Lyon sur les terres de Richwir au préjudice de mes droits, après les paiements exigés par d'autres créanciers postérieurs à moi, j'ai été forcé de recourir aux voies judiciaires pour assurer mes intérêts et ceux de ma famille.

Vous savez que cette démarche était indispensable. Messieurs de la chambre des finances de Montbéliard ont reconnu la justice de mes droits et la circonspection de mes procédés.

Vous êtes avocat de monseigneur le duc de Wurtemberg, et vous pensez comme lui; vous ne pouvez désapprouver aucune de mes démarches.

On me devra environ soixante-douze mille livres à la réception de ma lettre; j'en demandais dix au mois de décembre, et dix au mois de janvier, avec le paiement de mes frais; et le reste en délégations sur des fermiers.

La chambre des finances m'a mandé qu'il y avait

dix mille livres pour moi à Colmar, mais elle ne me les a point envoyées. Ni mon âge de soixante-quatorze ans passés, ni mes besoins pressants, ni ma famille, ne me permettent d'attendre; j'ai l'honneur de vous en donner avis; je vous supplie d'envoyer cette lettre à Montbéliard, et de me croire avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

5241. A M. DUPONT[1].

14 décembre.

Vous voyez, mon cher ami, que je mets vos intérêts en sûreté par cette lettre ostensible, après laquelle je poursuivrai mes droits si on ne me rend une très prompte justice.

Mes frais en Franche-Comté montent à présent à sept cent trente livres. Je vous prie de me dire à quoi montent ceux de Colmar.

Voilà une affaire bien triste à mon âge. Je vous embrasse tendrement. V.

5242. A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 14 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de Choiseul et de ma-

[1] Ce billet accompagnait la lettre précédente, qui seule était ostensible B.

dame de Sauvigny. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre [1] de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant, qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de M. le duc de Choiseul.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits [2] en faveur des négociants et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique sur les dissidents de Pologne* [3]. Je ne crois pas que son excellence le nonce de sa Sainteté ait favorisé cette impression.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entre autres de quelques *Lettres* [4] écrites au prince de Brunswick *sur Rabelais*, et sur tous les auteurs

[1] Cette lettre manque. B.
[2] Voyez lettre 5245. B.
[3] Voyez tome XLIII, page 438. B.
[4] Voyez id., page 466. B.

italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de Philidor[1]; je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de Lulli est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de Quinault sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grace. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponse que je dois depuis deux mois à un commissaire de marine[2] qui a fait imprimer chez Merlin une ode *sur la Magnanimité*. Je suis assailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoisonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me consolent, plus celles des inconnus me désespèrent : cependant il faut répondre, ou se faire des ennemis. Les ministres sont bien plus à leur aise; ils ne répondent point.

Je vous supplie de vouloir bien faire rendre ma lettre par Merlin au magnanime commissaire de marine.

[1] *Ernelinde;* voyez lettre 5233. B.

[2] Il s'appelait H. de Belin, et était ancien commissaire de la marine. Son *Ode à la Magnanimité* avait été imprimée en 1767, in-8°. La lettre que Voltaire lui adressait manque. B.

J'attends l'édit[1] du concile perpétuel des Gaules; je sais qu'il n'est pas enregistré par le public.

Adieu; embrassez pour moi Protagoras, et aimez toujours votre très tendre ami.

Puisse votre santé être en meilleur état que la mienne!

Je n'ai point encore reçu mon *Maréchal de Luxembourg*[2].

5243. A M. HENNIN.

Mardi.

Voici un pauvre garçon bien malheureux. Voyez, monsieur, ce que votre compassion peut faire pour lui. Il a eu le malheur d'être capucin. Je l'avais recueilli chez moi; il lui est échappé quelques paroles indiscrètes dans un cabaret. Le curé a soulevé les habitants contre lui; on veut lui faire un procès criminel. Je suis forcé de le renvoyer. Il est fidèle, discret, et sait copier. Si vous pouvez le placer, je ne crois pas que vous en ayez des reproches. S'il peut vous être utile, il vous coûtera peu. Adieu, monsieur, je vous vois toujours trop peu. Vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments pour vous.

5244. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 décembre.

Mon cher marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine[3]; mais j'en ai reçu une de M. le duc de Du-

[1] La *Censure contre Bélisaire*, par la faculté de théologie, imprimée in-4° et in-8°, en latin et français; et in-12, en français seulement. Voyez tome XLVI, page 407. B.

[2] Voyez lettre 5206. B.

[3] Elle manque. B.

ras si plaisante, si gaie, si pleine d'esprit, que me voilà tout consolé. Il est bien avéré que mademoiselle Dubois a joué à la pauvre Durancy un tour de maître Gonin [1]; mais il n'est pas moins avéré que le *tripot* tragique est à tous les diables. Il faut que je sois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte, pour m'y intéresser encore. La seule ressource peut-être serait d'engager mademoiselle Clairon à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle serait là comme madame Gigogne, qui danse avec de petits Polichinelles de trois pouces de haut.

Vous n'avez que Lekain; mais on dit qu'il a une maladie qui n'est pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'est pas la seule chose qui m'embarrasse; j'ai quelques autres chagrins en prose et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à M. d'Argental. Adieu, mon cher marquis; le bon temps est passé.

5245. A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES EN LANGUEDOC.

18 décembre.

Le solitaire à qui M. de Pomaret a écrit a tenté en effet tout ce qu'il a pu pour servir des citoyens qu'il regarde comme ses frères, quoiqu'il ne pense

[1] La Mésangère, dans son *Dictionnaire des Proverbes français*, parle de deux Gonin; le père divertissait la cour de François I[er]; le fils, plus habile, vivait sous Charles IX. Tous deux sont cités par Brantôme; leur nom signifie plus que fin et rusé. B.

ni comme eux ni comme leurs persécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conseil, en vertu desquels tous les protestants, sans être nommés, peuvent exercer toutes les professions, et surtout celle de négociant. L'édit pour légitimer leurs mariages a été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrètement une lettre circulaire à tous les intendants du royaume; on leur recommande de traiter les protestants avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la Sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédants d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer*[1] paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de Pomaret peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentiments de celui qui a l'honneur de lui écrire.

5246. A M. DE CHABANON.

18 décembre.

Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de *Pandore*

[1] Ces paroles de saint Luc, XIV, 23, sont le sujet d'un ouvrage de Bayle. B.

qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi :

Ah ! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.
Acte III.

D'autres airs m'ont fait une grande impression, et laissent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille.

Pourquoi sait-on par cœur les vers de Racine? c'est qu'ils sont bons. Il faut donc que la musique retenue par les ignorants soit bonne aussi. On me dira que chacun sait par cœur :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Boileau, sat. I, v. 52.

Aimez-vous la muscade? on en a mis partout, etc.
Boileau, sat. III, v. 119.

(ce sont des vers du Pont-Neuf, et cependant tout le monde les sait par cœur); que la plupart des ariettes de Lulli sont des airs du Pont-Neuf et des barcarolles de Venise, d'accord : aussi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans sa mémoire tout l'*Art poétique* et quatre actes entiers d'*Armide*. La déclamation de Lulli est une mélopée si parfaite, que je déclame tout son récitatif en suivant ses notes, et en adoucissant seulement les intonations; je fais alors un très grand effet sur les auditeurs, et il n'y a personne qui ne soit ému. La déclamation de Lulli est donc dans la nature, elle est adaptée à la langue, elle est l'expression du sentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui

le même effet que dans le beau siècle de Louis XIV, c'est que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres; et, de plus, les ariettes de Lulli ont fait tort à sa mélopée, et ont puni son récitatif de la faiblesse de ses symphonies. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a, dans la *Pandore* de M. de La Borde, des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette *Pandore*. Je vous demanderai surtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale, pour qu'on ne retranche point

O Jupiter! ô fureurs inhumaines!
Éternel persécuteur,
De l'infortune créateur, etc.,

et non pas de *l'infortuné*, comme on l'a imprimé cela est très janséniste, par conséquent très orthodoxe dans le temps présent; ces b...... font Dieu auteur du péché, je veux le dire à l'Opéra. Ce petit blasphême sied d'ailleurs à merveille dans la bouche de Prométhée, qui, après tout, était un très grand seigneur, fort en droit de dire à Jupiter ses vérités.

Si vous recevez des jansénistes dans votre académie, tout est perdu, ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Écosse. Recommandez-les à M. Dalembert; qu'il fasse justice de ces monstres ennemis de la raison, de l'état, et des plaisirs.

Je plains beaucoup mademoiselle Durancy, s'il est

vrai qu'elle ait la voix dure[1] et les fesses molles. On dit que mademoiselle Dubois a un très beau c.. ; elle devait se contenter de cet avantage, et ne pas falsifier ma lettre pour faire abandonner le *tripot* de la Comédie à cette pauvre enfant. Ce n'est pas là un tour d'honnête fille, c'est un tour de prêtre; mais, si elle est belle, si elle est bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de Duras a constaté ce petit artifice, mais il est fort indulgent pour les belles, ainsi qu'on doit l'être ; il a établi une petite école de déclamation à Versailles.

Puissiez-vous avoir des acteurs pour votre *Empire romain*[2] ! Je m'intéresse à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux-arts, jusqu'au dernier moment de ma vie ; maman est de moitié avec moi.

5247. A M. DE CHABANON.

21 décembre.

Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. Saint Augustin en était fou ; mais celui qui inventa la fable de Pandore avait plus d'esprit que saint Augustin, et était beaucoup plus raisonnable. Il ne damne point les enfants de notre mère Pandore, il se contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puisque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de Pandore que je suis, j'ai passé une journée entière à rapetasser l'opéra dont vous avez la bonté de vous

[1] Voyez pages 91 et 469. B.

[2] La tragédie d'*Eudoxie*, par Chabanon; voyez t. LXIII, p. 168. B.

charger. J'envoie le manuscrit, qui est assez gros, à M. de La Borde [1], en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion [2]. Cet Amphion était à coup sûr sorti de la boîte; il lui reste l'espérance très légitime de faire un excellent opéra avec votre secours.

Mademoiselle Dubois m'a joué d'un tour d'adresse; mais si elle est aussi belle qu'on le dit, et si elle a les tétons et le c.. plus durs que mademoiselle Durancy, je lui pardonne : mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le style de M. Dorat, attendu que je ne connais ni sa maîtresse, ni les vers qu'il a faits pour elle [3]. Cette accusation est fort injuste; mais les gens de bien seront toujours persécutés.

Père Adam est tout ébouriffé qu'on ait chassé les jésuites de Naples, la baïonnette au bout du fusil; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jésuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres; c'est de la provision jusqu'à Rome. Il ne serait pas mal qu'on envoyât chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou.

[1] La lettre à M. de La Borde, qui devait accompagner cet envoi, manque. B.

[2] Voyez lettre 5220. B.

[3] On attribuait à Voltaire une épigramme contre Dorat, commençant par ce vers :

Bon Dieu ! que cet auteur est triste en sa gaîté !

Cette épigramme est imprimée dans plusieurs recueils, et, entre autres, page 53 du tome II de la *Correspondance littéraire* de La Harpe, qui m'a dit en être l'auteur, et qui l'avoue au reste dans sa note, page 63 du même volume. B.

Madame Denis mangera demain vos huîtres; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru. Si messieurs de Sorbonne mangent des huîtres, je les tiens anthropophages.

Je vous recommande, mon cher confrère en Apollon, *l'Empire romain* [1] et *Pandore*. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé.

5248. A S. A. Mgr LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 décembre.

Monseigneur, je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre et celle dont votre altesse m'a honoré. Personne ne souhaite plus que moi que le sang des grands hommes et des hommes aimables ne tarisse point sur la terre. Je suis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les mauléonistes que les jansénistes et les molinistes. Le siècle de Louis XIV était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les misérables disputes théologiques sont bafouées aujourd'hui par les honnêtes gens d'un bout de l'Europe à l'autre. La raison a fait plus de progrès en vingt années, que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus; il faut changer nos lois.
La Mort de César, act. III, sc. 4.

[1] *Eudoxie*. B.

Bossuet avait de la science et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philosophes, et je puis vous assurer qu'il n'était pas de bonne foi. Le quiétisme était une folie qui passa par la tête périgourdine de Fénelon, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de Bouillon que celle d'une ame noble, qui fut intrépide dans l'amitié et dans la disgrace. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très bien de se retirer à Rome.

J'ai déjà insinué mes sentiments dans les éditions précédentes du *Siècle de Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle[1], avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maison, mon respect pour le trône, et mes ménagements pour l'Église.

Serai-je assez hardi, monseigneur, pour vous supplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la duchesse de Bouillon par ce La Reynie, l'ame damnée de Louvois? Le temps de dire la vérité est venu. Soyez sûr de mon zèle et de la discrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le secret à M. Maigrot[2]. Il paraît que ce M. Maigrot a arrangé quelques petites affaires entre votre altesse et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il est parent d'un certain évêque Maigrot[3],

[1] L'édition de 1768; voyez ma Préface du tome XIX. B.
[2] A qui est adressée la lettre 5254. B.
[3] Voyez tome XV, page 90; XX, 463, XXVI, 76. B.

qui alla à la Chine combattre les jésuites, je l'en aime davantage.

Conservez-moi, monseigneur, vos bontés, qui me sont précieuses. Je suis attaché à votre altesse avec le plus tendre et le plus profond respect.

5249. A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer; mais la puissance ne cède pas à la raison:

Sic volo, sic jubeo,...

JUVEN., sat. VI, v. 223.

est d'ordinaire la raison des gens en place. Il faut absolument entourer monsieur et madame de Sauvigny de tous les côtés, et les empêcher surtout de donner contre vous des impressions qu'il ne serait peut-être plus possible de détruire, quand la place qui vous est si bien due viendrait à vaquer.

J'ai écrit encore à madame de Sauvigny[1], et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire, il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches si justes ne serviraient qu'à les aigrir.

Je suis très fâché que vous ayez donné le mémoire à M. Foulon[2]. S'il parvient à M. de Sauvigny, il sera fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place en

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Foulon, maître des requêtes depuis 1760, devint conseiller d'état en 1771; nommé contrôleur général le 12 juillet 1789, il ne put entrer en fonctions à cause des événements du surlendemain, et fut massacré quelques jours après, ainsi que Berthier de Sauvigny, alors son gendre. B.

question pour d'autres, et surtout pour un receveur général des finances, à qui elle ne convient point. Cette démarche, que vous rappelez, a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire est délicate, et demande à être traitée avec tous les ménagements possibles; heureusement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. Cochin, qui est un homme juste, et qui ferait sentir à M. le contrôleur général le prix de vos longs et utiles services?

Je n'aurai probablement aucune réponse, de longtemps, de M. de Choiseul; il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracasseries auprès de lui pour les sottes affaires de Genève; mais c'est ce qui m'inquiète fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire sera près d'aller rendre ses comptes à Dieu; j'écrirai alors sur-le-champ à M. le duc de Choiseul. Malgré tout ce que le sieur Tronchin a fait pour lui persuader que je prenais le parti des représentants, je représenterai très hardiment pour vous; car vous sentez bien que la place n'étant pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la chose à propos, dans une lettre où il était question d'autres affaires, écrite à un ministre chargé du poids de la guerre, de la paix, et du détail des provinces. Mais, quand il s'agira réellement de donner la place qui vous est due, alors il se souviendra que je lui en ai déjà écrit[1]. Je crois même qu'il

[1] La lettre manque. B.

serait bon que vous préparassiez à l'avance un mémoire court pour M. le contrôleur général ; je l'enverrais à M. de Choiseul, et il serait homme à le donner lui-même.

Je ne sais plus rien de l'affaire des Sirven.

Voici une petite réponse que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au sieur Coger [1], qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu ; je vous embrasse, mon très cher ami. Je suis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

5250. A M. OLIVIER DES MONTS,

A ANDUZE.

25 décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne serez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions, sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles : il est vrai qu'il n'a point passé ; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendants, de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestants, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse ; elle ne serait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit im-

[1] *Réponse catégorique au sieur Cogé ;* voyez t. XLIII, p. 560. B.

primer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par MM. les maîtres des requêtes en faveur des Calas. Le conseil y est très maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges de Toulouse. M. Chardon, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de Choiseul, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des Sirven au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis; qu'on l'adresse sur-le-champ à M. Chardon, avec cette apostille sur l'enveloppe : *Pour l'affaire des Sirven*, le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de Choiseul, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. Chardon que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de Choiseul lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parceque vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que d'ailleurs M. le duc de Choiseul n'est point le secrétaire d'état de votre province; mais on peut aisément attaquer l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous

répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

5251. A M. CHARDON.

25 décembre.

Monsieur, je n'ai pu retrouver le petit mémoire[1] fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de Jean Calas, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de MM. les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul.

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille Sirven de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. Chardon.

Cette affaire est bien digne de vous, monsieur. Non seulement vous serez béni par cinq cent mille protestants, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. Gilbert ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la justification des Sirven.

[1] Dans la lettre précédente, il est appelé *Lettre*. B.

J'ai lu le livre de M. de La Rivière[1] : je ne sais si c'est parceque je cultive quelques arpents de terre, que je n'aime point que les terres soient seules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne se trompe avec beaucoup d'esprit; mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, et un attachement qui se fortifie tous les jours, monsieur, votre, etc.

P. S. J'apprends dans le moment, monsieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conseiller de Toulouse contre MM. les maîtres des requêtes; mais soyez assuré qu'il existe; je l'ai lu, et je suis incapable de vous tromper.

5252. A M. DE CHABANON.

25 décembre.

En qualité de vieux feseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et surtout celle contre Piron[2], qui venge un honnête homme des insultes d'un fou; mais pour les vers contre M. Dorat[3], je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages; on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point d'ailleurs à nourrir les enfants que

[1] Voyez lettre 5138. B.

[2] L'épigramme contre Piron est celle de Marmontel qui commence par ce vers:

Le vieil auteur du cantique à Priape. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 5247. B.

je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre; le procédé n'est pas honnête.

Oui vraiment j'ai lu *le Galérien*[1] : il y a des vers très heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop *à Nanine*. Le vieux prédicant est un infame d'avoir laissé son fils aux galères si long-temps. La reconnaissance pèche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant; la pièce n'est pas bien faite, mais il y a des endroits touchants. L'auteur me l'a envoyée; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle *Histoire de Louis XIII*[2], que je n'ai pas encore lue. Celle de Le Vassor doit être dans la Bibliothèque du roi, comme Spinosa dans celle de monsieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé[3], mon cher confrère en Melpomène, que j'ai envoyé à M. de La Borde *Pandore*, avec une grande partie des changements que vous desirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman[4]. Elle s'est gorgée de vos huîtres[5]. Je suis toujours embarrassé de savoir comment les huîtres font l'amour; cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de

[1] Le drame de Fenouillot de Falbaire; voyez lettre 5235. B.
[2] Par de Bury, 1767, quatre volumes in-12. B.
[3] Lettre 5247. B.
[4] Madame Denis; voyez tome LXIII, page 445. B.
[5] Voyez lettre 5247. B.

M. Anquetil[1]; j'aime Zoroastre et Brama, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le fermier général du roi de Patna[2]? Il sait très bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choses fort curieuses. Quand on songe que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle Adino, et la première femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'Ève; quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'Abrama ressemble prodigieusement à Abram, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité, qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. Dorat n'ont point du tout de charité, l'abbé Guyon encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur.

5253. A M. DALEMBERT.

26 décembre.

Sur une lettre que frère Damilaville m'a écrite, j'ai envoyé, mon cher frère, chercher dans tout Genève les lettres qui pouvaient vous être adressées; on n'a trouvé que l'incluse. Vous savez que je ne vais jamais dans la ville sainte où Jésus-Christ ne passe pas plus pour Dieu que Riballier et Coger ne passent

[1] Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron, né en 1731, mort en 1805, frère d'Anquetil l'historien, publia, en 1771, *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre traduit en français sur l'original zend*, deux tomes en trois volumes in-4°. B.

[2] Peacock, à qui est adressée la lettre 5234. B.

à Paris pour être des gens d'esprit et d'honnêtes gens. Je ne sais quel démon a soufflé depuis quinze ans sur les trois quarts de l'Europe, mais la foi est anéantie. Mon cœur en est aussi navré que le vôtre. Les jansénistes sont aussi méprisés que les jésuites sont abhorrés. La totale interruption du commerce entre Genève et la France a empêché vos sages lettres sur les jansénistes [1] d'entrer dans le royaume. La douane des pensées les a saisies à Lyon. L'imprimeur jette les hauts cris, et s'en prend à moi. Consolons-nous; un temps viendra où il sera permis de penser en honnête homme.

J'ai écrit, il y a long-temps, à M. le duc de Choiseul, en faveur de frère Damilaville; point de réponse. Un Cromelin, agent de Genève, qui va tous les mardis dîner à Versailles, avec deux laquais à cannes derrière son fiacre, a persuadé aux premiers commis que je prenais le parti des représentants [2]; c'est comme si on disait que vous favorisez les capucins contre les cordeliers. Il y a deux ans que je ne bouge de ma chambre, et trois mois que je suis dans mon lit; mais nous autres pauvres diables de gens de lettres nous sommes faits pour être calomniés.

Ne voilà-t-il pas encore qu'on m'impute une épigramme contre la maîtresse et les vers de M. Dorat! cela est très impertinent [3] : je ne connais ni sa maîtresse, ni les vers qu'il a faits pour elle. Ce qui me

[1] Les *Lettre* et *Seconde lettre* dont j'ai parlé ci-dessus, n°s 4994 et 5061. B.

[2] Voyez lettre 5239. B.

[3] Voyez lettre 5247. B.

fâche le plus, c'est que les cuistres, les fanatiques, les fripons, sont unis, et que les gens de bien sont dispersés, isolés, tièdes, indifférents, ne pensant qu'à leur petit bien-être; et, comme dit l'autre [1], ils laissent égorger leurs camarades, et lèchent leur sang. Cela n'empêchera pas M. Chardon de rapporter l'affaire des Sirven. C'est un nouveau coup de massue porté au fanatisme, qui lève encore la tête dans la fange où il est plongé. Hercule, ameutez des Hercules. Encore une fois, c'est l'opinion qui gouverne le monde, et c'est à vous de gouverner l'opinion.

Qui vous aime et qui vous regrette plus que moi? personne.

5254. A M. MAIGROT [2],

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 décembre.

Monsieur, vous m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité, que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur Charles-Louis au vicomte de Turenne, ni à la lettre que M. de Ramsay a imprimée dans son histoire, ni à la réponse [3]. Effectivement la

[1] La *Bible* ne parle de lécher le sang qu'au troisième livre des Rois, chapitre XXI, verset 19; et dans le livre de Job, chap. XXXIX, v. 30. B.

[2] Voyez lettre 5248. B.

[3] Voyez tome XIX, page 415. B.

lettre de l'électeur est du style de Ramsay, et ce Ramsay était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'Auvergne m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand-prieur de Vendôme disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité, en me fesant part de la lettre de Louis XIV au cardinal de Bouillon [1], laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire; elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de Turenne, qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5255. A MADAME NECKER.

28 décembre.

Madame, il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie : ce n'est pas des tracasseries de Genève que je parle; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle Catherine Ferbot, digne objet des amours inconstants de Robert Covelle [2]. Il s'agit

[1] Relativement à l'affaire du quiétisme. K. — Voyez t. XX, p. 457. B.
[2] Voyez page 51. B.

d'une autre tracasserie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de soixante-quatorze ans, temps auquel on a peu de chose à démêler avec ce monsieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits sur M. Dorat et sa maîtresse [1]; on m'a envoyé aussi une réponse de M. Dorat très bien faite; mais ce qui est assurément très mal fait, c'est de m'imputer les vers contre les amours et la poésie de M. Dorat. Je jure, par votre sagesse et par votre bonté, madame, que je n'ai jamais su que M. Dorat eût une nouvelle maîtresse. Je leur souhaite à tous deux beaucoup de plaisir et de constance. Mais il me paraît qu'il y a de l'absurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend visiblement à brouiller l'amant et la maîtresse, chose que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je sais que M. Dorat vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conscience, que je suis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me soupçonner; c'est apparemment le sieur Coger, ou quelque licencié de Sorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima mensis* [2]. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiselle qui est l'objet de l'épigramme est une demoiselle de

[1] Voyez ma note sur la lettre 5247. B.

[2] Voyez la note, tome XLIII, page 1. B.

l'Opéra. Je ne sais si elle est danseuse ou chanteuse; j'ai beaucoup de respect pour ces deux talents, et il ne me viendra jamais en pensée de troubler son ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit; je la révère encore plus. Mais, madame, si l'esprit, si les grandes connaissances, et la bonté du cœur, méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentiments respectueux avec lesquels je serai toute ma vie votre, etc.

5256. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Bonjour et bon an au patriarche de Ferney, qui ne m'envoie ni la prose ni les vers qu'il m'a promis depuis six mois. Il faut que vous autres patriarches vous ayez des usages et des mœurs en tout différents des profanes : avec des bâtons marquetés vous tachetez des brebis et trompez des beaux-pères; vos femmes sont tantôt vos sœurs, tantôt vos femmes[1], selon que les circonstances le demandent; vous promettez vos ouvrages, et ne les envoyez point : je conclus de tout cela qu'il ne fait pas bon se fier à vous autres, tout grands saints que vous êtes. Et qui vous empêche de donner signe de vie? Le cordon qui entourait Genève et Ferney est levé, vous n'êtes plus bloqué par les troupes françaises, et l'on écrit de Paris que vous êtes le protégé de Choiseul. Que de raisons pour écrire! Sera-t-il dit que je recevrai clandestinement vos ouvrages, et que je ne les tirerai pas de source? Je vous avertis que j'ai imaginé le moyen de me faire payer : je vous bombarderai tant et si long-temps de mes pièces, que, pour vous préserver de leur atteinte, vous m'enverrez des vôtres. Ceci mérite quelques réflexions. Vous vous exposez plus que vous ne le pensez. Souvenez-vous combien le *Dictionnaire de Tré-*

[1] Voyez l'article ABRAHAM, tome XXVI, page 48. B.

voux fut fatal au P. Berthier [1]; et si mes pièces ont la même vertu, vous bâillerez en les recevant, puis vous sommeillerez, puis vous tomberez en léthargie, puis on appellera le confesseur, et puis, etc., etc., etc. Ah! patriarche, évitez d'aussi grands dangers, tenez-moi parole, envoyez-moi vos ouvrages, et je vous promets que vous ne recevrez plus de moi ni d'ouvrages soporifiques, ni de poisons léthargiques, ni de médisances sur les patriarches, leurs sœurs, leurs nièces, leurs brebis et leur inexactitude, et que je serai toujours, avec l'admiration due au père des croyants, etc.

5257. A M. P*** DE V*** [2].

Au château de Ferney.

Je suis si vieux et si malade, monsieur, que je n'ai pu vous répondre plus tôt. Vous êtes, ce me semble, du pays de Maynard; vos vers en ont la grace. Je suis bien loin de mériter tout ce que vous me dites de séduisant; je n'y reconnais qu'une chose de vraie: c'est le vif intérêt que je prends aux progrès des jeunes gens dans les lettres.

Vous voulez, monsieur, faire une pièce de théâtre; et Henri IV est votre héros. Je suis très peu propre à décider, dans ma retraite, du succès que doit avoir une pièce de théâtre à Paris. On dit que le goût du public est entièrement changé. Le mien, qui ne l'est pas, est trop suranné et trop hors de mode.

Je suis, etc.

[1] Ce n'est pas le *Dictionnaire*, c'est le *Journal de Trévoux* qui excitait les bâillements de Berthier lors de son voyage à Versailles; voyez la *Relation*, etc., tome XL, page 12. B.

[2] M. P. de V***, qui était de Toulouse, s'il était, comme le dit Voltaire, du pays de Maynard, avait demandé à l'auteur de *la Henriade* son avis sur le projet de faire de la réduction de Paris une pièce de théâtre. L'ouvrage fut imprimé sous le titre de *Henri IV, poëme en trois actes*, 1768, in-8°. B.

5258. A M. MARMONTEL.

1er janvier 1768.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéants qui ont beaucoup moins de bon sens que Panurge [1], qui sont bien loin de valoir frère Jean des Entomeures [2], et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des Petites-Maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable; car enfin les Petites-Maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée Faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés; mais ils n'ont pas plus droit que Fréron de donner un décret. Les théologiens ne don-

[1] Personnage du *Pantagruel* de Rabelais. B.

[2] Id. B.

nent des décrets ni en Angleterre, ni en Prusse : aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami ; mes respects à madame Geoffrin.

5259. A M. DAMILAVILLE.

1er janvier.

Mon cher ami, je crains que vous ne soyez malade. Vous ne me parlez point de l'affaire de M. Chardon. Je crains bien qu'elle ne soit funeste aux Sirven. Il se peut que les plaintes du parlement de Paris l'empêchent de rapporter au conseil un procès contre un autre parlement. Il se peut encore que le conseil ne veuille pas ordonner la révision, pour ne pas exposer le roi à de nouvelles remontrances. Il y a dans toute l'aventure des Sirven une fatalité qui m'effraie. Ne me laissez pas, je vous prie, dans l'ignorance profonde où je suis d'une chose à laquelle nous prenons tous deux tant d'intérêt. Serait-il possible qu'après cinq années de soins et de peines, nous fussions moins avancés que le premier jour ! Le désastre de la Cayenne s'étend donc bien loin ! Voilà comme le malheur est fait : il pousse des racines jusqu'à deux ou trois mille lieues ; le bonheur, quand il y en a un peu, ne va pas si loin.

Je n'ai point le décret de la Sorbonne[1]. On dit que c'est une pièce curieuse qu'il faut avoir dans sa bibliothèque.

Vous avez dû recevoir un paquet d'Italie pour notre ami. Je vous souhaite, mon cher ami, une bonne année, et je me souhaite à moi la consolation de vous revoir encore. Pourrait-on avoir un almanach royal par la poste? Je ne crois pas que la Sorbonne s'oppose à l'envoi de ces livres. J'espère avoir demain samedi de vos nouvelles.

5260. A M. HENNIN.

A Ferney, 4 janvier.

Lorsque vous prîtes le sieur Galien, monsieur, l'humanité, et l'espérance qu'il se corrigerait sous vos yeux, m'engagèrent à ensevelir dans le silence tous les sujets que je pouvais avoir de me plaindre de lui.

M. le maréchal de Richelieu, qui l'avait fait enfermer à Saint-Lazare pendant une année, me l'envoya, et me pria de veiller sur sa conduite. Toute ma maison sait quelles attentions j'ai eues pour lui. Monsieur le maréchal me recommanda expressément de le faire manger avec les principaux domestiques. J'ai rempli toutes les vues de monsieur le maréchal, autant qu'il a été en moi, pendant une année entière. J'ai dissimulé tous ses torts.

Depuis qu'il est chez vous, il a écrit à M. le maréchal de Richelieu des lettres dont je ne dois pas assu-

[1] Voyez lettre 5242, page 495. B.

rément être content, et que monsieur le maréchal m'a renvoyées.

Je me flatte que vous approuverez le silence que j'ai gardé si long-temps avec vous, et l'aveu que je suis obligé de vous faire aujourd'hui.

Je suis bien sûr, au reste, que vous n'avez pas admis ce jeune homme dans vos secrets, et que vous avez bien senti dès le premier jour qu'il n'était pas fait pour être dans votre confidence. Je sais à quel point il est dangereux, et vous ne savez pas ce que j'en ai souffert.

Le parti que vous prenez de le chasser est indispensable. Comptez que vous prévenez par-là des chagrins qu'il vous aurait attirés. Il voulait aller chez ses parents au village de Salmoran, dont il est natif. Je pense qu'il est à propos qu'il y retourne incessamment. La plus grande bonté que vous puissiez avoir pour lui est de l'avertir sérieusement qu'il se prépare un avenir bien malheureux, s'il ne réforme pas sa conduite.

L'article de ses dettes sera très embarrassant. Je pense qu'il serait assez convenable que vous fissiez rendre les bijoux à ceux qui les ont vendus, et qui ne sont pas payés. Je crois qu'il doit beaucoup au sieur Souchai, marchand de drap. M. le maréchal de Richelieu ne veut point entrer dans ses dettes, qu'il avait expressément défendues. Cependant, si on peut faire quelque accommodement, je ne désespère pas qu'il n'accorde une petite somme.

Nous sommes infiniment sensibles, maman et moi,

à l'embarras et aux désagréments que sa mauvaise conduite peut vous causer.

Adieu, monsieur; je vous embrasse avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. V.

5261. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Comme les cuisiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponse arrivera gelée; notre thermomètre est à douze degrés au-dessous du terme de la glace; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour, forme notre horizon; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'est pas assurément cette situation qui me fait desirer de vous revoir et de vous embrasser; je quitterais le paradis terrestre pour jouir de cette consolation. J'espère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement pour vous et pour madame d'Argental. Il me sera impossible d'abandonner long-temps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, sans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, si je suis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point.

M. de Thibouville me dit qu'il faut que je vous envoie la lettre de M. le duc de Duras; je ne sais trop où la retrouver. Elle contenait, en substance, que la

belle Dubois m'avait traité comme ses amants, qu'elle m'avait trompé; que la comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence; qu'il avait établi un petit séminaire de comédiens à Versailles, qui ne promettait pas grand'chose; que Lekain était toujours bien malade, et que la tragédie était tout aussi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela est très vrai; mais les autres nations ne sont pas en meilleur état que nous.

M. Chardon m'avait promis de rapporter l'affaire des Sirven avant la naissance de notre Sauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire ont retardé l'effet de sa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne sais plus où j'en suis, après cinq ans de peines. Il faut se résigner à Dieu et au parlement.

Pour mon petit procès avec madame Gilet, il ne m'inquiète guère; c'est une idiote qui veut quelquefois faire le bel esprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. Gilet. Elle est peu écoutée; mais M. Gilet a quelquefois des fantaisies, des lubies; et il y a des affaires dans lesquelles il se rend fort difficile. Il est triste d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je suis sensiblement touché de la bonté que vous avez de songer à redresser l'esprit de M. Gilet.

Mon pauvre Damilaville est tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui souhaiterais une autre place;

c'est un lieutenant colonel dont tout le monde desire que le régiment soit réformé.

N'êtes-vous pas bien aise que l'affaire de Pologne soit accommodée à la plus grande gloire de Dieu et de la raison? Joseph Bourdillon [1], professeur en droit public, n'a pas laissé de servir dans ce procès. Puissé-je réussir comme lui dans celui des Sirven! puissé-je surtout venir un jour vous dire combien je vous aime, combien je vous suis attaché pour le reste de ma languissante vie!

5262. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 janvier.

M. Hennin, résident à Genève, me mande, monseigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au sujet de Galien. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'espérais pas que ce jeune homme se maintînt long-temps dans ce poste. Il s'est avisé de faire imprimer une mauvaise pasquinade [2], dans le style d'un laquais, sur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant sous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. Hennin m'a envoyé l'ouvrage, et m'a instruit

[1] C'est sous ce nom que Voltaire a donné son *Essai historique et critique sur les Dissensions des églises de Pologne*; voyez t. XLIII, p. 438. B.

[2] On voit par la lettre de P.-M. Hennin à Voltaire, du 4 janvier 1768, que Galien (voyez tome LXIII, page 371), devenu secrétaire du résident de France à Genève, avait publié, sur les affaires de Genève, un dialogue entre Ésope et Abauzit, ce qui détermina Hennin à le renvoyer. B.

en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon respect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le silence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à sa curiosité et à sa légèreté. Je ne voulus point vous en instruire. J'espérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger son caractère. Je vois, par une triste expérience, que mes ménagements ont été trop grands et mes espérances trop vaines.

Je pense qu'il serait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'histoire de cette province, qu'il a entreprise. Il est du village de Salmoran, dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le desir d'y aller voir ses parents.

Peut-être l'article de ses dettes sera-t-il un peu embarrassant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis; c'est ce que j'ignore: mais je sais qu'il répond aux marchands que c'est à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourser.

Je vous ai mandé que je ne paierais rien de plus sans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder

une petite somme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de générosité ne partît pas de Genève absolument en banqueroutier.

Tous les esprits sont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire est très désagréable; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à son cœur; et, quelque chose qui arrive, vous aurez toujours la satisfaction d'avoir exercé les sentiments de votre caractère noble et bienfesant.

Le thermomètre est ici à treize degrés et un quart au-dessous de la glace; l'encre gèle; mais quoique Galien m'intitule vieillard moribond, je sens que mon cœur a encore quelque chaleur. Elle est tout entière pour vous; elle anime le profond respect avec lequel je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

5263. A M. HENRI PANCKOUCKE[1].

A Ferney, le 8 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien j'aime le stoïcien Caton, tout épicurien que je suis. Vous avez bien raison de penser que l'amour serait fort mal placé dans un pareil sujet. La partie carrée des deux filles de Caton, dans Addison, fait voir que les Anglais ont souvent pris nos ridicules. Je suis très aise que vous ne vous soyez point laissé entraîner au

[1] Henri Panckoucke, cousin de celui à qui sont adressées les lettres 4988 et 5295, est auteur de *la Mort de Caton*, tragédie en trois actes et en vers, 1768, in-8°, dont il avait envoyé un exemplaire à Voltaire. Il existe de cette pièce deux éditions avec le nom de Voltaire; voyez ma Préface du tome II; et ci-après, lettre 5295. B.

mauvais goût. Les Français ne sont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies sans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais; mais vous me paraissez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques sur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

5264. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

8 janvier.

Il y a des occasions, monsieur, où il faut chanter des *Te Deum* au lieu de *De profundis*. Les ames de ces deux braves gens sont immortelles sans doute, puisqu'elles ont eu tant de lumières et tant de courage. J'espère bientôt avoir l'honneur de mourir comme eux, quoique des faquins aient poussé la calomnie jusqu'à dire que j'allais à confesse. Il faut être bien méchant et avoir l'ame bien noire pour inventer de pareilles impostures.

Agréez mes respects et présentez-les, je vous prie, à MM. Duché et Venel. Je serais bien trompé si le titre d'encyclopédiste vous avait nui auprès de M. de Guerchy [1]; mais je vous suis bien caution que le titre d'encyclopédiste ne vous fera aucun tort auprès de M. du Châtelet.

Nous avons essuyé un froid si excessif, et j'ai été si malade, que je n'ai pu répondre encore à madame Cramer.

On m'a envoyé quelques petites brochures inté-

[1] Le comte de Guerchy était ambassadeur de France en Angleterre. B.

ressantes échappées aux griffes de l'inquisition. Ayez la bonté de me mander si on pourrait vous faire tenir quelques unes de ces fariboles sous l'enveloppe de monsieur l'intendant, ou du premier secrétaire, ou sous une enveloppe quelconque. Gardons-nous la fidélité et le secret que se doivent les initiés aux sacrés mystères. Quand vous irez faire des revues, ce qui est une chose infiniment agréable, n'oubliez pas, monsieur, votre ancienne auberge. L'hôte, l'hôtesse, et toutes les filles du cabaret, sont à vos ordres.

5265. A M. DAMILAVILLE.

8 janvier.

Mon cher ami, je n'ai point vu la facétie de la Sorbonne [1], et me soucie fort peu de voir cette platitude; mais j'ai lu l'arrêt du conseil contre le parlement, et la vengeance de M. Chardon, de laquelle j'ai été fort édifié. Pourvu que ces tracasseries parlementaires ne nuisent point aux Sirven, je suis content.

Le froid est excessif. Mes paroles sont gelées, et la main de celui qui écrit est transie.

Je suppose que M. Dalembert a reçu la lettre d'Italie que j'ai fait chercher à Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse à M. de La Harpe [2], rue du Battoir?

Portez-vous bien, et quand vous serez à la tête des vingtièmes, *écrasez l'inf....*

[1] La censure de *Bélisaire;* voyez lettre 5242. B.

[2] Elle manque. B.

5266. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Je suis aveugle et sourd; ainsi, monsieur, je ne vois et n'entends plus ce qu'on peut faire et dire contre moi.

Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance: on n'en est pas toujours le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Je serais seulement fâché que Fréron se fît honneur de ma haine; je ne me suis jamais oublié à ce point-là. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude: sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille. L'Ermite de Ferney.

5267. A M. DE CHABANON.

11 janvier.

Mon très cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à *Eudoxie* [1], de songer à

[1] Tragédie de Chabanon; voyez tome LXIII, page 168. B.

la maîtresse de Prométhée[1]. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'*Eudoxie* est actuellement bien avancée. L'empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de Prométhée qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de Pandore, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'Amour quelques nouvelles graces. Après que le chœur a chanté:

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour, quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers:

Je revole aux autels du plus charmant des dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans mon ame,
Comme tu règnes dans ses yeux[2].

Le musicien même peut répéter le mot d'amour, pour cause d'énergie; mais ce musicien ne répond point à mes lettres. Ce musicien me traite comme Rameau traitait l'abbé Pellegrin, à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Versailles; mais fût-il premier ministre, il ne faut pas négliger *Pandore*.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chassé les jésuites de

[1] *Pandore*, opéra de Voltaire; voyez tome IV. B.

[2] Ces vers n'ont point été admis dans la pièce. Ils étaient destinés à la scène I de l'acte II. B.

quatre royaumes. La tolérance vient d'être solennellement établie en Pologne comme en Russie, c'est-à-dire dans environ treize cent mille lieues carrées de pays; ainsi la Sorbonne n'a raison que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui composent la belle salle où elle donne ses beaux décrets. Certainement le genre humain l'emportera à la fin sur la Sorbonne. Ces cuistres-là n'en ont pas encore pour long-temps dans le ventre. C'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne partout du terrain : il n'en est pas de même du bon goût, c'est le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève proposent actuellement des accommodements aux tignasses. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puissances médiatrices, pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de Choiseul doit être las de voir des gens qui demandent à Hercule sa massue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève est du plus énorme ridicule.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse assurément de tout son cœur.

5268. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon[1], 12 janvier.

Madame, je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis, à moi in-

[1] Cette lettre est datée de Lyon, afin que la date se rapporte avec la signature; mais Voltaire était toujours à Ferney. B.

timés par madame votre petite-fille [1], j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je ne réponds pas plus que les états de Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer la *Bible;* c'est toujours sans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, madame, de noter que, ne sachant pas si messieurs des postes sont assez polis pour vous donner vos ports francs, j'adresse le paquet sous l'enveloppe de monseigneur votre mari, pour la prospérité duquel nous fesons mille vœux dans notre rue. Nous en fesons autant pour vous, madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous disent que vous êtes une brave dame qui vous connaissez mieux qu'eux en bons livres, qui avez considérablement de l'esprit, et qui ne courez jamais après. Vous avez le renom d'être fort bienfesante; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir, parcequ'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle ame.

Enfin, madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parcequ'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

GUILLEMET,

typographe de la ville de Lyon.

[1] Madame du Deffand appelait madame la duchesse de Choiseul sa grand'maman. K.

5269. A M. SERVAN.

13 janvier.

Vous m'avez prévenu, monsieur. Il y a long-temps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours [1] que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin.

Vous verrez, monsieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà justice. On vous cite [2] comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez est digne de vous. Un vieux magistrat n'aurait jamais le temps de le faire; et d'ailleurs un vieux magistrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une ame vigoureuse, venue au monde précisément dans le temps où la raison commence à éclairer les hommes, et à se placer entre l'inutile fatras de Grotius et les saillies gasconnes de Montesquieu.

[1] *Discours dans la cause d'une femme protestante*, 1767, in-12; et *Discours sur l'administration de la justice criminelle en France*, 1767, in-8°. B.

[2] Dans son *Homme aux quarante écus*, Voltaire cite un passage du *Discours sur l'administration de la justice criminelle en France;* voyez tome XXXIV, page 73. B.

Je pense que vous aurez bien de la peine à rassembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La jurisprudence d'Espagne est précisément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poste, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Saragosse.

Les historiens, qui ne sont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne savent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la justice distributive, sont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que Mathusalem qui puisse prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le despotisme en a fait d'assez bonnes en Danemark, et la liberté, de meilleures en Suède. Je ne sais rien de plus beau que les réglements pour l'éducation des enfants des rois, publiés par le sénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde était celle de la grande charte d'Angleterre; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme Richard III et Henri VIII?

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que Jacques II alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture, et ces supplices affreux prodigués encore chez notre nation, aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure

civile et criminelle. Cette uniformité était dès longtemps chez les Anglais, qui n'avaient, depuis six cents ans, qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés, qu'à trouver des innocents. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire ; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois ; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de La Barre et du jeune d'Étallonde en est bien la preuve. Ils ont été traités comme la Brinvilliers et la Voisin, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux est actuellement officier chez le roi de Prusse : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois.

Nous verrons bientôt si le conseil voudra bien revoir et réformer le procès des Sirven. Il y a cinq ans que je poursuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obstacles, et je ne me suis jamais rebuté ; mais je ne suis qu'un citoyen inutile. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'est pas bien commun. Vous servirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliserez dans vos moments de loisir.

Vous ferez voir combien la jurisprudence est incertaine en France; vous détruirez les traces qui restent encore de l'ancien esclavage où l'Église a tenu l'état. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à sel, des cours supérieures pour le vin et pour la bière, un auguste sénat pour juger si les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des passants, sénat qui fait presque autant de bien à la nation que les quatre-vingt mille commis qui la pillent.

Enfin, monsieur, dans les premiers corps de l'état, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs sont-ils admis dans le parlement, ou le parlement est-il admis dans la cour des pairs? le parlement est-il substitué aux états-généraux? le conseil d'état est-il en droit de faire des lois sans le parlement? le parlement... (*Le reste manque.*)

5270. A M. HENNIN.

13 janvier.

Vous savez, mon très cher résident, que la place de M. Camp*** ne convient mieux à personne qu'à M. Rieu, qui est né Français, qui a servi le roi longtemps dans les îles, qui vous a été utile pour les passe-ports, et qui vous est attaché. Je suis bien persuadé que vous le protégerez auprès de M. le contrôleur général, et que vous écrirez fortement en sa faveur : vous pouvez même engager M. le duc de Choiseul à dire un mot pour lui. Un homme qui aime

autant que lui la comédie mérite assurément de grandes attentions.

Je viens de recevoir une lettre de M. le duc de Choiseul à faire mourir de rire. Je ne manquerai pas de saisir cette occasion pour joindre ma très humble requête aux recommandations que je vous demande. On a toujours grande envie de faire une ville à Versoix; mais avec quoi la nourrira-t-on?

Si vous saviez à peu près le montant des dettes de ce petit polisson de Galien de Salmoran[1], vous me feriez plaisir de m'en donner part.

On dit que la reine n'est pas bien : en savez-vous des nouvelles? Quand aurons-nous l'honneur de vous voir? On ne peut vous être plus tendrement attaché que V.

5271. A M. SAURIN.

13 janvier.

Mon cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre *Joueur anglais*[2]? Vos *Mœurs du temps*[3] ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre *Joueur*. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. Janel, qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*[4]; mais il paraît que *pater*

[1] Voyez tome LXIII, page 371. B.

[2] *Béverley, tragédie bourgeoise, imitée de l'anglais*, en cinq actes et en vers libres, par Saurin, fut joué le 7 mai 1768, et imprimé la même année, in-8°. B.

[3] Voyez tome LIX, page 293. B.

[4] Dans l'évangile de saint Jean, XIV, 2, la Vulgate dit : « In domo patris « mei mansiones multæ sunt. » B.

meus a une maison à la Comédie française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques; il est servi à la Comédie comme en Sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu; cela ragaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux, et qui vous a donné un enfant, lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaîment, et long-temps. Je souhaite des apoplexies aux Riballier, aux Larcher, aux Coger; et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous.

Si M. Duclos se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

5272. A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Je reçois votre lettre du 7 janvier, mon cher ami. Ne soyez point étonné de l'extrême ignorance d'un homme qui n'a pas vu Paris depuis vingt ans. J'ai connu autrefois un M. d'Ormesson, qui était conseiller d'état, chargé du département de Saint-Cyr. Il n'était pas jeune; je ne sais si c'est lui ou son fils de qui dépend votre place. Il y a deux ou trois ans qu'un homme de lettres, qui était précepteur dans la maison, m'envoya des ouvrages de sa façon, dédiés à un M. d'Ormesson, lequel me fesait toujours faire des compliments par cet auteur, et à qui je les rendais bien. J'ai oublié tout net le nom de cet au-

teur et celui de ses livres; j'ai seulement quelque idée que nous nous aimions beaucoup quand nous nous écrivions. Il me passe par les mains cinq ou six douzaines d'auteurs par an; il faut me pardonner d'en oublier quelques uns. Mettez-vous au fait de celui-ci. Il avait, autant qu'il m'en souvient, une teinture de bonne philosophie. Il pourrait nous aider très efficacement dans notre affaire. Mandez-moi à quel d'Ormesson il faut que j'écrive; je vous assure que je ne serai pas honteux. Mais surtout, mon cher ami, ne vous brouillez point avec l'intendant de Paris. Comptez qu'un homme en place peut toujours nuire. Madame de Sauvigny a de très bonnes intentions, et quoiqu'elle protége M. Mabille, je peux vous répondre qu'elle n'a nulle envie de vous faire tort; sa seule idée est de faire du bien à M. Mabille et à vous.

Encore une fois, n'irritez point une famille puissante. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. le duc de Choiseul: il ne parle point de votre affaire; tout roule sur le pays de Gex et sur Genève.

M. Dalembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie. Je voudrais bien avoir *le Joueur* de Saurin, qu'on va représenter; mais je serais bien plus curieux de lire le rapport que M. Chardon doit faire au conseil. Je compte lui écrire pour lui faire mon compliment de la victoire remportée sur le parlement de Paris. J'espère qu'il battra aussi le parlement de Toulouse à plate couture. J'espère que vous triompherez comme lui, et je vous embrasse dans cette douce idée.

5273. A M. MARMONTEL.

13 janvier.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers Coré, Datan et Abiron[1], avec l'évêque du veau d'or; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Reims, à l'occasion d'un procès que les chanoines de Reims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de Gaulmin[2]? savez-vous que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les tréteaux de la Sorbonne, tandis que la Comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiselle Clairon. Elle a laissé le champ libre à Riballier et au singe de Nicolet[3].

J'ai lu hier le *Venceslas*[4] que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très grand service au théâtre. Madame Denis est bien sensible à votre souvenir; et moi, très affligé d'être abandonné tout net par M. Dalembert; mais s'il se porte bien, et s'il m'aime toujours un peu, je me console.

Madame Geoffrin doit être fort contente des succès du roi son ami: c'est une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jam-

[1] Dans les Nombres, chapitre XVI. B.

[2] Voyez ma note, tome XLVIII, page 305. B.

[3] Voyez lettre 4995. B.

[4] Le *Venceslas, tragédie de Rotrou, retouchée par Marmontel*, était imprimé depuis 1759. B.

bes, pour l'aller fourrer entre les fesses. *Il santissimo padre* ne sait plus où il en est. Il pourra bien, à la première sottise qu'il fera, perdre la suzeraineté du royaume de Naples. Le monde se déniaise furieusement, les beaux jours de la friponnerie et du fanatisme sont passés.

Illustre profès, écrasez le monstre tout doucement.

5274. A M. BEAUZÉE [1].

14 janvier.

Si je demeurais, monsieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu jusqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été ensevelis dans les neiges. Enfin, monsieur, j'ai eu votre paquet et la lettre dont vous m'honorez. Je vois avec beaucoup de plaisir les vues philosophiques qui règnent dans votre *Grammaire* [2]. Il est certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal : c'est aux philosophes à développer cet instinct. Il me paraît que vous y réussissez mieux que personne. L'usage, mal-

[1] Nicolas Beauzée, né à Verdun en 1717, mort en janvier 1789. B.

[2] *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, 1767, deux volumes in-8°. B.

heureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance: c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, monsieur, mes sincères remerciements de la satisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, etc.

5275. A M. DAMILAVILLE.

15 janvier.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 7. Je ne conçois pas comment M. d'Argental peut hésiter un moment à faire parler M. le duc de Praslin. On augmente son crédit quand on l'emploie pour la justice et pour l'amitié. La timidité en pareil cas serait une lâcheté dont il est incapable.

M. Boursier [1] m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe [2]. Il demande par quelle voie il faut vous le faire tenir. Il dit que, s'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire dans les circonstances présentes. Je vous demande en grace de ne point trop effaroucher

[1] Les premières phrases de cet alinéa ont été mises quelquefois dans la lettre 5284. B.

[2] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers;* voyez t. XLIII, p. 562. B.

ceux qui protégent le jeune Mabille. Vous connaissez cet excellent vers de La Motte :

Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent [1].

La protectrice de Mabille paraît se rendre à la raison, et ne veut point du tout qu'on vous laisse sans récompense. Que le titulaire vive encore seulement six semaines, et j'ose croire que M. le duc de Choiseul parlera.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5276. A M. CHARDON.

A Ferney, 15 janvier.

Monsieur, souffrez qu'en vous renouvelant mes hommages et mes remerciements au commencement de cette année, je vous félicite sur la victoire que vous venez de remporter. Le roi en a usé avec vous comme il le fallait. Il vous rend justice comme vous l'avez rendue. On m'apprend que cette petite tracasserie des chambres assemblées n'a pas ralenti vos bontés pour les Sirven. Tout a conspiré contre cette famille malheureuse, jusqu'à son avocat au conseil, qui est mort lorsque vous alliez rapporter cette affaire. Mais plus elle est persécutée par la nature, par la fortune et par l'injustice, plus vous daignerez employer votre ministère et votre éloquence à la tirer d'oppression.

Je me flatte que vous avez enfin reçu cette apologie de l'arrêt de Toulouse contre les Calas [2]. Elle

[1] Livre V, fable IV, vers 51. B.
[2] Voyez lettre 5251. B.

ressemble à l'*Apologie de la Saint-Barthélemi*, par l'abbé de Caveyrac, et au *Panégyrique de la Vérole*, par M. Robbé [1].

La famille Sirven trouvera aisément un autre avocat au conseil que M. Cassen [2]; mais elle ne trouvera jamais un rapporteur et un juge plus capable de mettre au grand jour son innocence, et de consoler une calamité si longue et si déplorable.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect et le plus sincère dévouement, monsieur, votre, etc.

5277. A M. LE RICHE.

Le 16 janvier.

Je vous suis très obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami Nonnotte la *Lettre d'un avocat* [3] qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres.

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon, intitulé *Histoire du Christianisme, tirée des auteurs païens* [4], par un Bullet, professeur en théologie. Je

[1] Robbé de Beauveset, né vers 1714, mort en décembre 1792, avait fait un poëme sur un sujet dont on disait qu'il était plein. B.

[2] Cet avocat était mort en décembre 1767; voyez lettre 4967. B.

[3] Voyez cette pièce, tome XLIV, page 1. B.

[4] *Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens*, 1764, in-4°, seconde édition, 1814, in-8°. B.

viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y serait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens.

Puisse le pauvre Fantet[1] ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois! Je vous embrasse, etc.

5278. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, le 16 janvier.

Ainsi donc mon cher défenseur de l'innocence *in propria venit, et sui eum non receperunt*[2]. Je vous croyais en pleine possession de Canon[3], et je vois, en jouant sur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de Beaumont jouisse de la maison de ses pères. Il faut qu'elle soit habitée par l'éloquence et par l'esprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle soit purifiée.

Notre ami M. Damilaville est actuellement plus embarrassé que vous. On lui conteste une place qui lui a été promise, et qu'il a méritée par vingt ans de travail assidu.

Je suis très fâché de la mort de M. Cassen. Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace.

[1] Libraire à Besançon (voyez tome XLII, page 620), dont l'affaire avait été renvoyée au parlement de Douai. B.

[2] Saint Jean, I, 11. B.

[3] Voyez tome LXIII, page 366. B.

M. Chardon n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait essuyer ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Sainte-Foi [1]; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parceque nos agréments sont très modernes, et notre barbarie très ancienne.

Je ne savais pas que l'Honnête Criminel existât en effet, et qu'il s'appelât Favre. Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable; et l'ouvrage serait plus attendrissant si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat, elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable et ma sincère estime.

5279. A M. HENNIN.

Ferney, 17 janvier.

Savez-vous bien, monsieur, de qui est l'ouvrage [2]

[1] Voyez lettre 5112. B.

[2] *Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine*, Dresde (Paris), 1768, trois volumes in-8°, dont les auteurs sont Marin, l'abbé Mercier de

que vous m'envoyez? de M. le duc de La Vallière. C'est une histoire du théâtre qui fera plaisir au corsaire[1], grand amateur, comme moi, de cescoïonneries.

Il y a un livre[2] à Paris qui fait grand bruit, et qu'on dit fort bien fait. On y prouve que le clergé n'est qu'une compagnie, et non le premier corps de l'état. Je souhaite assurément que les finances des Welches se rétablissent; mais le commerce seul peut opérer notre guérison, et les Anglais sont les maîtres du commerce des quatre parties du monde.

Comptez que pour le petit pays de Gex, il restera toujours maudit de Dieu. Mais, en récompense, il bénit la Russie et la Pologne. Ma belle Catherine m'a mandé[3] qu'elle avait consulté dans la même salle des païens, des mahométans, des grecs, des latins, et cinq ou six autres menues sectes, qui ont bu ensemble largement et gaîment. Tout cela nous rend petits et ridicules.

Les ermites entourés de neige vous embrassent bien cordialement.

Saint-Léger, l'abbé Boudot et quelques autres personnes. On en fesait honneur au duc de La Vallière. Voltaire, dans sa dédicace de *Sophonisbe* (voyez tome IX, page 120), dit que le duc présida à sa confection, après avoir fourni les matériaux de l'ouvrage. B.

[1] M. Hennin fils pense que ce mot désigne l'imprimeur Cramer, grand amateur de l'art dramatique. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 5284. B.

[4] Cette lettre de Catherine manque. B.

5280. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 janvier.

Ce n'est aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gênes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire; c'est à un savant dans l'histoire, et surtout dans l'histoire moderne.

Vous devez savoir, monseigneur, si c'était votre beau-père ou le prince son frère qu'on appelait *le sourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était assurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires de madame de Maintenon* [1]:

« La princesse d'Harcourt n'osait proposer à made-« moiselle d'Aubigné son fils aîné, le prince de Guise, « surnommé *le sourdaud*. Pour le rendre un plus « riche parti, elle lui avait sacrifié le cadet, qu'elle « avait fait ecclésiastique. Cet abbé malgré lui ayant « depuis trahi son maître, la mère alla se jeter aux « pieds du roi, qui, la relevant, lui dit de ce ton « majestueux de bonté qui lui était particulier: Eh « bien ! madame, nous avons perdu, vous, un indigne « fils, moi, un mauvais sujet; il faut nous consoler. »

Je soupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de Guise, qui avait été abbé dans sa jeunesse, et dont vous avez épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'état. Je ne conçois pas comment cet infame La Beaumelle a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me

[1] Livre XII, chap. 1. B.

dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce, dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de La Vallière enrichit votre bibliothèque de l'*Histoire du Théâtre*[1]. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos serviteurs, qui vous sera attaché le reste de sa vie, monseigneur, avec le plus profond respect.

5281. A M. DE CHABANON.

18 janvier.

La grippe, en fesant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur-le-champ à votre très bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi, lorsque vous

[1] Voyez ma note, page 526. B.

travaillez à *Eudoxie*, vous songez à ce paillard de Samson et à cette p..... de Dalila; et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne! il faut que vous ayez une belle ame!

Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson?* Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des *Incas*, dans *Castor et Pollux*, dans *Zoroastre.* Je doute que l'homme [1] à qui vous vous êtes adressé ait autant de bonne volonté que vous; et je serai bien étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je pense, ma foi, que vous vous êtes confessé au renard. Je ne sais pourquoi M. de La Borde m'abandonne obstinément. Il aurait bien dû m'accuser la réception de sa *Pandore*, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à présent son quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? est-ce par cette raison qu'il ne m'écrit point? est-ce parceque *Amphion* [2] n'a pas été bien reçu des Amphions modernes? est-ce parcequ'il ne se soucie plus de *Pandore?* est-ce caprice de grand musicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui se présentent au *tripot* tombent également sur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'esprit, et jamais il n'y eut moins de grands talents.

[1] Moncrif, auteur des *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire.* B.

[2] Opéra dont les paroles sont de Thomas; voyez lettre 5220. B.

Je crois que les beaux-arts vont se réfugier à Moscou. Ils y seraient appelés du moins par la tolérance singulière que ma Catherine a mise avec elle sur le trône de Tomyris. Elle me fait l'honneur de me mander [1] qu'elle avait assemblé, dans la grande salle de son Kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs instruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calvinistes ennemis des latins, de bons musulmans, les uns tenant pour Ali, les autres pour Omar; qu'ils avaient tous soupé ensemble, ce qui est le seul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait consentir à recevoir des lois moyennant lesquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même.

Notre Sorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moscou, et d'y rester.

Bonsoir, mon très cher confrère. Je suis à vous bien tendrement pour le reste de ma vie.

5282. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 18 janvier.

Mes inquiétudes, monsieur, sur les tracasseries de Genève étant entièrement dissipées, et M. le duc de Choiseul m'ayant fait l'honneur de m'écrire la lettre la plus agréable, je profite de ses bontés pour lui demander [2] la permission d'être instruit par vous de

[1] Cette lettre de Catherine manque. B.

[2] Cette lettre au duc de Choiseul manque. B.

quelques vieilles vérités que vous aurez déterrées dans l'énorme fatras du dépôt des affaires étrangères. Je lui représente que ces vérités deviennent inutiles si elles ne servent pas à l'histoire, et que le temps est venu de les mettre au jour. Je lui dis que vous lui montrerez vos découvertes, et que je ne ferai usage que de celles qu'il approuvera. Il me paraît que ma proposition est honnête; j'attends donc les lumières que vous voudrez bien me communiquer. On vous aura l'obligation d'avoir fait connaître un siècle qui, dans presque tous les genres, doit être le modèle des siècles à venir.

Pour moi, tant que je respirerai dans le très médiocre siècle où nous sommes, j'aurai l'honneur d'être, avec la plus sensible reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

5283. A M. MOREAU.

A Ferney, 18 janvier.

Je vous renouvelle, monsieur, cette année, les justes remerciements que je vous ai déjà faits pour les arbres que j'ai reçus et que j'ai plantés. Ni ma vieillesse, ni mes maladies, ni la rigueur du climat, ne me découragent. Quand je n'aurais défriché qu'un champ, et quand je n'aurais fait réussir que vingt arbres, c'est toujours un bien qui ne sera pas perdu. Je crains bien que la glace, survenant après nos neiges, ne gèle les racines; car notre hiver est celui de Sibérie, attendu que notre horizon est borné par

quarante lieues de montagnes de glaces. C'est un spectacle admirable et horrible, dont les Parisiens n'ont assurément aucune idée. La terre gèle souvent jusqu'à deux ou trois pieds, et ensuite des chaleurs, telles qu'on en éprouve à Naples, la dessèchent.

Je compte, si vous m'approuvez, faire enlever la glace autour des nouveaux plants que je vous dois, et faire répandre au pied des arbres du fumier de vache mêlé de sable.

Le ministère nous a fait un beau grand chemin, j'en ai planté les bords d'arbres fruitiers; mangera les fruits qui voudra. Le bois de ces arbres est toujours d'un grand service. Je m'imagine, monsieur, que vous n'avez guère plus profité que moi de tous les livres qu'on fait à Paris, au coin du feu, sur l'agriculture. Ils ne servent pas plus que toutes les rêveries sur le gouvernement : *Experientia rerum magistra.*

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5284. A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'aurai point de repos, mon cher ami, que je ne sache l'issue de votre affaire. Je ne comprends rien à M. de Sauvigny. Je l'ai reçu de mon mieux chez moi, lui, sa femme, et son fils. Madame de Sauvigny m'a donné sa parole d'honneur qu'elle travaillerait à vous faire donner une pension, si vous conserviez la place que vous avez exercée si longtemps. Cela ne s'accorde point avec une persécution

Madame de Sauvigny d'ailleurs semblait avoir quelque intérêt de ménager mon amitié. Elle sait combien j'ai été sollicité par son frère [1], qu'elle a forcé de se réfugier en Suisse; elle sait que j'ai arrêté les factums qu'on voulait faire contre elle.

J'ai prévu, dès le commencement, que M. le duc de Choiseul ne se mêlerait point de cette affaire, puisqu'il m'a répondu sur quatre articles, et qu'il n'a rien dit sur celui qui vous regarde, quoique j'eusse tourné la chose d'une manière qui ne pouvait lui paraître indiscrète : en un mot, je suis affligé au dernier point. Mandez-moi au plus vite où vous en êtes [2].

M. Boursier demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ouvrage de Saint-Hyacinthe [3].

Vraiment on serait enchanté d'avoir le petit livre qui prouve que le clergé n'est point le premier corps de l'état [4]. Il l'est si peu, qu'il n'a assisté aux grandes assemblées de la nation que sous le père de Charlemagne.

Je ne vous embrasserai qu'avec douleur, jusqu'à

[1] J.-M. Durey de Morsan, né en 1717, frère de madame de Sauvigny, dont le mari devint, en 1768, intendant de Paris, avait dissipé une belle fortune. Voltaire lui donna souvent asile. Il a publié quelques ouvrages, et est mort à Genève en 1795. Voyez tome XXIX, page 254; XXXIX, 520; et aussi les lettres de Voltaire à madame de Sauvigny, des 3, 20 et 30 janvier 1769. B.

[2] Ici, dans quelques éditions, on avait transposé quelques phrases du second alinéa de la lettre 5275. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 5275. B.

[4] *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier corps de l'état*, 1767, in-12, attribué au marquis de Puységur, lieutenant général. B.

ce que je sache que vous ayez la place qui vous est due.

Adieu, mon cher ami.

5285. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 18 janvier.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, la lettre de Genève que vous avez bien voulu m'envoyer, et que j'aurais laissée à la poste de Genève, si j'avais pu deviner le peu d'importance du sujet. J'ai reçu aussi certaines *Lettres sur Rabelais*[1] qui me paraissent de son arrière-petit-fils, à qui le ciel a donné le précieux avantage de se moquer de tout comme son bisaïeul, mais de s'en moquer avec plus de finesse et de goût. Ces lettres me rappellent un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers*[2], auquel j'assistai il y a quelques jours, et dont j'aurais bien voulu que vous eussiez été un des convives; on y traita fort gaîment des matières très sérieuses, entre la poire et le fromage. Jean-Jacques n'est pas aussi gai; il veut à présent retourner en Angleterre : il mande à M. Davenport (c'est le bon M. Hume qui me l'écrit) qu'il est le plus malheureux de tous les hommes[3], et qu'il desire de retourner avec lui. M. Davenport y a consenti : ainsi l'Angleterre aura le bonheur de le posséder encore une fois, à condition que ce ne sera pas pour long-temps. M. Hume me mande, dans la même lettre, que ce pauvre fou travaille actuellement à ses mémoires, dont le premier volume a été fait en Angleterre, et qui doivent en avoir treize ou quatorze (il ne me dit pas si c'est in-folio ou in-24); l'*Histoire romaine* n'en a pas tant. Il est vrai que ce qui regarde ce grand philosophe est absolument la nature entière pour lui, et je lui conseillerais d'intituler son bel

[1] Voyez tome XLIII, page 466. B.

[2] Voyez id., page 562. B.

[3] Cette lettre à Davenport, citée par Hume, n'est pas dans les *OEuvres de J.-J. Rousseau*. B.

ouvrage *Histoire universelle, ou Mémoires de J.-J. Rousseau.* M. Hume, dans la même lettre où il me parle de cet homme, me charge de le rappeler dans votre souvenir, et de vous assurer de tous ses sentiments et de son admiration pour vous. Il craint que vous ne soyez mécontent de ce qu'il n'a pas répondu à la lettre que vous lui avez écrite au sujet de Jean-Jacques; mais il m'assure qu'il n'a eu connaissance de cette lettre que par l'impression, chez un libraire d'Écosse, où il l'a trouvée long-temps après qu'elle eut paru, et qu'il était alors trop tard pour y répondre, d'autant plus qu'il n'avait aucune preuve que cette lettre lui fût réellement adressée par vous [1].

Adieu, mon cher et illustre confrère. M. de La Harpe, avec qui j'ai le plaisir de parler souvent de vous, pourra vous dire combien je vous suis attaché, et combien je suis vôtre à la vie et à la mort. *Vale, et me ama.* L'affaire du pauvre Damilaville ne finit point; cela n'est-il pas odieux? Vous devriez bien écrire à M. d'Ormesson, intendant des finances; le succès de cette affaire dépend de lui. *Iterum vale.*

5286. A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 janvier.

Vous savez, monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté Fréret [2]; en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à Fréret lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si mauvaises raisons. J'admire comme cet écrivain soutient

[1] C'est la lettre du 24 octobre 1766; voyez tome LXIII, page 384. B.

[2] L'abbé Bergier a publié la *Certitude des preuves du christianisme*, 1767, deux parties in-12. C'est une réfutation de l'*Examen critique*, etc., publié sous le nom de Fréret; voyez tome XLIV, page 82; et LXIII, 116, 184. B.

la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies, qui ne trompent que des ignorants. Grotius, Abbadie, Houteville, ont fait plus de tort à notre sainte religion, que milord Shaftesbury, milord Bolingbroke, Collins, Woolston, Spinosa, Boulainvilliers, Boulanger, La Métrie, et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie [1] de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure, imprimée en Hollande il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il sera en vous, une calomnie si dangereuse.

Au reste, je suis tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de votre très humble et très obéissant serviteur, l'abbé YVROYE.

5287. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 janvier.

En réfutation, monseigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce Galien d'être le fils du plus aimable grand seigneur

[1] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, que Voltaire fit imprimer sous le nom de Saint-Hyacinthe; voyez tome XLIII, page 562. B.

de l'Europe est un enfant de Satan. Il se peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour se donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ses frères, dont l'un est soldat, et dont l'autre a été mousse, il est bien impossible qu'il me soit venu dans la tête qu'un pareil polisson fût d'un sang respectable. C'est encore une autre calomnie de dire que madame Denis et moi nous ayons mangé avec lui. Madame Denis vous demande justice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copistes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fournissait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laissait prendre aucun essor dans la *maison*, et on se conformait en tout aux règles que vous aviez prescrites.

Ses fréquentes absences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de sa chambre.

Dès que je sus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par lesquelles on les avertissait de ne rien fournir que sur mes billets.

Dès que M. Hennin, résident à Genève, en eut fait son secrétaire, il le fit manger à sa table, selon son usage; usage qui n'est point établi chez moi. Alors Galien vint en visite à Ferney, il mangea avec la compagnie; mais ni madame Denis ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre: voilà l'exacte vérité. C'est principalement chez M. Hennin qu'il a acheté des montres ornées de carats, et

des bijoux. Le marchand dont je vous ai envoyé le mémoire ne lui a fourni que le nécessaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il soit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier, qu'il trouve si noble. Il est poltron comme un lézard. Il est difficile à présent de le mettre en prison. Il partit de Genève le lendemain que le résident l'eut chassé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir investir la ville. Le fond de son caractère est la folie. En voilà trop sur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais.

J'ai pris la liberté de vous consulter sur les calomnies d'un autre misérable [1] de cette espèce, qui, dans ses mémoires, a insulté indignement les noms de Guise et de Richelieu en plus d'un endroit. Le monde fourmille de ces polissons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils savent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des mesures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambassadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de chose, mais cela n'est pas rare.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

[1] La Beaumelle; voyez lettre 5280. K.

5288. A M. MARMONTEL.

Le 22 janvier.

Voici, mon cher ami, un petit rogaton[1] qui m'est tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'chose, mais il mortifiera les cuistres, et c'est tout ce qu'il faut. Je vous demande en grace de ne jamais dire que je suis votre correspondant, cela est essentiel pour vous et pour moi; on est épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême surprise, qu'on m'impute un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait savent être de Saint-Hyacinthe[2]. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728; c'est un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis mêmes, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre? n'ai-je pas assez de mes propres sottises? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. Suard, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé plus que personne à réfuter toutes ces calomnies.

Adieu, vainqueur de la Sorbonne. Personne ne

[1] Ce doit être l'*Épître écrite de Constantinople aux frères;* voyez tome XLIV, page 6. B.

[2] Voyez ma note, tome XLIII, page 562. B.

marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

5289. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. Dupuits. Il me paraît qu'il vaut mieux que le Dupuis de Desronais[1]. Je souhaite à M. le duc de Choiseul que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera long-temps de vous.

Que je vous remercie de vos bontés pour Sirven! Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon secours. Je sais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des Calas; mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que justice.

Votre citation du chien, qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, est bien bonne; mais je vous supplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce dîner[2]. On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce, qu'on ne dise qu'il est de

[1] C'est-à-dire le personnage de Dupuis, dans la comédie de Collé intitulée *Dupuis et Desronais;* voyez tome LX, page 509. B.

[2] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers;* voyez t. XLIII, p. 562. B.

ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuisine est excellente, qu'elle peut donner la santé, et surtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuisine disent que les nouveaux Martialo[1] sont des empoisonneurs. Quoi qu'il en soit, je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de feu Saint-Hyacinthe. La description du repas est de 1728. Le nom de Saint-Hyacinthe y est; comment peut-on, après cela, me l'attribuer? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modestie.

Sérieusement, vous me feriez le plus sensible plaisir d'engager M. Suard à ne point mettre cette misère sur mon compte. C'est une action d'honnêteté et de charité de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait et je n'aurai jamais fait les choses dont la calomnie m'accuse.

> Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
>
> MOLIÈRE, *Tartufe*, acte V, scène 3.

Puis-je espérer que mon cher Damilaville aura le poste qui lui est si bien dû? Il est juste qu'il soit curé après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grace à vous demander; c'est pour ma Catherine. Il faut rétablir sa réputation à Paris

[1] Cuisinier que Voltaire a nommé dans le vers 37 du *Mondain*; voyez tome XIV. B.

chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de Praslin et de Choiseul ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse; cependant je sais, autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari: un grand diable d'officier aux gardes, Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur Venceslas n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince Yvan, il est clair que ma Catherine n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance universelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérants. Dites donc beaucoup de bien de Catherine, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment madame d'Argental s'est trouvée de ces grands froids; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange; je vous adore de plus en plus.

5290. A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Mon cher ami, il y a deux points importants dans votre lettre du 18, celui de M. le duc de Choiseul et celui de M. d'Ormesson. Je pris la liberté d'écrire à M. le duc de Choiseul, il y a plus de deux mois, à la fin d'une lettre de six pages[1], ces propres paroles : « J'aurais encore la témérité de vous supplier « de recommander un mémoire d'un de mes amis in« times à monsieur le contrôleur général, si je ne « craignais que la dernière aventure de monsieur le « chancelier ne vous eût dégoûté. Mais, si vous m'en « donnez la permission, j'aurai l'honneur de vous en« voyer le mémoire ; c'est pour une chose très juste, « et il ne s'agit que de lui faire tenir sa promesse. » M. le duc de Choiseul ne m'a point fait de réponse à cet article.

Quant à M. d'Ormesson, puisque vous m'apprenez qu'il est le fils de celui que j'avais connu autrefois, je lui écris une lettre[2] qui ne peut faire aucun mal, et qui peut faire quelque bien. En voici la copie.

A l'égard des nouveautés de Hollande, que M. Boursier peut vous faire tenir pour votre petite bibliothèque, il m'a dit qu'il ne pouvait vous les envoyer dans les circonstances présentes qu'autant qu'il serait sûr que vous les recevriez ; il craint qu'il n'y en ait quelques unes de suspectes, et qu'elles ne vous causent quelques chagrins. Comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage.

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Elle manque aussi. B.

Notre peine, mon cher ami, ne sera pas perdue, si M. Chardon rapporte enfin l'affaire de Sirven. Que ce soit en janvier ou en février, il n'importe; mais il importe beaucoup que les juges ne s'accoutument pas à se jouer de la vie des hommes.

On dit qu'il y a en Hollande une relation du procès et de la mort du chevalier de La Barre, avec le précis de toutes les pièces adressées au marquis Beccaria[1]. On prétend qu'elle est faite par un avocat au conseil; mais on attribue souvent de pareilles pièces à des gens qui n'y ont pas la moindre part. Cela est horrible. Les gens de lettres se trahissent tous les uns les autres par légèreté. Dès qu'il paraît un ouvrage, ils crient tous: *C'est de lui, c'est de lui!* Ils devraient crier au contraire: *Ce n'est pas de lui, ce n'est pas de lui!* Les gens de lettres, mon cher ami, se font plus de mal que ne leur en font les fanatiques. Je passe ma vie à pleurer sur eux.

Adieu! Consolons-nous l'un l'autre de loin, puisque nous ne pouvons nous consoler de près.

M. Brossier enverra incessamment ce que vous demandez. ÉCRLINF[2].

Voici une lettre d'une fille de Sirven pour son père.

[1] Voyez tome XLII, page 355. B.

[2] C'est-à-dire *écrasez l'infame.* Les érudits ne sont pas d'accord sur la signification de ce cri de guerre. Plusieurs prétendent que l'infame est la bête féroce qui désole l'Europe depuis le règne de Constantin, mal à propos et injustement surnommé *le Grand,* et qui exerce en ce moment ses ravages en Pologne. Comme le patriarche s'était accoutumé à signer toutes ses lettres, par abréviature, *Écrlinf,* les commis de la poste, occupés à lire les lettres des honnêtes gens, pour leur instruction et pour celle du gouver-

5291. A M. LE BARON GRIMM.

29 janvier.

Puisque votre ami, monsieur, veut absolument avoir les polissonneries que vous méprisez, je les lui envoie sous votre enveloppe[1]. Je n'en fais pas plus de cas que vous, et c'est bien malgré moi que je me suis chargé de ces rogatons.

Votre très humble et très obéissant serviteur, BROSSIER[2].

5292. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 janvier.

Ami vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit[3] que le lecteur[4] ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu M. le dauphin, qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de Samson? Ah! mon fils, mon fils! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de Choiseul n'est pas, je crois, musicien;

nement, s'étaient imaginé pendant long-temps que ces lettres étaient d'un M. *Écrlinf*, demeurant en Suisse. « Ce M. Écrlinf n'écrit pas mal, » disaient-ils. (*Note copiée sur une copie faite dans le temps.*) B.

[1] C'était *l'Homme aux quarante écus* (voyez tome XXXIV, page 7) et *le Dîner du comte de Boulainvilliers* (voyez tome XLIII, page 562). B.

[2] Brossier était censé un habitant de Lyon; c'est un des noms que Voltaire mettait quelquefois par précaution (voyez tome LXII, page 344) au bas de ses lettres. B.

[3] Lettre 5281. B.

[4] M. de Moncrif, lecteur de la reine. K.

c'est la seule chose qui lui manque : mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de Samson contre les mâchoires d'ânes qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut ut est.* Il faut une terrible musique pour ce Samson qui fait des miracles de diable ; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué, puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la Lulli pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur.

Revenons maintenant à *Pandore.* Oui, vous avez raison, mon fils ; le bon homme Prométhée fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de Pandore sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les Jeux et les Plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant, et je n'y sais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'ame de Pandore, supposé qu'elle ait une ame.

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur,

Dieu d'amour, quel est ton empire,

Prométhée dît, en s'adressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance, qui sont sur le théâtre :

Observons ses appas naissants,
Sa surprise, son trouble, et son premier usage

Des célestes présents
Dont l'amour a fait son partage[1].

Après ce petit couplet, qui me paraît tout à fait à sa place, le bon homme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre; et ce serait, à ce qu'il me semble, une surprise assez agréable de voir Pandore le démêler dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme Marie-Thérèse, beaucoup moins spirituelle que Pandore, reconnut Louis XIV au milieu de ses courtisans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la musique de M. de La Borde. Je me souviens d'avoir été très content de ce que j'entendis; mais il me parut que cette musique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce sublime que Lulli et Rameau ont seuls connus, et que l'opéra-comique n'inspirera jamais à ceux qui aiment *il gusto grande*.

Mes tendres sentiments à Eudoxie; mes respects à Maxime et à l'ambassadeur. Assurez le bon vieillard, père d'Eudoxie, que je m'intéresse fort à lui.

Maman vous aime de tout son cœur; aussi fais-je, et toutes les puissances ou impuissances de mon ame sont à vous.

5293. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

29 janvier.

Vous m'écrivez, sans lunettes, des lettres charmantes de votre main potelée, mon cher maître; et

[1] Ces vers n'ont pas été mis dans la scène qui fait le second acte de *Pandore*. B.

moi, votre cadet d'environ dix ans, je suis obligé de dicter d'une voix cassée.

Je n'aimerai jamais *rends-moi guerre pour guerre* [1], par la raison que la guerre est une affaire qui se traite toujours entre deux parties. L'immortel, l'admirable, l'inimitable Racine a dit [2]:

> Rendre meurtre pour meurtre, outrage pour outrage.

Pourquoi cela? c'est que je tue votre neveu quand vous avez tué le mien; c'est que, si vous m'avez outragé, je vous outrage. S'ils me disent pois, je leur répondrai fève, disait agréablement le correct et l'élégant Corneille. De plus, on ne va pas dire à Dieu: *Rends-moi la guerre.* Peut-être l'aversion vigoureuse que j'ai pour ce misérable sonnet de ce faquin d'abbé de Lavau me rend un peu difficile.

> Et dessus quel endroit tombera *ma censure*,
> Qui ne soit *ridicule* et tout *pétri d'ennui* [3]!

> Tartara non metuens, non affectatus Olympum,

est un vers admirable; je le prends pour ma devise.

Savez-vous bien que s'il y a des maroufles superstitieux dans votre pays, il y a aussi un grand nombre d'honnêtes gens d'esprit qui souscrivent à ce vers de *Tartara non metuens?*

Vivez long-temps, moquez-vous du *Tartara*. Que dis-tu de mon extrême-onction? disait le P. Talon au P. Gédoyn, alors jeune jésuite. Va, va, mon

[1] C'est le second hémistiche du onzième vers du fameux sonnet de Des Barreaux; voyez tome XIX, page 96. B.

[2] *Athalie*, acte II, scène 7. B.

[3] Parodie de la fin du sonnet de Des Barreaux; voyez t. XIX, p. 96. B.

ami, continua-t-il, laisse-les dire, et bois sec. Puis il mourut. Je mourrai bientôt, car je suis faible comme un roseau. C'est à vous à vivre, vous qui êtes fort comme un chêne. Sur ce, je vous embrasse, vous et votre *Prosodie*, le plus tendrement du monde.

N. B. Je suis obligé de vous dire, avant de mourir, qu'une de mes maladies mortelles est l'horrible corruption de la langue, qui infecte tous les livres nouveaux. C'est un jargon que je n'entends plus ni en vers ni en prose. On parle mieux actuellement le *français* ou *françois* à Moscou qu'à Paris. Nous sommes comme la république romaine, qui donnait des lois au-dehors, quand elle était déchirée au-dedans.

5294. A CATHERINE II.

29 janvier.

Madame, on dit qu'un vieillard, nommé Siméon, en voyant un petit enfant, s'écria dans sa joie: Je n'ai plus qu'à mourir, *puisque j'ai vu mon salutaire*[1]. Ce Siméon était prophète, il voyait de loin tout ce que ce petit Juif devait faire.

5295. A M. PANCKOUCKE.

1er février.

Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive, et le mal aux yeux excessif, ne m'ont pas permis, monsieur, de vous remercier plus tôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*[2], et du *Don*

[1] Luc, II, 30. B.
[2] Voyez lettre 5137. B.

Carlos de monsieur votre cousin[1]. Toute votre famille paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions.

s me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infame ouvrage intitulé *le Dîner du comte de Boulainvilliers*[2]. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée de près de moitié; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°, qu'on débite à Paris, de mes Œuvres[3]. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau,

Papier, dorure, images, caractère,

car je n'ai point encore vu les images; mais je suis

[1] Henri Panckoucke, à qui est adressée la lettre 5263, avait fait une héroïde sur *Don Carlos*, qu'il fit imprimer en 1769, avec d'autres pièces. B.

[2] Voyez tome XLIII, page 562. B.

[3] Il ne parut, en 1768, que les sept premiers volumes de l'édition in-4° des *OEuvres de Voltaire*. B.

très satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

> Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
> *A Jean Racine*[1].

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les mêmes reproches que je me fais; car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause.

5296. A M. DAMILAVILLE.

3 février.

Mon cher ami, je reçois votre consolante lettre du 27 janvier. J'écris à M. le duc de Choiseul et à M. le duc de Praslin. Vous croyez bien que je n'oublie pas M. Chardon.

Mais ne réussirez-vous que dans les affaires des autres, et ne vous rendra-t-on point justice quand vous la faites rendre? Vous ne me parlez que de Sirven, et vous ne me dites rien de vous. Il ne faudra pas manquer de faire répéter aux échos le jugement du procès des Sirven quand il sera rendu. Je vous avoue que je voudrais bien avoir le discours de M. Chardon, mais je n'ose le lui demander.

Je lui avais fourni une bonne pièce que, sans doute,

[1] Lorsque Benserade publia ses *Métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux*, Prépetit de Grammont publia un rondeau qui se terminait ainsi:

> ....J'en trouve tout fort beau,
> Papier, dorure, images, caractère,
> Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
> A La Fontaine. B.

il aura bien fait valoir. C'est une apologie de l'abominable arrêt de Toulouse contre les Calas. Cette apologie insulte les maîtres des requêtes qui cassèrent l'arrêt: elle est faite par un conseiller du parlement. On ne pouvait mieux nous servir. Ces gens-là ont amassé des charbons ardents sur leur tête.

Il me vient une idée : seriez-vous homme à échanger la place que vous devez avoir à Paris contre une place au pays de Gex qui n'exigerait aucun soin? Je crois que cette place vaut environ quatre mille livres de revenu. En ce cas, il faudrait que celui qui aurait à Paris votre emploi vous fît une pension considérable, et que cette pension vous fût assignée sur l'emploi même, et non sur le titulaire, comme on a une pension sur un bénéfice. Vous seriez maître de votre temps, et de vous livrer à votre belle passion pour l'étude. Je ne vous parle point du bonheur que j'aurais de vous voir chez moi.

Tout cela est peut-être une belle chimère; mais on pourrait en faire une réalité.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5297. DE MADAME LA MARQUISE D'ANTREMONT[1].

A Aubenas, le 4 février.

Monsieur, une femme qui n'est pas madame Desforges-Maillard, une femme vraiment femme, et femme dans toute la force du terme, vous prie de lire les pièces renfermées sous

[1] Marie-Anne-Henriette Payan de Lestang, épouse du marquis d'Antremont, puis du baron de Bourdic, et, en troisièmes noces, de M. Viot, née à Dresde en 1746, est morte à Paris le 7 auguste 1802. La réponse de Voltaire est sous le n° 5314. B.

cette enveloppe; elle fait des vers parcequ'il faut faire quelque chose, parcequ'il est aussi amusant d'assembler des mots que des nœuds, et qu'il en coûte moins de symétriser des pensées que des pompons. Vous ne vous apercevrez que trop, monsieur, que ces vers lui ont peu coûté, et vous lui direz que

Des vers faits aisément sont rarement aisés.

Elle se rappelle vos préceptes sur ce sujet, et ceux de ce Boileau qui partage avec vous l'avantage de graver ses écrits dans la mémoire de ses lecteurs, et d'instruire l'esprit sans lui demander des efforts. Vos principes et les siens sont admirables; mais ils ne s'accordent pas avec la légèreté d'une personne de vingt et un ans, qui a beaucoup d'antipathie pour tout ce qui est pénible. Heureusement je rime sans prétention, et mes ouvrages restent dans mon portefeuille. S'ils en sortent aujourd'hui, c'est parcequ'il y a long-temps que je desirais d'écrire à l'homme de France que je lis avec le plus de plaisir, et que je me suis imaginé que quelques pièces de vers serviraient de passe-port à ma lettre : je n'ai point eu d'autres motifs, monsieur :

Il est des femmes beaux-esprits;
A Pindare autrefois, dans les champs olympiques,
Corinne des succès lyriques
Très souvent disputa le prix.
Pindare assurément ne valait pas Voltaire;
Corinne valait mieux que moi.
Qu'il faudrait être téméraire
Pour entrer en lice avec toi!
Mais je le suis assez pour desirer de plaire
A l'écrivain dont le goût est ma loi.
Si tu daignais sourire à mes ouvrages,
Quel sort égalerait le mien!
Tu réunis tous les suffrages,
Et moi je n'aspire qu'au tien.

Il serait bien glorieux pour moi de l'obtenir. N'allez pourtant pas croire que j'ose me flatter de le mériter; mais croyez que rien ne peut égaler les sentiments d'estime et d'admiration avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. D'ANTREMONT.

5298. A M. DAMILAVILLE.

5 février.

Mon fils adoptif[1] arrive. Je suis bien affligé, mon cher ami. Mon désert me devient plus précieux que jamais. Je serais obligé de le quitter, si la calomnie m'imputait le petit écrit de Saint-Hyacinthe[2].

Voici une lettre que je vous envoie pour M. Saurin[3]. Je vous prie de la lui faire rendre, et de parler fortement à M. l'abbé Morellet, à MM. Dalembert, Grimm, Arnaud, Suard, etc.

Ah! que de peines dans ce monde!

5299. A M. SAURIN.

5 février.

Mon cher confrère, mon cher poëte philosophe, je ne suis point de votre avis. On disait autrefois: *les vertus de Henri IV*, et il est permis aujourd'hui de dire : *les vertus d'Henri IV*. Les Italiens se sont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire aussi, comme de tant d'autres choses.

J'aime bien mieux:

Femme par sa tendresse, héros par son courage[4],

que

Femme par sa tendresse, et non par son courage.

Ayez donc le courage de laisser le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande pensée pour

[1] M. Dupuits, mari de mademoiselle Corneille. B.
[2] *Le Dîner de Boulainvilliers;* voyez tome XLIII, page 562. B.
[3] La lettre 5299. B.
[4] Vers de *Spartacus,* acte I, scène 1. B.

l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendresse-héroïque*, et cela fera un très bon hémistiche. *Ma tendress-eu héroïque* serait barbare.

Le Dîner[1] dont vous me parlez est sûrement de Saint-Hyacinthe. On a de lui un *Militaire philosophe* qui est beaucoup plus fort, et qui est très bien écrit. Vous sentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il serait affreux qu'on m'imputât cette brochure, évidemment faite en 1726 ou 27, puisqu'il est parlé du commencement des convulsions. Je n'ai qu'un asile au monde; mon âge, ma santé très dérangée, mes affaires qui le sont aussi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les sages s'entr'aident; ils sont trop persécutés par les fous.

Engagez vos amis, et surtout M. Suard, et M. l'abbé Arnaud, à repousser l'imposture qui m'accuse de la chose du monde la plus dangereuse. On ne fait nul tort à la mémoire de Saint-Hyacinthe, en lui attribuant une plaisanterie faite il y a quarante ans. Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confesseurs ne soient pas martyrs.

5300. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 février.

Votre lettre, madame, vos bontés pour mon fils adoptif, votre souvenir de mon respectueux attache-

[1] *Le Dîner de Boulainvilliers*, tome XLIII, page 562. B.

ment pour vous, le desir que vous témoignez d'honorer encore ma chaumière de votre présence, tout cela ranime mon cœur et tourne ma vieille tête. Je suis pénétré de la bienveillance que M. le duc de Choiseul daigne me conserver. Il veut faire quelque chose de mon petit pays barbare; il y aura un peu de peine.

Vous me faites, madame, beaucoup d'honneur et un mortel chagrin en m'attribuant l'ouvrage de Saint-Hyacinthe, imprimé il y a quarante ans [1]. Les soupçons dans une matière aussi grave seraient capables de me perdre et de m'arracher au seul asile qui me reste sur la terre, dans une vieillesse accablée de maladies, qui ne me permet pas de me transplanter. Mes derniers jours seraient empoisonnés de la manière la plus funeste.

Je vous conjure, madame, par toute la bonté de votre cœur, de bien dire, surtout à M. le duc de Choiseul, que je n'ai ni ne puis avoir aucune part à la foule de ces ouvrages hardis qu'on imprime et qu'on réimprime depuis plusieurs années, et qui ont fait une prodigieuse révolution dans les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre.

Puisque vous avez envoyé à M. le duc de Choiseul une partie de l'imprimé de Saint-Hyacinthe [2] en manuscrit, vous êtes en droit, plus que personne, de certifier que le nom de Saint-Hyacinthe est imprimé à la tête de la brochure, avec la date de 1728.

[1] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers;* voyez ma note, tome XLIII, page 562. B.

[2] Voyez la note qui précède. B.

De plus, il y a cent traits [1] dans cet ouvrage qui indiquent évidemment le temps où il fut composé. Vous n'étiez pas née alors, madame; il s'en faut beaucoup : mais, toute jeune que vous êtes, vous avez un cœur toujours occupé de faire du bien. Empêchez donc qu'on ne me fasse du mal : repoussez la calomnie. Mon fils Dupuits vous doit tout, et je vous devrai autant que lui.

Votre très humble et très obéissant serviteur, avec bien du respect.

5301. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mon cher ange, mon gendre m'apporte votre lettre; il est enchanté de vos bontés, et moi je suis désespéré. M. le duc de Choiseul s'est déclaré violemment contre les Sirven, après m'avoir promis qu'il serait leur protecteur. Mais le *Repas* [2] dont vous me parlez me fait encore plus de peine. Saint-Hyacinthe était, à la vérité, un sot dans la conversation, mais il écrivait bien; il a fait de bons journaux, et il y a de lui un *Militaire philosophe* [3], imprimé depuis peu en Hollande, lequel est ce qu'on a fait peut-être de plus fort contre le fanatisme; *le Dîner* a été imprimé sous son nom : pourquoi donc l'attribuer à une autre personne? Cela est injuste et barbare : il y a plus, cela est très dangereux et d'une conséquence affreuse.

[1] Il y a au contraire plusieurs traits qui prouvent que le *Dîner* est postérieur à 1728; voyez tome XLIII, pages 563, 587, 607. B.

[2] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers.* B.

[3] Voyez ma note, tome XLIV, page 206. B.

On est déchaîné de tous les côtés : on cherche l'ouvrage de Saint-Hyacinthe pour le faire brûler. M. Suard est l'homme du monde le plus capable de détourner des soupçons odieux qui perdraient un vieillard aimé de vous, et rempli pour vous de la tendresse la plus inaltérable.

Vous ai-je prié de persuader M. Suard? Non; je vous ai supplié de l'engager à rendre un service digne d'un honnête homme. Il n'importe pas qu'on accuse les morts, mais il importe beaucoup qu'on n'accuse pas les vivants. Que vous coûterait-il de prier M. Suard de passer chez vous, et de l'engager à rendre ce service? Je vous le demande au nom de l'amitié. Les personnes avec lesquelles vous vivez en intimité croiront ce qu'elles voudront; je suis bien sûr qu'elles ne me feront pas de mal; mais les autres peuvent en faire beaucoup.

La poste va partir. Je n'ai que le temps de vous dire combien il est nécessaire qu'on ne me calomnie point auprès du roi, et que M. Suard et M. l'abbé Arnaud, que je vous crois attachés, empêchent qu'on ne me calomnie dans la ville.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

5302. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 6 février.

Si vous vous intéressez, monsieur, à la gloire du plus beau siècle que la France ait vu naître, si vous voulez l'enrichir de vos connaissances, il n'y a pas un moment à perdre. Cela est plus digne de la postérité

que les tracasseries de Genève; l'ouvrage tire à sa fin; j'avais eu l'honneur de vous mander[1] que j'ai prévenu M. le duc de Choiseul; je ne doute pas que, si vous lui dites un mot, il ne vous permette de m'envoyer des vérités; il les aime, il sait qu'il est temps de les rendre publiques. Il n'y a que les superstitieux à qui la vérité déplaise. Si vous me secourez, le siècle de Louis XIV vous aura obligation, et moi aussi, qui suis de ce siècle l'homme du monde qui vous est le plus attaché. Les Genevois ont brûlé le théâtre de ce pauvre Rosimond : que ne brûlaient-ils celui de Paris? On dit qu'il est détestable. Je n'aime pas les incendiaires; cela peut aller loin. Rome fut brûlée sous Néron, et Genève pourrait bien être brûlée sous le vieux Duluc. VOLTAIRE.

5303. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 8 février.

Je n'écris point, madame, cela est vrai; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison; il y a un an

[1] Lettre 5282. B.

que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-quatorze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez long-temps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature, qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles[1]. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même long-temps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande

[1] *Candide;* voyez tome XXXIII, page 218. B.

machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

5304. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 février.

Madame, un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remerciements. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de Choiseul a bien voulu accorder à M. Dupuits. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de Pierre Corneille, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous sommes très honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare; mais, madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des graces et du goût, pour oser vous écrire; nous ne les avons

point crus. Nous ne sommes pas de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les graces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous sommes, dans cette confiance, avec un profond respect, madame, etc.

5305. A M. DAMILAVILLE[1].

8 février.

Le malheur des Sirven fait le mien; je suis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter sur le fond. Le conseil a respecté les anciens usages; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire faire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune? que deviendrez-vous? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infame Fréron, le calomniateur Coger, et d'autres gens de cette espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances, composées par des jeunes gens et par des moines défroqués.

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde; tandis que ma maison est réglée comme un

[1] Cette lettre est la dernière à M. Damilaville, qui mourut, peu de temps après, d'un abcès à la gorge. K.

couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être; tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le *Siècle de Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissements de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable, on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le *Dictionnaire philosophique*, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différents; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé *le Dîner du comte de Boulainvilliers* [1], ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris; ouvrage auquel on mit alors le nom de Saint-Hyacinthe, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires? On croit, parceque je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se dévorent les uns les autres, tandis qu'on les tient sous un joug de fer, disent: C'est lui; voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. Dorat que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom [2]; c'est un très mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire: « Voilà « son style, je le reconnais bien! » On fait tous les

[1] Voyez tome XLIII, page 562. B.
[2] Voyez lettres 5247 et 5252. B.

jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé, que la plupart des traits qui se trouvent dans *la Théologie portative*[1]? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible, que *le Militaire philosophe*[2], ouvrage qui court toute l'Europe? Concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 84 : « Voici, après de mûres réflexions, « le jugement que je porte de la religion chrétienne: « je la trouve absurde, extravagante, injurieuse à « Dieu, pernicieuse aux hommes, facilitant et même « autorisant les rapines, les séductions, l'ambition, « l'intérêt de ses ministres, et la révélation des secrets « des familles. Je la vois comme une source intarissable de meurtres, de crimes et d'atrocités commises « sous son nom. Elle me semble un flambeau de discorde, de haine, de vengeance, et un masque dont « se couvre l'hypocrite pour tromper plus adroitement « ceux dont la crédulité lui est utile. Enfin j'y vois le « bouclier de la tyrannie contre les peuples qu'elle « opprime, et la verge des bons princes quand ils ne « sont point superstitieux. Avec cette idée de votre « religion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans « l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir « en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui « la prêchent, et de vouer à l'exécration publique

[1] Voyez tome XLVI, page 6. B.
[2] Voyez tome XLIV, page 206. B.

« ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs « superstitions. »

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne sont pas écrites d'un style plus emporté.

Lisez *la Théologie portative*[1], et vous ne pourrez vous empêcher de rire, en condamnant la coupable hardiesse de l'auteur.

Lisez *l'Imposture sacerdotale*[2], traduite de Gordon et de Trenchard, vous y verrez le style de Démosthène.

Ces livres malheureusement inondent l'Europe; mais quelle est la cause de cette inondation? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter : les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvents, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution, si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion chrétienne que n'en

[1] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.

[2] *De l'Imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé, traduit de l'anglais* (ou plutôt composé par le baron d'Holbach), 1767, petit in-12. On a quelquefois confondu ce volume avec l'ouvrage traduit de l'anglais de Trenchard et de Gordon, et refait en partie par le baron d'Holbach, intitulé *Esprit du clergé, ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, 1767, deux volumes in-8°. B.

auraient pu faire quatre empereurs de suite comme Julien.

Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi, qui ai trop vécu, et qui suis près de finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de Dieu, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

5306. A M. DE CHABANON.

12 février.

Mon cher confrère, tout va bien puisque *Eudoxie*[1] est faite. Voilà une belle étoffe toute prête; mais c'est un brocart de Lyon pour habiller des arlequins. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocart. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire des enfants. Rien dans la province qui donne la plus légère espérance.

Les Genevois se sont avisés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en fasse autant à Paris. Il ne reste que cette ressource aux gens qui ont un peu de goût. L'Opéra subsistera, parceque les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché; on se rend à l'Opéra par désœuvrement, et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les

[1] Tragédie de Chabanon; voyez tome LXIII, page 168. B.

grands joueurs d'échecs peuvent faire de la musique pathétique, et qu'ils ne seront point échec et mat? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous [1]. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable histoire.

Je suis toujours très indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. Dorat, que l'auteur a fait courir sous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le silence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets presque plus à table. Ce *Dîner* a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres sont plus inhumains qu'on ne pense: ils exposent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir seulement le plaisir de deviner. Ils disent: Voilà son style, c'est lui. Eh! mes amis! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire: Ce n'est pas lui? Pourquoi calomniez-vous vos camarades?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injustices, parceque je connais votre cœur. Tout le monde ne vous ressemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de sentiment mes vieux bras se tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime.

[1] Ce passage fait voir que Chabanon avait proposé à Voltaire de laisser mettre l'opéra de *Samson* en musique par Philidor, qui passait pour le plus grand joueur d'échecs de son temps. Il paraît que cela n'eut pas de suite. B.

5307. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 12 février.

Vous m'avez écrit de Moscou, monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des *Visionnaires*[1], qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'Alexandre. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de Catherine, qui me paraît autant au-dessus d'Alexandre que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon[2] dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de saint François, fondateur des cordeliers; de saint Dominique, à qui nous devons les jacobins; de saint Norberg, qui nous a donné les prémontrés.

Nous leur avons assurément beaucoup d'obligations, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort sainte Thérèse et sainte Ursule, mais j'aime mieux sainte Catherine.

Je suis bien étonné que Diderot, en faveur de qui

[1] Comédie de Desmarets de Saint-Sorlin; voyez tome XIX, page 98; et LVIII, 525. B.

[2] *Sermon*, etc., *par Josias Rossette;* voyez t. XLIV, p. 15. B.

cette sainte Catherine a fait des miracles [1], ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont en France, et qui sont très mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que sa majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothèque. Il n'arrivera pas si tôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir; elle partage mes sentiments.

5308. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 février.

Hier il arriva dans ma cour, couverte de quatre pieds de neige, un énorme panier de bouteilles de vin de Champagne. A la vue de ce puissant remède contre la glace de nos climats et celle de la vieillesse, je reconnus les bontés de deux nouveaux mariés qui, dans leur bonheur, songent à soulager les malheureux: c'est une vertu qui n'est pas ordinaire.

[1] Voyez tome LXII, page 312; et LXIII, 501. B.

Comptez, monsieur et madame, que je suis aussi reconnaissant que vous êtes généreux. Votre nectar de Champagne vient d'autant plus à propos que celui de Bourgogne a manqué cette année. Vous êtes venus à notre secours dans le temps que nous étions livrés à nos ennemis, au plat vin de Beaujolais et de Mâcon.

Vous nous avez flattés, madame Denis et moi, que vous pourriez bien, en passant, venir boire de votre vin. Nous aurons certainement la discrétion de ne pas tout avaler, et nous vous réserverons votre part bien loyalement.

J'avouerai à M. le comte de Rochefort que je suis très affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai dîné autrefois avec le comte de Boulainvilliers et l'abbé Couet. Je vous jure que je n'ai jamais eu cet honneur. C'est une chose cruelle de m'attribuer toutes les fadaises irréligieuses qui paraissent depuis plusieurs années : il y en a plus de cent. Les auteurs se plaisent à me les imputer. C'est un funeste tribut que je paie à une réputation qui me pèse plus qu'elle ne me flatte.

Il est très certain que ce *Dîner*, dans lequel on ne servit que des poisons contre la religion chrétienne, est de Saint-Hyacinthe, et fut imprimé et supprimé il y a quarante ans juste. Cela est si vrai, qu'on parle dans ce petit livre du commencement des convulsions et du cardinal de Fleury, et que tout y atteste l'époque où il fut composé.

Je sais, par une triste expérience, combien les calomnies les plus absurdes sont dangereuses, et vien-

nent m'assiéger jusqu'au fond de ma retraite et empoisonner les derniers jours de ma vie. Votre amitié, monsieur, et la justice que vous me rendez, sont mes consolations. J'y ajoute celle d'employer mes derniers jours à la gloire de la patrie et de la religion, en donnant une édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée d'un grand tiers. Voilà ma seule occupation : il n'est pas juste qu'on cherche à me perdre pour toute récompense.

Je suis pénétré des sentiments les plus respectueux pour les deux nouveaux mariés de Champagne.

5309. A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 février.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de Louis XIV m'était absolument nécessaire ; elle fait voir avec évidence qu'il en voulait personnellement à l'archevêque de Cambrai[1]. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque se conduisit plus en homme piqué qu'en roi ; et que le cardinal de Bouillon concilia noblement son devoir d'ambassadeur avec celui d'un ami.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit simplement que la France regretta le prince de Turenne, qui donnait l'espérance d'égaler un jour son grand-oncle[2].

J'ai retrouvé heureusement la lettre de Louis XIV au cardinal de La Trimouille[3], écrite en 1710, con-

[1] Voyez tome XX, page 457. B.

[2] Voyez tome XIX, page 490. B.

[3] Voyez tome XX, page 459. B.

tre le cardinal de Bouillon. Il dit, dans cette lettre, qu'il est à craindre que ce doyen du sacré-collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote est curieuse, et mérite de passer à la postérité. Le temps est venu où la vérité doit paraître; et, quand on la dit sans blesser les bienséances, on ne doit déplaire à personne.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon respect et mes remerciements à monseigneur le duc de Bouillon. Je ne suis point étonné qu'un homme de votre mérite soit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaissant que je le suis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments d'un cœur pénétré de vos bontés, monsieur, votre, etc.

5310. A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

13 février.

Je voudrais bien, monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, surtout un concile de philosophes; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs: ils délivreraient les ames que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise, et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on pressera un jour la cadence. Je ne serai pas témoin de cette belle révolution; mais je mourrai avec les trois vertus théologales, qui font ma consolation : la foi que j'ai à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans

le monde; l'espérance que des ministres hardis et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux; et la charité qui me fait gémir sur mon prochain, plaindre ses chaînes, et souhaiter sa délivrance.

Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choses que l'on a crues long-temps impossibles, le silence des théologiens, et la paix entre les princes. Je ne vois, de plusieurs années, aucun sujet de rupture entre les souverains; et les douze cent mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien ne faire long-temps que la parade. Chaque nation réparera petit à petit ses pertes comme elle pourra. Ce n'est peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre, c'est dire à un bon danseur qu'on ne donnera point de bal: mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à son ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, seront réduits à être philosophes, jusqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

Je suis très sensible, monsieur le comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. Dupuits. Si vous avez quelques ordres à donner concernant monsieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous est dévoué, ainsi que moi. Ni ma vieillesse ni mes maladies n'affaiblissent les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

5311. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profession de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis[1]. Je vous donne pour pénitence de la lire; expiez par-là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. Vous sentez bien que c'est absolument Saint-Hyacinthe, et non pas moi, qui a dîné.

Je sais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je sais que les gens qui pensent sont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie; mais

La sagesse n'est rien, la force a tout détruit[2].

Je suis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti; ma haine contre certains monstres est trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque chose à M. Suard. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point est qu'il rende justice à cette vérité. Il est très certain qu'il n'y a personne dans Paris qui puisse dire que je lui aie fait tenir un plat de ce *Dîner* auquel je n'assistai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour *l'Homme aux quarante écus*, on voit aisément que c'est l'ouvrage d'un calculateur : le ministère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir,

[1] Voyez la lettre à M. Damilaville, n° 5305. K.
[2] *L'Orphelin de la Chine*, acte I, scène 2. B.

celle-là sans vous compromettre. Je la chercherai si vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très cher ange; vous n'avez qu'à ordonner.

5312. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 18 février.

Marmontel vient de me dire, mon cher et illustre maître, que vous vous plaignez de mon silence [1]; et ce reproche m'afflige d'autant plus, que je ne crois pas l'avoir mérité. Il faut que vous n'ayez pas reçu une lettre que je vous ai écrite [2] huit à dix jours avant le départ de M. de La Harpe, c'est-à-dire il y a environ trois semaines, et depuis laquelle je n'en ai reçu aucune de vous; ainsi vous voyez que si je vous parais négligent, c'est la faute de la poste et non la mienne. Je vous parlais dans cette lettre d'un certain *Dîner* [3] auquel on assure qu'une personne de votre connaissance a assisté. Comme je sais positivement le contraire, je soutiens, j'ai soutenu, et je soutiendrai à tout le monde, que rien n'est plus faux, et que le convive qui a assisté à ce *Dîner,* et qui vient de nous en donner les actes, est, comme le savent tous les gens instruits, le sieur Saint-Hyacinthe, fils ou bâtard de Bossuet, que son père aurait fait mettre à Saint-Lazare, s'il avait pu prévoir qu'il dînât en si dangereuse compagnie.

Vous savez sans doute la grande nouvelle de l'excommunication de l'infant duc de Parme par notre saint-père le pape, pour avoir attaqué l'immunité des biens ecclésiastiques [4]. Il me semble que notre mère sainte Église travaille d'un côté à jeter elle-même sa maison à bas, tandis que les philosophes y mettent le feu de l'autre. O que le saint-siége entend bien ses affaires! Les mécréants seraient tentés de dire à Clément XIII ce que disait Timon le misanthrope à Alcibiade : « Que je suis

[1] Lettre 5273. B.
[2] Lettre 5285. B.
[3] *Le Dîner du comte de Boulainvilliers;* voyez t. XLIII, p. 562. B.
[4] Le bref de Clément XIII était du 30 janvier. B.

« content de te voir à la tête du gouvernement! tu me feras « raison de toute la canaille athénienne. »

On a affiché, non pas à la porte de l'académie française précisément, mais à la porte du Louvre la plus proche, le beau et long mandement du révérendissime père en Dieu Christophe de Beaumont contre *Bélisaire*. Quelqu'un (assez mauvais plaisant[1]) s'est avisé d'écrire au bas: *Défense de faire ici ses ordures*. Le suisse du Louvre a effacé cet avis, disant que la défense était inutile, et que personne ne s'était jamais avisé de venir faire ses ordures en cet endroit-là. Vous saurez, au reste, que, dans ce beau mandement, l'intolérance est prêchée avec la plus grande fureur. Voilà donc les pauvres Sirven déboutés de leur demande. O temps! ô mœurs! Adieu, mon cher ami; il faut pleurer sur le sort de Jérusalem; j'essuierai pourtant mes larmes, si vous m'assurez que vous m'aimez toujours, et si vous êtes bien persuadé de mon tendre et sincère dévouement.

M. de La Harpe peut vous avoir dit combien je suis *tuus ex animo*. Dites-lui, je vous prie, que je n'oublierai point son affaire, et que M. de Boullongne me promet toujours, mais n'a encore rien fini, à mon très grand regret. *Vale, vale*.

5313. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me consoler, c'est que madame d'Argental n'est pas entre les mains d'un charlatan; j'espère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grace, mon cher ange, de ne me pas laisser ignorer son état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons

[1] C'était Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie française. R.

beaucoup de maladies dans nos cantons; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage.

Sirven est revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie est affreuse. Sa famille mourra des coups de barre que Calas a reçus, et sa femme en est déja morte.

Vous avez reçu, sans doute, la copie d'une lettre[1] que j'ai écrite à propos de ce *Dîner*. Je ne suis pas encore bien sûr que *le Militaire philosophe* soit de Saint-Hyacinthe; mais les fureteurs de littérature le croient, et cela suffit pour faire penser qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de Boulainvilliers.

Au reste, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liste[2] de la dixième partie des ouvrages qui paraissent en Hollande et à Bâle coup sur coup; vous sentez combien il serait absurde de les imputer à un seul homme. Il est impossible que j'y aie la moindre part, moi qui ne suis occupé que du *Siècle de Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous pensez, et ce que le public éclairé pense, des *Commentaires sur Racine*[3]. On dit que Fréron y a beaucoup de part. Quel siècle que celui où un Fréron

[1] La lettre 5305. B.

[2] Cette liste, qui était sans doute jointe à la lettre, est perdue; mais elle devait contenir les ouvrages mentionnés dans la lettre 5172. B.

[3] Voyez tome LXII, page 217. B.

et un Boisjermain osent juger *Monime*, *Clytemnestre*, *Phèdre*, *Roxane*, et *Athalie!* Je serais bien fâché de mourir sans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime est la ressource des opprimés.

Il y a bien des *tripots*. Celui de la Sorbonne, celui de la Comédie, et celui que vous avez quitté, sont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand *tripot* de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrez votre successeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'estime et révère, en le supposant philosophe?

Mille tendres respects à vous, mon cher ange, et à la malade.

5314. A MADAME LA MARQUISE D'ANTREMONT[1].

20 février.

Vous n'êtes point la Desforges-Maillard;
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite
Passa pour femme, et ce fut son seul art;
Dès qu'il fut homme il perdit son mérite.
Vous n'êtes point (et je m'y connais bien)
Cette Corinne et jalouse et bizarre
Qui par ses vers, où l'on n'entendait rien,
En déraison l'emportait sur Pindare.
Sapho plus sage, en vers doux et charmants,
Chanta l'amour; elle est votre modèle:
Vous possédez son esprit, ses talents;
Chantez, aimez : Phaon sera fidèle.

Voilà, madame, ce que je dirais si j'avais l'âge de vingt et un ans; mais j'en ai soixante-quatorze pas-

[1] Réponse à la lettre 5297. B.

sés. Vous avez de beaux yeux, sans doute, cela ne peut être autrement, et j'ai presque perdu la vue: vous avez le feu brillant de la jeunesse, et le mien n'est plus que de la cendre froide: vous me ressuscitez; mais ce n'est que pour un moment, et le fait est que je suis mort.

C'est du fond de mon tombeau que je vous souhaite des jours aussi beaux que vos talents.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5315. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 26 février.

Mon cher et illustre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de La Meilleraie parmi les surintendants? Il le fut pourtant en 1648; c'est un fait avéré.

Je vous avais proposé aussi de mettre Abel Servien à sa place, avec Nicolas Fouquet, puisqu'ils furent tous deux toujours surintendants conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs dans l'article *Servet*? il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de *tolérantisme*, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de Servet est une violation criminelle du droit des gens,

un véritable assassinat commis en cérémonie[1], et qui devait attirer sur les assassins le châtiment le plus terrible? J'ose croire que, si le mot d'arien n'avait pas retenu Charles-Quint, ou plutôt s'il n'était pas tombé dès-lors dans le triste état qu'il alla bientôt cacher dans la solitude de Saint-Just, il aurait puni sévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation espagnole. C'était un attentat inouï d'arrêter, sans aucun prétexte, un sujet de Charles-Quint, qui voyageait sur la foi publique, muni de bons passe-ports. Servet ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne: Calvin, qui le sut, le fit saisir comme il partait de l'hôtellerie de la Rose. On lui vola quatre-vingt-dix-sept doublons d'or, une chaîne d'or, et six bagues.

Vous savez quelle mort suivit ce brigandage. Calvin, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le misérable conseil de Genève à faire brûler Servet à petit feu avec des fagots verts, et il jouit de ce spectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthélemi, d'assassinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous *tolérantisme*, eût mieux valu que cette sainte abomination. J'ose vous dire qu'en France, si les Guise avaient été plus tolérants, votre conseiller Anne Dubourg, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que Servet. Croyez-moi, mon cher et illustre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

[1] Boileau, satire VIII vers 296. B.

Vous citez l'exemple de Socrate; vous paraissez regarder sa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de Minerve. Vous êtes trop savant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de Socrate fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatisme passager, à peu près comme l'assassinat juridique commis à Toulouse contre Calas.

Songez, je vous en supplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoisonner Socrate, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à Socrate non seulement une statue, mais un temple; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand respect pour la philosophie, et une horreur plus violente pour les persécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérants depuis Romulus jusqu'au châtiment du centurion Marcel[1], qui, l'an 298, brisa sa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus servir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant Marcel, il y eut quelques chrétiens persécutés; mais, comme dit Origène, de loin à loin, et en très petit nombre. (ORIGÈNE, l. III.) Il serait très aisé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puisque Origène et le fougueux Tertullien moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, soi-disant évêque de Rome, ne fut exécuté, non

[1] Voyez tome XXVIII, page 402; et XLI, 41. B.

pas même saint Pierre, dont le prétendu séjour à Rome est une fable absurde[1].

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parceque tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine? quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? Cicéron lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? Lucrèce n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes, et aux hommes faibles, qui sont au-dessous des femmelettes?

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à Lucrèce?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée sur les douze Tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'Henri IV a été assassiné par la seule intolérance.

Vous citez Dion Cassius, vil Grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de Cicéron, qui, seul de tous les historiens, dit que Mécène, qu'il n'a jamais vu, conseilla à Auguste de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous tant de disputes fatales, ont produit une grande

[1] Voyez tome XXXII page 482. B.

méprise sur ce passage de Dion Cassius. Τὰ ἱερὰ ne signifie point ici ce que nous entendons par religion, un système dogmatique ennemi des autres systèmes; τὰ ἱερὰ veut dire *sacrifices, cérémonies sacrées.* Il y en avait assez à Rome : il ne s'agissait, du temps d'Auguste, que d'admettre, par une sanction publique du sénat, les mystères de Cérès Éleusine, ceux de la déesse de Syrie, et ceux d'Isis.

Vous connaissez l'ancienne loi des douze Tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, nisi publice adscitos, nec colunto*[1]; point de culte étranger, s'il n'est admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autorisés, mais ils ont été tolérés dans l'empire. Isis même, quoique la déesse d'un peuple vaincu et méprisé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'Auguste.

Les Juifs, ces méprisables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une synagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte, et une plus grande tolérance?

Ah! mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu si nécessaire au genre humain! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe; c'est lorsque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Vestphalie, le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles; c'est lorsque l'impératrice de Russie assemble dans la grande salle de son palais jusqu'à des musulmans, des adorateurs du

[1] Voyez tome XV, page 229. B.

grand lama, et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaste que l'empire romain; c'est lorsque le roi de Pologne établit la liberté de conscience dans un pays deux fois aussi grand que la France.

Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur est égale aux sentiments que je conserverai pour vous jusqu'à la mort.

Je n'écris point à madame du Deffand; que lui manderais-je du désert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire : « Belle marquise, vos « beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour « mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux[1]. »

Jouissez tous deux de la vie comme vous pourrez; je la supporte assez doucement.

5316. A M. CHARDON.

Février.

Monsieur, Cicéron et Démosthène, à qui vous ressemblez plus qu'au maréchal de Villeroi, n'ont pas gagné toutes leurs causes: je ne suis point du tout

1 *Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène 6. B.

étonné que la *forme* l'ait emporté sur le *fond;* cela est triste, mais cela est ordinaire. Il ne serait pas mal pourtant que l'on trouvât un jour quelque biais pour que le fond l'emportât sur la forme.

J'ai revu le pauvre Sirven, qui croit avoir gagné son procès, puisque vous avez daigné prendre son parti. Il n'y a pas moyen qu'il aille se présenter au parlement de Toulouse : on l'y punirait très sérieusement de s'être adressé à un maître des requêtes. Vous savez assez, monsieur, par le petit libelle que vous avez reçu de Toulouse, que les maîtres des requêtes n'ont aucune juridiction [1], et que le roi ne peut leur renvoyer aucun procès : ce sont là les lois fondamentales du royaume. Sirven serait injustement pendu ou roué, pour s'être adressé au conseil du roi; ce serait un esclave que le conseil des dépêches renverrait à son maître pour le mettre en croix. Voilà une famille ruinée sans ressource; mais comme c'est une famille de gens qui ne vont point à la messe, il est juste qu'elle meure de faim [2].

[1] C'est ce qu'on disait dans la pièce dont Voltaire parle en ses lettres 5215 et 5250. B.

[2] Les formes judiciaires ne laissaient à Sirven d'autre ressource que d'appeler au parlement de Toulouse de la sentence ridicule et atroce du juge de Mazamet; il en a eu le courage, et un arrêt de ce parlement l'a déclaré innocent. Mais le juge de Mazamet n'a point été puni; on n'a point puni ces religieuses dont la bigoterie barbare avait réduit la malheureuse fille de Sirven au désespoir; du moins les juges de Calas et le capitoul David, moins obscurs que les persécuteurs de Sirven, ont-ils été punis par l'horreur et le mépris de l'Europe. On aurait désiré seulement que le sang répandu de l'innocent Calas eût du moins délivré sa patrie de l'opprobre que répandent sur elle, et cette procession des pénitents, où l'on célèbre le massacre de 1562, et les farces scandaleuses qu'ils y jouent. On avait droit d'espérer cette réforme nécessaire de l'archevêque actuel de cette ville, qui, calomnié

Je plains beaucoup les sots qui se font persécuter pour Jean Calvin; mais je hais cordialement les persécuteurs. Il y a plus de quatorze cents ans qu'on s'acharne en Europe pour des fadaises indignes d'être jouées aux marionnettes; cette démence atroce, jointe à tant d'autres, doit faire aimer la solitude; et c'est du fond de cette solitude qu'un pauvre vieillard malade, qui n'a pas long-temps à vivre, vous présente, monsieur, les sentiments de reconnaissance, d'attachement, et de respect, dont il sera pénétré pour vous jusqu'au moment où il rendra aux quatre éléments sa très chétive existence.

lui-même avec fureur par les fanatiques, sait mieux que personne combien leur audace et l'impudence des hypocrites qui les conduisent peuvent encore être dangereuses. K. — L'archevêque de Toulouse dont on parle dans cette note, est Étienne-Charles de Loménie de Brienne, depuis archevêque de Sens. B.

FIN DU TOME XIV
DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES
DU QUATORZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

FIN DE LA TABLE.

59403963



